

**711 - 2011**  
**TREIZE SIÈCLES D'HISTOIRE PARTAGÉE,**  
**ESSAI DE BILAN**  
**ET PERSPECTIVES D'AVENIR**





Université de Tlemcen



Institut Méditerranéen

**711 - 2011**  
**TREIZE SIÈCLES D'HISTOIRE PARTAGÉE,**  
**ESSAI DE BILAN**  
**ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Actes du colloque international  
tenu à l'Université de Tlemcen  
du 17 au 19 octobre 2011

Faculté des Sciences Humaines et des Sciences Sociales  
Université de Tlemcen

2013



## Préambule

Avec la traversée du détroit de Gibraltar en 711 et la conquête de la péninsule ibérique qui s'en suivit, les peuples du bassin occidental de la Méditerranée ont eu en commun treize siècles d'histoire.

C'est l'histoire commune d'une méditerranée que les sept communications présentées durant les trois jours (**17, 18 et 19 octobre 2011**), émanant de chercheurs appartenant à des générations différentes et à des nationalités différentes, ont perçu comme facteur d'unification.

Le comité d'organisation, ayant ciblé au préalable des intervenants de haut niveau, a délimité quatre thèmes principaux :

- 1) Maghreb central et Méditerranée avant l'islam.
- 2) Essor médiéval de Tlemcen et du Maghreb central (histoire, archéologie, sciences et techniques).
- 3) Maghreb et méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes.
- 4) Economie, développement et prospective pour un monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagée.

En sus de ce riche programme, une séance dirigée par le professeur Michel Terrasse, directeur de l'institut Méditerranéen eu lieu au niveau de la grande mosquée de Tlemcen. Le but assigné était de mettre en valeur l'apport des ZIANIDES en matière d'art et d'agencement architectural.

Le colloque a été clôturé par une table ronde, dont le but était de consigner les recommandations émises par les différents intervenants.

A l'issue de ces trois journées, nous pouvons affirmer que le colloque a été une réussite totale. Réussite couronnée par l'édition des actes du colloque.

**Tlemcen , le 09/06/2013**

**Le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines  
et des Sciences Sociales**



## **PROGRAMME DU COLLOQUE**



## SÉANCES

*à l'Auditorium de l'Université Abu Bakr Belkaïd*

MERCREDI 17 OCTOBRE 2011

MATIN

### *Cérémonie d'ouverture*

*M. le Recteur Noureddine Ghouali, M. Mounir Bouchenaki*

*M. le Prof. Megnounif et M. le Prof. Michel Terrasse*

Accueil de l'Université

Introductions au colloque

### *1<sup>ère</sup> séance*

*Présidents : MM. Bouchenaki et Dahmani*

### **Thème 1**

#### *Maghreb central et Méditerranée avant l'Islam*

M. Mounir Bouchnaki. Directeur Général de l'Iccrom, Rome  
*Tlemcen dans l'Antiquité*

M. Jacques Alexandropoulos. Université Toulouse II  
*Les successeurs de Massinissa en Maurétanie occidentale : le témoignage des monnaies*

M. Jean-Pierre Laporte. Chercheur, USR 710, CNRS  
*L'Ouest algérien avant l'Islam*

## Thème 2

### *Essor médiéval de Tlemcen et du Maghreb central (histoire, archéologie, sciences et techniques)*

#### *2<sup>ème</sup> séance*

*Présidents : Mme Valor-Piechotta et M. Negadi*

#### *L'histoire et ses sources*

M. Fawzi Mahfoudh. Université la Manouba - Tunis

*Le réemploi au Maghreb d'après les sources historiques et juridiques*

M. Said Mohammed al-Ghaouti Bessenouci. Université de Tlemcen

*Tlemcen : histoire et mémoire*

M. Abdelhamid Fenina. Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

*L'influence des juristes sur la frappe et l'usage de la monnaie en Occident islamique : monnaie comptée à la monnaie pesée*

M. Maarouf Belhadj. Université de Tlemcen

*Lecture sur les récentes découvertes archéologiques dans l'oratoire d'Ouled el-Imam.* [texte non parvenu]

#### *3<sup>ème</sup> séance*

*Présidents : MM. Belhadj et Almagro*

Mme Lynda Fenina-Salhi. Institut national des Sciences du Patrimoine - Tunis

*L'art médiéval à la rencontre de l'Orient et de l'Occident aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : l'exemple des mosquées d'Alger et de Buna.* [texte non parvenu]

Mme Maria Magdalena Valor Piechotta. Université de Séville

*Séville à l'époque almohade*

M. Azeddine Bouyahyaoui. Université d'Alger

تازا - برج الأمير عبد القادر - حدث تاريخي و واقع أثري

MARDI 18 OCTOBRE 2011

MATIN

*Session à la grande mosquée de Tagart –Tlemcen*

SÉANCES

APRES MIDI

*Les foyers d'arts, d'urbanisme  
et d'architecture et leurs échanges*

**4<sup>ème</sup> séance**

**Présidents : Mme Oulebsir et M. Mahfoudh**

M. Sidi Mohammed Negadi. Université de Tlemcen  
*La madrasa Tashfiniya : un paradigme architectural*

M. Ahmed Farouk. Institut méditerranéen  
*Les frères Maqqari négociants tlemcéniens, maîtres des échanges avec le Sahara occidental et le Soudan au XIII<sup>e</sup> siècle*

Mme Agnès Charpentier. CNRS-UVSQ Institut méditerranéen  
*Tlemcen et l'évolution des modèles de l'architecture religieuse médiévale au Maghreb*

Mlle Basma Fadhloun. Institut méditerranéen  
*Techniques d'élaboration des chapiteaux 'abd al-wadides : d'un art régional à des échanges artistiques en Islam d'Occident au XIV<sup>e</sup> siècle ?*

***Aménagement, développement  
et histoire des sciences***

M. Ahmed Djebbar. Université Lille I  
*Les activités mathématiques à Tlemcen aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*

M. Antonio Almagro. Escuela de Estudios arabes, Grenade,  
Membre de la Real Academia de Bellas Artes,  
Instituto de España  
*Survivance de l'architecture d'al-Andalus au Maghreb le palais du Badi' à Marrakech*

**5<sup>ème</sup> séance**

**Présidents : MM. Bouyahyhoui et Fenina**

M. Saïd Dahmani. Musée de Annaba  
*Carte politique de l'ouest algérien au Moyen Age d'après ibn Khaldun*

M. Rezki Chergui. Université de Tlemcen  
*مدينة تلمسان إبان القرنين (07 – 08هـ / 13 – 14م)*

M. Michel Terrasse. Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris, Institut méditerranéen  
*L'esthétique tlemcénienne et son évolution signes d'échanges méditerranéens*

MERCREDI 19 OCTOBRE 2011

MATIN

**6<sup>ème</sup> séance**

**Présidents : Mme Charpentier et M. Alexandropoulos**

**Thème 3**

***Maghreb et méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et « contemporains » (XVI<sup>e</sup>—XIX<sup>e</sup> siècles)***

M. Ahmed. Saadaoui. Université de Tunis - La Manouba  
*L'architecture maghrébine à l'époque moderne et ses rapports avec le monde méditerranéen et ottoman : nouvelles perspectives de recherche*

M. Bernard Vincent. Ecole des Hautes études en Sciences sociales, Paris.  
*Etre captif dans le monde méditerranéen au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*

M. Anas Soufan. Institut méditerranéen  
*A propos des mutations des villes islamiques méditerranéennes : l'exemple de Damas aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*

Mme Nabila Oulebsir. Université de Poitiers  
*Restaurer, réinventer : le patrimoine architectural à l'épreuve du chantier, entre discours et pratique. [texte non parvenu]*

**7<sup>ème</sup> séance**

**Présidents : MM. Saadaoui et Vincent**

**Thème 4**

***Economie, développement et prospective pour un monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagée***

Mme Randa Ismaïl. Université de Homs  
*La représentation de l'époque omeyyade dans les musées syriens au XXI<sup>e</sup> siècle.*

M. Christophe Roucou.  
*Chrétiens et Musulmans : un patrimoine et une vie ensemble à partager sur les deux rives de la Méditerranée.*

APRES –MIDI

**8<sup>ème</sup> séance**

**Présidents : MM. Djebbar et Terrasse**

M. Mustayeen Khan. Université d'Angers

*L'apport culturel et scientifique de la civilisation musulmane*

M. Mourad Benachenhou.

*Mohammed Arkoun et le réformisme musulman contemporain*

El Hassar Benali. Ancien responsable des services des antiquités et des monuments historiques – Tlemcen

*Patrimoines historiques et archéologiques.*

**Conclusions**

**TABLE – RONDE ET CEREMONIE DE CLOTURE**

**sous la présidence de M. le Recteur Noureddine Ghouali**

**Table ronde, modérateur : M. le Professeur Michel Terrasse**

Recommandations émises à l'issue du colloque

VISITE DE TLEMCEN

***Dîner de clôture : échanges et projets.***



**TEXTES  
& COMMUNICATIONS**



## INTRODUCTION

par Michel Terrasse,  
*Président du Comité Scientifique*

Tlemcen 2011 est l'affirmation du rôle de métropole de la ville et de sa région dans le contexte historique méditerranéen. Dans cette perspective, il convenait sans doute de considérer que 2011 n'est pas seulement un rituel conventionnel mais, à partir d'une réflexion originale, un tremplin pour le développement de la ville et des échanges méditerranéens qui firent sa gloire. Mais, capitale culturelle islamique, elle se doit sans doute d'étendre la réflexion qu'elle propose à l'un des apports clés du *dār al-islam* qui apparut à la fois dès le haut Moyen Âge comme un paradoxal héritier de l'Empire d'Alexandre et le créateur d'une nouvelle zone d'échanges de culture et de science de l'Asie centrale à l'Atlantique. Dans cette perspective historique, il nous est apparu que 2011 marque le treizième centenaire du franchissement du Déroit de Gibraltar, *djibal* lié au nom de Tariq qui avait Tlemcen pour base comme nous le rappelle, par exemple, ibn al-Hakam dans son histoire de la Conquête de l'Occident musulman. Dans cette perspective, il nous a semblé utile de réunir des personnalités issues de pays riverains de la Méditerranée pour trois jours de réflexion sur le thème : «711-2011 treize siècles d'histoire partagée. Essais de bilan et perspectives d'avenir.». Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'Université Abu Bakr Belkaid et, bien sûr tous ceux qui ont permis sa réalisation et, en premier lieu son Président, le Professeur Nouredine Ghouali et son équipe.

Notre colloque permettra à tous et à chacun de redécouvrir ensemble l'agglomération tlemcénienne et de réfléchir au rôle historique qui fut le sien comme aux problèmes qu'elle pose à l'archéologie. Plus encore, pendant ces trois journées nous avons prévu d'aborder à partir des communications retenues quatre thèmes : le Maghreb central et Méditerranée occidentale avant l'Islam ; l'essor médiéval de Tlemcen et du Maghreb central (histoire, archéologie, sciences et techniques), Maghreb et Méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et

« contemporains » (XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles) et enfin économie, développement et prospective pour le monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagées

\*

\* \*

Nos échanges apporteront des vues nouvelles sur l'aire ibéro-maghrébine qui est le cadre des travaux dont nos communications rendront compte. Permettez-moi de vous dire à ce propos quelques suggestions de notre comité scientifique.

L'Algérie connut de la Préhistoire et de l'Antiquité à Byzance et à l'islamisation des siècles brillants qui ont participé à la synthèse originale que surent réaliser dès le haut Moyen Age les terres de l'actuelle Algérie. Si le Centre et l'Est ont suscité maints projets de recherche, il va de soi que l'Ouest devrait bénéficier — sans doute dans le cadre d'un SIG d'inventaire historique et archéologique nouveau — de très nécessaires projets. Nous nous proposons de contribuer à la mise en œuvre de ce projet fédérateur.

De la fondation d'Agadir sur le site de Pomaria à la dynastie ziyanide, Tlemcen connut — chacun le sait — une des périodes d'essor et de culture les plus brillantes de son histoire. Elle fut de siècle en siècle base d'expansion, qu'il s'agisse d'actions visant aussi bien l'Occident ou l'Orient méditerranéen. Elle eut parallèlement un rôle économique exceptionnel au carrefour des routes qui liaient le monde sub-saharien à la Méditerranée et là encore aux échanges est-ouest. Participant enfin du monde culturel ibéro-maghrébin, elle sut développer avec d'étonnants échanges transméditerranéens un foyer de culture et d'art les plus brillants dont le bas Moyen Age semble marquer l'apogée.

De récentes recherches ont marqué que si des émirs voisins sont intervenus dans la commande et le développement de l'agglomération, les architectures sont dues à des ateliers tlemcéniens dont on a même démontré l'intervention hors des frontières de l'émirat.

La période abordée nous a ainsi suggéré trois thèmes liés consacrés à l'histoire et ses sources, aux foyers d'arts, d'urbanisme et d'architecture et leurs échanges, et enfin à l'aménagement, au développement et à l'histoire des sciences

Pour ce qui concerne notre troisième volet, le *Maghreb et la Méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et « contemporains » du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, nous sommes heureux que certains parmi nous ait bien voulu aborder cette période trop peu étudiée. En effet la période de domination ottomane pose la question du devenir des échanges culturels ou économiques aux rives de la Méditerranée.

Certains sont au reste encore liés à la Péninsule ibérique comme il en va de l'expulsion des Morisques. Mais pas seulement : on doit s'interroger aussi sur l'évolution du pays et sur les échanges nord-sud qui ont été trop peu explorés à ce jour.

Avons-nous, enfin, été présomptueux de proposer une réflexion sur *l'économie, développement et prospective pour le monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagées*? Comme nous le disions, 2011 ne peut être un anniversaire stérile. Si bien que notre réflexion conçue dans une perspective diachronique doit déboucher sur des perspectives d'avenir maîtrisées. Quelle part faire au patrimoine dans un développement où économie et aménagement ont une part prépondérante ? Le XXI<sup>e</sup> siècle saura-t-il réaliser les synthèses audacieuses dont treize siècles d'histoire lui ont légué le concept ? Nous espérons que la réunion prévue en conclusion de ce colloque nous permettra de proposer résolutions et vœux constructifs en réponse à ces questions.

Président du Comité scientifique du colloque, permettez-moi enfin au nom de ses participants d'exprimer notre gratitude à tous les collègues et amis qui ont contribué à ce que notre projet n'ait pas été qu'un rêve. J'ai dit tout ce que nous devons à notre collègue le Professeur Noureddine Ghouali comme à son équipe et au Vice-recteur chargé de la coopération, le Professeur Mustapha Djafour. Vous allez recevoir plusieurs publications issues de notre coopération. Il faut y joindre une exposition que vous découvrirez en avant-première et son catalogue réalisés sous l'égide de l'Ambassade de France : un grand merci à Joël Lascaux, Conseiller culturel qui a bien voulu aider aussi à la réalisation de ce colloque et au plus remarquable artisan de ce succès que nous paraît l'exposition, notre ami Sylvain Treuil, Directeur du CCF, à Tlemcen. Nos journées doivent beaucoup aussi à nos collègues historiens et archéologues : je tiens à remercier aussi en notre nom un ami indéfectible, Sidi Mohammed Negadi et ceux qui feront que nos travaux perdureront, les doyens de la Facultés des Sciences humaines et sociales, le Professeur Essaidi et son successeur le Professeur Hamza Cherif qui ont bien voulu accepter de publier les Actes dans leurs collections.

Tlemcen 2011, bilan de *Treize siècles d'histoire partagée et réflexion pour un avenir commun*, tel est le double projet qui est le nôtre. Par avance merci de vos contributions et tout particulièrement à mon ami Mounir Bouchenaki qui a bien voulu vous présenter le premier rapport.

\*

\* \*

*Au moment de mettre sous presse je me dois de formuler deux remarques complémentaires*

*- nous avons respecté les textes comme les graphies dues aux auteurs qui demeurent seuls responsable de leurs communications et des opinions qu'elles expriment.*

*- ni le colloque ni la publication de ces actes n'auraient pu avoir lieu sans le travail aussi incessant que remarquable d'Agnès Charpentier : qu'elle trouve ici l'expression de toute notre amicale gratitude.*

M.T.

## TLEMCCEN À L'ÉPOQUE ANTIQUE

Mounir Bouchenaki  
*Directeur-General, ICCROM*

### **La rareté des sources de l'histoire antique de Tlemcen**

Il me semble important dans cette introduction liminaire sur la ville de Tlemcen et son rôle dans l'Antiquité de préciser que les données recueillies jusqu'à ce jour sont relativement limitées et sans commune mesure avec ce que les collègues qui abordent le développement de son histoire à partir du VIIe siècle de l'ère chrétienne possèdent en matière de documents écrits, d'œuvres d'art et de monuments historiques.

La curiosité du lecteur risque, en effet, d'être quelque peu déçue pour qui s'intéresse à l'époque antique dans l'Algérie occidentale et plus particulièrement au site de Tlemcen. Il est bien connu auprès des historiens et des archéologues spécialistes du Maghreb que ce n'est pas dans l'Ouest Algérien que se concentrent les vestiges des différentes époques punique, romaine, vandale et byzantine qui ont laissé leurs traces durant la période antique, mais c'est plutôt dans la partie centrale et orientale de l'Algérie que l'on retrouve les vestiges qui marquent encore le territoire.

Il est à noter également, mais cela reste valable pour toute l'histoire du Maghreb, que les sources écrites qui nous sont accessibles pour l'écriture de l'histoire ancienne du Maghreb en général, et plus particulièrement pour la région de Tlemcen sont en réalité très limitées.

De plus, ces sources auxquelles nous faisons appel pour appréhender l'histoire ancienne du Maghreb ont été essentiellement produites par des historiens grecs ou latins qui n'ont pas toujours été les témoins directs des événements qu'ils ont rapportés. C'est pourquoi l'on doit alors avoir recours, au-delà des sources écrites, aux informations que peuvent nous fournir les vestiges archéologiques, l'épigraphie, les objets et bien entendu la céramique antiques et chercher, comme on dit de façon triviale à « faire parler les pierres ».

Pour la longue période préhistorique qui précède l'Antiquité, peu de témoignages ont pu être recueillis, bien que les collègues préhistoriens reconnaissent l'existence et l'importance d'un habitat à l'époque néolithique sur le site et à proximité de Tlemcen. On a signalé la découverte de haches polies dans les grottes de Boudghène vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et celle d'un polissoir néolithique retrouvé en 1941 près de Bab el Qarmadin. Les environs de Tlemcen, en revanche, sont bien connus pour leurs gisements préhistoriques notamment au Lac Karar près de Remchi, à la Mouillah au Nord de Maghnia où les matériaux retrouvés ont été qualifiés par les chercheurs d'« ibéro-maurusiens » de même qu'à Ouzidan, à proximité du village d'Ain el Hout.

Comme on pourra le remarquer également, la bibliographie concernant la région de Tlemcen pour la Préhistoire et l'Antiquité reste relativement limitée et l'on pourra, en la consultant, se rendre compte très rapidement qu'hormis quelques rares références à l'histoire ancienne dans les manuscrits arabes, la majorité des ouvrages sur l'histoire de la ville sont en langue française et datent de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle que la production livresque sur l'histoire de la ville s'est réellement développée dans des ouvrages publiés en langue arabe ainsi qu'en langue française. Notre collègue Jean Pierre Laporte nous donnera plus d'informations à ce sujet lors de sa communication.

A cet égard, il est à noter que les recherches sur le terrain ont été essentiellement conduites, à l'époque coloniale, par des historiens et archéologues français, et qu'elles se sont davantage concentrées sur la période médiévale de la ville tandis que les strates préhistoriques et antiques sont restées très peu explorées, pour la simple raison qu'elles ont été en grande partie recouvertes par les constructions résultant des différentes phases historiques de développement urbain qui ont suivi la période antique.

Les premiers travaux de recherche archéologique entrepris à Tlemcen, après l'indépendance, par des chercheurs algériens, fonctionnaires du Service des Antiquités de l'Algérie, dont j'avais alors la responsabilité, ont commencé dans les années 1973-1974 dans le quartier d'Agadir. Ces recherches ont été conduites par mes collègues archéologues Abderrahmane Khelifa et Said Dahmani, tous deux spécialistes de l'époque médiévale et auteurs d'ouvrages bien connus sur cette période.

Le financement de ces recherches avait été rendu possible grâce à une série de réunions que j'avais eues avec le Wali de Tlemcen, M. Belkacem Nabi qui avait généreusement accordé une contribution financière de la Wilaya de Tlemcen ainsi qu'à l'engagement dynamique de M. Benali El Hassar, alors journaliste auprès de l'APS (Algérie-Presses-Service), qui avait d'emblée accepté d'être le représentant à Tlemcen, au nom du Ministère de l'Information et de la Culture, de la première circonscription archéologique établie dans cette wilaya dans les années 1970.

Les fouilles entreprises à Agadir ont permis la mise au jour de toutes les substructions de la salle de prière et de la cour de la mosquée qui étaient recouvertes jusque là par un terrain agricole. Les archéologues ont ainsi pu confirmer l'existence dans les tous premiers siècles de la période islamique d'une mosquée, la Mosquée du quartier Agadir, dont seul le minaret restait visible. Ils ont noté par ailleurs l'utilisation dans la construction de la niche du mihrab de blocs de taille d'époque romaine, comme cela avait été fait sur toute la partie basse du minaret avec des remplois de blocs antiques comportant des inscriptions latines, pour la plupart des épitaphes funéraires datant du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle après J.C.

La période qui s'étend de la fin de la Préhistoire jusqu'aux débuts de l'ère islamique et qui recouvre environ 10 siècles d'histoire, dans la région de Tlemcen, a — nonobstant les réserves émises plus haut sur la relative pauvreté de vestiges antiques — laissé des traces archéologiques importantes en particulier sur le littoral situé à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Tlemcen, dont en particulier la capitale de la Numidie Maseasyle, Siga, située près de l'embouchure de l'Oued Tafna ainsi que les traces des fameuses « échelles puniques » le long du littoral occidental de l'Algérie.

Comme pour le reste du Maghreb, la région de Tlemcen commence à être connue par l'intermédiaire des historiens grecs et romains qui se sont intéressés à l'Afrique antique et ce à partir du moment où ont commencé à se développer les rivalités entre les Carthaginois et les Romains, c'est-à-dire dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

Evoquer Tlemcen dans l'Antiquité, c'est faire référence aux périodes des Royaumes Numides et Maures que Rome avait annexés de façon progressive à partir du I<sup>er</sup> siècle avant l'ère chrétienne à ses provinces en Afrique du Nord, puis qu'elle a perdues après l'arrivée des Vandales en Afrique du Nord via l'Espagne au Ve siècle de l'ère chrétienne et la reconquête byzantine au VI<sup>e</sup> siècle. A partir du VII<sup>e</sup> siècle, Tlemcen fera partie du monde islamique.

Bien entendu, Tlemcen est beaucoup mieux connue pour son développement urbain et son rayonnement économique et culturel dans le monde islamique durant la période médiévale et jusqu'à l'époque de l'Emir Abdelkader qui en avait fait d'ailleurs une de ses places fortes devant l'expansion coloniale française.

### ***Au temps des Royaumes de Numidie et de Maurétanie***

Pomaria était le nom latin de Tlemcen dans l'Antiquité qui voulait dire « vergers », mais nous n'avons aucune idée du nom que lui attribuaient les populations locales « amazigh » avant l'arrivée des Romains, car nous ne disposons ni de textes littéraires ni d'inscriptions de cette époque généralement dénommée « libyco punique » et pour laquelle il faudra attendre les événements qui ont marqué le bassin occidental de la Méditerranée, avec notamment les guerres

puniques entre Carthage et Rome, entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, pour avoir plus de données sur les populations des royaumes numides et maures qui ont été impliquées dans ces guerres.

Comme l'écrivaient M'hamed Hassine Fantar et François Decret dans leur ouvrage sur L'Afrique du Nord dans l'Antiquité, (Paris, 1998), « c'est avec le IV<sup>e</sup> siècle avant J.C. que la situation commence à s'éclaircir, notamment pour la Numidie et la Maurétanie... ».

De ce fait, Tlemcen reste encore à découvrir pour de nombreux aspects de son histoire ancienne. La consultation des documents d'archives, de même que l'appel aux documents archéologiques permettra de fournir un éclairage sur l'antiquité de cette ville dont le nom à l'époque romaine nous est fourni par une inscription latine encore visible sur la base du minaret d'Agadir.

L'antique Pomaria faisait alors partie du Royaume de Numidie. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut retenir que les Numides, à l'époque de la formation du Royaume qui portent leur nom, occupaient des régions aussi diverses en Afrique du Nord que les plaines littorales, le Tell et les Hautes Plaines jusqu'à l'Atlas Saharien, et ce depuis le territoire de Carthage (Nord-est de la Tunisie actuelle) jusqu'à la Moulouya (fleuve du Maroc actuel).

Stéphane Gsell, dans son Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord, avait émis l'hypothèse que les monts de l'Aurès auraient été le berceau de la dynastie des Numides « Massyles », « le Médracen, mausolée colossal situé près du *Lacus Regius*, au Nord-Ouest de l'Aurès, étant peut-être la sépulture d'un souverain massyle ». Pour cela, il s'était appuyé sur le texte de Pline qui situe les Numides Massyles entre la rivière Ampsaga (actuel Oued El Kebir) et la Cyrénaïque. C'est toujours le témoignage de Pline qui indique que les Numides « Masaesytes » étaient voisins des Maures et qu'ils habitaient en Maurétanie Césarienne, dont la capitale était Siga (près de Rachgoun), puis Iol (actuelle Cherrhell). L'antique Tlemcen faisait donc partie du Royaume de Maurétanie.

A la fin du III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, on voit donc coexister plus ou moins pacifiquement deux royaumes : le premier, portant le nom de la tribu principale qui le constituait, les Massyles, comprenait un territoire qui s'étendait approximativement sur l'Est de l'Algérie et sur une partie de la Tunisie actuelles, avec pour capitale Cirta (actuelle Constantine).

Le second s'étendait sur le reste de l'Algérie et avait pour frontière, à l'Ouest, l'Oued Moulouya (au Maroc). C'était le Royaume des Masaesytes, tribu à laquelle appartenait le roi Syphax et dont la capitale était Siga (site archéologique aujourd'hui situé sur la colline avoisinant le village de Rachgoun situé à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Tlemcen).

L'historien romain Tite-Live rapporte que Syphax était alors, au début du III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, le roi le plus puissant de l'Afrique antique, tandis que son rival, Massinissa, était allié aux armées carthagoises qui luttaient contre

les Romains en Espagne, au début de la seconde guerre punique. Durant cette guerre, Carthaginois et Romains ont sollicité l'appui de Syphax, mais après avoir tenté de jouer le médiateur, le roi s'est finalement rangé du côté des Carthaginois. Pendant ce temps, Massinissa changea de camp et porta son appui aux Romains qui réussirent à battre les Carthaginois et leur nouvel allié Syphax.

On peut supposer, sans trop se tromper, que Tlemcen, qui a une position stratégique à quelques cinquante kilomètres de la capitale numide Siga, a dû jouer un rôle comme base arrière des troupes de Syphax., mais il faut reconnaître que nous n'en avons aucune preuve archéologique pour le moment. Syphax avait fait construire au dessus de la colline qui surplombait sa capitale un mausolée qui porte aujourd'hui le nom de Beni Rhenane ou encore de « Kerkar el Arais ». Mais il n'eut pas la chance d'y être enterré, puisqu'il mourut prisonnier, dans une petite localité près de Rome et l'on pense que c'est son fils Vermina qui a probablement été enterré dans le mausolée des Beni Rhénane. Mais comme le mausolée avait déjà été violé dès l'époque antique, l'historien, à ce jour, ne peut faire que des suppositions.

Ce mausolée, visible par beau temps depuis les hauteurs de Tlemcen, avait été partiellement fouillé avant l'indépendance de l'Algérie par l'archéologue français Georges Vuillemot. Dès l'été 1977, et pour deux campagnes successives, j'ai eu la responsabilité d'une mission archéologique conjointe algéro-allemande avec le regretté professeur Friedrich Rakob [Membre de l'Institut Archéologique Allemand de Rome] et M. Christoph Rüger, Directeur du Rheinisches LandesMuseum de Bonn — alors capitale de l'Allemagne Fédérale —, au cours desquelles nous avons procédé à la réouverture d'un chantier de fouilles de sauvetage à la fois sur le site de Siga et sur le Mausolée de Beni Rhenane. Ces fouilles répondaient à l'urgence de démontrer la valeur et l'importance de ce site face aux projets de constructions qui y avaient été planifiés.

En effet, dans le cadre du développement régional de la Wilaya de Tlemcen, la Daïra de Béni-Saf avait fait entreprendre avec la commune de Oulhaça-Gheraba la construction d'un village agricole et celle d'une école dans la localité de Takembrit, à proximité immédiate du site archéologique de Siga. Ces travaux risquaient de causer des dommages irréparables à ce site comme cela avait été le cas pour celui de l'antique Altava (actuel village de Ouled el Mimoun \_ ex-Lamoricière), situé à 25 kilomètres à l'Est de Tlemcen. Or, il s'agissait de démontrer que le site de Siga, même s'il ne comporte pas de structures antiques d'importance visibles au-dessus du sol, à l'exception du Mausolée qui coiffe la colline, faisait partie des premières structures urbaines d'époque préromaine en Afrique du Nord et qu'il fallait absolument en conserver la mémoire.

Dans sa thèse sur le Royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, Mme Michèle Coltelloni-Trannoy, signale que « Stéphane Gsell pensait que des agglomérations maures, à Tiaret, à Tlemcen, à Aumale, pouvaient avoir été à l'origines de certaines cités romaines pour des raisons d'ordre économique ou

stratégique » Et c'est Paul – Albert Février, dans un article sur « les origines de l'habitat urbain en Maurétanie Césarienne », qui avait justement attiré l'attention des chercheurs sur le phénomène d'occupation du littoral méditerranéen où il y a eu implantations de colonies à l'époque carthaginoise avec ce que l'on appelle « les échelles puniques » (ou sites côtiers) qui assuraient un havre pour le cabotage et facilitaient le commerce. Il rappelait dans son article « *qu'il y a aussi de nombreuses agglomérations indigènes où des échanges commerciaux ont été pratiqués et où aussi s'est développée une civilisation originale par contacts plus ou moins étroits...* » avec les Carthaginois, les Grecs et les Romains.

De ce fait, pour l'historien, la situation de Tlemcen à l'époque des Royaumes de Numidie puis de Maurétanie entre tout à fait dans ce cas de figure d'une bourgade berbère dont la situation particulièrement favorable sur les voies du commerce entre l'Est et l'Ouest de ces royaumes avait été perçue très tôt. Des travaux de recherches archéologiques qui pourraient être menés dans le futur dans les quartiers les plus anciens de la ville de Tlemcen, comme celui d'Agadir, pourraient donner, à partir d'une analyse scientifique des coupes stratigraphiques et de l'étude de la céramique en particulier, des indications plus précises sur l'évolution du premier établissement urbain avant la conquête romaine.

### ***Pomaria ou Tlemcen à l'époque romaine***

Dans la première notice sur Tlemcen que l'Abbé Bargès adressa en janvier 1841 à M. Garcin de Tassy, Membre de l'Institut, il rapportait le fait que « le nom de Tlemcen a plus d'une fois retenti à nos oreilles et s'est mêlé souvent à nos conversations et à nos projets de guerre. Néanmoins jusqu'ici personne n'a pris la peine de nous dire en détail l'origine de cette cité... ». Pour lui, le nom ancien de Tlemcen que les auteurs anciens et notamment Ptolémée, dans sa Géographie, pouvait être Timisi.

Cette dénomination n'a plus été retenue, car à la suite de la découverte du bloc de remploi sur la face Nord Ouest du Minaret d'Agadir portant une inscription –dédicace, il n'y avait donc plus de doute sur le nom antique de la ville. L'inscription dont la publication a été reprise en 1889 par J. Canal, Membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, dans une monographie ayant pour titre « Pomaria - Tlemcen sous la domination romaine », se lit ainsi :

« DEO SANCTO AUSLIVAE FL.CASSIANUS PRAEFEC. ALAE EXPLORATORUM POMARIENSIVM... »<sup>1</sup>

Il s'agit d'un autel votif au Dieu Ausliva, divinité très peu connue par ailleurs, sauf à Volubilis où elle a été également mentionnée, et qui est considérée comme un dieu local probablement lié au culte de la fécondité, et que la population de Pomaria devait vénérer au III<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne. Cette inscription datée

---

<sup>1</sup> « Au Dieu Saint Ausliva, Flavius Cassianus, Préfet du Corps des Explorateurs de Pomaria... ».

de l'époque de l'empereur Gordien III (238-241) nous renseigne sur l'existence de troupes auxiliaires à la Légion Romaine chargées d'assurer la sécurité de la province de Maurétanie Césarienne qui avait succédé au Royaume de Maurétanie, suite à son annexion par Rome après la mort, en 39 après J.C. de Bocchus, fils du roi Juba II.

Une seconde inscription qui se trouve au Musée de Tlemcen cite de nouveau la divinité Ausliva et mentionne un corps de cavalerie du nom de l'empereur Gordien. Elle fait également référence à Pomaria. Elle se lit ainsi : *DEO INVICTO AUSLIVAE M.....FL....PRAEF ALAE.EXPL... POMAR.GORDIANAE.ET.PROC.AUG.N*

« Au Dieu invincible Ausliva. M. Fl. Préfet de l'Aile Gordienne des Explorateurs de Pomaria et procurateur de son Auguste Empereur ».

« *L'Ala Pomariensium* » était, comme l'a démontré Mme Nacéra Benseddik dans sa thèse sur « *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie Césarienne sous le Haut Empire* », une troupe locale recrutée, comme son nom l'indique, à Pomaria... L'aile semble avoir campé à Pomaria, ajoute-t-elle, pendant une bonne partie du III<sup>e</sup> siècle, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle les éclaireurs se trouvent très souvent dans des postes avancés ou stratégiquement importants de la frontière ».

Deux autres bornes milliaires, l'une trouvée à Maghnia en 1845 et datant de l'empereur Alexandre Sévère (222-235 ap. JC.), et la seconde à Ouled el Mimoun (ex-Lamoricière) en 1885 et datant de l'empereur Philippe l'Arabe (244 ap. JC.) mentionnent également le nom de Pomaria, située entre les deux localités Numerus Syrorum (Maghnia) et Altava (Ouled el Mimoun).

On ne peut donc que souscrire à ce qu'écrivait Georges Marçais qui affirmait que « Pomaria, la ville aux beaux jardins, était aussi, et plus encore peut-être, une ville militaire, une garnison installée en grand' garde dans un pays peu sûr... On présume quels services rendaient ici les « *exploratores* ». Ces corps de cavaliers avaient pour mission de surveiller les populations mal soumises ou hostiles. On en connaît dans diverses régions des confins de l'Empire, en Germanie, sur le Danube, en Bretagne, une seule en Afrique, et c'est celle de Pomaria .... Quand aux chefs eux-mêmes des « *exploratores* », ces deux *praefecti* qui figurent comme dédicants sur les stèles de Pomaria, leurs noms latins nous renseignent sur leur qualité de citoyens romains et non sur leur pays d'origine ».

La ville de Pomaria était sans doute au III<sup>e</sup> siècle, et probablement jusqu'à l'arrivée des Vandales au début du V<sup>e</sup> siècle, un poste d'observation militaire qui se trouvait sur le tracé de la route Est –Ouest , en bordure du Limes qui, dans cette zone de l'Afrique du Nord était beaucoup plus proche de la mer, dans cette bande frontière jalonnée de postes d'observation et de contrôle ainsi que de bornes milliaires que Pierre Salama a bien fait connaître dans son ouvrage de référence sur « *Les voies romaines d'Afrique du Nord* » ainsi que dans un article portant sur « les déplacements successifs du Limes en Maurétanie Césarienne ».

Pierre Salama décrivait ainsi cette frontière : « Le limes de Maurétanie Césarienne entre Macri (Magra) et Numerus Syrorum (Maghnia) couvre un front de 700 kilomètres. Son dispositif paraît assez linéaire dans les régions montagneuses de l'Ouest : camps reliés par une voie de rocade, Nova Praetentura, le tout couvert par de très nombreux postes de surveillance ».

C'est sur une borne milliaire qu'a été retrouvé le nom antique de la ville de Maghnia, située à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest de Tlemcen : Elle portait le nom de « Numerus Syrorum », c'est-à-dire l'emplacement protégé par « le corps de troupes venant de Syrie ». Il n'était pas étonnant de retrouver des soldats de l'armée romaine provenant de provinces aussi lointaines que la Syrie et qui appartenaient à la Légion III Augusta, dont le quartier général à Lambèse (actuelle Tazoult dans la Wilaya de Batna). « *La présence d'orientaux en Maurétanie, comme l'a indiqué Mme Nacéra Benseddik, n'a rien d'étonnant et s'inscrit, au contraire, dans la politique impériale des frontières en Afrique* ».

Pour la connaissance de la population de Pomaria à l'époque romaine, ce sont des dizaines de stèles, dont certaines encore visibles sur la base du minaret d'Agadir, et les autres préservées au Musée de Tlemcen, qui nous renseignent sur les noms de famille, le sexe et l'âge des défunts dont on a gravé l'épithaphe. Les plus anciennes inscriptions, funéraires semblent dater du début du III<sup>e</sup> siècle et la plus récente d'entre elles date de 651 précédant de quelques années seulement l'arrivée des premiers conquérants venant de la péninsule arabique.

On peut noter à côté d'une onomastique d'origine latine (comme par exemple Marcus Trebius Zabullus, Quintus Marcus Rusticus, Lucius Marcus Namphamo, Emilia Domna, Aurelia Julia, Aelia Emerita, Julia Cecilia, Julia Monima, Julius Fruginus) le nom de Julius Iadir qui semble être différent est probablement local. On dirait aujourd'hui que ce nom est d'origine « amazigh ». La date de l'inscription mentionnant Julius Iadir, 554 après J.C., est relativement tardive puisqu'elle correspond à la période byzantine, la région de Pomaria ne faisant alors pas partie des territoires qui étaient sous domination byzantine.

Il est indiqué, par ailleurs qu'un personnage nommé Yadar, évêque de Pomaria, figure parmi la liste des évêques qui assistèrent au Concile de Carthage de 255/256 présidé par Saint Cyprien. Plus tard, en 411, au Concile de Carthage qui traita de la fameuse révolte donatiste, il a été rapporté que l'évêque de Pomaria, du nom de Victor, y a joué un rôle important.

La religion chrétienne semble pourtant avoir pénétré plus tardivement dans la région occidentale de la Maurétanie Césarienne et en particulier à Pomaria, puisque la première inscription chrétienne retrouvée date de 417 alors que le Christianisme était devenu religion officielle de l'Empire près d'un siècle plus tôt.

Il n'en reste pas moins que la présence d'un évêché à Pomaria est attestée dans les listes épiscopales et la liste de tous les dignitaires ecclésiastiques qui ont été invités par le roi vandale Hunéric en 484 à Carthage comprend notamment l'évêque de Pomaria.

Quelques années plus tard une inscription d'Altava datée de 508 un certain Masuna, « rex gentium Maurorum et Romanorum » (Roi des tribus maures et romaines), ce qui nous conduit à penser que le pouvoir vandale ne s'exerçait plus dans la région de Tlemcen qui était passée sous l'autorité d'un chef berbère local.

Cette situation d'autonomie du pouvoir local a perduré pendant la période byzantine, si l'on en croit le témoignage de l'historien Procope, qui signale des relations diplomatiques entre le « prince maure Massônas » et le représentant de l'empereur Justinien en Afrique.

La survivance d'une communauté chrétienne est attestée dans un passage du géographe arabe El Bekri qui écrivait au XI<sup>e</sup> siècle, donc très longtemps après la fin de la présence byzantine en Afrique du Nord : « On trouve à Tlemcen les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a aussi une église qui est fréquentée par les chrétiens ».

On ne peut conclure sur cette période charnière entre la fin de l'Antiquité et le début de la conquête arabe sans évoquer des textes qui ont fait l'objet d'études approfondies et d'une certaine manière d'une remise en cause de données parfois considérées comme acquises. Je veux citer ici les travaux de Mme Yvette Duval et de M. Yves Modéran.

Ces auteurs ont mené une étude critique de deux récits du XIV<sup>e</sup> siècle, l'un d'Ibn Idhari et le second d'Ibn Khaldoun, qui mentionnent tous deux le fameux héros « amazigh » Kusayla qui se serait trouvé à Tlemcen au milieu des années 670, lors de l'expédition menée par le général arabe Abû l-Muhâdjir pour la conquête du Maghreb. Ces deux chercheurs ont démontré que cette version historique ne pouvait être étayée d'aucune preuve épigraphique ou archéologique.

Que savons-nous des monuments de la ville de Pomaria ainsi que de son extension sur le terrain au moment de l'arrivée des troupes arabes? Hélas, pas grand-chose car, comme l'a souligné Georges Marçais, « à vrai dire, *Pomaria n'était pas exactement la Tlemcen que nous connaissons. Le centre romain s'étendait immédiatement à l'Est de la ville actuelle, mais sur le même plan, dans cette partie de la campagne tlemcénienne qui a reçu le nom berbère d'Agadir.* »

Le recours à l'épigraphie et à la publication par Paul Massiéra de deux bornes milliaires apportent la preuve de l'existence d'une route reliant Pomaria à Siga, mais nous apprennent toutefois que dans cette station de la route frontière s'était constituée, à côté des quartiers des troupes de protection, une agglomération civile dont l'importance ne devint pas alors assez grande pour dépasser le rang d'une simple « *res publica* », alors que la petite ville de Siga avait été élevée au rang de « *municipium* »

Pour tenter d'identifier ce qui restait de Pomaria au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après la conquête française, on fait généralement appel au mémoire de O. Mc Carthy « *Algeria Romana et la subdivision de Tlemcen* » datant de 1856 où il

affirme qu'il était facile « *de retrouver le périmètre entier de la ville militaire, parce que d'une part on l'avait assise sur un plateau légèrement élevé qui en dessine les contours et que d'un autre côté les substructions de ses murs sont encore visibles, presque partout jalonnées de distance en distance, dans les parties les mieux conservées, de ces pierres de taille, généralement appelées pierres debout, destinées à consolider la base.*

Sur trois de ses côtés, au sud, à l'est et à l'ouest, l'enceinte en était formée de lignes droites, au nord le dessin en était au contraire très capricieux et décrivait de nombreux angles. L'enceinte que nous venons de décrire est couverte de débris, de pierres taillées et de moellons ; tout y a été complètement abattu, mais on peut demander à la terre le plan de la plupart de ses dispositions intérieures et de ses grands édifices. J'ai trouvé dans la partie centrale deux blocs de marbre, restes informes, de chapiteaux terriblement mutilés, qui m'ont semblé indiquer la présence sur ce point d'un édifice religieux ».

Ainsi, selon cette description de O. Marc Carthy, on pouvait encore bien distinguer, il y a plus de cent cinquante ans, les ruines de Pomaria, ou tout au moins le mur d'enceinte de la ville dans le quartier qui porte aujourd'hui le nom d'Agadir.

Le second document qui présente non seulement une description des restes de la ville, fondée essentiellement sur les pierres tombales et leurs inscriptions, mais également un essai de restitution de l'enceinte de Pomaria et d'Agadir, nous vient de l'étude de J. Canal, datant de 1889.

Malheureusement très peu de restes des vestiges observés par Mac Carthy ou par Canal sont parvenus jusqu'à nos jours, et le seul élément antique qui puisse remonter à l'époque de Pomaria, hormis les inscriptions latines conservées au Musée ou remployées dans le site de la Mosquée d'Agadir, reste la fameuse canalisation appelée *Saquiât al Nasrani*, qui aurait porté l'eau dans l'Antiquité depuis les cascades d'El Ourit jusqu'à la ville.

Nous ne pouvons donc qu'imaginer ce qu'était Pomaria, sur la base des documents présentés, une petite ville entourée de remparts mais dont le caractère militaire a dû être prédominant pendant au moins deux siècles, entre la fin du II<sup>e</sup> et la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Ensuite, comme cela a été le cas dans des sites similaires, l'expansion de la ville s'est faite au gré de la présence d'une part des vétérans de l'armée qui restaient sur place et du développement des structures urbaines classiques d'autre part comme les thermes, mentionnés brièvement sur une inscription incomplète, probablement un temple dédié à la divinité Ausliva, et plus tard, à l'époque chrétienne, une basilique.

Compte tenu de la richesse et de la fertilité des sols dans la région de Tlemcen, on peut penser que l'activité agricole devait être importante comme on a pu le noter dans la ville voisine d'Altava où les fouilles ont mis au jour des maisons d'époque romaine possédant des pressoirs à huile et des moulins. L'élevage d'animaux domestiques devait avoir également sa part dans l'économie de la

région, mais tant que nous n'auront pas d'études spécialisées sur les restes des ossements retrouvés dans les fouilles il sera difficile de le prouver.

Nous ne pouvons pas savoir davantage, sauf nouvelle découverte, quel était le degré de « romanisation » de la population de Tlemcen dont on peut penser qu'une élite (celle qui a pu se faire graver des inscriptions en latin) était au même niveau de connaissance de la langue et de la littérature latine que les citoyens d'autres cités romaines d'Afrique du Nord, mais que la majorité de la population parlait cette « *lingua punica* » que l'évêque d'Hippone, Saint Augustin, conseillait aux curés des paroisses d'utiliser pour leurs sermons dans les églises.

En définitive, ce court aperçu de l'histoire ancienne de Tlemcen -Pomaria ne permet pas de satisfaire une curiosité légitime sur tous les aspects d'un développement historique couvrant une dizaine de siècles. Aussi bien, nombre de zones d'ombre persistent et de nombreuses questions restent encore à élucider. ∴ Quelle était la place réelle de l'antique cité durant la période des Royaumes Numides et Maures ? Quel type d'urbanisme avait été adopté en dehors du « *castrum* » ou de la place fortifiée que défendaient les « *exploratores* » de l'armée romaine ? Quelle était la taille de la cité et quel en était le nombre d'habitants ? Avait-elle la même importance au III<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne ? Quels ont été les rapports de la population de Pomaria à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au début du VIII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des conquérants arabes ?

Citons encore une fois Pierre Salama qui disait avec raison « qu'en définitive, notre effort est loin d'être clos. Nos méthodes de travail devront être modernisées. Jusqu'ici à de rares exceptions près, la photographie aérienne n'a pas été exploitée. La prospection au sol, accumulée sur plus de 100 ans, s'est révélée fondamentale dans la mesure où, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un nombre considérable de vestiges ont disparu ».

Autant de réflexions et de questions auxquelles seuls de nouveaux documents et une nouvelle campagne de recherche archéologique, avec l'utilisation des technologies les plus récentes, permettront éventuellement d'apporter des réponses et donner un nouvel éclairage sur ce large pan de l'histoire de la ville antique de Tlemcen.



## L'ATELIER MONÉTAIRE DE SIGA : ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

Jacques Alexandropoulos  
*Université de Toulouse II*

La succession des rois numides et maurétaniens pose encore bien des questions, pour la solution desquelles la numismatique a son mot à dire, pour autant qu'elle soit elle-même en état de fournir des données sûres. Ce qui n'est pas toujours le cas. On peut, en attendant, croiser les perspectives sur la base des données existantes et on proposera ici, en l'état des dossiers, une esquisse de l'histoire de l'atelier monétaire de *Siga* qui traverse cette question successorale. Quel bilan peut-on faire de l'activité de cet atelier ? La numismatique pré-romaine de l'Afrique du Nord comporte encore de nombreuses zones d'ombre. Avant la destruction de Carthage en 146, les ateliers monétaires sont relativement bien identifiés : jusqu'à la 2<sup>e</sup> guerre punique, Carthage semble être le seul atelier à émettre, et elle alimente en numéraire le Maghreb oriental et les cités côtières de Numidie<sup>1</sup>. Avec la 2<sup>e</sup> guerre punique, les nécessités du conflit, et le développement des Etats numides amènent une rapide demande de monnaie et d'autres ateliers apparaissent : celui d'*Iol* (l'actuelle Cherchell), qui émet de rares petites espèces d'argent et surtout de très abondantes émissions de bronze<sup>2</sup>. Ce foyer monétaire alimente désormais la région alentour pour les échanges quotidiens. Ces émissions semblent montrer à la fois une fidélité à la métrologie punique (on reste donc dans des normes carthaginoises), mais une rupture iconographique avec Carthage (la tête d'Isis remplace celle de Tanit) ce qui est peut-être le signe d'une plus grande

---

<sup>1</sup> *MAA*, p. 54-64.

<sup>2</sup> Mazard, n° 546-567 ; *MAA*, p. 325-328 ; *MP*, p. 285-287 ; L.I. Manfredi., « Le monete puniche di Iol Caesarea (Cherchel, Algeria) » ; *VI e Congrès d'études phéniciennes et puniques*, Lisbonne, 26 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2005 (sous presse) ; J. Alexandropoulos, « Aux origines du monnayage numide », in M.P. Garcia Y Bellido, L. Callegarin, A. Jimenez Diaz (ed), *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean* (10th-1st centuries BC), Madrid, CSIC, *Anejos de AEspA*, LVIII, p. 111-114. A. Soltani, « Les monnayages préromains des musées nationaux algériens », in Ead. et L.I. Manfredi (dir.) *Les Phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la Méditerranée et l'Afrique Noire*, Catalogue de l'exposition d'Alger, janvier-février 2011, p. 107-111.

liberté politique<sup>1</sup>. Ces monnaies montrent également une indépendance par rapport à l'autorité des rois numides à laquelle aucune allusion n'est faite sur le monnayage. Toujours durant la 2<sup>e</sup> guerre punique, apparaissent les monnayages royaux, émis par Syphax. La chronologie précise de ces émissions n'est pas encore établie, et l'accord n'est pas fait sur le ou les ateliers d'origine. Ces monnayages, qui ont suscité une abondante littérature, comportent deux séries. La première présente une effigie du roi tête nue, à cheveux ras avec une petite barbe en pointe<sup>2</sup>. La seconde montre une effigie diadémée, à cheveux et barbe bouclés, d'une facture beaucoup plus élégante<sup>3</sup>. Dans les deux cas on trouve au revers un cavalier au galop, tenant un sceptre et une lance. Sous le cheval un cartouche indique le nom du roi et son titre en langue punique : SPQ HMMLKT. L'identification est donc assurée, mais la question se pose du lien entre les deux émissions. On s'accorde pour admettre que la capitale royale, *Siga*, a certainement été l'origine d'au moins une des deux émissions - et on pense alors à la plus soignée, celle à l'effigie diadémée-, mais qu'en est-il de l'autre ? Est-ce une autre émission de *Siga* ou correspond-elle à la brève main-mise du roi sur *Cirta* où elle aurait été émise pour y assurer l'autorité nouvelle de Syphax ? Quoi qu'il en soit de cette question déjà débattue<sup>4</sup>, il y eut bien des émissions royales de Syphax à *Siga*, et nous avons là, après Carthage et avant *Iol*, un troisième foyer monétaire africain. On remarque donc une nouvelle et rapide progression de l'économie monétaire d'Est en Ouest à partir de la 2<sup>e</sup> guerre punique. Après la chute de Syphax en 203, *Siga*, qui était le seul atelier royal de l'ex-Masaesylië, continue-t-elle à émettre ? On peut en particulier se demander où ont été frappées les monnaies de Verminad<sup>5</sup>, un fils de Syphax qui, d'après certaines sources littéraires, semble bien avoir régné sur une partie des Etats de son père après la chute de ce dernier<sup>6</sup>. Les parentés entre la deuxième émission de Syphax et celles de Verminad laissent entrevoir la possibilité d'un même atelier<sup>7</sup>. Si c'était le cas, il faudrait admettre que la partie de

<sup>1</sup> Sur les aspects isiaques de ces monnaies, L. Bricault (dir.), *Syllogè nummorum religionis isiacae et sarapiacae* (SNRIS), Paris 2008, p. 226-227.

<sup>2</sup> Mazard, n° 1-9, *MP*, p. 98-100 ; 307-308, n° 4-10, et 194-195 ; *MAA*, n° 1-3.

<sup>3</sup> Mazard, n° 10-12; *MP*, p. 307, n° 1-3; *MAA*, n° 6.

<sup>4</sup> Mazard, p. 17-18 (deux ateliers, un africain et un espagnol) ; H.R. Baldus, in H.G. Horn et C.B. Rüger, *Die Numider*, Bonn, 1979, p. 188 (*Cirta* et *Siga*) ; *MP*, p. 194-195 (*Cirta* et *Siga*) ; *MAA*, p. 141-147 (un seul atelier : *Siga*).

<sup>5</sup> Mazard, n° 13-16; *MP*, p. 100 ; 195 ; 309, n° 11-13; *MAA*, n° 4-5 et 7.

<sup>6</sup> Notamment Appien, *Libyca*, XXX, 141 ; cf. S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1913-1928, III, p. 237, note 1 pour le témoignage de Dion et Zonaras. Malgré deux notations rapides de Strabon (XVII, 829) et Polybe (XV, 5, 12) qui semblent montrer Massinissa maître de la totalité de l'ancien royaume de Syphax, on s'accorde sur le maintien de Verminad à la tête d'une partie indéterminée du royaume de son père : S. Gsell, *loc. cit.*, p. 284 ; G. Camps, *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire*, *Libyca* VIII, 1, 1960, p. 188-192 ; W. Huss, « Die Westmassylichen Könige », *Ancient society*, 20, 1989, p. 209 et M. Alföldy, in Horn et Rüger, *Die Numider*, p. 50 ; S. Lancel, in APPIEN, *Histoire romaine*, VIII, *Le livre africain*, Les Belles Lettres, p. 148, note 115.

<sup>7</sup> Sur des frappes à *Siga* : H.R. Baldus, *Die Numider*, p. 188-191 ; « Die Münzen der Numidier Könige Syphax und Vermina : Prägungen vom Ende des Zweiten Punischen Krieges (218/201 v. Chr.) », in *Die*

la Numidie laissée à Verminad aurait compris la ville de *Siga* qui serait donc restée un temps hors des territoires annexés par Massinissa après la capture de Syphax en 203 av. J.C. Jusqu'à quand a régné Verminad ? Nous ne le savons pas, mais Tite-Live<sup>1</sup> nous parle de ses rapports avec le Sénat en l'année 200 av. J.C. A cette date Rome pourrait avoir accepté de reconnaître officiellement la royauté de Verminad, son ancien adversaire. Si l'on en croit à la fois le faible volume des émissions de ce roi et leur qualité (il s'agit d'une émission d'argent alors que Syphax n'avait frappé que du bronze) ce règne a dû être court mais a pu profiter de la détente consécutive à la fin de la 2<sup>e</sup> guerre punique avec la possibilité d'un approvisionnement d'argent espagnol pour une émission royale de prestige<sup>2</sup>. Et de fait, la trace de Verminad se perd dans les sources littéraires tandis que nous voyons apparaître à *Siga* un nouveau monnayage portant une effigie royale de Massinissa ou Micipsa diadémée, stylistiquement différente de celle des monnayages bien connus de *Cirta*<sup>3</sup>. Ce monnayage est uniquement de bronze et se répartit métrologiquement en trois espèces divisionnaires semblables à celles des anciens monnayages de bronze de Syphax<sup>4</sup>. La présence de l'effigie diadémée, les similitudes métrologiques et le fait que ces monnaies se retrouvent en quantité décroissante à mesure que l'on s'éloigne vers Tunisie<sup>5</sup> laissent fortement penser qu'il pourrait bien s'agir d'émissions de *Siga* consécutives à l'intégration de cette cité aux Etats de Massinissa et donc à une possible unification du royaume de Numidie avec désormais deux ateliers monétaires fonctionnant en parallèle : *Cirta* et *Siga*. La production de l'atelier de *Siga* aurait donc jusqu'ici consisté dans les émissions suivantes :

- 1- La première émission de bronze de Syphax à tête nue (si on l'attribue à *Siga*) ;
- 2- La deuxième émission de bronze de Syphax à tête diadémée ;

---

*Münze, Festschrift für Maria-R-Alföldy*, Francfort sur le Main, 1991, p. 26-34. Accord de L.I. Manfredi, *MP*, p. 195.

<sup>1</sup> XXXI, 11, 13-17.

<sup>2</sup> Il est étonnant que l'on ne connaisse pas de frappe d'argent pour Syphax alors qu'il en existe pour son faible successeur Verminad. On peut l'expliquer par le contexte : pénurie d'argent dans les derniers temps de la deuxième guerre punique dans le camp de Carthage après la perte de l'Espagne (*MAA*, p. ), puis reprise des relations avec cette dernière après la paix de 201, qui permet un réapprovisionnement en métal précieux. Si l'on en juge par la rareté des monnaies de Verminad et l'existence d'imitations de cuivre ou plomb (Mazard, p. 22, n° 16) ce réapprovisionnement fut limité, sans doute pour une émission inaugurale de prestige.

<sup>3</sup> Mazard, n° 57-61 et 65-72, *MP*, p. 311-312, n° 23, 25 et 27 (attribution à *Cirta*); *MAA*, n° 22-25. Pour l'attribution à *Siga*, voir *MAA*, p. 150-169.

<sup>4</sup> *MAA*, p. 103-104, 145-146 et 167-168.

<sup>5</sup> En l'absence de données précises, on remarquera que le trésor vraisemblablement de Cherchell (D. Gérin, « Un trésor de monnaies numides trouvé à Cherchel (?) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Trésors monétaires*, XI, 1989) en contenait 29 exemplaires sur 80, soit 36% du total environ ; la collection (formée aléatoirement) de la Banque Centrale de Tunisie 16 sur 326, soit environ 5% (J. Alexandropoulos, « La monnaie numide », in A. Khiri (éd.), *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie*, I, *L'Antiquité*, Tunis, Simfact, 2006, p. 63- 78), et qu'on en trouve aucun exemplaire parmi les 175 monnaies encore inédites du trésor de Tarhouna (Libye).

3- L'émission d'argent de prestige de Verminad à tête diadémée ;

4- Les émissions de Massinissa et/ou Micipsa à nouveau de bronze à tête diadémée.

Mais pour ces dernières, s'agit-il de Massinissa ou de Micipsa? On rencontre pour ces monnaies le même problème, bien connu, d'attribution et de datation que pour les émissions de *Cirta* en fonction des lettres puniques qui apparaissent au revers. A *Siga*, suivant l'espèce divisionnaire, on trouve au revers de ces monnaies un cheval au pas, un cheval bondissant accosté d'une palme ou un cheval au galop<sup>1</sup>. Et ces revers pour une même iconographie peuvent être anépigraphes ou comporter les lettres puniques MN<sup>2</sup>. On retrouve ici le vieux problème bien connu de la numismatique numide. Ces lettres correspondant à l'initiale et à la finale du nom royal, elles peuvent se rapporter aussi bien à MSNSN (Massinissa) qu'à MKWSN (Micipsa). Avec, bien évidemment, un problème de datation pour nos émissions de *Siga*. Face à cette difficulté, qui est la même pour les émissions de *Cirta*, et en l'absence de données indiscutables issues de l'analyse de trésors ou d'études de coins, on ne peut qu'échafauder sur des vraisemblances ou des arguments de logique qui ne nous font pas beaucoup avancer car on peut les articuler à l'infini<sup>3</sup>. Ainsi, si les lettres MN désignent Massinissa, pourquoi n'aurait-on pas d'émissions au nom du roi Micipsa, puisque nous avons par ailleurs à *Cirta* des émissions indiscutables au nom du successeur de ce dernier, Adherbal? Inversement, si MN désigne Micipsa, comment expliquer la similitude stylistique évidente entre ces monnaies marquées MN et une émission de prestige portant le nom de Massinissa en toutes lettres et qui a toutes les chances d'être du début du règne de ce roi<sup>4</sup>? On peut aussi penser que les lettres ont successivement désigné les deux rois ou qu'elles ne sont apparues qu'avec Micipsa, les monnaies de Massinissa restant anépigraphes. En ce qui concerne *Siga*, à défaut de certitudes sur le moment où ses officines ont commencé à émettre pour la Numidie unifiée et celui où elles ont arrêté de le faire, avons-nous au moins des probabilités? Alors que pour l'atelier de *Cirta* nous avons plusieurs jeux d'initiales royales, nous n'en connaissons qu'un seul pour *Siga* : MN. A *Cirta*, outre les lettres MN, nous

<sup>1</sup> Un cheval au pas pour l'unité : Mazard, n° 57-58 et 65-72 ; MP, p. 311, n° 23 ; MAA, n° 22 et 25. Un cheval bondissant accosté d'une palme pour la demi-unité : Mazard, n° 60-61 ; MP, p. 311, n° 25 ; MAA, n° 23 ; Un cheval au galop pour le quart d'unité : Mazard, n° 27 (décrit par erreur avec une couronne de lauriers), MP, p. 312, n° 23 ; MAA, n° 25.

<sup>2</sup> Mazard, n° 57-61 ; MP, p. 311-312, n° 23, 25 et 27, MAA, n° 22-24.

<sup>3</sup> En l'absence de données stratigraphiques utilisables, seule une étude stylistique couplée à une analyse des liaisons de coins pourrait permettre des avancées. L'étude des contremarques fournit des indices comme le montre D. Gérin, « Un trésor de monnaies numides, p. 9-17. L'utilisation à *Cirta* d'une même variété rare de revers, avec une tête d'Ammon surmontant le cheval, pour des monnaies marquées MN (Mazard, n° 21 et 28 ; MAA n° 12a) et >L (Mazard, n° 22 ; MAA, n° 13) laisse supposer que les lettres MN ont été utilisées au moins par Micipsa.

<sup>4</sup> Mazard, n° 17-18 ; MP, p. 100 (attribution par ailleurs des lettres MN au seul Massinissa), 195-197, 309-310, n° 15-16 ; MAA, n° 9-10.

trouvons KN, GN et >L<sup>1</sup>. Le groupe KN pose problème, car nous n'avons pas d'autre possibilité d'identification par rapprochement avec les sources littéraires qu'avec Capussa, prédécesseur de Massinissa. Or, pour des raisons numismatiques dont nous avons traité ailleurs ce rapprochement est difficile à accepter<sup>2</sup>. Pour GN on peut hésiter entre Gulussa qui a partagé un temps le pouvoir avec Micipsa, et Gauda qui succède à Jugurtha<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, ces groupes de lettres ne se retrouvent pas à *Siga* et ne nous aident donc même pas à savoir, compte tenu des hésitations qu'ils suscitent, sous quels rois *Siga* ne frappe pas monnaie ! Il reste le groupe >L. On y retrouve sans difficulté le nom d'Adherbal, successeur de Micipsa jusqu'à son élimination par Jugurtha. L'absence de monnaies portant cette légende à *Siga* laisse penser que c'est sous Micipsa au plus tard que cet atelier a cessé d'émettre pour les successeurs de Massinissa. Et de fait, la brièveté du règne d'Adherbal, l'absence totale de monnaies que l'on puisse attribuer à Jugurtha s'accordent bien avec l'hypothèse d'un arrêt des frappes à *Siga* au plus tard vers la fin du règne de Micipsa<sup>4</sup>.

Par la suite *Siga* relève de la partie de la Numidie annexée par Bocchus I<sup>er</sup> pour prix de la capture de Jugurtha. Son monnayage ne relève donc plus des monnayages numides, mais se retrouve classé parmi ceux de Maurétanie.

Quand reprennent, à ce titre, les émissions de *Siga* ? Nous possédons des monnaies portant au droit une tête nue barbue avec la légende BQŠ et au revers le dieu Bacchus tenant un thyrses et menant un taureau. Dans un cartouche nous lisons le nom de l'atelier qui ne fait aucun doute SYG<N<sup>5</sup>. C'est d'ailleurs la première et la dernière fois que le nom de la cité apparaît sur un monnayage. On a hésité pour savoir auquel des deux Bocchus attribuer ces monnaies. Le premier ouvrage de numismatique africaine, celui de L. Müller les assignait à Bocchus II (49-33 av.J.C.) mais qu'il considérait en fait comme un troisième souverain de ce nom<sup>6</sup>. Après lui, J. Mazard en 1955, et G.K. Jenkins en 1966 ont aussi considéré qu'elles relevaient du Bocchus de 49-33 av. J.C., donc celui que l'on appelle communément

<sup>1</sup> Mazard, n° 41 (KN), 37-39 (GN), 22 et 40 (>L) ; *MP*, p. 309, n° 14 (KN), 310, n° 27-28 (>L) et 29 (GN) ; *MAA*, n° 13 (>L), 14 (GN) et 15 (KN) et P. 154-159 pour la discussion des attributions.

<sup>2</sup> Mazard, p. 36 envisageait, pour la repousser aussitôt, l'attribution à Capussa. G. CAMPS, « Une monnaie de Capussa, roi des Numides massyles », *BCTH*, nouvelle série, 15-16, 1984, p. 29-32 la considère comme sûre. Doutes de W. HUSS, « Die Westmassyliche... », p. 209 ; voir *MAA*, p. 158-159 pour nos réserves.

<sup>3</sup> *MAA*, p. 155-158 pour la discussion.

<sup>4</sup> J. Desanges in éd. *Plinie l'Ancien*, V, Les Belles lettres, 1980, p. 151-152 souligne que selon Strabon (XVII, 3, 9) *Siga* était détruite de son temps c'est-à-dire du temps de sa source (Posidonios circa 100 av. J.C.) et qu'elle a dû commencer à se relever au I<sup>er</sup> s. av. J.C. Cela correspondrait assez bien aux données numismatiques : une éclipse progressive sous Massinissa et Micipsa consécutive à l'importance croissante de *Cirta* (avec des frappes qui cèdent le pas à celles de cette dernière), puis une reprise sous Bocchus I<sup>er</sup> à la faveur de l'annexion avec un rôle de nouvelle capitale royale (frappes de Bocchus I<sup>er</sup>).

<sup>5</sup> Mazard, n° 107-112 ; *MP*, p. 105, 199-200, 315-316, n° 43-48 (attribution à Bocchus II) ; *MAA*, n° 42-43.

<sup>6</sup> L. Müller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-1874, III, p. 97-98, n° 9-10.

Bocchus II. Ils sont suivis par H.R. Baldus et L.I. Manfredi<sup>1</sup>. Nous avons indiqué ailleurs les raisons pour lesquelles on doit plutôt faire remonter ces monnaies à Bocchus I<sup>er</sup>, après la capture de Jugurtha en 105<sup>2</sup>. A cette époque les anciennes monnaies numides de *Cirta* à l'effigie de Massinissa et Micipsa circulaient évidemment dans la partie de la Numidie annexée par Bocchus, mais les besoins d'une économie monétaire en expansion nécessitaient une continuité dans l'apport de numéraire. D'autre part, c'est le moment où les souverains de Maurétanie entrent véritablement sur la scène diplomatique « internationale ». Enfin il leur fallait affirmer leur autorité sur le territoire annexé. Toutes ces raisons amènent à considérer que c'est bien Bocchus I<sup>er</sup> qui a fait frapper à *Siga* les monnaies marquées BQŠ<sup>3</sup>. On en retire aussi la forte probabilité que *Siga* ait pu être la nouvelle capitale de Bocchus I<sup>er</sup><sup>4</sup>. Si avant l'annexion le royaume de Maurétanie était borné à l'est par la *Muluccha*, la capitale a pu en être la mystérieuse ŠMŠ, peut-être Volubilis, où sont frappés des sous-multiples des monnaies de *Siga*, portant l'effigie du souverain et la mention du nom de la ville<sup>5</sup>. Après l'annexion, une redistribution possible des rôles se serait faite, illustrée par les monnaies : la nouvelle capitale, *Siga* émet principalement les espèces divisionnaires supérieures, l'ancienne capitale, ŠMŠ, frappant uniquement les petites divisions. Avec Bocchus II un nouveau glissement vers l'est se produit, et c'est cette fois *Iol* qui devient capitale et atelier royal avant d'être rebaptisée *Caesarea* pour produire les abondantes et remarquables émissions de Juba II<sup>6</sup>.

Récapitulons : jusqu'ici nous avons vu l'atelier de *Siga* émettre certainement sous Syphax (210-203), peut-être sous Verminad, puis sous Massinissa (203-148) et/ou sous Micipsa (148-118). Puis, après un silence durant la guerre de Jugurtha, il reprendrait son activité sous Bocchus I<sup>er</sup> à partir de 105. Si ce schéma est juste, *Siga* aurait en fait battu monnaie quasiment en continu. Toutefois, nous sommes loin de pouvoir évaluer le volume et le rythme des frappes, compte tenu de l'état de nos connaissances sur toutes ces émissions, et il

<sup>1</sup> Mazard, p. 59-60 ; G.K. Jenkins, *Sylloge Nummorum Graecorum, North Africa, Syrtica-Mauretania, Copenhagen*, 1966, n° 538 ; H.R. Baldus, *Die Numider...*, p. 205, n° 15-19 ; L.I. Manfredi, *MP*, p. 100 et 199-200.

<sup>2</sup> *MAA*, p. 194-196.

<sup>3</sup> On attend beaucoup, entre autres sur ce point, des fouilles maroco-hispaniques de Lixus. Voir déjà L. Callegarin, P.P. Ripollès, « Las monedas de Lixus », *Saguntum*, Exytra 8, 2010, p. 93-127.

<sup>4</sup> Sur Bocchus I et l'étendue de son royaume, G. Camps, *Encyclopédie berbère*, X, Aix-en-Provence, 1991, p. 1544-1545, s.v. ; M. Coltelloni-Tranoy, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, Etudes d'Antiquités africaines*, Paris, CNRS éditions, 1997, p. 78 rappelle que « nous ignorons où se trouvait la résidence royale de Baga et celle de Bocchus l'Ancien ».

<sup>5</sup> Mazard, n° 113-117 ; *MP*, p. 105, 199-200 et 316-319, n° 54-63 ; *MAA*, n° 45. La localisation de l'atelier de ŠMŠ n'est pas assurée. On l'a longtemps identifié à *Lixus* (MAZARD, p. 189). Il semble bien que ce soit par erreur : J. Alexandropoulos, « Le monnayage de *Lixus* : un état de la question » in *Lixus*, Collection de l'EFR, n° 166, Rome, 1992 p. 239-248 ; *MAA*, p. 341-342.

<sup>6</sup> M. Coltelloni-Tranoy, *Le royaume de Maurétanie...*, p. 161-187 ; *MAA*, p. 213-233.

est donc difficile d'évaluer la régularité et la puissance de l'activité de cet atelier<sup>1</sup>. Les émissions analysées ici ne sont que celles qui relèvent certainement pour les unes, en toute probabilité pour d'autres, de l'atelier de *Siga*. Mais doit-on par exemple exclure qu'il ait contribué marginalement à émettre les innombrables bronzes que nous disons par commodité « de *Cirta* » et qui se retrouvent d'un bout à l'autre du Maghreb<sup>2</sup> ? Il n'est pas absolument impossible qu'il y ait eu à un moment donné sous Micipsa une sorte de standardisation de ces émissions à l'effigie royale laurée et au cheval galopant avec répartition entre divers ateliers.

On le voit, si les grandes lignes de l'histoire de l'atelier apparaissent, il reste de nombreuses questions en suspens. Nous allons en évoquer plus précisément une pour terminer, à savoir la question débattue du ou des souverains qui s'intercalent entre Bocchus I et Bocchus II. Nous ne connaissons pas la date de la mort de Bocchus I<sup>er</sup>, mais nous savons par exemple qu'il avait à l'époque de la guerre de Jugurtha un fils capable de commander<sup>3</sup>. On place donc communément sa disparition, à la suite de G. Camps, aux alentours de 80 av. J.C.<sup>4</sup>. On sait aussi qu'en 49, le royaume maurétanien était partagé entre Bocchus II et Bogud<sup>5</sup>. Dans la trentaine d'années qui sépare la mort possible de Bocchus I<sup>er</sup> vers 80 de l'avènement de Bocchus II vers 49 av. J.C., il y a la place pour au moins un souverain. Des monnaies de Bocchus II à légende latine nous donnent le nom du père de ce dernier, Sosus : REX BOCCHUS SOSI F<sup>6</sup>. Ce serait donc ce Sosus, au moins, qu'il faudrait situer dans cet intervalle de 30 ans. Dans un passage du *Contre Vatinius* (V, 12), célèbre parce qu'il constitue un élément déterminant dans ce dossier qui manque cruellement de sources, Cicéron apostrophe son adversaire en évoquant un voyage en Afrique qu'il avait effectué alors que cela ne lui avait pas été autorisé : « *Ne te souviens-tu pas d'être passé par la Sardaigne, puis par l'Afrique, ensuite par le royaume de Hiempsal, par le royaume de Mastanesosus et d'être parvenu au détroit par la Maurétanie ?* » Le passage datant de 62 av. J.C., nous apprenons qu'il existait un Mastanesosus régnant au Maghreb central – mais où précisément ? – à cette date. Il est évidemment tentant d'identifier le Sosus des légendes monétaires avec le Mastanesosus de Cicéron. C'est ce qu'a proposé G. Camps pour qui Mastanesosus « se nommait aussi plus simplement Sosus » une forme latinisée du nom libyque Sosen<sup>7</sup>. Le nom libyque complet aurait donc été

<sup>1</sup> La relative abondance des monnaies de Syphax (des deux séries) et de celles de Massinissa/Micipsa à tête diadémée montre qu'elles ont eu une fonction réelle de monétarisation au-delà de leur rôle politique. Il n'en va sans doute pas de même des monnaies de prestige de Verminad. Cette fonction de monétarisation ne dut pas pourtant excéder l'échelle de la Masaesylye, contrairement aux monnaies de Massinissa/Micipsa à tête laurée à diffusion incomparablement plus large.

<sup>2</sup> Mazard, n° 45-56 bis ; *MAA*, n° 18.

<sup>3</sup> Salluste, *Bellum iugurthinum*, CV, 3.

<sup>4</sup> G. Camps, Encyclopédie berbère, X, p. 1544-1545 ; S. Gsell, *Histoire ancienne*, VII, p. 269-270.

<sup>5</sup> Plin L'ancien, V, 19 ; Strabon, XVII, 3, 7 ; S. Gsell, *Histoire ancienne...*, VII, p. 273-275.

<sup>6</sup> Mazard, n° 118-121 ; *MP*, p. 105, 199-200 et 319-320, n° 64-68 ; *RPC*, n° 873-875.

<sup>7</sup> M. Euzennat, « Le roi Sosus et la dynastie maurétanienne », *Mélanges Jérôme Carcopino*, 1966, p. 333-339 ; G. CAMPS, « Sosus ou Mastanesosus », *Encyclopédie berbère*, Edition provisoire, cahier n° 5, p. 2-7 ; Id. *Encyclopédie berbère*, X, p. 1545

Mastanesosen latinisé en Mastanesosus. Ce roi aurait régné sur la Maurétanie encore unifiée, et se serait intercalé entre son père Bocchus I<sup>er</sup> et son fils Bocchus II. Si l'on peut penser que c'est au moment de la division du royaume de Maurétanie que Bocchus II a transféré sa capitale à *Iol*, il est possible que ce Mastanesosus ait encore eu la sienne à *Siga* qui a pu être ainsi pour la dernière fois capitale royale. Tout cela bien sûr, si l'on postule que le principal atelier royal se trouvait dans la capitale. Maintenant, trouve-t-on une trace monétaire de ce Mastanesosus de Cicéron ? Car il serait véritablement étonnant qu'en période d'expansion monétaire nous ayons des monnaies de son prédécesseur, Bocchus I<sup>er</sup>, de son successeur, Bocchus II, mais pas de lui ! De fait, parmi les monnaies incertaines de Numidie et de Maurétanie, il en existe une qui porte au droit une effigie barbue accompagnée du titre royal HMMLKT<sup>1</sup>. Au revers, on trouve une légende néo-punique de cinq lettres, peut-être suivies d'une sixième. Les cinq lettres, très nettes ne posent pas de problème de lecture. Tous les commentateurs sont en effet d'accord pour les lire : *mem, shin, taw, nun* et *tsadé*, et y voir un nom royal complet ou abrégé : MŠTNS. En haut et en bas de la légende, sont gravés un épi et une grappe. Le tout est entouré d'une couronne de lauriers.



(Classical Numismatic Group, 91/411; x 1,5)



(MAZARD, n° 100, revers)

Quel est ce souverain et de quel atelier sort la monnaie ? Plusieurs hypothèses ont été envisagées. L. Müller<sup>2</sup> indiquait que la légende était MŠTNSN, mais il ne reproduisait pas le N final sur les dessins qu'il donnait de la monnaie et identifiait le souverain avec un Masinissa contemporain de Juba I<sup>er</sup> connu par Appien<sup>3</sup>. J. Mazard<sup>4</sup> reprenait cette même identification, mais corrigeait le nom Masinissa du souverain tel qu'il est donné par Appien et repris par Müller, en Mastenissa pour suivre la leçon de la légende monétaire. Nous verrons qu'en réalité l'iconographie et le style de cette monnaie renvoient davantage à la Maurétanie qu'à un atelier de Numidie. Par la suite, G. Camps a proposé une autre attribution<sup>5</sup>. Il ne lisait que

<sup>1</sup> Mazard, n° 99-100 ; *MP*, p. 100 (Masternissa I ?), 197-198 et 313, n° 30-32 ; *MAA*, n° 41.

<sup>2</sup> L. Müller, *Numismatique...*, III, p. 48-51, n° 60-61.

<sup>3</sup> *Guerre civile*, IV, 54.

<sup>4</sup> Mazard, p. 55, n° 99-100.

<sup>5</sup> « Les derniers rois numides : Massinissa II et Arabion », *Bulletin archéologique du CTHS*, nouv. sér., fasc. 17 B, 1984, p. 303-3011 et ouvrages cités note 29.

cinq lettres, MŠTNS sur nos monnaies, tout en les reliant à d'autres frappes où on aurait lu la légende MSTNSN<sup>1</sup>. Et il attribuait le tout au Mastanesosen/Mastanesosus évoqué plus haut. En fait, les autres monnaies renvoient à un souverain de Numidie occidentale sans rapport avec notre sujet<sup>2</sup>, et on pouvait lui objecter, pour celles qui nous concernent, qu'une abréviation du nom Mastanesosen sans N final n'est pas dans les habitudes de la numismatique numide. Pourtant, même si Camps rajoutait ce N sans le retrouver sur nos monnaies, son intuition paraît bonne. En effet, des exemplaires aux revers presque correctement centrés montrent que la légende ne s'arrête pas au *tsadé*. Ainsi, les deux spécimens photographiés par Mazard laissent apercevoir une sixième lettre réduite à une haste verticale et un exemplaire récemment mis sur le marché le confirme (voir figure)<sup>3</sup>. Nous retrouvons le *nun* manquant à la lecture de G. Camps. Tout en évacuant le parallèle erroné de ce dernier avec d'autres séries monétaires, on est donc ramené à son intuition première qui en sort renforcée. En effet, si abrégé Mastanesosen en Mastanes(osen), sans la finale, ne correspond pas au système d'abréviation numide habituel qui laisse toujours subsister cette finale en écourtant plutôt le centre du mot, en revanche on retrouve les coutumes d'épigraphie monétaire avec l'abréviation de MŠTNSŠN en MŠTNS(S)N. Nous pensons donc que l'on peut aussi renoncer à une hypothèse plus récente de W. Huss réexaminée par L. Manfredi<sup>4</sup>. Cet auteur ne commet pas l'erreur de Camps en ramenant à un même souverain des monnaies d'époque et d'origine différentes, mais il ne lit sur nos monnaies que MŠTNS, sous-entendant le N final et fait de ce roi un Mastenissa ou Masternissa I<sup>er</sup>, souverain non plus de Maurétanie, mais d'un royaume de Numidie occidentale, jouxtant à l'ouest celui de Hiempsal II, un successeur de Jugurtha sur le trône de *Cirta*. Il rejette par ailleurs l'assimilation du Mastanesosus de Cicéron avec le Sosus, père de Bocchus II mentionné dans les légendes monétaires de ce dernier. La difficulté principale dans l'hypothèse de W. Huss, tient dans le fait qu'elle nous ramène à une origine numide pour nos monnaies alors que les thèmes iconographiques du revers et leur style leur assignent sans aucun doute une origine nettement plus occidentale de l'Afrique antique, comme l'avait bien vu G. Camps. On en revient donc, en l'état actuel de la documentation, à l'hypothèse de ce savant, qui s'accorde le mieux à l'ensemble des données, ou du moins les torture le moins !

<sup>1</sup> Mazard, n° 101-102 ; *MP*, p. 101-104 (Masternissa II ?), 198 et 313, n° 33-34 ; *MAA*, n° 39-40. Ces monnaies sont d'attribution extrêmement difficile, mais leur style, complètement différent de celui des monnaies qui nous occupent ici les assigne à une époque postérieure et surtout à une origine plus orientale, sans doute numide.

<sup>2</sup> Voir *MAA*, p. 188-191.

<sup>3</sup> On remarquera qu'il reste encore un décentrement qui obère la partie gauche du revers des monnaies photographiées par Mazard. Si l'on prolonge idéalement dans cette direction la courbe de la couronne de lauriers entourant l'inscription, on voit que la place semble prévue pour une inscription de plus de cinq lettres.

<sup>4</sup> W. Huss, « Die Westmassyliche Könige », p. 216-219 ; L.I. Manfredi, *MP*, 100-104.

La deuxième question est justement celle de l'atelier d'origine de ces monnaies. Le style de l'effigie barbue est très proche de celui des monnaies de Bocchus I<sup>er</sup> évoquées plus haut<sup>1</sup>. Quant à l'allusion à la vigne, elle nous renvoie au revers de ces mêmes monnaies de Bocchus I<sup>er</sup> qui montrent au revers Bacchus debout, tenant un thyrses et menant un taureau par les cornes. Dans leur champ apparaissent précisément le nom de l'atelier de *Siga* et une grappe de raisin. Le tandem grappe de raisin-épi de blé se retrouvait par ailleurs sur les petites divisions de Bocchus I<sup>er</sup> émises à *Shemesh*, un atelier encore incertain, mais sûrement de Maurétanie<sup>2</sup>. Ce serait donc bien dans ce royaume qu'il faudrait situer les émissions à légende MŠTNŠN. et dans la mesure où ces monnaies sont les seules à mentionner ce souverain, avec son titre explicite, on peut penser qu'il s'agit de l'atelier de la capitale royale. Or à moins d'imaginer un transfert de cet atelier et de cette capitale entre Bocchus I<sup>er</sup> et Mastanesosus, ce qu'aucun indice ne permet de faire, nous serions ramenés à *Siga* pour l'émission de ces monnaies qui seraient ainsi les dernières émises en ce lieu où elles auraient été frappées entre 80 environ et 49 av. J.C. Par la suite, après la division du royaume de Maurétanie en deux, nous avons vu que Bocchus transporte la capitale royale à *Iol*. Ainsi se clorait donc, en l'état actuel de la documentation, l'histoire de l'atelier monétaire de *Siga*, actif de Syphax à Mastanesosus donc de 210 av. J.C. environ, à 49 av. J.C.

#### *Abréviations utilisées :*

MAA : J. ALEXANDROPOULOS, *Les monnaies de l'Afrique antique*, Toulouse, PUM, 2007.

MAZARD : J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1955.

MP : L.I. MANFREDI, *Monete puniche, Repertorio epigraphico e numismatico, Bolletino numismatico*, Monografia 6, Rome, 1995

RPC : M. AMANDRY, A. BURNETT, P.P. RIPOLLES, *Roman Provincial Coinage, I, From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 B.C.-A.D.49)*, Londres-Paris, 1992.

---

<sup>1</sup> Voir *supra*, note 5 page 23.

<sup>2</sup> Voir *supra*, note 5 page 24.

## L'OUEST ALGÉRIEN AVANT L'ISLAM : ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Jean-Pierre Laporte  
*Année épigraphique, USR. 710, Paris*

L'Ouest algérien montre d'importants vestiges archéologiques antérieurs à l'Islam, susceptibles d'illustrer différents épisodes d'une longue et riche histoire. Ils sont aussi les enjeux de recherches futures<sup>1</sup>.

### Histoire générale

Le peuplement de l'Algérie est très ancien. Aux périodes protohistoriques et historiques qui nous occupent ici, il s'agissait d'une population libyque, ancêtre des actuels Berbères. Dans la région, elle ensevelissait ses morts dans des *tumuli*, comme ceux du djebel Lindlès, près des Andalouses<sup>2</sup>. À *Altava*, aujourd'hui Ouled Mimoun, furent découverts jadis des fosses en forme de bouteille, dans lesquels les défunts avaient été ensevelis assis (fig. 1)<sup>3</sup>. D'autres vestiges libyques de la région attendent la monographie d'ensemble qu'ils méritent.

Peut-être faute de prospections, les inscriptions libyques sont peu nombreuses (fig. 2)<sup>4</sup>. Cependant, une bonne part de la toponymie, tant ancienne que récente, est

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier les autorités de Tlemcen, N. Ghouali, Recteur de l'Université, S.-M. Neggadi, M. Terrasse, A. Charpentier et le laboratoire Urmed de m'avoir donné l'occasion de présenter ce survol de l'histoire régionale. On trouvera ci-dessous p. 52-53 un tableau de correspondance entre les noms antiques et modernes et les références à l'*Atlas archéologique* pour les principaux sites de l'Ouest algérien.

<sup>2</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 259-282.

<sup>3</sup> G. Camps, « Trois types », 1959, p. 103.

<sup>4</sup> RIL, 874-880, avec quelques découvertes plus récentes dont la liste mériterait d'être établie et commentée. Pour RIL 878 et 879, cf. J.-P. Laporte, « Siga », 2004, p. 2578-2579, fig. 11, et R. Rebuffat, « Inscriptions », 2006.

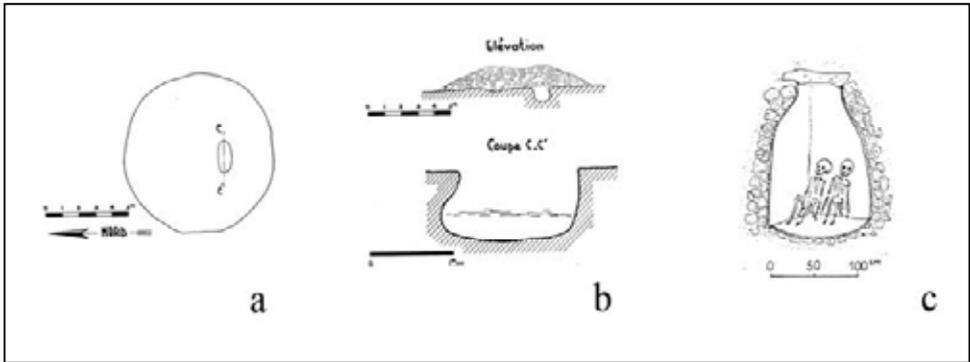


fig. 1 - Tumulus du Djebel Lindlès (a et b) et sépulture d'Altava (c).

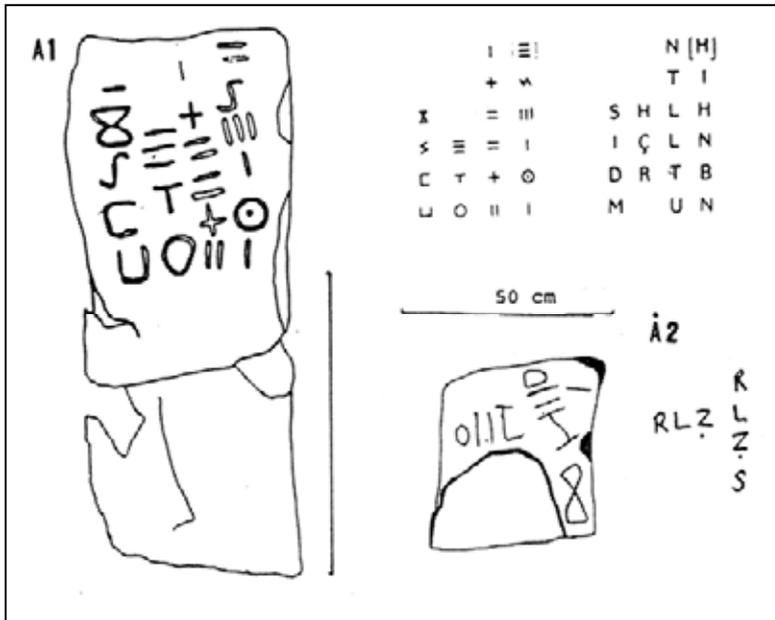


fig. 2 - Deux inscriptions libyques de Siga  
D'après Laporte, « Siga », 2004, p. 578 (RIL 878 et 879).

explicable par la linguistique berbère, qui traversa parfois la période romaine en persistant discrètement avant de réapparaître plus tard<sup>1</sup>.

### *Commerce méditerranéen et « culture du détroit »*

La Méditerranée occidentale n'est pas très large, et les rapports ont de tout temps été fréquents entre ses rives nord et sud. Sa partie orientale est particulièrement étroite. La région fut ainsi concernée par ce que l'on appelle la « culture du Déroit » (de Gibraltar), avec des échanges constants entre les différentes régions qui bordent la mer d'Alboran (fig.3).

La côte algérienne a fait l'objet de 1950 à 1962 d'une prospection systématique par Gustave Vuillemot auquel il convient de rendre un hommage tout particulier. Vignerot de Bou Sfer, passionné d'histoire et d'archéologie, recherchant les échelles puniques promises par les théories de P. Cintas, G. Vuillemot les trouva (du moins le pensa-t-il), fit des fouilles exemplaires pour l'époque et surtout en publia les résultats en 1964 dans un extraordinaire volume de 453 pages<sup>2</sup>.

Certes, une réévaluation récente<sup>3</sup> réfute les théories de P. Cintas sur le mode de punification du littoral, mais les descriptions très précises de G. Vuillemot n'en restent pas moins fondamentales pour l'archéologie pré-romaine de toute la région. Par ailleurs, conservateur bénévole du Musée d'Oran, il y avait déposé tous les objets découverts lors de ses travaux. Ils s'y trouvent toujours soigneusement conservés et classés, et mériteront d'être réévalués avec les connaissances actuelles.

Le commerce de la « civilisation du Déroit » était si développé que le mobilier funéraire de tombes anciennes de *Siga* détruites après des labours profonds comprenait des modèles réduits (10 à 15 cm) d'amphores ibéro-puniques datables des IV<sup>e</sup> siècle au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (fig. 4)<sup>4</sup>.

### *Le site de Rachgoun*

Mais ce commerce était beaucoup plus ancien. L'un des sites dits « puniques » les plus prestigieux de l'Afrique du Nord est celui de Rachgoun, une île à 1 kilomètre 700 au large de l'embouchure de la Tafna. Elle semble avoir été habitée dès la fin du

<sup>1</sup> Certaines villes étaient désignées dans l'Antiquité par deux noms (ainsi *Tigit/Ala miliaria*), l'un berbère, sans doute plus ancien, et l'autre latin remontant à l'occupation romaine. Le cas était certainement beaucoup plus répandu que les sources, essentiellement romaines, ne le montrent actuellement. *Albulae* prit par la suite le nom berbère de Temouchent sans que l'on sache quel était son nom le plus ancien.

<sup>2</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964. Gustave Vuillemot, juriste de formation, avait repris l'exploitation de son père malade.

<sup>3</sup> J.-P. Laporte, « Algérie et la mer », 2008, p. 158-160. *Id.*, « Numides et Puniques », 2010, p. 380-389.

<sup>4</sup> J.-P. Laporte, « Amphorettes », 2003, p. 52. *Id.*, « *Siga* », 2004, p. 2565-2566, fig. 8. *Id.*, « Algérie et la mer », 2008, p.158-160. Deux de ces amphorettes sont conservées au Musée d'Aïn Temouchent et deux autres par l'association culturelle du village de Siga.

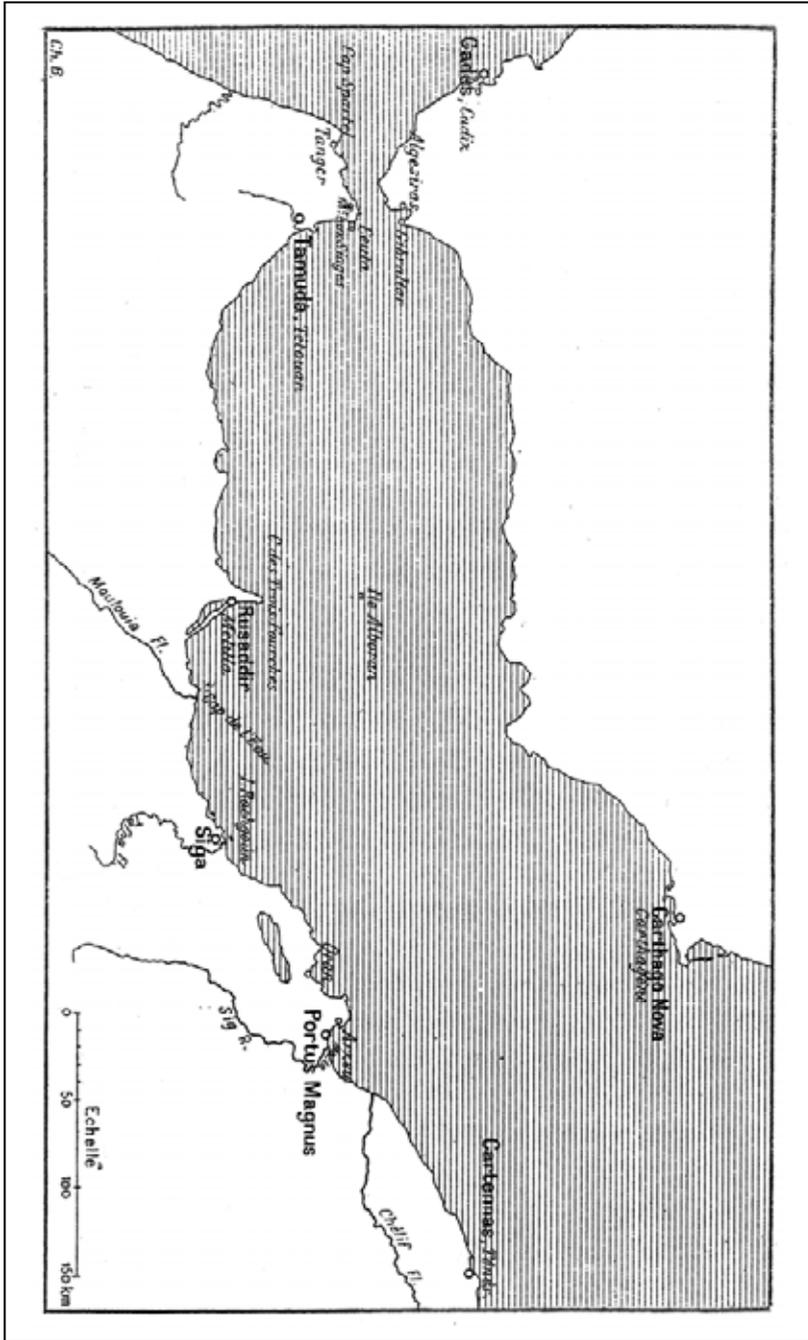


fig. 3 - La mer d'Alboran et le « circuit du Détroit ».  
Carte G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1965, p. 17, fig. 1.



**fig. 4 - Amphores miniatures provenant de tombes de Siga.**  
Clichés J.-P. Laporte

VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère par une population de commerçants ibéro-puniques venus d'Espagne et des Baléares<sup>1</sup>. Des fouilles partielles ont livré un habitat et une nécropole avec des objets très caractéristiques : de la vaisselle punique et ibéro-punique, boucles d'oreille en bronze, quelques armes comme des pointes de lance<sup>2</sup>. Les vestiges disparaissent de l'île au second quart du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ceci permet de penser que les commerçants ibéro-puniques de Rachgoun sont allés s'installer sur le continent, probablement à *Siga*<sup>3</sup>, avec un certain essor de la ville, et peut-être même l'installation d'un pouvoir royal susceptible d'assurer la sécurité de ces commerçants internationaux.

### *Les Andalouses*

Non loin de là, le très célèbre site des Andalouses<sup>4</sup> a livré les vestiges d'un habitat libyco-punique qui a duré longtemps, peut-être plusieurs siècles, avec un mobilier qui comprenait notamment des céramiques de types bien connus en Espagne<sup>5</sup>. Ce point de la côte était en rapport fréquent avec le sud de l'Ibérie.

### *Mersa Madakh*

Mersa Madakh montre un site libyco-punique d'un intérêt considérable. Habité au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>6</sup>, il se réduit en fait à une petite butte d'une cinquantaine de mètres de longueur maximale (fig. 5). Il s'agit, non pas d'une « échelle » punique, non pas d'une ville, mais d'un tout petit village de pauvres pêcheurs libyques recevant un peu de poterie



**fig. 5 - Le site de Mersa Madakh.**  
Cliché J.-P. Laporte, 2008. Le site se réduit à la petite pointe située au centre du cliché.

<sup>1</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 55-130. J.-P. Laporte, «*Siga*», 2004, p. 2555. Une datation de certains objets de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère a été évoquée pour certains objets par M. Torrès Ortiz et A. Mederos Martin, «*Nuevo analisis* », 2010, p. 367.

<sup>2</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 82 et fig. 26.

<sup>3</sup> G. Vuillemot, «*Siga* », 1971, p. 78.

<sup>4</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 156-258 et 337-448. Une partie du site a été recouverte par des aménagements touristiques dans les années 1980, mais des espaces restés vides de constructions mériteraient d'être sauvegardés et protégés.

<sup>5</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, notamment, p. 184-189.

<sup>6</sup> G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 130-155.

punique dont ils réutilisaient même les tessons. Ces vestiges insignes méritent d'être conservés avec beaucoup de soin<sup>1</sup>.

### *Syphax et Siga*

Vers 220 avant notre ère, au début de la seconde guerre punique, apparaît Syphax, roi des Massaessyles, à l'origine une petite tribu libyque de l'ouest oranais, qui avait soumis ou fédéré d'autres tribus autour de lui. Nous ne connaissons pas les ancêtres du roi. Pourtant, il était à la tête d'un royaume déjà important et organisé qui n'était pas sorti de rien. Sa capitale, *Siga*<sup>2</sup>, était plus ancienne, car des vestiges datables des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant notre ère y furent jadis découverts<sup>3</sup>. Hormis *Zama* en Tunisie, *Siga* est la seule capitale numide dont l'emplacement n'a pas été occupé par une ville moderne. Il s'agit de ce fait d'un site d'un intérêt tout à fait exceptionnel qui mérite d'être préservé et exploré avec soin. On y trouvera au moins quatre villes superposées : une ville des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère, puis la capitale de Syphax, la ville romaine et enfin au-dessus la cité médiévale dont plusieurs auteurs arabes soulignèrent la prospérité aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles de notre ère. Elle devait périr seulement au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

### *Le Mausolée de Siga*

*Siga* est dominée par un remarquable mausolée dont la base a été conservée. Il a été repéré et fouillé pour la première fois par Gustave Vuillemot en 1960-1961<sup>5</sup> puis par Friedrich Rakob et Mounir Bouchenaki<sup>6</sup>. Eloigné de toute habitation, il a hélas fait fait l'objet récemment de fouilles clandestines, heureusement arrêtées par la Gendarmerie alertée par l'association culturelle du village moderne de Siga. Selon une restitution plausible (fig. 6), il aurait atteint 16 m de hauteur. D'autres mausolées de ce type ont été reconnus en Libye et à Djerba, ce qui montre l'ouverture internationale du pays massaessyle sans doute au second siècle avant notre ère, à l'époque de Massinissa ou de Micipsa<sup>7</sup>.

La côte paraît avoir été passablement punicisée. On connaît dans la région quelques inscriptions puniques, hélas non datables, une inscription peu lisible et

<sup>1</sup> Le site libyco-punique a été légèrement écorné ces dernières années par un petit parking aménagé sur sa face nord-est. Tout agrandissement de ce parking l'endommagerait gravement et pourrait même le faire entièrement disparaître.

<sup>2</sup> Gsell, *Atlas*, 31, 1.

<sup>3</sup> G. Vuillemot, « *Siga* », 1971, p. 77. L'indication « V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de notre ère » est une simple coquille, comme le montre bien le reste du texte. Il s'agit bien d'« avant notre ère ».

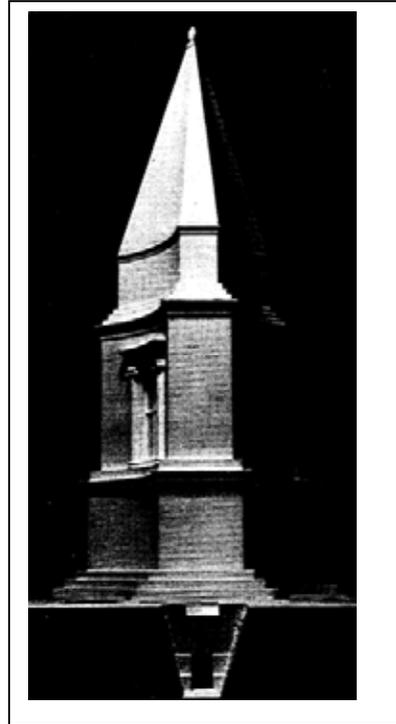
<sup>4</sup> J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2545-2546.

<sup>5</sup> G. Vuillemot, « Fouilles », 1964. Cf. J.-P. Laporte, « Mausolées », 2009, p. 141-143.

<sup>6</sup> F. Rakob, « Königsarchitektur », 1979, p. 150.

<sup>7</sup> Tant Syphax que Vermina paraissent hors de cause, cf. J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2582-2593.

énigmatique de *Siga*<sup>1</sup>, des stèles de *Portus magnus*, ainsi qu'une spectaculaire inscription monumentale, hélas très fragmentaire, provenant du même site (fig. 7)<sup>2</sup>.



**fig. 6 - Le mausolée de Siga.**  
Photographie J.-P. Laporte 2008 (a)  
maquette F. Rakob, « Königsarchitektur »,  
1979, p. 150 (b).

<sup>1</sup> G. Vuillemot, « *Siga* », 1971, p. 47, fig. 6.

<sup>2</sup> G. Vuillemot, « Inscription », 1959.



**fig. 7 - Inscription punique monumentale de *Portus Magnus*.  
D'après G. Vuillemot, « Inscription », 1959, p. 187, fig. 1.**

### *Jugurtha, Bocchus et Juba*

Vers 108 avant notre ère, en échange de son appui contre les Romains, Jugurtha donna le tiers occidental de son royaume à son beau-père, le roi maure Bocchus, établi jusque-là dans le nord du Maroc. Ce don fit passer la région du pays numide au pays maure, déterminant ainsi largement son avenir, et en premier lieu la dénomination de ses habitants. Siga conserva un atelier monétaire qui fonctionna encore sous Bocchus I<sup>er</sup> et Mastanesosus, mais semble s'être arrêté par la suite<sup>1</sup>. Faute d'illustrations locales, autres que numismatiques (ce qui montre l'ampleur des recherches à mener encore sur le terrain), on ne sait pas ce qui se passa dans la région jusqu'à la montée de l'influence de Rome. Celle-ci augmenta très sensiblement en 33 avant J.-C. à la mort de Bocchus II, qui avait légué son royaume à Rome par testament<sup>2</sup>. Après avoir hésité à annexer la Maurétanie, Auguste en refit un royaume confié à Juba II, puis à son fils Ptolémée.

<sup>1</sup> Voir l'article de J. Alexandropoulos dans le présent volume.

<sup>2</sup> Ce legs, qui paraît a priori étrange, n'avait pas été expliqué. Remarquant que quelques cas semblables sont attestés en Méditerranée orientale dans le cas de souverains hellénistiques, nous nous demandons s'il ne s'agirait pas tout simplement d'une clause classiquement imposée par Rome dans ses traités avec différents rois, au cas où ils mourraient sans enfants. Le roi se trouvait protégé non seulement contre ses ennemis extérieurs, mais aussi intérieurs, au prix d'un engagement qui ne lui coûtait rien personnellement.

*L'annexion par Rome (40 de notre ère)*

Quasi protectorat depuis 65 ans, la Maurétanie fut annexée par Rome en 40 de notre ère. L'implantation romaine à cette époque, connue par le tome V de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, écrit sans doute vers 50 après Jésus-Christ, donc peu de temps après l'annexion, comportait un petit nombre de villes situées sur la côte dans la région de Cherchel et dans la vallée du Chélif<sup>1</sup>. L'ouest algérien restait alors en dehors de l'occupation romaine directe.

Il existait certainement en Maurétanie césarienne d'autres agglomérations pré-romaines, par exemple à l'est *Auzia*<sup>2</sup>, à l'ouest *Altava* (Ouled Mimoun). Il y en avait sans doute de nombreuses autres que nous ne connaissons pas. Rome n'a pas envahi une région vide, mais un pays anciennement urbanisé et organisé. La pénétration romaine fut très lente et allait épargner l'ouest algérien pendant encore longtemps.

Il fallut attendre le début du second siècle de notre ère pour une nouvelle progression de l'occupation sous le règne d'Hadrien (117-138). *Albulae*, aujourd'hui Aïn Temouchent, reçut une garnison de Musulames, fournis à Rome par la grande tribu de la région de Tébessa que Tacfarinas avait commandée un siècle plus tôt<sup>3</sup>. C'est sans doute aussi à cette époque que l'ancienne ville royale de *Siga* fut occupée par Rome<sup>4</sup>.

Huit décennies plus tard, entre 198 et 201, Septime Sévère agrandit le territoire romain vers le Sud et l'Ouest de la Maurétanie césarienne en installant toute une série de petites garnisons jusqu'à la limite sud de la culture du blé non irrigué. C'est à cette époque que furent « fondées » (ou simplement occupées) *Ala miliaria* (Benian), *Lucu* (Timziouine), *Kaputtasaccora* (Sidi Ali Ben Youb, ex Chanzy), *Altava* (Ouled Mimoun), *Pomaria* (Tlemcen) et enfin *Numerus Syrorum* (Marnia) (fig. 8). On constate ainsi que la région proche de Tlemcen n'a été contrôlée directement par Rome que 160 ans après l'annexion de la province.

Ces implantations militaires romaines furent confiées à des unités très diverses (fig.9), dont le nom indique parfois l'origine : des Sardes, originaires de Sardaigne, et des unités transférées de la partie orientale de l'Empire, des Parthes, des Pannoniens, des Syriens<sup>5</sup>. En réalité, ces noms renseignent sur le recrutement dans ces régions au moment de la création de ces corps, car, après leur venue en Afrique, les soldats

<sup>1</sup> Carte dépliant annexée à J. Desanges, édition de Pline, *Histoire Naturelle*, livre V, 1980.

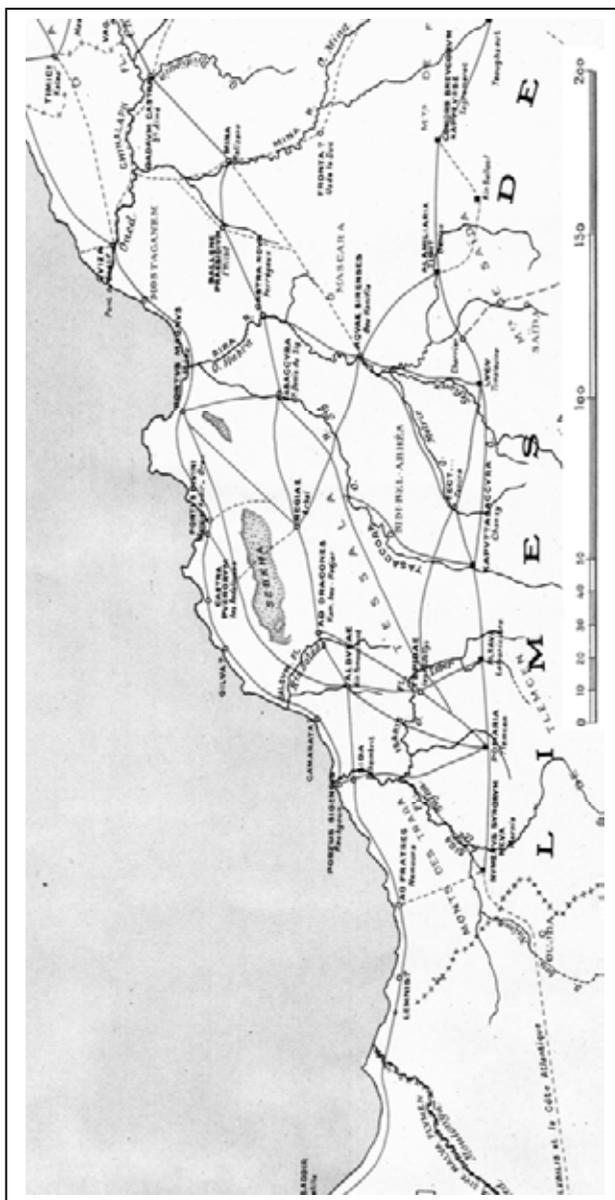
<sup>2</sup> Sour el-Ghozlane, ex-Aumale, S. Gsell, *Atlas*, 14, 105.

<sup>3</sup> La fourniture de recrues pour l'armée romaine était une clause habituelle des traités conclus entre Rome et les tribus soumises.

<sup>4</sup> Écrivant vers 110 de notre ère, le géographe grec Ptolémée attribue à *Siga* le statut de colonie. Peut-être l'avait-elle obtenue peu après l'annexion par Rome (40 de notre ère) compte tenu de son passé de capitale royale, mais elle semble bien être restée bien déchue jusqu'au règne de Septime Sévère (J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2542).

<sup>5</sup> Les cohortes, de 500 ou 1000 hommes, étant parfois commandées par un officier détaché d'une « aile » de cavalerie (1000 hommes), dont il conservait le nom dans son grade. C'est ainsi qu'une mention d'« aile » sur un site peut parfois correspondre à la garnison d'une cohorte.

prirent rapidement femme sur place, puis le recrutement lui-même s'africanisa peu à peu pour devenir essentiellement autochtone<sup>1</sup>.



**fig. 8 - Les principaux sites antiques de l'Ouest algérien.**  
 Extrait de la *Carte du Réseau routier de l'Afrique romaine* de P. Salama (1949).  
 Cf. ci-dessous p. 48-49 les équivalences avec les toponymes modernes  
 et les numéros de l'Atlas archéologique.

<sup>1</sup> N. Benseddik, *Troupes auxiliaires*, 1982, p. 93-94.

<i>Nom antique</i>	Langue toponyme	du	<i>Unité</i>
<i>Numerus Syrorum</i>	latine		<i>Numerus Syrorum Sagittariorum</i>
<i>Albulae</i>	latine		<i>Coh I Fl. Musulamiorum</i> <i>Cohors II Sardorum</i>
<i>Pomaria</i>	latine		fff_____
<i>Altava</i>	libyque		<i>Ala miliaria</i> <i>Ala I Aug. Parthorum</i> <i>Cohors II Sardorum</i>
<i>Kaputa-saccora</i>	libyque		<i>Ala I Aug. Parthorum</i>
<i>Lucu</i>	libyque		<i>Ala I Panoniorum</i>
<i>Tigit/Ala Miliaria</i>	Libyque/latine		<i>Ala miliaria</i> (origine inconnue)
<i>Cohors Breucorum</i>	latine		<i>Cohorte des Breuques</i>
<i>Tasacura</i>	libyque		- <i>Ala miliaria</i> (origine inconnue) - <i>Ala IV Syngambrorum</i>
<i>Portus Magnus</i>	latin		- <i>Ala miliaria</i> (origine inconnue) - <i>Ala I. Aug. Parthorum</i> - <i>Singulares Praesidis</i> (origine inconnue <sup>1</sup> )

**fig. 9 - Toponymes et unités militaires romaines attestées dans l'Ouest de la *nova praetentura* à partir de 198/201.**

### *Le camp d'Altava*

L'un des vestiges les plus importants de cette période est le camp d'*Altava* (Ouled Mimoun), construit en 201 par une cohorte de Sardes qui avait été stationnée jusque là à *Rapidum*, 100 km au sud d'Alger<sup>2</sup>. On distingue encore en grande partie de son enceinte (fig. 10)<sup>3</sup>. Comme tous les camps de l'époque de Septime Sévère, il était rectangulaire avec des angles arrondis. Hélas coupé par une voie ferrée, il est encore

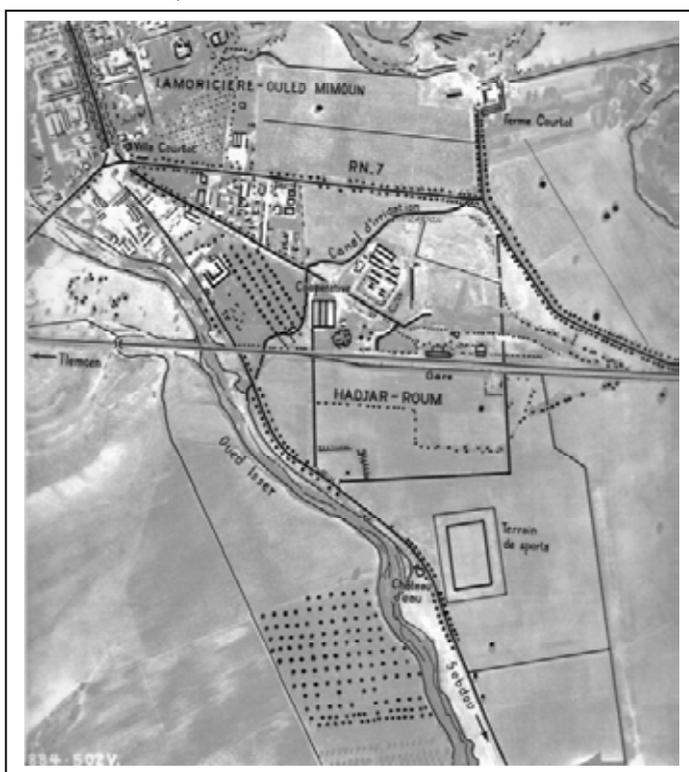
<sup>1</sup> Les *singulares praesidis* étaient à l'origine la garde personnelle du gouverneur de la province. Ils gardaient parfois ce nom alors même que l'unité était envoyée dans une garnison. De ce fait, on ne connaît pas l'origine ethnique de ses membres.

<sup>2</sup> S. Gsell, *Atlas*, 14, 90. J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1988, 305 p.

<sup>3</sup> J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 10.

en bonne partie intact sous une bonne couche de terre qui le protège. Il s'agit d'un précieux patrimoine archéologique et touristique pour toute la région. Ici comme ailleurs, le camp donna naissance à une importante agglomération civile, qui lui survécut longtemps. Elle a livré 326 inscriptions latines<sup>1</sup>.

La langue latine, la civilisation et la culture romaines ont fortement pénétré la région, phénomène que l'on désigne sous le nom vague et flou, mais pratique, de « romanisation »<sup>2</sup>. Son ampleur, indéniable dans la région, ne doit pas faire oublier la présence persistante d'une population autochtone, libyco-berbère, sans doute plus nombreuse que la population d'origine « romaine » (devenu rapidement libyco-romaine). Elle posait parfois des problèmes militaires, avec un certain nombre d'insurrections, notamment au III<sup>e</sup> siècle.



**fig. 10 - Le plan du camp romain d'Altava.**  
Schéma sur photographie aérienne publiée par J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 10

<sup>1</sup> J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968. La plupart de ces inscriptions sont déposées au Musée d'Oran.

<sup>2</sup> On ne sait jamais si le mot « romanisation » désigne un processus ou son aboutissement, dans quel(s) domaine(s) on le considère, à quel degré on l'étend ou on le limite. Pour tout arranger, un certain langage « historiquement correct » prétend aujourd'hui remplacer ce mot, certes imparfait, mais dont on connaissait les limites, par un autre, celui d' « intégration », qui ne donne aucune indication complémentaire ou plus précise sur des phénomènes particulièrement complexes. En Afrique du Nord, et notamment en Algérie, le mot d' « intégration » rappelle par ailleurs de forts désagréables souvenirs récents inconnus en Europe. Mieux vaut l'oublier...

### ***La résistance à la romanisation***

La prospérité romaine de l'époque des Sévères dura peu, et rapidement les choses se compliquèrent devant la résistance d'une partie de la population. Certains vestiges peuvent être ambigus. L'un des plus spectaculaires est la tête d'une statue de la *Dea Maura*, découverte avec sa dédicace à *Albulae*, aujourd'hui Aïn Temouchent (fig. 11). Elle avait été dédiée en 299 de notre ère<sup>1</sup>, soit un an seulement après la fin de l'expédition de Maximien en Maurétanie césarienne contre les *Quinquegentanei* de Kabylie (297-298). La *dea Maura* était en fait une déesse romaine. La population romaine honorait ainsi pour se les concilier les dieux des Maures hostiles. La déesse est représentée comme une jeune femme coiffée de grandes boucles dites « à l'anglaise », qui se révèlent maintenant caractéristiques de la Maurétanie dans l'art romain<sup>2</sup>.



**fig. 11 - La *dea Maura* d'*Albulae* (Aïn Temouchent) au Musée d'Oran  
Cliché J.-P. Laporte, 2002**

La plupart des villes dites romaines, en réalité berbéro-romaines, de la région se munirent de remparts, dont, en général, on ne connaît pas les dates, échelonnées sans doute entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce pourrait être le cas, d'après J. Canal en 1886<sup>3</sup>, de la muraille d'Agadir (fig. 12), appellation berbère de l'ancienne *Pomaria*. Ses vestiges mériteraient d'être examinés avec attention pour bien distinguer ce qui pourrait être antique et les superstructures sans aucun doute construites ou reconstruites à l'époque médiévale. Il en va de l'une des principales questions de l'histoire régionale à partir du troisième siècle de notre ère.

<sup>1</sup> *CIL*, VIII, 21655. La Blanchère, *Musée d'Oran*, 1893, p. 21, fig. (et fragments de la tête p. 36, fig.).

<sup>2</sup> J.-P. Laporte, « Maurétanie », 2011, p. 4743, fig. 3 (haut relief du temple d'Hadrien à Rome). *Id.*, « Particularités », 2011, p. 147-150.

<sup>3</sup> J. Canal, « Monographie », 1886, planche après la page 320.

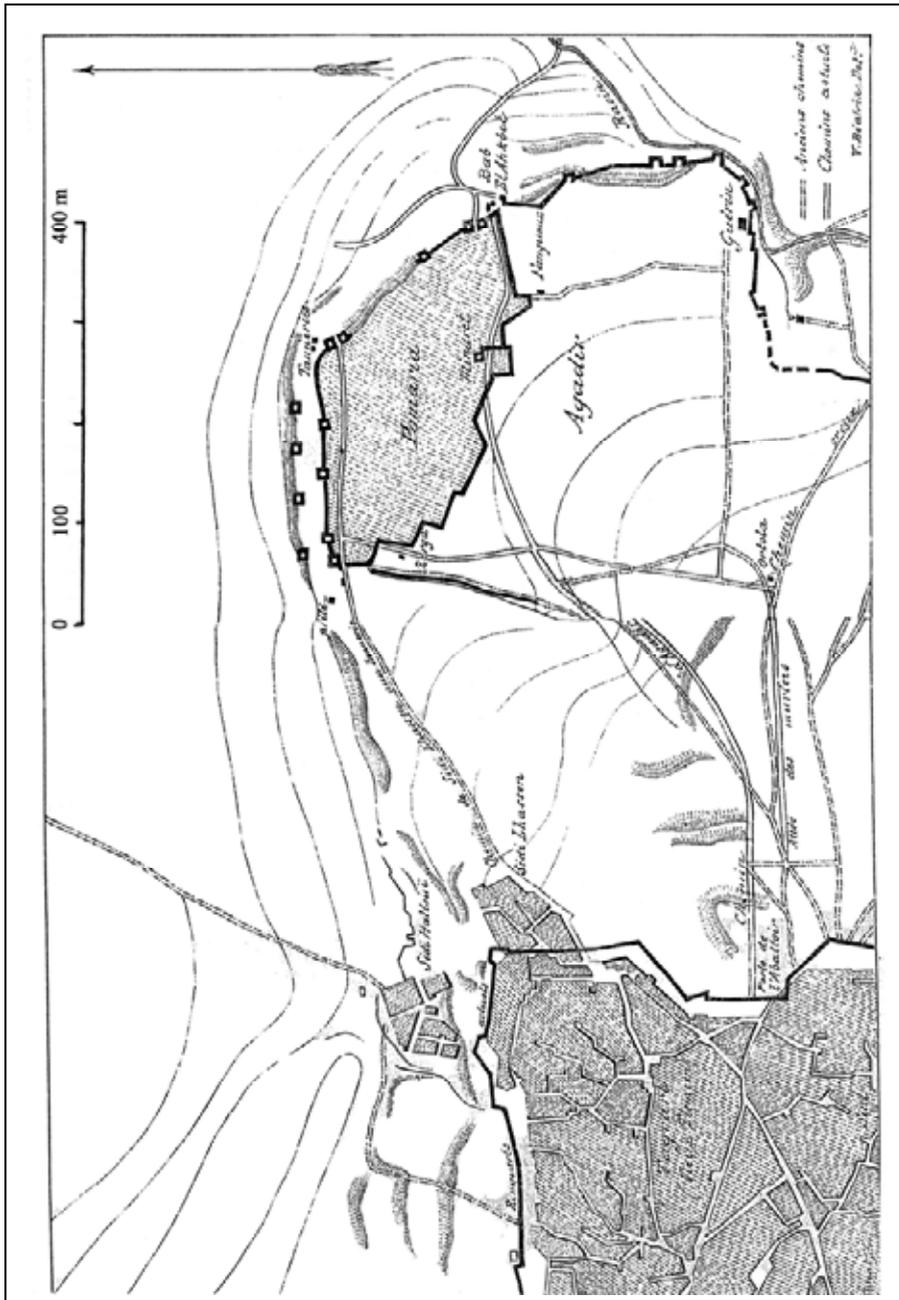


fig. 12 - La muraille d'Agadir, près de Tlemcen  
À gauche Tlemcen, à droite Agadir.  
D'après Canal, « Monographie », 1886, pl. après la page 320.

### Épigraphie latine païenne

L'un des éléments importants du patrimoine régional est constitué par un certain nombre d'inscriptions latines (fig. 13) Les plus anciennes sont des épitaphes païennes, au texte assez commun, mais dont le nombre, la qualité, la datation par l'ère provinciale fournissent une documentation de toute première importance. Elles mériteraient un recensement systématique et des études épigraphiques précises<sup>1</sup>.



fig. 13 - Trois inscriptions funéraires de l'ouest algérien

- a : Damous, épitaphe païenne, datée de 409 (Dessin Lethielleux, n° 20). ;  
 b : Damous, épitaphe chrétienne datée de 451 (Dessin Lethielleux, n° 28) ;  
 c. Altava, épitaphe chrétienne datée de 593 de notre ère (Marcillet-Jaubert, n° 223)

### Épigraphie chrétienne

Le Christianisme s'était répandu rapidement dans la région<sup>2</sup>, sans doute dès la fin du II<sup>e</sup> siècle parmi une population romaine païenne, au point de montrer parfois un certain syncrétisme. On peut parfois se demander si certaines épitaphes sont païennes ou chrétiennes, tant les formulaires sont parfois proches<sup>3</sup>. Le petit site de Damous<sup>1</sup>, sur

<sup>1</sup> Ce recensement a déjà eu lieu pour *Altava* (J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968). Il mériterait d'être repris et étendu à tous les sites antiques de la région. Il permettrait notamment de retrouver l'origine réelle de diverses pierres conservées de-ci de-là pour lesquelles ce renseignement a été perdu, au moins localement.

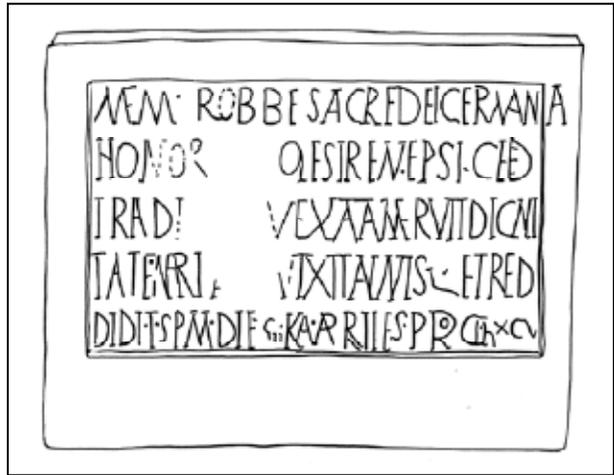
<sup>2</sup> Cf. S. Gsell, « Christianisme », 1928, naturellement à réévaluer quatre-vingt ans plus tard. Cf. également Dom H. Leclercq, « Oran », 1936 ; *Id.*, « Hadjar Roum », 1925. P. Monceaux, *Histoire*, 1923. P.-A. Février, « Aux origines », 1986.

<sup>3</sup> L'abréviation DMS (pour « dédiée aux Dieux Mânes ») figure encore dans la région au début de nombreuses épitaphes certainement chrétiennes, ce qui montre que cette formule avait perdu sa

la Tafna entre Tlemcen et Siga, a notamment livré dans les années 70 de nombreuses inscriptions, certaines païennes, d'autres chrétiennes, dont on ne connaît pas le sort actuel<sup>2</sup>. Plusieurs autres sites de la région, dont Tlemcen ont également livré des épitaphes chrétiennes, parfois très tardives, puisque certaines sont datées des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. Toute cette série mériterait d'être étudiée de manière systématique. L'enjeu est important pour l'histoire de la région, mais aussi, dans un cadre beaucoup plus large, pour documenter un stade important des histoires de la langue et de l'écriture latine, et même celle du Christianisme<sup>4</sup>. Ici comme ailleurs en Afrique du Nord, le culte des saints et des martyrs tenait une place particulière dans la vénération populaire<sup>5</sup>.

### ***Donatisme et luttes religieuses***

Au quatrième siècle, un certain nombre de rigoristes chrétiens, les Donatistes, se séparèrent de l'église catholique pour fonder une église schismatique, qui eut souvent le dessus. Cette division apparaît nettement dans les listes épiscopales du concile de 411, où les Donatistes apparaissent majoritaires en Numidie et en Césarienne<sup>6</sup>, cette dernière étant fort peu représentée<sup>7</sup> (et



**fig. 14 - L'épithaphe de Robba, martyre donatiste, ensevelie en 434 à Ala Miliaria (Benian). Dessin J.-P. Laporte, d'après S. Gsell, *Benian*, 1899, p. 23, fig. 7.**

signification païenne pour devenir un simple sigle conventionnel vide de sens un peu comme « ci-gît » qui n'est plus toujours compris en français.

<sup>1</sup> S. Gsell, *Atlas*, 30, 11. Courtot, « Ancienne cité », 1954.

<sup>2</sup> Certaines stèles découvertes par M. Vandenoë furent envoyées au Musée de Tlemcen, cf. S. A. Baghli et P. A. Février, *BAA*, III, 1968, p. 1. Cet ensemble considérable mériterait d'être recherché et rassemblé dans une collection publique, en retrouvant les stèles qui n'y sont pas encore.

<sup>3</sup> La plus récente est à ce jour une épitaphe de Pomaria datée de 651 (*CIL*, VIII, 9935).

<sup>4</sup> L'une des questions porte sur la nette raréfaction des épitaphes chrétiennes à partir du début du VI<sup>e</sup> siècle. Ceci résulte-t-il d'une baisse de l'usage des épitaphes sur pierre, d'un affaiblissement du christianisme régional, ou d'une insuffisance des recensements modernes? À ce jour, on ne sait.

<sup>5</sup> Y. Duval, *Loca sanctorum*, 1982.

<sup>6</sup> *Actes de la conférence de 411* (éd. S. Lancel, 1972 à 1991).

<sup>7</sup> On peut avancer comme explication le fait que la province ecclésiastique de Maurétanie césarienne était plus tournée vers Rome que vers Carthage, mais d'autres hypothèses, comme une situation sécuritaire difficile, sont également envisageables.

l'ouest algérien encore moins<sup>1</sup>.

Les affrontements entre catholiques et donatistes étaient parfois violents : occupation de basiliques du parti adverse, coups et blessures, meutres parfois (les Donatistes recherchaient d'ailleurs souvent le martyr). En témoigne particulièrement l'épithaphe d'une martyre donatiste (fig. 14), une certaine Robba, découverte à *Ala miliaria* (Benian)<sup>2</sup>.

### La période vandale, de 429 à 484

En 429, la région tomba aux mains des Vandales, un peuple germanique venu du sud de l'Espagne<sup>3</sup>. Un moment rendue à l'Empire, de 435 à 455, elle redevint vandale en 455 et fut comme un territoire occupé, un très petit nombre de Vandales chapeautant les structures sociales antérieures<sup>4</sup>.

La persécution impériale était venue à bout du donatisme, au moins sur le papier, et tous les évêques attestés dans la région en 484 étaient catholiques<sup>5</sup> (fig. 15):

Les Vandales étaient ariens<sup>6</sup>. En 484 encore, le roi Hunéric convoqua à Carthage les évêques catholiques de la région pour les sommer de rejoindre l'arianisme. Certains faillirent.

<i>Lieu antique</i>	Nom actuel	Évêque en 484	Autres évêques attestés plus tard
<i>Albulae</i>	Aïn Temouchent	Tacanus	
<i>Regiae</i>	Arbal	Victor	
<i>Tasaccura</i>	Sig	Poequarius	
<i>Castra nova</i>	Mohammadia	Vitalis II	
<i>Quiza</i>	Sidi Bel Ater	Tiberianus	Vitalianus 3, VIe-VIe s.
<i>Mina</i>	Ighil Izane	Caecilius 3	Secundinus 8, 525

<sup>1</sup> Seuls sont attestés en 411 les évêques *Priscus* de *Quiza*, catholique, et les donatistes *Honoratus* 10 d'*Aquae Sirenses* et *Nemesianus* d'*Ala miliaria* (le numéro étant donné dans la *PCBE* pour le distinguer d'homonymes).

<sup>2</sup> S. Gsell, *Atlas*, 32, 93. *Id.*, *Benian*, 1899, p. 25. Y. Duval, *Loca sanctorum*, 1982, p. 408-411, n° 194.

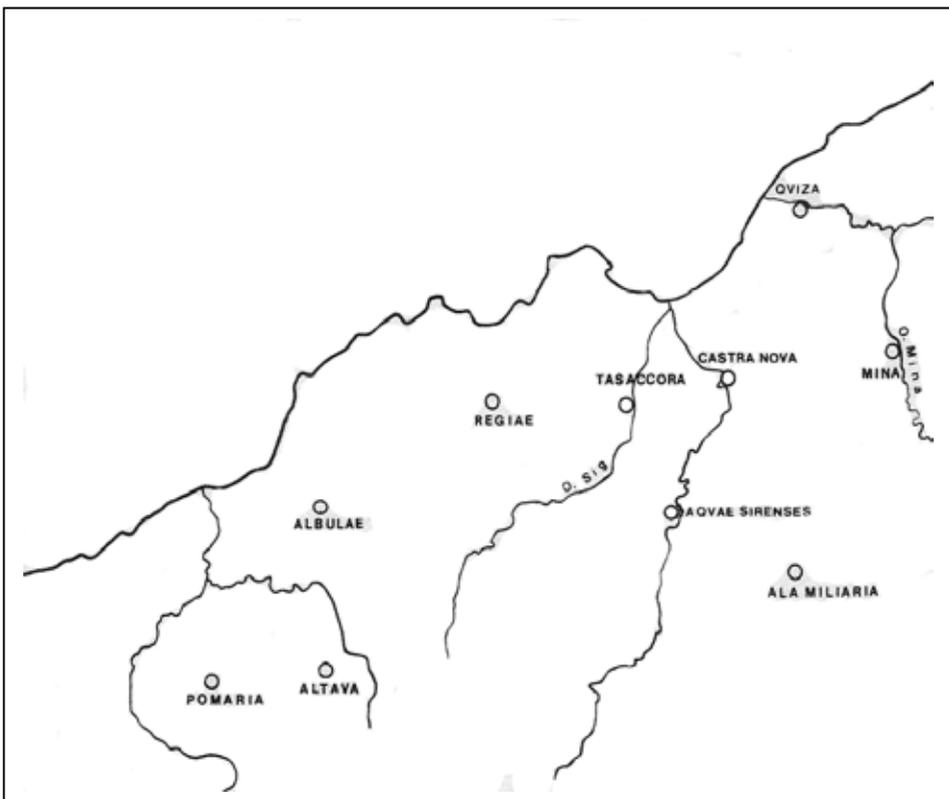
<sup>3</sup> La conquête s'accompagna de destructions dont nous ne connaissons pas l'ampleur.

<sup>4</sup> Les Vandales étaient peu nombreux (80.000 en 429) pour d'immenses territoires. C'est ainsi que l'occupation vandale ne se traduisit par une forte implantation germanique que dans l'ancienne Proconsulaire (en gros le nord de l'actuelle Tunisie). La domination du reste de l'Afrique du Nord ne peut avoir été que légère.

<sup>5</sup> Victor de Vita, et *Liste de 484*, éd. S. Lancel, 2002. De manière plus large pour chacun des évêques attestés dans la région, cf. *PCBE*, 1982.

<sup>6</sup> Une secte chrétienne qui niait la divinité du Christ.

<i>Aquae Sirenses</i>	Bou Hanifia	Felix 66	
<i>Ala miliaria</i>	Benian	Mensius 1	
<i>Altava</i>	Ouled Mimoun	Avus	Ulpius Maximus en 529
<i>Pomaria</i>	Tlemcen	Longinus	



**fig. 15 - Les évêchés de l'Ouest algérien en 484.**  
 Extrait du plan dépliant donné par S. Lancel, *Notitia* de 484.

Devant le refus de la plupart des évêques, le roi vandale déclencha une violente persécution. Le centre et l'ouest algérien se révoltèrent<sup>1</sup> et devinrent pratiquement indépendants. À la fin du V<sup>e</sup> siècle, les Vandales ne contrôlaient plus en Mauritanie césarienne que la seule ville de *Caesarea* (Cherchel).

### L'indépendance retrouvée de l'Ouest algérien (après 484)

Un extraordinaire document découvert à *Altava* (Ouled Mimoun) et daté de 508 de notre ère (fig. 16)<sup>2</sup>, témoigne à la fois de l'indépendance de la région et de la dualité de sa population, berbère et romaine<sup>3</sup>. La date est donnée par l'année de la province jadis romaine, bien que la région soit sortie de l'Empire depuis trois quarts

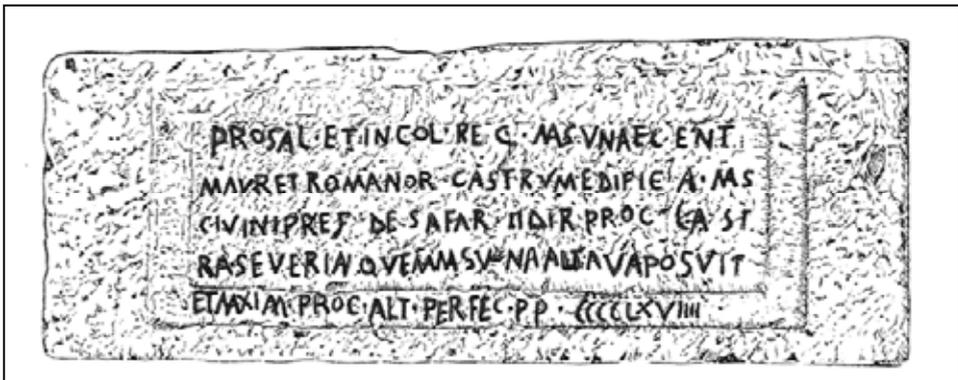


fig. 16 - Dédicace pour le salut de *Masuna*, roi des Maures et des Romains, à *Altava*, en 508.

Dessin La Blanchère, *Musée*, 1893, p. 18.

de siècle. Un préfet, titre latin, nommé *Masgivin*, nom berbère, commandait *Safar*, toponyme berbère ; un autre officier au nom berbère, *Idir*, était procureur, fonction « romaine », de *Castra Severiana*<sup>4</sup>, une localité au nom latin dénotant une origine militaire vers 200 de notre ère. En 508 donc, tous deux érigèrent en latin une dédicace pour le salut de *Masouna*, roi des peuples (*gentes*) maure et romain, les deux populations étant citées à égalité. Elles étaient encore distinctes par la langue et la culture, mais devaient commencer à se rapprocher et même à fusionner. La christianisation de tous avait sans doute contribué à gommer les différences, maintenant acceptées.

<sup>1</sup> La révolte semble avoir correspondu à une réaction vive à la persécution des catholiques. On ne peut cependant écarter bien d'autres motifs de tensions entre les Vandales d'une part, la population berbéro-romaine et les chefs traditionnels berbères de l'autre.

<sup>2</sup> *CIL*, VIII, 9835. J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 126-127, n° 194.

<sup>3</sup> La différenciation n'était sans doute pas nettement tranchée dans la mesure où nombre de « Maures » étaient partiellement romanisés et où nombre de « Romains » devaient en fait être passablement berbésisés.

<sup>4</sup> Ni *Safar*, ni *Castra Severiana* ne sont actuellement localisées avec certitude.

### *Le royaume des djedars*

L'indépendance gagnée sur les Vandales fut conservée contre les Byzantins aux sixième et septième siècles, à l'exception peut-être de quelques escales sur la côte dont les Byzantins avaient besoin pour caboter jusqu'à Tanger. Elle permit le développement d'une civilisation romano-berbère tout à fait originale<sup>1</sup>. Tout l'ouest algérien semble avoir appartenu à un grand royaume<sup>2</sup> dirigé par une dynastie de rois berbères inconnus qui se succédèrent aux V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles et peut-être même jusqu'à l'arrivée de l'Islam au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont eux qui construisirent une série de treize grands monuments funéraires, les Djedars<sup>3</sup>, entre Fren Dah et Tiaret. Le plus ancien, le Djedar A du djebel Lakhdar (fig. 17), présente une synthèse étonnante : un plan et des dispositions libyques traditionnelles, une dédicace latine apparemment païenne, des signes chrétiens relégués dans les parties basses du monument.

Un autre tombeau, de même type général et appartenant au même ensemble, le Djedar F du djebel Ternaten est à la fois plus important et plus tardif. Il comporte des galeries intérieures beaucoup plus développées, jadis ornées de scènes peintes dont il reste quelques vestiges. Un panneau, beaucoup plus complet à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, représentait le Christ, figuré comme un berger nimbé tenant une houlette (fig. 18). Manifestement, au fil du temps, la dynastie, païenne à l'origine, avait été convertie au christianisme par la population berbéro-romaine qu'elle avait soumise.

La dynastie romano-berbère des Djedars se termina sans doute avec l'arrivée de l'Islam au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois le christianisme autochtone survécut fort longtemps. Au XI<sup>e</sup> siècle encore selon al-Bakri, il existait encore des chrétiens et une église à Tlemcen même<sup>5</sup>, bel exemple de tolérance pour les hommes de notre temps.

---

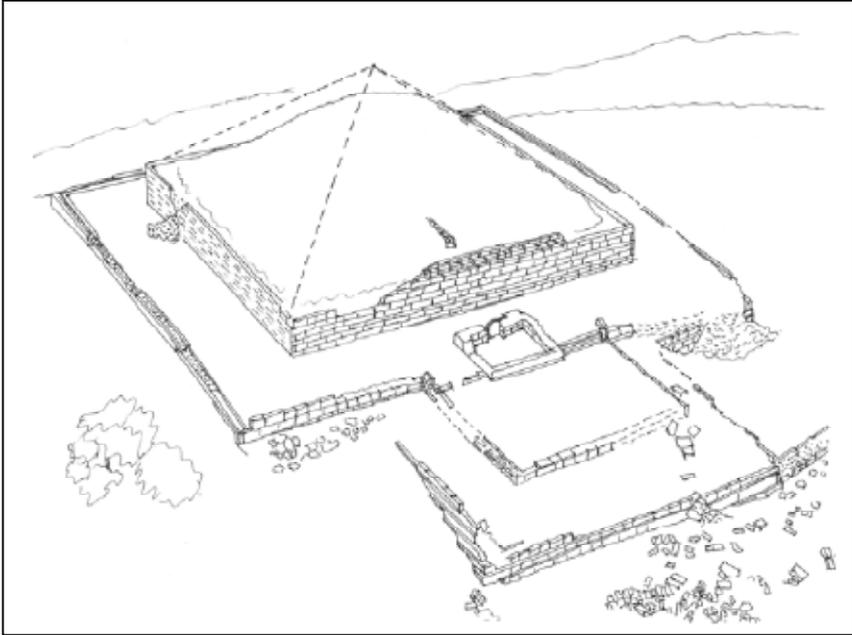
<sup>1</sup> Le phénomène est identique à celui de la formation des royaumes romano-barbares d'Occident, à ceci près que la population « barbare », ici berbère, était pour l'essentiel autochtone et non arrivée d'ailleurs.

<sup>2</sup> Chr. Courtois (*Vandales*, 1955, p. 334, fig.) pensait pour sa part à la juxtaposition de petits royaumes indépendants, mais il n'avancait aucun indice dans ce sens. A l'inverse, on peut noter que Procope ne cite (entre 533 et 550 environ) qu'un seul roi de Maurétanie, Mastigas ou Mastinas (cf. Y. Modéran, *Enc. Berb.*, XXX, 2012, p. 4673-4675).

<sup>3</sup> S. Gsell, *Atlas*, 33 (Tiaret), n° 66-67. F. Kadra, *Djedars*, 1983. J.-P. Laporte, « Djedars », 2005 et « Contribution », 2009.

<sup>4</sup> R. de La Blanchère, 1883, p. 88-89, repris dans J.-P. Laporte, « Djedars », 2005, p. 376-377. Dans la salle B, le Christ représenté comme le Bon Pasteur ; dans la salle C, restes d'un paysage avec deux personnages qui semblaient converser ensemble (mais le sens de la scène mutilée ne put être reconnu).

<sup>5</sup> al-Bakri, traduction De Slane, p. 156 : à propos de Tlemcen, « on y trouve les ruines de plusieurs monuments anciens, et les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a encore une église, qui est encore fréquentée par les Chrétiens ».



**fig. 17 - Le djedar A du jebel Lakhdar/  
Dessin J.-P. Laporte d'après une photographie aérienne de Y. Arthus-Bertrand**



**fig. 18 - Le Bon Pasteur sur une paroi du djedar F du jebel Ternaten.  
Cliché J.-P. Laporte, 1992.**

\*

\* \*

Globalement, l'Ouest algérien détient donc un patrimoine préislamique important, dont les éléments jalonnent et illustrent une longue histoire. Comme partout ailleurs, ce patrimoine est fragile et nécessite beaucoup de soin. Les éléments déjà connus sont susceptibles de fructueux progrès, tant dans leur inventaire que dans la réévaluation de leur signification historique. Des découvertes nouvelles sont possibles et même probables<sup>1</sup>. On ne peut que souhaiter bon travail et bonne chance aux jeunes archéologues algériens qui ont et auront à s'en occuper. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre.

---

<sup>1</sup> Les travaux urbains, routiers et agricoles ne peuvent que livrer de temps à autre des documents nouveaux.

### Annexe : Noms antiques et modernes des principaux sites archéologiques de l'ouest algérien

Nom actuel	<i>Nom antique</i>	Ex.	Gsell, Atlas
?	<i>Camarata</i>		? f. 31, n° 7-8
?	<i>Gilva</i>		? f. 20, n° 5 ou 21
Agadir (Tlemcen)	<i>Pomaria</i>	Agadir (Tlemcen)	f. 31, n° 56
Aïn Temouchent	<i>Albulae</i>		f. 31, n° 9
Arbal	<i>Regiae</i>		f. 20, n° 33
Benian	<i>Tigit/ Ala Miliaria</i>		f. 33, n° 93
Bettioua	<i>Portus Magnus</i>	Saint-Leu	f. 21, n° 6
Bou Hanifia	<i>Aquae Sirenses</i>		f. 32, n° 18
Ghazaouet	<i>Ad Fratres</i>	Nemours	f. 30, n° 3
Hammam Bou Hadjar	<i>Ad Dracones</i>		f. 31, n° 10
Ighil Izane	<i>Mina</i>	Relizane	f. 21, n° 36
L'Hillil	<i>Ballene Praesidium</i>		f. 21, n° 29
Les Andalouses	<i>Castra Puerorum</i>		? f. 20, n° 7
Marnia	<i>Numerus Syrorum</i>		f. 41, n° 1
Mers el-Kebir	<i>Portus Divini</i>		f. 20, n° 12
Mohammadia	<i>Castra nova</i>	Perrégaux	f. 21, n° 27
Mostaganem	? <sup>1</sup>		-
Ouled Mimoun	<i>Altava</i>		f. 31, n° 68
Sidi-Al-ben-Youb	<i>Kaputtasaccora</i>	Chanzy	? f. 31, n° 76 ; ou f. 32, n° 59
Sidi-Bellater	<i>Quiza</i>	Pont du Chélif	f. 11, n° 2

<sup>1</sup> Le site de Mostaganem ne semble pas (à ce jour) avoir été occupé dans l'Antiquité.

Sig.	<i>Tasacura</i>	St Denis du Sig	f. 21, n° 25
Tagremaret	<i>Kaputurbe / Cohors Breucorum</i>		f. 33, n° 23
Takembrit	<i>Siga</i>		f. 31, n° 1
Tenira	<i>Tect...</i>		f. 31, n° 79
Timziouine	<i>Lucu</i>		f. 32, n° 46

### *Bibliographie sommaire*

#### Abréviations

AE : Année épigraphique.

BSGAO : Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique de France.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*

DACL : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

DHGE : Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique.

EB : Encyclopédie berbère.

MEFRA : Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité.

PCBE : Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, t. 1, Afrique (303-533), éd. A Mandouze, 1982.

RIL : J.-B. Chabot, Recueil des Inscriptions Libyques, Paris, 1940.

#### *Articles et ouvrages*

\* BENSEDDIK (N.), *Troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne au Haut-Empire*, SNED, Alger, 1982, 283 p., 37 fig., 1 pl. dépliant.

\* CANAL (J.), « Monographie de l'arrondissement de Tlemcen », *BSGAO*, 1886, p. 49-66.

\* CAMPS (G.), « Sur trois types peu connus de monuments funéraires nord-africains », *BSPF*, 1959, p. 101-108.

- \* COURTOIS (Chr.), *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, AMG, 1955, 455 p.
- \* COURTOT (P.) : « Une ancienne cité romaine, Damous », *Bulletin des amis du vieux Tlemcen*, 1953-1954.
- \* DEMAEGHT (L.), *Catalogue raisonné des objets archéologiques contenus dans le musée d'Oran*, Oran, 1895. p. 32-47. n. 84-109.
- \* DUVAL (Y.), *Loca sanctorum*, coll. E.F.R., 58, 1982, 2 t., 817 p.
- \* FÉVRIER (P. A.), « Aux origines du christianisme en Maurétanie césarienne », *MEFRA*, 98, 2, 1986, pp. 767-809. Reproduit dans la *Méditerranée de Paul-Albert Février*, coll. EFR, 225, 1996, p. 935-977.
- vGSELL (S.) :
  - *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1902-1911, feuilles 11, 20, 21, 30, 31, 32, 41, 42, 43.
  - *Fouilles de Benian (Ala Miliaria)*, publiées sous les auspices de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord, Paris, 1899, 50 p.
  - « Le Christianisme en Oranie », *BSGAO, cinquantenaire*, 1878-1928, p. 17-32.
- \* KADRA (F. K.), *Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda*, Alger, OPU, 1983, 380 p.
- \* LA BLANCHÈRE (R. DU COUDRAY DE),
  - 1893, *Musée d'Oran*, 87 p.
  - 1883, « Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne, Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique », *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, t. X, 1883, p. 77-99, 109. Planches IX-XII. Explication des planches, p. 127-129.
- \* LANCEL (S.)
  - *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, t. I, *Sources Chrétiennes*, vol. 194, Paris, 1972, 402 p.; t. II, vol. 195, 1972, 507 p.; t. III, vol. 224, 1975, 320 p. ; t. IV, vol. 373, 1991, 384 p.
  - Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique*, édition critique, traduction et commentaire (Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres), Paris, 2002, p. 93-212, et notes p.273-383.
  - *Registre des provinces et des cités d'Afrique [dit Liste de 484]*, édité par S. Lancel à la suite du texte de Victor de Vita (ci-dessus), 2002, p. 249-272.
- \* LAPORTE (J.-P.)
  - 1988 : *Rapidum, Le camp de la cohors II Sardorum en Maurétanie césarienne*, Sassari, 1988, 291 p.
  - 2003 : « Deux amphorettes de Siga », *L'Algérie au temps des rois numides*, 2003, p. 52.

- 2004 : « Siga et l'île de Rachgoun », *Africa romana*, 16, 4, 2004 (2006), p. 2531-2597.

-2005 : « Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda et de Tiaret (Algérie) », *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 321-406.

- 2008 : « L'Algérie et la mer dans l'Antiquité », dans J. Napoli (éd.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Actes du Colloque de l'Université du Littoral Côte d'Opale, (Boulogne-sur-mer, 12-14 mai 2005), *Les Cahiers du Littoral*, ser. 2, 6, Boulogne-sur-mer, 2008, p. 157-173.

- 2009 : « Une contribution méconnue du monde amazigh à l'architecture mondiale : Les grands mausolées d'Afrique du Nord », in Actes du colloque *L'apport des Amazighs à la civilisation universelle*, Alger, 2008 (2009), p.137-154.

- 2010a : avec Farid Kherbouche, « Mausolées monumentaux d'Afrique du nord », Encyclopédie berbère, fasc. XXXI, 2010, p. 4758-4777.

- 2010b : « Numides et Puniqs en Algérie », dans *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama* (colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004 par l'Institut National du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du site de Zama) = Hommage à M'hamed Hassine FANTAR, coordination Ahmed FERJAOUI, Tunis, 2010, p. 379 - 393.

- 2010c : « Maurétanie. Iconographie », *E.B.*, 31, 2010, p. 4778-4783.

- 2011 : « Particularités de la Maurétanie césarienne (Algérie centrale et occidentale) », *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*, dir. Cl. Briand-Ponsart et Y. Modéran, Colloque de Rouen, 2008, Tables rondes du CRAHM, n° 6, 2011, p. 111-150.

\* LECLERCQ (Dom H.) :

- 1925 : s.v. « Hadjar er-Rum », *DACL*, VI, 1925, col. 1948-1954.

- 1936 : avec S. Gsell, s.v. « Oran et Oranie », *DACL*, XII, 1936, col. 2255-2273.

\* LIPINSKI (E.), *Itineraria phoenicia = Studia phoenicia*, XVIII, 2004, = *Orientalia Lovanensia Analecta*, t. 127, 2004, C. IX, From the Greater Syrtis to the Pillars of Heracles with Pseudo-Scylax § 110-111, p. 337-434 (p. 408-418 pour l'ouest algérien).

\* MANDOUZE (A.) dir., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, vol. 1 : Afrique (305-533), Paris, 1982.

\* MARCILLET-JAUBERT (J.), *Les inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1968, 243 p. et 88 pl.

\* MONCEAUX (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis l'origine jusqu'à l'invasion arabe*, Paris, 1923, 295 p.

\* PLINE l'Ancien, *Histoire Naturelle*, t. V, édition et commentaire, J. Desanges, Belles Lettres, 1980, 500 p., 4 pl. dépliantes.

- \* RAKOB (F.), « Numidische Königsarchitektur in NordAfrika », *Die Numider*, Bonn, 1979, p.119-172.
- \* REBUFFAT (R.), « Les inscriptions libyques de Siga », *Antiquités Africaines*, t. 42, 2006 [2008], p. 87-99.
- \* TORRES ORTIZ (M.) et MEDEROS MARTIN (A.), « Un nuevo analisis de la necropolis 'fenicia' de Rachgoun (Argelia) », dans *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama* (colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004 par l'Institut National du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du site de Zama) = *Hommage à Mhamed Hassine FANTAR*, coordination Ahmed FERJAOUI, Tunis, 2010, p. 359-378.
- \* VUILLEMOT (Gustave),
  - 1959 : « Une inscription punique découverte à Saint-Leu », *Libyca a/é*, t. VII, 2, 1959, p. 187-190.
  - 1964 : *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1964, 453 p.
  - 1964 : « Fouilles du mausolée de Béni Rhénane en Oranie », *CRAI*, 1964, p.71-95, fig.
  - 1971 : « Siga et son port fluvial », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p.39-86, fig. , pl.

## FIQH ET RÉEMPLOI EN IFRIQIYA ET AU MAGHREB

Faouzi Mahfoudh  
*Université de La Manouba - Tunis.*

### Une pratique qui touche tout le Maghreb

Dans un passage peu connu, Maqarî, l'auteur du célèbre ouvrage *Nafh al-tib*, rapporte ce qui suit : « *Ibn Hayân a dit, al-Nâsir avait commencé la construction d'al-Zahrâ' le premier jour du mois de muharram de l'an 352. La longueur de la cité du côté Est-Ouest est de 2700 coudées, sa superficie est de 990 000 coudées. Ceci a été rapporté et il suscite la suspicion. Ibn Hayân a dit qu'il (al-Nâsir) rétribuait chaque pièce de marbre, grande ou petite, dix dinars en plus de ce qu'il avait offert pour l'extraction, le déplacement et le transport. Il importa le marbre blanc d'al-Mariya, le veiné de Raya, le rose et le vert d'Ifriqiya : de Carthage et de Sfax. Quant à la vasque sculptée, elle fut rapportée du Shâm, mais l'on dit aussi qu'il la fit venir de Constantinople...* »<sup>1</sup>.

Quelques pages plus loin, la même source revient sur le sujet et note : « *Qu'il (al-Nâsir) fit venir le marbre de Carthage, d'Ifriqiya et de Tunis. Il chargea de l'importation Abdullah ibn Younès (chef des maîtres constructeurs), Hassan et Ali fils de Jaafar l'Alexandrin. Al-Nasir leur donna pour les petites pièces 3 dinars et pour les colonnes 8 dinars sidjilmassiens. L'on rapporte que le nombre de colonnes importées d'Ifriqiya est de 1013, celui venant du pays Franc est de 19. Le roi de Byzance lui en offrit en plus 140. Le reste a été pris sur le site de Tarragona ou en d'autres endroits. Le marbre veiné provenait de Raya, le blanc de partout, alors que*

---

<sup>1</sup> Maqarî, *Nafh al-Tib*, éd. I. Abbas, Vol.; I, p. 526, Beyrouth, 19. L'auteur du *Bayân*, Ibn Idhari donne une version assez divergente de celle de Maqarî, mais qui la rejoint sur le fond ; elle nous apprend que : « *Les constructions d'al-Zahra ont commencé au début de l'an 325, on y utilisa quotidiennement 6000 pierres en plus des dalles de soubassements. Il fit venir le marbre de Carthage d'Ifriqiya et de Tunis. Les maîtres qui l'ont importé sont : Abd Allah ibn Younès, Hassan al-Qurtubi et Ali ibn Jaafar l'Alexandrin. Il leur donna pour chaque pièce en marbre 3 dinars et pour chaque colonne 8 dinars sidjilmassiens. Il y avait en tout 4313 colonnes, celles importées d'Ifriqiya sont au nombre de 1013, l'Empereur de Byzance lui offrit 140 pilastres ; le reste est d'origine andalouse...* », Bayan, II, p. 231.

*le rose et le vert d'Ifriqiya et notamment de l'Eglise de Sfax* »<sup>1</sup>.

Ces deux passages, très importants, sont empruntés au célèbre auteur cordouan Ibn Hayan (987-1078) ; ils se rapportent à la fondation de la ville d'al-Zahra qui a eu lieu sous le règne du calife al-Nâsir en 936. A cette époque le conflit entre l'Ifriqiya fatimide et les Omeyyades d'Espagne avait atteint son apogée et les deux Etats s'affrontaient directement ou par des tribus interposées. Nonobstant, le commerce entre les deux rives continuait en dépit des relations politiques tendues.

La construction de Madinat al-Zahra est une œuvre majeure du jeune calife al-Nasir (Abd-al-Rahman III) ; le projet gigantesque de 110 ha a nécessité un effort immense perceptible au niveau des masses énormes de matériaux de construction utilisés, les pièces les plus rares et les plus luxueuses ont été les plus recherchées. Or, l'Andalous ne pouvait offrir les quantités exigées, et il a fallu les chercher ailleurs, en organisant pour ce fait un grand commerce. Notre texte met l'accent sur deux origines différentes :

\* La première est la péninsule Ibérique. Le marbre fut extrait des carrières de Tarragone (le texte utilise le terme arabe *qata'*), mais aussi prélevé dans les villes d'Almeria et de Raya. Almeria donna le marbre blanc alors que Raya, la voisine, offrit le veiné (*mujazza*).

\* La seconde est globalement méditerranéenne ; nos auteurs citent plusieurs endroits : le Bilad al-Sham (notamment al-Quds), Constantinople, le pays Franc et l'Ifriqiya. Cette dernière fut la plus sollicitée et donna au projet 1013 colonnes<sup>2</sup> alors que les Francs ne fournirent que 19 pilastres et Byzance 140.

Le commerce semble avoir été assez bien structuré. Le calife comptait sur des intermédiaires qui étaient à la fois d'excellents maçons et d'habiles commerçants. Ainsi l'importateur de Constantinople n'était autre qu'Ahmad le philosophe (vraisemblablement le père d'Ibn Hazm ?) dit aussi Ahmed le Grec qui profita des services d'un évêque nommé Rabi'. Alors que la transaction ifriqiyenne avait été confiée à trois grands maîtres qui sont Abdullah ibn Younès, Hassan et Ali fils de Ja'afar l'Alexandrin<sup>3</sup>. Ces personnages ne nous sont pas connus, mais ce sont vraisemblablement des personnages qualifiés ayant une excellente connaissance de l'art de bâtir et du marbre, ils étaient chargés de faire le tri afin de garantir l'harmonie du projet et vérifier l'état des pièces achetées.

Les cours sont aussi réglementés et obéissent à un tarif officiel. Or, sur ce point les récits sont assez divergents. Dans un premier passage Maqarî indique que la colonne coûtait 10 dinars, auxquels le calife ajouta les frais d'extraction (*qat'*), du transport terrestre (*naql*) et du transfert maritime (*haml*). Mais dans un second passage, il nous dit que la petite pièce ne valait que 3 dinars, alors que la grande avait

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 568-569

<sup>2</sup> A titre de comparaison, Bakri nous dit qu'il y avait dans la Grande Mosquée de Kairouan 414 colonnes. Cf. *al-masalik*, Alger, 1911, p. 23

<sup>3</sup> Selon le *Bayân* les maîtres chargés de l'importation sont : Abd Allah ibn Younès, Hassan al-Qurtubi et Ali ibn Jaafar l'Alexandrin. *Bayân*, II, p. 231

été achetée à 8 dinars sidjilmassien<sup>1</sup>. La différence entre les 10 dinars du premier texte et les 08 du second s'expliquerait par la valeur très appréciée de la monnaie frappée à Sidjilmassa à cette époque<sup>2</sup>.

Le prix payé pour l'achat des colonnes paraît très cher, une impression qui se confirme quand on sait que l'ouvrier travaillant sur le chantier d'al-Zahra ne percevait qu'un dirham et demi, deux ou trois dirhams par jour, selon sa qualification<sup>3</sup>. Un simple calcul montre alors que le marbre ifriqiyen aurait coûté plus que 10 000 dinars, ce qui constitue une somme colossale.

Le marbre était acheminé vers l'Espagne par voie maritime principalement par les ports ou les mouillages de Carthage, de Tunis et de Sfax. La mention de Carthage n'est point étonnante, la ville est célèbre par ses monuments antiques, qui, durant tout le Moyen Age et à l'époque moderne, ont servi de carrière. Sur ce point, les informations d'Ibn Hayan se recoupent parfaitement avec celles qui nous sont déjà rapportées par Bakri au XI<sup>e</sup>s. et Idrisi au XII<sup>e</sup>s. Bakri, décrivant le théâtre romain de Carthage observait que : « *Le marbre est si abondant à Carthage que si tous les habitants de l'Ifriqiya se rassemblaient pour en tirer des blocs et les transporter ailleurs, ils ne pourraient accomplir leur tâche* ». Idrisi est encore plus prolixe, il note que : « *L'aqueduc est l'un des ouvrages les plus remarquables qu'il soit possible de voir. De nos jours il est totalement à sec, l'eau ayant cessé de couler par suite de la dépopulation de Carthage, et par ce que depuis l'époque de la chute de cette ville jusqu'à ce jour, on a continuellement pratiqué des fouilles dans ses débris et jusque sous les fondements des monuments anciens. On y a découvert des marbres de tant d'espèces différentes qu'il serait impossible de les décrire. Un témoin oculaire rapporte en avoir vu extraire des blocs de 40 empans de haut, sur 7 de diamètre. Ces fouilles ne discontinuent pas, les marbres sont transportés au loin dans tous les pays, et nul ne quitte Carthage sans en charger des quantités considérables sur des navires ou autrement ; c'est un fait très connu. On trouve quelques fois des colonnes de*

<sup>1</sup> Sidjilmassa ville du Sud du Maroc dans le Sous, région du sud de l'Atlas, elle jouera un rôle important dans le commerce transsaharien.

<sup>2</sup> Le calife al-Nâsir dominait le Maghrib al-Aqsâ et contrôlait les fameuses « routes de l'or » du Soudan : dans le sud marocain, mais il est invraisemblable qu'il frappa monnaie à Sidjilmassa, les frappes à Sidjilmassa au nom du calife sont surtout de 990, il y a donc un hiatus de 60 ans. Il semble cependant y avoir eu des frappes midrarides à Sijilmassa sous al-Shakir Li-Llâh, qui se proclame *amir al-mu'minin* en 342/954, mais on ne sait si l'on en possède même des exemplaires, et on ne voit vraiment pas bien pourquoi c'est en dinars de ce type qu'aurait été exprimé le prix d'une colonne utilisée à Cordoue (Communication de Pierre Guichard, qu'il en soit remercié). L'anachronisme s'expliquerait, à notre avis, par la volonté des sources tardives d'honorer le Calife al-Nâsir en lui attribuant une frappe qu'il n'avait pas exécutée.

<sup>3</sup> Pour cette période, Cf. E. Ashtor, « Prix et salaires dans l'Espagne musulmane ». In: *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*. 20<sup>e</sup> année, N. 4, 1965. pp. 664-679. Cet auteur estime qu'à cette époque 1 dinar valait 17 dirhams. Estimation puisée chez Ibn Hawqal, *Surat al-Ard*, p. 104, Beyrouth, 1979. Un simple calcul nous montre que l'ouvrier le plus qualifié doit travailler un mois pour acheter une colonne, le moins qualifié deux mois.

*marbre de 40 empans de circonférence*<sup>1</sup>».

De son côté, Tunis semble avoir été aussi un grand foyer de marbre. Le texte d'Ibn Hayan nous rappelle les dires de Bakri qui avait noté qu' : « *A Tunis, les portes de toutes les maisons sont entourées de beau marbre ; chaque montant est d'un seul morceau, placé sur les deux autres, forme le linteau. De là vient le dicton : « A Tunis, les portes de maisons sont en marbre (rokham) ; mais à l'intérieur tout est couvert de suie (sokham) »*. Manifestement le marbre tunisois provenait des vestiges antiques de la médina, mais aussi des sites romano-byzantins aux alentours dont les plus importants sont Uthina et Carthage bien évidemment.

Parmi les endroits ifriqiyens fournissant le marbre « rose et vert », Maqarî cite Sfax. Cette mention est franchement énigmatique car cette ville est une fondation du IX<sup>e</sup>s et n'a point de marbre à l'exception de ce qui est utilisé dans les sites antiques avoisinants et tout particulièrement à Thinae (située à 11 km au sud de Sfax). C'est probablement là qu'il y avait l'Eglise évoquée par le texte d'Ibn Hayan repris par Maqari. Dans ce cas, Sfax aurait servi de port. Or nous savons que ce dernier était actif durant tout le Moyen Age et avait des liens très intenses avec l'Orient et les pays de la Méditerranée. Le « marbre rose » prélevé dans l'Eglise de Sfax pourrait provenir du site de Chemtou dont les carrières étaient, nous le savons, une propriété impériale<sup>2</sup>. Le marbre vert avait, quant-à lui, une origine orientale vraisemblablement la Grèce. A vrai dire, le fait que Sfax semble avoir été un port d'export du marbre ne nous semble pas étonnant si l'on sait qu'un voyageur allemand du XVIII<sup>e</sup>s, le médecin et le botaniste Christain Gottlieb Ludwig déplore lors de sa visite à Gabès en 1733 le manque de ruines romaines dans cette ville. Il l'explique par le fait que « les indigènes envoient leurs ruines à Sfax sur des sandales pour qu'elles soient expédiées de là vers l'étranger »<sup>3</sup>.

Tunis, Carthage et Sfax étaient donc les trois principales villes ports expéditrices, mais notre source insiste sur le fait que tout l'Ifriqiya fournissait du marbre. Par ce dernier terme : « Ifriqiya », l'auteur pourrait désigner le pays dans son ensemble, mais il n'est pas exclu qu'il l'appliquait aussi à la ville de Mahdia, capitale du pays au X<sup>e</sup>s.

Comme nous l'avons vu, au X<sup>e</sup> s., l'Ifriqiya orientale était à l'échelle méditerranéenne le principal pourvoyeur de marbre antique. L'existence de sites majeurs connus par leurs parures extravagantes a permis l'exploitation des ruines depuis l'époque byzantine ; une exploitation qui ne faiblit pas des siècles durant et qui semble perdurer à la fin du Moyen âge et à l'époque moderne.

L'ampleur du phénomène de récupération est soulignée par Ibn Khaldoun, qui en tant que témoin oculaire résidant à Tunis, nous entretient de l'utilisation massive

<sup>1</sup> Edrisi, *Nuzhat al-mushâtâq*, éd. Dozy, p.133.

<sup>2</sup> A Chemtou, le marbre est dit « jaune » (giallo antico) mais la gamme change du « blanc sale » au « vert ». Communication de Mansour Ghaki.

<sup>3</sup> Communication de M. Fendri qui prépare actuellement l'édition du récit de ce voyageur allemand. Qu'il en soit remercié.

des pierres de l'aqueduc d'Hadrien. Avec beaucoup de pertinence et d'éloquence, il observe ce qui suit : « ... *Encore de à nos jours, les gens de Tunis lors des constructions triaient leur pierre, ils préféraient celle de l'aqueduc, tant appréciée par les maîtres maçons. Ils passaient plusieurs jours tentant de le démolir et seuls des petits pans se détachèrent après beaucoup de peine et de sueur. C'était un événement que la foule célébrait. J'en ai vu ceci à plusieurs reprises lorsque j'étais jeune*<sup>1</sup> ».

Il s'en suit que presque tous les grands monuments du Moyen Age ifriqiyens ont bénéficié des pierres, du marbre et des colonnes antiques. Les exemples sont nombreux, les plus connus sont : les Grandes Mosquées de Kairouan, de Tunis, de Sousse, de Sfax, de Béja, de Mahdia. On leur ajoutera les forteresses côtières et les oratoires de la fin du moyen âge tels les mosquées de la Kasbah et d'al-Ksar à Tunis. Dans toutes les villes du pays, tous les oratoires de quartiers ou presque usent des antiquités. Même les demeures privées, celles des aristocrates et même des gens modestes, profitent de cette manne. Bien entendu, une pareille activité méritait un minimum d'encadrement et les juristes ont émis à ce sujet des règles à respecter.

### Une activité encadrée.

La littérature juridique laisse penser que le travail de l'extraction des ruines obéit à des normes et se faisait individuellement ou dans le cadre d'associations. Des consultations juridiques ont essayé de répondre à des questions relatives à l'éthique et au droit. Est-il permis de prélever les débris ? Comment gérer les sociétés créées à cet effet ?

Pour répondre à ces questions nous avons une fatwa très importante consignée par al-Burzuli<sup>2</sup>. Vu son importance nous avons jugé utile de la reproduire<sup>3</sup>. Burzuli écrit : « *Nous avons dit plus haut qu'Ibn Rushd avait mentionné, se référant à Sahnûn et à d'autres, les différents avis relatifs à la société contractée pour l'extraction d'une part indéterminée de matériaux (enfouis). Ceci doit se faire par analogie à l'association agricole. La société pour l'extraction des ruines ne peut être contractée du fait qu'on ne peut déterminer la quantité finale des objets à dégager, et ce contrairement à la société d'extraction minière dont les résultats pourraient être estimés d'avance.*

*Concernant la pierre des villes disparues, sache que ces constructions sont celles des Rûms et qu'on doit leur appliquer la règle précitée. Et qu'on peut, tout*

<sup>1</sup> Ibn Khaldoun, *Muqaddima*, p. 217. Ed. Beyrouth, le texte arabe est le suivant :

« وكذلك حنايا المعلقة إلى هذا العهد يحتاج أهل مدينة تونس إلى انتخاب الحجارة لبنائهم وتستجيد الصناع تلك الحنايا، فيحاولون هدمها الأيام العديدة ولا يسقط الصغير من جدرانها إلا بعد غصب الريق وتجتمع له المحافل المشهورة. شهدت منها في أيام صبايا كثيرا. والله خلقكم وما تعلمون » .

<sup>2</sup> Juriste hafside de Tunis mort en 1438, son ouvrage *jam'i maâ'il al-ahkâm*, fut très utilisé par ses successeurs et notamment par Wansharisi.

<sup>3</sup> Mes remerciements s'adressent à mon ami Amor Ben Hammadi qui m'a beaucoup aidé dans la compréhension et la traduction des textes juridiques.

*compte fait et au final, considérer qu'elles sont une propriété des Musulmans du fait qu'on ne peut connaître, ou espérer connaître, les propriétaires initiaux. Les ruines ainsi possédées par les pauvres sont donc licites. Il est même permis qu'elles soient achetées par les riches. Il est aussi légitime d'en faire bénéficier les Musulmans et les services religieux (masalih). Mais ceux qui sont prudents pourraient en faire don...Mais si ces biens ne peuvent être acquis qu'avec des dépenses et des rétributions, nous sommes alors devant un cas très clair et les fuqahas considèrent qu'il serait mieux, alors d'engager des nécessiteux pour qu'ils jouissent des bienfaits et des rétributions ... ». Plus loin l'auteur ajoute « ... Cette règle s'applique également aux pierres de l'aqueduc monumental de Zaghouan, aux ruines de Carthage ainsi qu'aux villes de l'Ifriqiya antéislamiques. Quant aux ruines de Kairouan on doit leur apposer la règle de l'identification du propriétaire de la chose trouvée. En revanche aux ruines de Sabra doit s'appliquer la règle relative aux biens (argent) des Banî Ubayd que nous avons évoqués plus haut et que nous avons dénommés les Mashariqa »<sup>1</sup>.*

Les idées présentées dans cette première *fatwa* sont affinées dans une deuxième qui complète ce qui est déjà annoncé plus haut. Ainsi à la question : le musulman (sunnite) peut-il recevoir l'héritage d'un chiite (Mashriqî) qui servait le Sultan ? Nous avons la réponse suivante : « *Le chiite est comparable au mécréant. On ne peut donc en recevoir l'héritage, mais en admettant qu'on le puisse légalement, on ne peut l'hériter du fait qu'il est au service du Sultan* ». (Ce qui sous entend que tout ce qui est détenu par les gouverneurs est par essence illicite, douteux et souillé). Par voie de conséquence il est admis de s'approprier ses biens et de les considérer comme propriété commune des musulmans. Cette position explique sans aucun doute le sort réservé à Sabra après le retour triomphal du sunnisme au V<sup>e</sup> s./XI<sup>e</sup> s.

De ces *fatwas* se dégagent donc quelques principes qu'il convient de retenir :

\* Interdiction de la société participative lorsque le produit du travail est inconnu ou inestimable. (Sont donc interdites les sociétés participatives pour la recherche des ruines) ;

\* L'exploitation des ruines antiques est permise du fait que leurs propriétaires sont inconnus et qu'il n'y a aucune possibilité de les connaître. Il est ainsi autorisé de les posséder et de les vendre ;

\* Nul ne peut jouir des ruines de Kairouan avant qu'il ne s'assure que l'objet trouvé n'a pas de propriétaire ;

\* Les ruines des chiites peuvent être exploitées, car elles ont été acquises illicitement, elles sont donc la propriété des musulmans ;

\* L'utilisation des produits de remploi est autorisée voire souhaitable dans les monuments religieux si le produit dégagé répond aux critères de la légalité. Cette

---

<sup>1</sup> Burzuli, *Jami' mas'âl al- ahkâm*, éd. Mohammed Habib al-Hila, Dar al-Gharb al-Islamî, Beyrouth, 2002, p. 278. Sur le terme *mashâriqa* cf. A. Ben Hammadi, « sur la dénomination des Fatimides par les Mashâriqa », *Annales de l'Université de Tunis*, N° 39, 1995, p.281-304. (En arabe).

dernière observation nous explique sans doute la présence dans la Grande Mosquée de Kairouan d'un fût de colonne comportant la mention « pour la mosquée » (للمسجد) que notre ami Ahmed Saadaoui a analysé bien avant nous<sup>1</sup>.

L'importance du phénomène du remploi est également trahie par la multiplication des consultations juridiques qui sont autant de preuves du désir de contrôler et d'encadrer cette pratique qui constituait un secteur économique assez lucratif. Ainsi al-Qâbisî avait donné une consultation quant à la possibilité d'utiliser les pierres d'une église à Qastiliya (Tozeur) pour édifier une citerne et une mosquée dessus. L'auteur note qu' « *Abu Zakariya interrogea le Chaykh Abû-l-Hassan al-Qâbisî sur des églises chrétiennes en ruines dont les musulmans employèrent les pierres pour édifier une citerne destinée aux musulmans et, par-dessus cet ouvrage, une mosquée ; la chose est-elle licite ? Peut-on se servir de l'eau de cette citerne pour ablutions ?* » La réponse est : *si ces églises en ruines l'étaient à l'entrée des musulmans dans la ville et si les chrétiens tributaires (naçara al-dhimma) ne les ont pas occupées par la suite sous l'Islam, il n'y a pas de mal à user de la citerne, ni à prier dans la mosquée. Si les tributaires les ont occupées sans qu'on les en ait empêchés et s'ils en ont eu la libre jouissance depuis la conquête musulmane et que ces églises soient ensuite tombées en ruine sans que les tributaires aient pu les réparer, il n'est pas valable de prendre des pierres des ces édifices car elles sont leur propriété, tant que leur statut de tributaire demeure en vigueur. Si tel est le cas et que les tributaires réclament les pierres qui ont servi à édifier la construction dont vous parler, ils en ont le droit, à condition qu'il soit possible de récupérer les dites pierres intactes afin qu'ils les utilisent pour effectuer les réfections qui leur incombent. Si au contraire, elles ont été abimées par le remploi, au point qu'après les avoir récupérées, ils ne peuvent plus les utiliser pour construire, ils ont droit à être dédommagés par ceux qui les ont prises et remployées, du montant de ces pierres au moment où elles furent prises dans les ruines, et ils en affecteront le montant à la réfection leur incombant de ces églises. Qu'Allah nous accorde assistance<sup>2</sup> ». Comme on le voit, dans cette consultation (*fatwa*) sont retenues les nuances les plus subtiles et met en relief la volonté d'équité entre musulmans et chrétiens. Le remploi ne pouvait se faire dans l'anarchie, il doit impérativement respecter les droits acquis et préserver les intérêts des uns et des autres. Il n'est permis que si les ruines sont délaissées depuis l'arrivée des musulmans, si au contraire les églises (ou les monuments) ont été propriétés des *dhimmi* après la conquête, l'usage de leurs pierres est strictement prohibé même si ces édifices sont tombés en ruines. Dans ce cas le statut des hommes détermine celui des édifices.*

Wansharîsî dans le volume qu'il consacra aux biens de mainmorte (*habus*) a

<sup>1</sup> Qu'il trouve ici mes remerciements et ma reconnaissance pour son aide. On consultera avec intérêt son article « Le remploi dans les mosquées ifriqiyennes aux époques médiévale et moderne », *Lieux de cultes*-IX colloque international (Tripoli 2005), Antiquité Africaines, Paris, 2008, p. 295-304.

<sup>2</sup> La traduction de cette *fatwa* est donnée par H. R. Idris dans son article : « La vie intellectuelle en Ifriqiya méridionale sous les Zirides (XI<sup>s</sup>.) d'après Ibn al-Chabbat », *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman, hommage à Georges Marçais*, T. II, p. 95-106.

consigné plusieurs requêtes qui soulèvent des cas pratiques que devaient affronter les juristes de l'époque<sup>1</sup>. Les historiens trouvent dans ces questions plusieurs indications qui montrent l'importance du phénomène et la volonté du pouvoir de le régenter à travers ses *fuqahâ'*. Parmi les questions nous en retenons quelques unes. Est-il permis d'utiliser des colonnes d'un monument ancien en changeant leur emplacement initial ? Est-il permis de vendre les ruines d'une mosquée délaissée qui se trouvait en face du palais du gouverneur ? Est-il licite d'utiliser les ruines amassées dans la cour d'une mosquée et qui proviennent de son sous-sol antique ? Est-il permis d'utiliser les ruines d'une mosquée dans une autre ? Est-il possible de reconstruire avec les ruines d'une mosquée ensablée ? Est-il admis d'user les pierres tombales anciennes ? Peut-on vendre les ruines d'un monument constitué bien de mainmorte ? Assez souvent les réponses tendent à légitimer et à autoriser la pratique, surtout lorsqu'elle est en faveur des édifices musulmans. En dehors de la position radicale qui interdit l'usage des pierres tombales afin de ne pas les violer, la position communément admise consiste à ôter l'immunité aux biens des *dhimmi*.

Ces *fatwa* et d'autres avaient pour but d'encadrer le mouvement de prélèvement des matériaux de construction ; un mouvement qui semble toucher l'ensemble du territoire ifriqiyen et générer un profit assez conséquent. En Orient, mais aussi en Occident, l'exploitation est conditionnée par le fait que la conquête soit réalisée pacifiquement ou par force. Dans le premier cas, le respect des édifices anciens doit être observé, alors que dans le second, il est permis de s'appropriier les vestiges des anciens et d'en faire usage.

Manifestement, pour l'Ifriqiya les produits de remploi : pierres de taille, plaques de marbre, colonnes et chapiteaux sont devenus une source de profit et un commerce fructueux qui se déroule à l'échelle du pays mais aussi à l'échelle méditerranéenne. La recherche du gain facile et immédiat dispensait l'ouverture de nouvelles carrières. Une pareille entreprise est non seulement lente mais aussi coûteuse, elle nécessite le recours à une main d'œuvre spécialisée hautement qualifiée. En puisant dans les sites antiques où les produits sont finis et d'une qualité souvent parfaite, il y a une économie d'énergie humaine. Pour cette raison le recours à la réutilisation des matériaux de construction dans les édifices médiévaux et modernes, ne doit pas être perçu comme étant un signe de décadence ou de déclin. Bien des civilisations en plein essor ont usé de ce procédé, telle fut la situation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ap. J. -C. en *Africa romaine*.

---

<sup>1</sup> Ahmad ibn Yahya al-Wansharisi (Tlemcen, 834 [1430] – Fès, 914 [1508]), Juriste malikite, il est surtout célèbre comme l'auteur du *Miyar al-mu'rib wal-djami al-mughrib an-fatawi 'ulama ifrikiyya wal-andalus wal-maghrib*, une vaste collection d'avis juridiques en douze volumes. Le *Miyar* demeurera la base du système juridique maghrébin pendant près de quatre siècles et il demeure encore aujourd'hui très étudié. Cf., *Al-Mi'yâr al-mu'rib...*, éd. M. Hajji, Beyrouth, 1981, Vol. VII, voir par exemple les pages : 31, 39, 59, 63, 73, 79, 103, 105, 138, 143, 153, 165, 204, 226, 242.

\*

\* \*

Les idées sur lesquelles nous insistons et qui méritent la rétention sont :

L’Ifriqiya était au sein de la Méditerranée le pays le plus riche en matériaux de construction et en marbre antiques.

Au Moyen âge de grandes quantités de ces produits ont été exploitées dans les monuments du pays et exportées à l’étranger, surtout en Espagne.

L’extraction du marbre et des colonnes antiques était encadrée juridiquement et se faisait parfois dans le cadre d’associations professionnelles de métiers.

Les matériaux ont été utilisés pour leurs commodités mais aussi pour leurs effets artistiques.

Quelques pièces remployées peuvent se révéler des documents historiques d’une importance insoupçonnée.



## **TLEMCCEN : HISTOIRE ET MÉMOIRE.**

Said Mohammed El-Ghaouti Bessenouci  
*Université de Tlemcen*

### **Concept (Ou le parcours interculturel d'une cité du monde)**

Au-delà de ce qu'ils polarisent comme attributs sémantiques, les deux vocables d'histoire et mémoire sont usuellement associés, presque toujours confondus dans une étroite lexicologique inévitable. Cette confusion tient probablement au fait que l'histoire est généralement considérée comme une discipline de mémorisation qui ferait de la mémoire un réceptacle exercé à rassembler l'information et capable de la maîtriser.

La mémoire, à mon avis, doit être entendue dans son sens le plus large et le plus riche. Elle est un patrimoine mental, un ensemble de souvenirs qui nourrissent les représentations, assurent la cohésion des individus dans une société et peuvent inspirer leurs actions présentes. L'histoire, quant à elle, est avant tout une procédure de vérité, une reconstruction problématique du vécu des hommes dans le passé. À travers la description des événements - dans leur temporalité autant que dans leur compromis – elle est aussi analyse de l'esprit et de la culture de cette même société. Elle entretient donc une relation dialectique avec la mémoire et sustente son lien consubstantiel avec le présent. De ce fait, notre identité est en constant devenir, toujours irriguée par des apports extérieurs comme par les transformations internes de notre société et Tlemcen, ce sanctuaire de l'histoire, semble d'ailleurs la ville idéale pour accueillir et comprendre un tel sentiment. Elle demeure, à ce titre, un révélateur symptomatique de la complexité de ces rapports multidimensionnels qui animent la ville.

Cette métropole d'équilibre évoque, mieux que toute autre en Algérie, l'évolution de la civilisation de l'Homme avec une suite extrêmement variée de réalisations culturelles où s'entrecroisent des influences diverses (berbères, arabes, africaines, andalouses, latines, germaniques, espagnoles, turques et françaises) et où le fait culturel – en tant qu'effort de l'individu pour comprendre le monde et s'adapter à

lui - a joué un rôle important dans la régulation et l'encadrement de la vie en société. Le fait religieux, en particulier, a eu ses incidences notables sur l'aventure humaine.

Je me permettrai d'illustrer ces propos par quelques évidences significatives qui m'ont frappé au cours de mes observations sur la construction de notre mémoire identitaire. Durant des siècles, musulmans, juifs et chrétiens ont su y vivre ensemble, souvent en bonne intelligence, à telle enseigne que certains historiens n'hésitent pas à surnommer Tlemcen «La Jérusalem du Maghreb ». Comme elle, elle s'enorgueillit de réunir sur son territoire les substrats d'un patrimoine multiconfessionnel connu ; je ne citerai, à cet égard, que les deux mausolées considérés, aujourd'hui encore, comme de hauts lieux de pèlerinage : pour les Musulmans, celui de Sidi Abou-Médiène (un grand nom du soufisme maghrébin du XIIe siècle) et pour les Israélites, celui d'Ephraïm En'Kaoua (grand rabbin, arrivé d'Espagne en 1391 pour fuir les affres de l'inquisition. Éminent thérapeute formé à l'école de Tolède, ce dernier fut longtemps au service du sultan zeyyanide Abou Tachfine).

Par leurs enseignements, ces deux andalous, dont les sépulcres continuent à attirer des foules venues de partout, ont eu le mérite — avec d'autres — d'avoir contribué à réaliser, de manière accessible à l'homme du peuple comme au lettré, l'heureuse synthèse des influences qui ont donné le ton à l'esprit nord-africain. Le souffle modérateur qu'ils ont ainsi imprimé à leur entendement n'aura pas manqué de déteindre profondément sur cette mosaïque consciencieuse des tlemcéniens d'hier et d'aujourd'hui.

D'ailleurs, au-delà de cet héritage spirituel qu'ils partagent avec les peuples du bassin méditerranéen, ceux-ci s'abreuvent aux mêmes sources des coutumes et des traditions. Les différences sensibles que l'on y décèle restent plutôt liées aux influences locales qu'à une différenciation originelle.

Les peuples vivant sur les deux rives de la Méditerranée conservent, en effet, la quintessence de l'héritage culturel commun qui prit naissance dans ce carrefour fondamental des grandes civilisations et ils se sont façonnés, de part et d'autre, des affinités qui les maintiennent en perpétuelle recherche, tant sur le « jeu » de mémoire que sur la « pulsion » qui les invite à de nouvelles créations. Sur le plan musical, par exemple, la musique classique, dite arabo-andalouse, se maintient grâce à une tradition orale dans laquelle mélisme — et autres ornements — restent significatifs d'une synthèse des civilisations orientales et occidentales qui ont dominé l'espace méditerranéen. Cette tradition, représentée à Tlemcen par l'école « gharnatie » qui se revendique de Grenade, établit s'il en faut l'interaction entre ces peuples qui a donné naissance à une expression culturelle incorporant les divers éléments mélodiques et rythmiques de la Méditerranée.

Quant aux langues vernaculaires, à travers lesquelles se sont transmises ces coutumes et ces traditions, elles demeurent héritières d'un répertoire de formes d'expression qui attestent de leur identité culturelle.

Ainsi, si l'on considère géographiquement et historiquement la région de Tlemcen, on est frappé par l'importance de ce carrefour d'invasions militaires et

ethniques, d'échanges commerciaux, idéologiques et religieux, dont la situation ne pouvait qu'aboutir à un incessant va-et-vient de langues véhiculaires de cultures. Cette région a connu notamment les trois groupes de langue que sont l'indo-européen, le sémitique et l'ouralo-altaïque et le parler tlemcénien constitue un chaînon du grand ensemble des parlers maghrébins, très proches par les traits de leurs schémas phonologiques et morphologiques.

L'histoire reste donc un recteur avéré de la mémoire : elle la construit. Pourtant, cette inscription dans l'actualité tend à l'emporter, parfois, sur le regard de l'historien qui passe au second plan et ce retour en force de la mémoire, auquel on assiste depuis quelques temps, en est un témoignage évident. Les débats sur les essais nucléaires du Sahara et ceux sur la guerre d'Algérie sont des exemples frappants d'un vrai télescope entre la mémoire et l'actualité, dans lequel les médias, les politiques et la justice prennent le pas (non sans une certaine xénophobie rétrospective) sur les historiens, même si ceux-ci y sont sollicités comme experts.

Aussi, force est de constater que l'histoire ne peut échapper à l'emprise de cette mixité indissoluble du sujet et de l'objet (pour reprendre l'expression de cet antiquisant français Marrou). Ce qui pose le problème de la personnalité de l'historien qui se doit de ne pas relativiser la vision de l'histoire et de toujours avoir pour norme la vérité, même s'il n'est pas certain de l'atteindre. La mémoire n'en sera que mieux authentifiée.

## **Présentation de la ville**

Étymologiquement, Tlemcen est la forme du pluriel berbère « *tilmisân* » dont le singulier « *tilmas* » signifie : poche d'eau, source.

Située au carrefour des grandes routes reliant la Tunisie au Maroc et le bassin méditerranéen au Sahara, elle est une heureuse conjonction de l'eau, de l'homme et du paysage. De plus, sa position sur une haute plaine de piémont, l'a prédisposée très tôt à servir de lieu d'échanges entre des économies complémentaires rurale et citadine, agricole et pastorale.

### ***1 - Localisation géographique***

Tlemcen est une ville du nord-ouest algérien: elle est à quelques 50 km de la frontière du Maroc et sa distance à la mer méditerranée est de 40 km. Comme de nombreux centres traditionnels établis sur un site difficilement accessible, elle est adossée au flanc nord de l'Atlas Tellien qui traverse l'ensemble du Maghreb arabe. Le relief y est marqué par une forte déclinaison relevant une succession d'ensembles topographiques relativement distincts (les altitudes varient entre 817 mètres au quartier de Bâb-el-Hadîd et 769 mètres à celui de Bâb-Zîr, soit un dénivellement de 48 mètres sur une distance de 1300 m et une pente de 3,6%).

Le groupement des trois communes de Tlemcen, Chetouane et Mansourah occupe environ 11.220 hectares, constituant le bassin intérieur de Tlemcen. Ce bassin est circonscrit au sud par la falaise de Lalla Setti, au nord par la haute colline d'Ain El-Hout, à l'est par Oum-El-Alou et à l'Ouest par les monticules de Béni-Mester. Les monts de Tlemcen correspondent à une vaste superficie de 300 km<sup>2</sup> où affleurent des roches carbonatées très karstifiées (80 %). Ils sont assez arrosés (de 500 à 800 mm/an) avec une infiltration modérée (de 200 à 400 mm/an).

Du point de vue climatique, et de par sa position géographique, la ville de Tlemcen - qui est à 820m d'altitude, et à 3°38 de longitude ouest et 34°53 de longitude nord - jouit d'un climat de type méditerranéen, caractérisé par un hiver froid et humide et un été chaud et sec. Ce site, dont les eaux souterraines constituent le principal réservoir souterrain de l'Ouest Algérien, fut choisi très tôt par les premiers habitants de la région. Il a offert à l'homme les conditions naturelles et privilégiées pour un établissement spontané.

Jouissant d'une abondance en eau et en ressources forestières, assise sur un fossé naturel, un plateau rocailleux au sud et l'escarpement qui surplombe la plaine du nord, la ville de Tlemcen dominait un riche terroir et contrôlait d'importantes voies de communications, empruntées jadis par un trafic international intense. Cette situation géostratégique a été une source de dynamisme et d'expansion dans le passé qui a fait d'elle une étape ultime et décisive de la longue histoire de la région. Elle a été incontestablement, et pendant plus de trois siècles, la capitale du dernier état médiéval qui a permis au Maghreb Central d'affirmer sa présence et de sauvegarder son identité, notamment à la suite de la chute de Grenade (en 1492).

Une telle fonction devait avoir inévitablement d'importantes conséquences sur les plans culturel et civilisationnel et c'est à cette période que Tlemcen a été dotée de ses plus prestigieux mérites.

Concernant sa population au 14ème siècle, elle est évaluée par Ibn Khaldûn à plus de "120000 âmes". Aujourd'hui, la ville se situe encore parmi les plus importants centres urbains de l'ouest algérien: elle comptait 71872 hab. en 1963. Les statistiques de 1977 la situent à 109000 hab., alors qu'elle en a 130000 en 1999.

## ***2 - Repères historiographiques de la ville de Tlemcen:***

Tlemcen est un grand musée ouvert et son registre patrimonial demeure riche et très divers. Il comprend :

La plus grande part des biens culturels arabo-musulmans de l'Algérie : son patrimoine monumental se compose de quelques 40 mosquées, de plus de 16 mausolées, de médinas, de *qasbas*, de *qalâas*, d'ouvrages hydrauliques, de *hammams*, de remparts et de relais.

De nombreux vestiges remontant à la préhistoire (habitats troglodytes d'El-Kalâa) ou à la protohistoire (périodes berbères et carthaginoises), à l'occupation romaine (Pomaria, Altava et Tepidea).

D'importants ouvrages de l'époque coloniale française (édifices religieux, constructions militaires et civiles, fortifications, etc.)

Ainsi, il n'est pas une lueur d'une époque dont cette ville n'ait gardé l'empreinte, et ses monuments d'une richesse historique et artistique attestée sont autant de notes dans la prestigieuse gamme de l'Art Universel.

En se déplaçant d'est en ouest, la ville de Tlemcen, tout au long de son histoire, a pris successivement plusieurs noms: Agadir, Pomaria, Tagrart et enfin Tlemcen. Les principales étapes de son développement ne sont que le reflet de faits historiques et de conjonctures particulières que nous essayerons de rappeler brièvement.

### *2.1 - la préhistoire:*

Il est aujourd'hui certain qu'à l'époque préhistorique, des humains ont habité la région comme l'attestent l'existence de nombreuses stations troglodytes au sud-ouest de l'actuelle ville de Tlemcen. On peut penser que cette présence remonterait à la première période du Paléolithique supérieur et qu'elle serait même contemporaine de la civilisation de la Mouillah dont on a retrouvé d'importants vestiges à Chiguer (à quelques 35km à l'ouest de Tlemcen), voire de l'Aurignacien, ce faciès industriel de l'Europe occidentale qui semble correspondre à l'arrivée des hommes anatomiquement modernes.

### *2.2 - l'antiquité:*

C'est à partir de l'époque protohistorique que Tlemcen aura son histoire. Le site qui fut choisi par les premiers habitants (et qui est protégé par l'Oued Mechkana au nord) était tout indiqué pour l'établissement d'une forteresse que les anciens berbères ont appelée Agadir (Djidâr ?). Sur le même site fut bâtie Pomaria, un *castellum* de sept ha environ, qui demeura jusqu'à l'arrivée des Vandales en 430 J.C. un poste avancé de la pénétration romaine en Afrique du nord de l'ouest.

### *2.3 - les siècles de l'Islâm:*

Tlemcen apparaît, dès le début, comme une ville-étape entre l'Orient et l'Occident musulmans et s'impose comme centre principal du Maghreb Central. L'histoire de la ville musulmane commence à partir du VII<sup>e</sup> siècle, et, dès la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, Agadir fait figure de métropole du schisme khârijite avec les Béni Ifren, la plus grosse des tribus Zenâta. En 790, elle est occupée par les Idrîssides

et demeurera, pendant tout le IX<sup>e</sup> siècle, un pôle de diffusion de leur influence religieuse à travers les campagnes du Maghreb Central.

La prise de la ville par les Almoravides, au XI<sup>e</sup> siècle, marquera une étape décisive dans son évolution puisque ceux-ci édifièrent une nouvelle cité sur un plateau de l'ouest d'Agadir et lui donnèrent le nom de Tagrart (campement). Ce premier dédoublement était d'ailleurs une pratique courante dans la tradition des musulmans, comme à Fostat (le premier Caire) et à Kairouan. Sous les Almoravides, un nouvel âge commence pour l'art musulman de cette région. Ces derniers, après la conquête de l'Espagne andalouse, allaient très vite s'affirmer en bâtisseurs de forteresses, mais surtout de sanctuaires tels que le Maghreb n'en avait encore jamais vus. Tlemcen en conserve une somptueuse mosquée, considérée comme l'un des spécimens les plus beaux et les mieux conservés de l'art almoravide. Ces sultans maghrébins avaient, en effet, conquis l'Espagne musulmane mais ils furent conquis par la civilisation andalouse à laquelle ils venaient d'ouvrir, pour longtemps, les frontières du Maghreb.

En 1143, les Almohades, venus du Maroc, prirent possession de Tlemcen et en firent un chef-lieu de leur empire. Vers 1154, Al-Idrissi la décrit comme une ville florissante par ses aspects urbains, sociaux et économiques. Plus encore que les Almoravides, les Almohades se faisaient les mécènes de l'art hispano-mauresque et allaient contribuer à la naissance d'un "syncrétisme" de l'art musulman occidental qui se développa entre l'Ifriqiya et l'est du Maghreb Central, d'une part, et les terres occidentales de l'Andalousie, d'autre part.

Mais la période la plus faste de Tlemcen se situe incontestablement entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à l'époque de la dynastie des Zeyyanides. Tlemcen est alors relevé au rang de ville royale et elle s'affirme comme un pôle de la science et des arts. C'est à cette époque que l'on doit vraisemblablement la construction de nombreux édifices religieux, civils et militaires qui attestent tous, et sans équivoque, de l'empreinte andalouse, ce qui s'explique naturellement par les échanges continuels entre ces deux régions.

### 2.3.1 - un lieu de rayonnement de la culture musulmane :

Tour à tour, capitale régionale aux époques almoravide et almohade, puis capitale du Maghreb central à l'époque Zianide, Tlemcen a abrité pendant ses années glorieuses de nombreux saints et savants. L'une de ses *madradas* les plus célèbres, la Tachfiniya, dont le rayonnement culturel s'était propagé jusqu'à l'Orient et l'Andalousie, fut le siège d'un enseignement aussi intense que plurivalent ; on y enseignait toutes les sciences connues en ce temps et on y accueillait des étudiants venus de toutes parts. Sur la direction avisée du Sultan, l'on y dispensait un enseignement basé essentiellement sur une tolérance intelligente et franche ; cette ouverture d'esprit permettait ainsi l'avènement de nouvelles méthodes d'éducation qui ont produit cette profusion savante qui versa souvent dans l'érudition et porta ses fruits à l'humanité entière.

La Tachfīniya, de par la richesse de son enseignement et la beauté de son architecture, dépassait toute imagination. El-Thénessy rapporte ainsi dans sa description de cette université que « *Tous ceux qui pénétraient en ce lieu étaient émerveillés par la beauté de son éclat* ». La madrasa Tachfīniya fut détruite par les français en 1873, pour satisfaire au projet d'alignement du paysage urbain colonial après que ses démolisseurs en aient fait des relevés. On retrouve d'ailleurs un tracé mis au point par l'officier français Slomens, expert en génie civil, avec la collaboration de l'architecte Duthoit, qui délimite parfaitement les dimensions et formes architecturales distinguant cette école. A son emplacement fut édifiée la mairie. Une place publique a été érigée, ensuite, sur les mêmes lieux, détruisant des repères architecturaux, n'épargnant que certains ouvrages historiques qui continuent de perpétuer la Tachfīniya.

Quant à « Dar' El'Moudjādala », c'était un autre haut lieu de la science. Située sur la colline d'El'Koudya, c'était un centre de savoir mais surtout un observatoire astronomique qui permettait aux initiés de suivre et d'observer le mouvement des astres. La littérature médiévale fait référence à de nombreuses œuvres produites à Tlemccen (sur la demi-dizaine de siècles qui s'étend de l'avènement de l'empire almoravide — XI<sup>e</sup> siècle - à la chute du sultanat zianide - fin du XVI<sup>e</sup> siècle). Cette littérature se compose autant d'œuvres religieuses que séculières, et constitue un champ d'étude riche et complexe. Elle révèle l'existence de nombreuses formes qui contiennent en germe tous les genres littéraires et scientifiques modernes.

### 2.3.2 – Tlemccen, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>e</sup> :

Les Zeyyanides durent cependant compter, tout au long de leur règne, avec leurs voisins de l'ouest. Les Mérinides, désireux de s'étendre en direction de l'est, tentèrent plus d'une fois d'annexer le royaume de Tlemccen; et c'est durant leurs longues présences à Tlemccen qu'ils y ont construit leurs plus beaux édifices qui font montre d'une technique et d'un raffinement très poussés.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle la précarité du pouvoir zeyyanide se caractérise par des troubles et une régression profonde qui permirent l'installation de puissances étrangères, notamment espagnole, turque et française.

La ville perdit ainsi son rôle de capitale du Maghreb Central après avoir connu de profonds bouleversements, particulièrement à l'époque coloniale française. Malgré cela, la Médina — ou ce qui en subsiste — conserve encore certains éléments typologiques et architecturaux de l'urbanisme local.

### 2.4 - l'occupation française:

L'occupation permanente de la ville par les français, en 1842, s'inscrit dans une stratégie purement militaire de la colonisation dont les préoccupations premières étaient de s'emparer des villes fortes de l'Emir Abd-el-Kader, de paralyser toute

tentative de résistance et d'assurer la sécurité et l'ordre dans les plaines du littoral fraîchement conquises. C'est dans ce cadre que la cité de Tlemcen a subi toute une série de modifications bouleversantes dont les effets constituent un des héritages les plus aliénants.

### ***3 - Evolution socio-urbanistique de la ville de Tlemcen:***

L'espace social de la ville de Tlemcen, pour être appréhendé et analysé objectivement, est justiciable au préalable d'une double définition quant à ses différentes limites: celles qui circonscrivent, au plan géographique, son champ urbain et celles qui balisent, au plan économique, sa trame socioprofessionnelle.

#### *3.1 - les indices d'un substrat spatial:*

La lecture de l'espace urbain de la ville de Tlemcen, dans ses différentes composantes, permet de relever une certaine dichotomie subversive entre une structure traditionnelle (la *Médina*) répondant à une fonction spécifique et une structure récente à vocation résidentielle et de service. La coexistence de ces deux entités urbaines a pour principale caractéristique une rupture dans la forme d'appropriation de l'espace, et le schéma de structure tel qu'adopté par les plans d'urbanisme récents n'ont fait qu'accentuer cette dualité urbaine qui s'est traduite par des ensembles bâtis, désarticulés sur le plan fonctionnel et formel.

Par ailleurs, l'apparition d'espaces marginalisés au niveau de la ville ne s'est pas limitée aux zones géographiquement défavorisées ou de création récente (comme les grands ensembles, la banlieue, les nouveaux quartiers, etc.), mais elle concerne aussi des espaces historiquement prestigieux. Ces derniers, dont la centralité est souvent multiple (à savoir: urbaine, historique, sociale, culturelle, identitaire et économique) sont parfois des territoires urbains ayant souffert, à travers leur évolution, de changements sociaux et économiques tels qu'ils ne sont plus aptes à subvenir aux besoins nouveaux.

Leur situation demeure de la sorte assez problématique; territoires exclus des circuits principaux des échanges et des activités, défigurés et bazarisés, souffrant cruellement d'un manque d'animation, ces espaces subissent un dépeuplement regrettable.

##### *3.1.1 - la ville traditionnelle:*

La *Médina* de Tlemcen répond à la texture de toute ville arabo-musulmane. C'est une masse compacte composée d'une trame de voirie régulière enveloppée dans une enceinte murale percée de portes. Elle se caractérise par un effet majeur de centralité et une tendance fortement marquée à la convergence vers un pôle principal qui est le lieu privilégié de rencontres, de pratiques communautaires ou religieuses et

le centre des activités commerciales. A partir de cet élément central de la cité, s'organise une ossature urbaine multifonctionnelle, articulée sur des voies principales qui débouchent sur les portes de la ville et fragmentent l'espace urbain en quartiers divisés par des ruelles en simples îlots et des impasses qui desservent les maisons.

### *3.1.2 - la ville coloniale:*

L'urbanisme colonial, après avoir démoli des pans entiers de quartiers, a exploité la symbolique de la centralité qui caractérise la Grande Mosquée pour implanter, dans ses abords immédiats, la mairie comme instance administrative principale, et ouvrir des pénétrantes dans l'ancien tissu traditionnel. Jusqu'en 1920, la ville de Tlemcen s'est bâtie selon un plan en damier dont certains axes constituent les lignes d'organisation du nouveau centre.

Cette binarité a eu pour résultat l'introduction, dans la configuration de la ville, d'une ségrégation économique et sociale:

- la médina perdit ses fonctions et s'est prolétarisée.
- le centre colonial a tourné le dos à la médina et a concentré l'essentiel des fonctions urbaines.

Après cette première occupation, la ville s'étendit au-delà des remparts sous forme de lotissements résidentiels anarchiques; et en 1940, apparaissaient les premières formes de l'habitat spontané, reflet de la destruction des campagnes.

### *3.1.3 - la ville moderne:*

L'accroissement démographique, conjugué à un fort exode rural, a provoqué, au niveau de la périphérie immédiate de Tlemcen, la naissance de nouveaux quartiers. Ils sont composés principalement de constructions développées illicitement ou de lotissements et d'habitat collectif mal intégrés à l'environnement urbain.

### *3.2 - une trame socioprofessionnelle:*

Porteuse à la fois d'un savoir-faire et d'un projet social, la production marchande - avec le caractère multidimensionnel qui la distingue - est en rapport, d'une part, avec la place qu'elle occupait dans la cité tlemcénienne et, d'autre part, avec le monde méditerranéen à travers les relations de cette ancienne métropole.

À propos de la place de l'artisanat dans ladite cité, Yahia Ibn-Khaldûn ne recensait ainsi pas moins de 4000 métiers à tisser, durant les temps forts de la période zeyyanide. En revanche, pour le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, André Cochet signale le chiffre de 500. Enfin, Alfred Bel, par suite d'un recensement effectué vers 1911, dénombre 44 ateliers (ce qui ne dépasse guère la centaine de métiers). Aujourd'hui, on en compte beaucoup moins.

De même, le commerce était loin de constituer une activité autarcique et le caractère international des échanges avec d'autres métropoles était fortement attesté. En effet, la ville de Tlemcen comptait dans ses murs, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, environ 2000 marchands venus de diverses régions d'Europe. A la même époque, un nombre égal de mercenaires servait le souverain régnant, et cette colonie de 4000 personnes vivait en paix, au quartier de la *Qisariya*, au milieu d'une population locale qui dépassait les 120000 foyers. Construite sous les Zianides, cette *Qisariya* était délimitée par une enceinte crénelée comprenant deux portes et couvrait une superficie d'environ cinq hectares. Elle fut détruite, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'administration française d'occupation qui n'a épargné qu'un seul axe principal, la rue piétonnière, où règne jusqu'à présent une activité commerciale très intense.

Dans cette configuration cosmopolite, l'espace économique ambiant reste diffus et fait corps avec le tissu urbain qui circonscrit la place centrale commerçante. La petite production marchande y est enracinée et constitue le lot quotidien en quoi se reconnaît le citoyen moyen. Le cadre communautaire servant de support à cette intégration de l'activité économique, du cadre résidentiel et de la vie culturelle, serait ainsi le quartier, appelé "*hawma*" en arabe. Cela étant, si la *Médina* est un espace social, l'unité matricielle d'un tel espace est le quartier car il est le lieu privilégié où s'opère la trilogie que constituent l'acte de vie (*derb* ou ruelle), l'acte de production ou d'échange (corporation) et l'acte de prière (*zaouïa* ou confrérie). Dans cet habitacle intime, chacune de ces prestations reçoit sa qualification à travers le prisme des autres, car chacune d'elles constitue un registre partiel de l'unité sociale indivisible dont le quartier sert de substrat.

De cette fresque d'un passé révolu, il ne reste plus, de toute évidence, que quelques survivances professionnelles car la désaffection de l'époque contemporaine ne ressortit pas à la seule sociologie urbaine. Quant au répertoire identitaire fait de monuments, d'œuvres d'art, d'objets de la vie quotidienne — qui sont autant de repères vernaculaires constitutifs de notre mémoire populaire et sans lesquels nous nous sentirions orphelins — il subit comme les hommes les attaques de l'environnement devant lesquelles il demeure très fragile. Il s'agit notamment de l'environnement naturel (l'eau, la lumière, les micro-organismes, etc.), mais surtout de l'environnement modifié par l'homme pour sa survie ou son confort (comme la pollution industrielle ou la pollution esthétique et urbaine, les aménagements de sites qui privent le monument de son message historique et rompent le dialogue qu'il entretient avec son cadre naturel). Ce monument, privé d'un contexte physique et mental qui lui donne son échelle valorisante, n'est plus souvent qu'un objet insolite offert à la curiosité des amateurs.

## **Conclusion :**

A vrai dire, il est à craindre pour qui visitera Tlemcen, aujourd'hui, qu'il ressente quelque humeur à vouloir confronter la réalité présente avec celle que colore

le reflet des livres des chroniqueurs. Dans cette ville taillée et retaillée par des urbanistes indiscrets au gré de leurs lubies ou de leur impéritie, attaquée par le temps et l'ignorance des usages du monde, ce visiteur reconnaîtra mal la cité royale dont le sultan Abou-Tachfine avait fait un des plus beaux exemples de l'urbanisme médiéval.

Tlemcen, en effet, est une agglomération qui grossit très vite, mais elle grossit, fort malheureusement, aux dépens des biens de la Culture. Comme les "villes d'antan", elle n'a pu échapper au phénomène de l'explosion urbaine et à ce qu'il peut en résulter comme mutilation d'une "cité historique" qui a certainement joué le rôle le plus décisif dans l'affirmation de l'identité du Maghreb Central, en préfigurant l'Algérie moderne.

Les Tlemcéniens, qui étaient 12 000 lors de l'occupation française, rentiers de la terre, négociants, artisans du métal, du cuir, de la laine (avec 500 métiers en 1842), n'étaient encore que 55 700, dont 43 300 Algériens, en 1954. Cette population, portée (selon un taux annuel de 2,2 %) à 71 130 citadins en 1966, après le départ des Français, ne s'est accrue que de 2,6 % par an entre 1966 et 1977 (93 143).

Depuis lors, Tlemcen s'est étendue aux dépens de sa périphérie (le *haouz*) jusqu'aux anciens villages coloniaux d'Abou Tachfine (Bréa), Chetouane (Négrier) et Mansoura. L'agglomération pluri communale a crû, en effet, au taux cette fois excédentaire de 3,4 %, passant de 93 143 (en 1977) à 137 197 hab. (en 1987) puis à 180.000 hab. (en 1998).

D'autre part, Tlemcen connaît, sur le plan des infrastructures locales, une extension prodigieuse matérialisée essentiellement :

Par le développement d'une zone industrielle de 220 hectares et d'une zone semi-industrielle de 80 hectares.

Par la croissance de l'université comme acteur de développement urbain durable. L'enseignement supérieur, créé en 1974 avec deux filières seulement et un nombre restreint d'étudiants, s'est développé de façon considérable. En 1989, Tlemcen devenait ville universitaire avec un effectif en rapide expansion et 7 instituts. Aujourd'hui, elle dispose d'un organe infrastructurel très important, comprenant 8 Facultés (géographiquement localisées autour de six pôles universitaires) et un effectif universitaire de plus de 30000 étudiants.

Face aux enjeux de la mondialisation, Tlemcen, avec ses ressources humaines et naturelles remarquables, et grâce notamment à sa position géostratégique privilégiée, prend une envergure économique et culturelle très importante. Les différents plans de développement réalisés, ou à venir, tendent à en faire une mégapole à la mesure des défis sociaux et économiques du développement de la région.

### Indications bibliographiques:

- \* Balta (P.) et Rulleau (Cl.), *L'Algérie des Algériens : vingt ans après*, Les éditions ouvrières, Paris, 1981.
- \* Berque (A.), *L'Algérie, Terre d'Art et d'Histoire*, G .G . de l'Algérie, 1937.
- \* Epron (Jean-Pierre), *L'architecture et la règle*, OPU, Alger, 1984
- \* Faure (Elie), *Histoire de l'Art, l'Esprit des Formes*, Collection: Folio . Essais, éd . Gallimard, Paris, 1991.
- \* Ibn Khaldoun (Abd-er-Rahmâne), *Discours sur l'Histoire universelle*, traduction nouvelle de Vincent Monteil, Sindbad, Paris, 1967.
- \* « L'Art des Bâisseurs Romains », *Les Cahiers de Boscodon*, Cahier N°4, 5ème édition, Crofts, 1990.
- \* Marçais (G.), *Algérie médiévale*, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1957.
- \* Marçais (G.), *Manuel d'Art Musulman*, Paris, 1926.
- \* Marçais (G.), *L'Art Musulman*, Quadrige / Puf, 1962.
- \* Marçais (William et Georges), *Les Monuments Arabes de Tlemcen*, Fontemoing éditeur, Paris, 1963.
- \* « Mesure pour Mesure », N° Spécial des *Cahiers du CCI, Bureau de la recherche architecturale et de la direction de l'architecture et de l'urbanisme*, M E L A T T, Centre G. Pompidou, Paris, 1990
- \* Paccard (André), *Le Maroc et l'Artisanat Traditionnel Islamique dans l'Architecture*, éditions Atelier 74.
- \* Papadopoulo (A.), *Esthétique de l'Art Musulman*, Paris, 1971.
- \* Soreil (Arsène), *Le Rôle des critères dans la fonction civilisatrice de l'art, Actes du cinquième congrès d'esthétique*, Amsterdam, 1964, Paris - La Haye, Mouton, 1968.

**L'INFLUENCE DES JURISTES SUR LA FRAPPE ET L'USAGE  
DE LA MONNAIE EN OCCIDENT ISLAMIQUE :  
DE LA MONNAIE COMPTÉE À LA MONNAIE PESÉE.**

Abdelhamid Fenina

*Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis Université de Tunis*

Il y a environ un demi-siècle, Aimée Launois<sup>1</sup> avait démontré, dans un article resté fameux, le rôle déterminant des juristes sunnites malékites sur la frappe monétaire sous le règne de l'émir zīrīde al-Mu'izz b. Bādis et des souverains almoravides. Elle avait alors noté<sup>2</sup> que leur influence avait été incontestablement déterminante notamment dans *le choix des types monétaires*. L'influence des juristes orthodoxes nous a aussi semblé déterminante sur *la frappe et l'usage de la monnaie dans la vie courante*, non seulement en Ifrīqiya et au Maghreb, mais aussi dans l'ensemble du monde islamique.

Cette hypothèse nous est venue lors de l'enquête que nous avons menée sur la réforme monétaire entreprise par l'émir aghlabide Ibrāhīm II en 275/888 et sur la révolte que celle-ci a engendrée<sup>3</sup>. Nous avons été alors fortement intrigués par un passage unique et obscur relatif à cette révolte dans une chronique du début du XIV<sup>e</sup>

---

<sup>1</sup> Launois A., « Influence des docteurs malékites sur le monnayage zīrīde de type sunnite et sur celui des Almoravides », *Arabica*, t. XI, fasc. 2, 1964, p. 127-150.

<sup>2</sup> . Elle précise, p. 128, qu'elle « touche ici à une hypothèse [qu'elle a] émise à l'occasion d'un travail précédent [« Le verset « Dieu vous suffira contre eux » sur certains disques en verre, découverts à Suse », *JA*, 1960] : les théologiens, les *fuqahā'*, puisqu'il faut bien les appeler par leur nom, ont très probablement pris part à l'élaboration des monnaies musulmanes ».

<sup>3</sup> Fenina A., « À propos de *thawrat al-darahim* ou la "révolte" des dirhams à Kairouan sous le règne de l'émir aghlabide Ibrāhīm II (275/888-9) », *Kairouan et sa région. Nouvelles découvertes, nouvelles approches*, Kairouan, 6-8 mars 2006, textes réunis par A. Bahi, Miskiliani éditions, Zaghouan, 2009, p. 171-186. Voir aussi, du même auteur, un résumé substantiel de ce travail dans *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie*. Tome II, *Monnaies Islamiques*, Tunis, 2007, aux pages 63-67. Nous sommes heureux de constater que la thèse proposée dans ces travaux a fait depuis son chemin, puisque nous la retrouvons sous la plume de M. Amalia De Luca, « La riforma monetaria dell'aġlabita Ibrāhīm II », *The 2<sup>nd</sup> Simone Assemani symposium on Islamic coins*, éd. B. Callegher et A. D'Ottone, EUT, Trieste, 2010, p. 90-110, mais sans citer hélas notre travail.

siècle où il est fait mention clairement du rôle joué par les juristes et ascètes dans le domaine monétaire. Mais ce n'est en réalité qu'au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches numismatiques<sup>1</sup> sur divers autres aspects du monnayage ifrīqiyyen et égyptien que l'idée de cette étude s'est précisée peu à peu<sup>2</sup>. Les longues recherches bibliographiques menées, nous ont conduits à constater qu'en dépit de la publication, depuis fort longtemps, d'un abondant matériel numismatique approprié pour répondre à cette problématique, ce sujet ne semble pas avoir attiré l'attention des chercheurs. Ces mêmes recherches nous ont aussi révélé que les sources juridiques évoquaient ces pratiques monétaires à de nombreuses reprises<sup>3</sup>. Grâce à cette documentation à la fois variée et complémentaire, nous avons pu saisir tout l'intérêt d'entreprendre une étude sur cette question monétaire qui nous paraît totalement inconnue, du moins jamais abordée sous cet angle d'approche. En effet, si les sources arabes évoquent assez souvent l'intervention des juristes dans le domaine monétaire, jamais à notre connaissance, elles ne donnent d'explication cohérente et acceptable sur la portée de cette intervention. De même, les études historiques n'ont pas abordé cet aspect. C'est pour apporter des arguments à l'appui de cette idée fondamentale et pour mettre l'accent sur l'intervention des juristes dans certains choix monétaires des autorités émettrices et sur certains usages monétaires que nous consacrons cette étude.

## I. Mystérieux phénomènes monétaires en Occident islamique

La documentation numismatique examinée nous a permis de faire un certain nombre de constats :

### *1- Rareté de la frappe des monnaies d'argent*

D'abord, nous remarquons que la frappe du monnayage d'argent dans le monde arabo-islamique et plus particulièrement en Occident, frappe qui était à la fois abondante et quasi-exclusive aux époques des *wulāt* umayyades et abbāsides, a diminué peu à peu, à partir de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, et s'est aussi réduite aux seules subdivisions du dirham. Selon Cl. Cahen, cette « crise de l'argent » toucha aussi bien l'Orient islamique que l'Occident chrétien et s'étendit « du début du

<sup>1</sup> Voir en particulier notre travail, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fātimide et post-fātimide : *sanağāt* ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au V<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.

<sup>2</sup> Nos recherches numismatiques consacrées essentiellement à l'Ifrīqiya et au Maghreb portent également sur le matériel égyptien - monnaies, déniers, poids et estampilles en verre- trouvé dans les fouilles d'Istabl 'Anṭar au Fuṣṭāṭ, dirigées par R.-P. Gayraud.

<sup>3</sup> Voir par ex. Brunshvig R., « Conceptions monétaires chez les juristes musulmans (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), *Arabica*, t. XIV, fasc. 2, 1967, p. 113-143. Voir aussi Fenina A., « Sur une monnaie d'or hafside dénommée *'ushariyyat al-ṣarf* (monnaie à dix de change). Monnaie de compte ou monnaie réelle ? », Journée d'étude sur « Marchés et régulations économiques dans l'Afrique antique et médiévale », Aix-en-Provence, 11 mai 2002, *Antiquités africaines*, t. 38-39, 2002-2003, p. 395-403.

XI<sup>e</sup> siècle au troisième quart du XII<sup>e</sup>»<sup>1</sup>. Alors que pour G. Hennequin la « famine d'argent » est un « phénomène mondial » qui correspond « presque exactement, en ce qui concerne l'Égypte, aux époques fātimide et ayyūbide »<sup>2</sup>. En Ifrīqiya par exemple, comme l'admettent les numismates et les historiens<sup>3</sup>, la frappe de monnaies d'argent a été totalement suspendue entre 845 et 881, voire même jusqu'en 888, soit l'année de la « réforme » monétaire entreprise par l'émir aḡlabide Ibrāhīm II<sup>4</sup>. Durant cette période, les rares émissions connues de monnaies d'argent aḡlabides ont été frappées en espèces divisionnaires (1/3 et 1/4 de dirham) dans les ateliers siciliens de Siqilliyya et de Palerme<sup>5</sup>. L'arrêt de toute frappe de monnaies d'argent dans les ateliers ifrīqiyyens et ailleurs reste pourtant inexplicable ; en dépit de quelques tentatives avancées par certains numismates comme R. Tye, qui considère que la disparition durant la fin du X<sup>e</sup> jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècles de monnaies d'argent est due, contrairement aux théories de St. Album et M. Federov, à un abandon par les gouvernements islamiques du monnayage d'argent<sup>6</sup>. Cet avis est partagé par G. Hennequin qui considère « que

<sup>1</sup> Voir Cahen Cl., « Contribution à l'étude de la circulation monétaire en Orient au milieu du Moyen âge », *AnIsl* 15 (1979), p. 37-46. Il précisa à la page 37 : qu' « en Egypte, la monnaie d'argent pur disparaît progressivement au cours du premier demi-siècle fatimide, et elle est remplacée par une monnaie dite *warāq* de billon à 30% d'argent et 70% de cuivre, qui circulera sans gros accident, comme complément à l'or resté fondamental, jusqu'à la fin du régime en 1171. On ne peut donc pas parler ici d'une disparition du métal argent, mais seulement du remplacement d'espèces sans alliage par de nouvelles à fort alliage ». Pour conclure à la page 45 que « Nous sommes dans une période où, en Orient, on tend, soit à ajouter, soit à substituer à l'argent, pour pallier aux besoins courants, le cuivre, pur ou en alliage ». Du même auteur, voir aussi : « Monetary circulation in Egypt at the time of the crusades and the reform of al-Kamil », *The Islamic Middle East, 700-1900. Studies in Economic and Social History*, éd. A.L.Udovitch, Princeton, New Jersey, 1981, p. 315-333. Alors que Hennequin G., « Les monnaies et la monnaie », dans *États, Sociétés et cultures du Monde musulman médiéval (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. Tome 2 Sociétés et cultures, ouvrage collectif de J.-C. Garcin, H. Bellosta, Th. Bianquis, Ch.-H. de Fouchécour, C. Gilliot, D. Gril, P. Guichard, P. Lory, F. Micheau, A.Y. Oçak, Y. Porter, B. Rosenberger, M. Shatzmiller et H. Toelle, Puf, coll. Nouvelle Cléo, Paris, 2000, p. 219-243, considère que « pendant une période couvrant grosso modo les deux derniers tiers du XI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> et les deux premiers du XII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècle, une raréfaction –plutôt qu'une disparition complète – des monnayages d'argent dans l'aire islamique centrale ».

<sup>2</sup> Hennequin G., « Nouveaux aperçus sur l'histoire monétaire de l'Égypte à la fin du Moyen-Âge », *AnIsl* 13 (1977), p. 179-215 ; voir p. 183.

<sup>3</sup> Farrugia de Candia J., « Monnaies aḡlabites du musée du Bardo », *RT*, 23-24, 1935, p. 273. ; al-<sup>c</sup>Ush M.-A.-F., *Monnaies aḡlabides, étudiées en relation avec l'histoire des Aḡlabides*, I.F.D., Damas, 1982, n° 215-217 ; voir aussi Talbi M., *L'Emirat aḡlabide (184-296/800-909). Histoire politique*, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1966, p. 277.

<sup>4</sup> Fenina A. 2009, p. 179. L'attribution par al-<sup>c</sup>Ush 1982, n° 215-217, de trois pièces (1/2 dirham et deux pièces de 1/10 de dirham), datées respectivement de 268 H. et 273 H., ne nous semble pas être certaine.

<sup>5</sup> al-<sup>c</sup>Ush 1982, n° 205 ; 207 ; 209-210 ; 212-213.

<sup>6</sup> Voir Tye R., « Three interpretations of the Islamic 'Silver famine/Crisis' », *ONSNL*, n° 175, Spring 2003, p. 4. Avant de présenter, dans cette brève note, son propre avis sur la disparition du monnayage d'argent, cet auteur rend compte des deux interprétations précédentes. Pour Album ST., *A Checklist of Islamic Coins*, 2<sup>e</sup> éd., 1998, p. 10, cette disparition est due à la pénurie absolue de l'argent disponible dans le monde islamique entre la fin du X<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, en raison de l'exportation du stock d'argent disponible vers la Russie et les pays Scandinaves, alors que les mines d'argent étaient devenues improductives. Sinon, il suggère que les gouvernements islamiques, cherchant à tirer profit de la frappe monétaire, avaient frappé un monnayage de billon à la place du monnayage d'argent de bon aloi. Or,

l'absence de frappes monétaires d'argent ne saurait être interprétée a priori comme un signe de pénurie commerciale du métal<sup>1</sup>.

Insistons aussi sur le fait qu'à partir de cette période le dirham entier ou légal, pesant 2,97 g., ne fut plus frappé ou presque en Ifrīqiya. Nous avons en effet observé ailleurs<sup>2</sup> que depuis la révolte du dirham en 275/888, cette espèce monétaire a été complètement abandonnée, comme le prouve les sources numismatiques et le témoignage d'Ibn Idāri<sup>3</sup>, et que les successeurs des Aġlabides en Ifrīqiya et des Almohades dans l'ensemble du Maghreb se contentèrent le plus souvent d'émettre des demi-dirhams, fort étrangement, dénommés quand même « dirham »<sup>4</sup>. D'ailleurs, cette espèce d'argent n'a été monnayée, sous les Fātimides et sous leurs lieutenants et successeurs Zīrīdes, qu'en faible quantité<sup>5</sup>. Ce qui contraste nettement avec la production considérable des monnaies d'or sous ces différentes dynasties depuis les Aġlabides.

Comment peut-on alors expliquer le phénomène simultané du quasi abandon du dirham entier et du recul de la production monétaire d'argent dans l'Ifrīqiya post-aġlabide, mais aussi dans de nombreux territoires du monde islamique, comme le Maghreb post-idriside et l'Andalus post-umayyade ?<sup>6</sup>

---

comme le fait observer R. Tye, il est difficile d'admettre, en raison des fluctuations de l'offre et de la demande, une exportation massive et linéaire de l'argent des pays islamiques vers l'étranger, alors que l'Afghanistan, pays plus proche des pays importateurs, continue à produire en grandes quantités ce monnayage d'argent et que les preuves ne manquent pas sur l'existence de stocks d'argent thésaurisés. Quant à l'éventuelle frappe, qui devait être massive, du monnayage de billon, pour des raisons de profit, les témoignages sont, comme le reconnaît Album, extrêmement rares. Aussi, pense-t-il, de son côté, que cette rareté est due à l'abandon par la plupart des gouvernements islamiques de la frappe de monnaies d'argent ; ce qui provoqua soit la thésaurisation, soit l'exportation de l'argent. Les insignifiantes quantités de monnaies produites par la suite dans la plupart des régions ne représentaient qu'une infime partie du stock des lingots d'argent et n'ont pas subvenu aux besoins des échanges. Ces considérations ont amené la majorité de la population à éprouver des difficultés à participer à une économie de marché et du coup à être nécessairement poussé vers le servage. Cette interprétation, explique selon lui, pourquoi l'argent était massivement exporté vers les terres du Nord, puisque les besoins des pays islamiques en ce métal étaient quasiment nuls. Elle explique aussi, en l'absence de frappe monétaire, la thésaurisation de l'argent sous forme d'ornements. L'exception de l'Est de l'Afghanistan s'explique par l'absence de la féodalité et le maintien par le pouvoir en place de la rémunération des soldats en espèces frappées.

<sup>1</sup> G. Hennequin 2000, p. 222.

<sup>2</sup> Fenina A. 2009, p. 179 sq.

<sup>3</sup> Ibn Idāri, *al-Bayān al-Muġrib fī aġbār al-Andalus wa-l-Maġrib*, éd. G.-S Colin et E. Lévi-Provençal, vol. 1, Beyrouth, 1983.

<sup>4</sup> Balog P., « A hoard of 1/16-th dirham fractions of the Fātimid caliph al-Hākim bi-Amr Illāh (386-411 AH = 996-1020 AD) in the Vatican coin collection », *Rivista Italiana di Numismatics*, vol. XX – série quinta - LXXIV- 1972, p. 146 sq.

<sup>5</sup> Nicol N.-D., *A corpus of Fatimid coins*, Trieste, 2006. Voir aussi Balog P. 1972, p. 145-151.

<sup>6</sup> Hennequin G. 2000, p. 222, constate que « dès le dernier tiers du XII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècle » la « famine d'argent », selon les termes de Noonan et d'autres numismates, a cessé d'être posée et qu'on observe depuis lors « une reprise générale et spectaculaire de la frappe d'argent, qualitativement et encore plus quantitativement : Almohades et successeurs, Ayyūbides, saljūks de Rūm, puis Mamlūks, Mongols et post-Mongols. La prépondérance quantitative du métal blanc atteint le stade d'un quasi-monopole dans certains cas (Timūrides) ».

## 2- Absence de frappe de monnaies de bronze

Nous constatons, comme tous ceux qui ont travaillé sur ce monnayage, que dès l'époque abbāside (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>), la frappe du *fals*, en Ifrīqiya et dans d'autres provinces de l'empire<sup>1</sup>, était devenue extrêmement irrégulière et la circulation de cette espèce extrêmement rare<sup>2</sup>. Au siècle suivant, les Aġlabides ne frappèrent que très rarement cette monnaie de bronze pour faire office de menue monnaie, bien nécessaire pour l'appoint et pour le petit commerce. Les quelques émissions connues ne dépassèrent guère l'année 227/842<sup>3</sup>. Après cette date, les Aġlabides, comme d'autres dynastes arabo-musulmans, renoncèrent définitivement à frapper le monnayage de bronze. Nous constatons par conséquent que l'arrêt de toute frappe de monnaie de bronze précède de peu l'arrêt de toute frappe de monnaie d'argent en Ifrīqiya. En outre, dorénavant et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, soit sur plus de six siècles, la frappe de monnaie de bronze en Occident islamique a été presque totalement abandonnée ; alors qu'en Égypte, la reprise de la frappe de ce monnayage date du règne du prince ayyoubide al-Malik al-Kāmil en 622/1225<sup>5</sup>.

Comment peut-on expliquer, là encore, l'abandon total de la frappe de monnaies de bronze, en particulier du *fals* ? Contrairement à certains auteurs, il nous est difficile d'admettre ou même de supposer que ce métal ait disparu de la circulation monétaire dans le monde arabo-islamique et ailleurs pendant de nombreux siècles en raison d'un éventuel tarissement de l'approvisionnement en cuivre<sup>6</sup>. Les sources

<sup>1</sup> D'après Hennequin G. 2000, p. 222 sq., « Les numismates ont très tôt remarqué l'absence presque totale de monnayage de bronze dans l'aire islamique du deuxième tiers du IX<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> au troisième tiers du IX<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècle (exception : Sāmānides) ».

<sup>2</sup> Balog P., « Monnaies islamiques rares fatimites et ayyoubites », *BIE*, t. XXXVI, Le Caire, 1955, p. 327-341 ; Shamma S., *A catalogue of 'Abbasid copper coins*, tapuscrit éd. E. Savage Londres, 1996. Ce monnayage est généralement très mal connu, car les rares spécimens qui nous sont parvenus étaient la plupart du temps dans un très mauvais état de conservation et leur collection demande donc une grande patience et de longues années de recherche.

<sup>3</sup> al-<sup>c</sup>Ush 1982, n° 244-272. Udovitch A. L., art. « Fals », *EF*<sup>2</sup>, p. 788, indique que dès « la première moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s., la frappe des monnaies de cuivre cessa subitement dans l'ensemble du monde islamique, et ce manque de pièces de cuivre dura plusieurs siècles. L'absence dans nos collections, de *fulūs* de cette période n'est pas une simple coïncidence car elle est confirmée par les résultats de fouilles effectuées sur des sites islamiques...La seule exception à ce fait général est l'existence d'ateliers de frappe en Transoxiane ; Bukhārā et Samarkand possèdent en effet une série continue de pièces de cuivre s'étendant sur la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> s.». Voir aussi, Shamma S., *'Ahdath 'Asr al-Ma'mun kama tarwiha al-muqad*, Yarmouk, 1995, p. 341 ; *idem.*, « al-Fulūs al-'abbāsiyya », *Yarmouk Numismatics*, vol. 8, 1996, p. 13-40.

<sup>4</sup> Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, à partir du règne de sultan Aḥmad III (1542-1569), que les derniers souverains ḥafṣides rompent avec la tradition monétaire almohade sur de nombreux points et en particulier en introduisant la frappe de monnaies de bronze.

<sup>5</sup> Voir Rabie H., *The financial system of Egypt A.H. 564-741/A.D. 1169-1341*, Londres, 1972, p. 177-184. Voir aussi Balog P., « Ayyub divisional currency issued in Egypt by al-Kamil Muhammad I », *Gazette Numismatique Suisse*, 27, 1977, p. 62-67 ; Cl. Cahen 1981, p. 315-333.

<sup>6</sup> Selon Hennequin G. 2000, p. 222 sq., nous ne disposons « toujours d'aucune explication vraiment satisfaisante du phénomène. Notons à toutes fins utiles, que personne ne s'est jamais avisée d'invoquer une quelconque « famine du cuivre » à l'époque concernée... Beaucoup par contre, et très légitimement,

historiques, comme l'a judicieusement rappelé S. Shamma<sup>1</sup>, ne mentionnent guère ce fait et nous savons qu'il existe dans le monde arabo-islamique de nombreuses mines de cuivre.

Peut-on alors suivre l'opinion de A. L. Udovitch, qui explique ce phénomène par une « relation avec la tendance inflationniste créée par l'énorme accroissement de la production d'or et d'argent qui se produisit à cette époque et rendit la fabrication de monnaies de cuivre plus onéreuse et moins nécessaire » ?<sup>2</sup> À l'encontre de cette explication classique, rappelons, comme nous venons de voir ci-dessus, que la production du monnayage d'argent durant cette période était très faible.

En somme, la frappe exclusive à partir de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle de monnaies en métaux précieux et plus particulièrement en or, en raison de l'abandon de la frappe de la monnaie de bronze et de la faible production de la monnaie d'argent - à la fois irrégulière et réservée essentiellement à des espèces divisionnaires du dirham - est intrigante. Elle pose en tout cas le problème des moyens de paiement utilisés dans les transactions commerciales de faible importance.

## II- Frappes et usages de la monnaie en Occident islamique

Rappelons que *les monnaies* ou « *sikka/coins* » ont été inventées pour remplir certaines fonctions économiques – étalons et réserves de valeurs, servir plus concrètement comme un moyen de paiement – et pour faciliter donc les échanges et la vie quotidienne des gens. En y apposant sa marque sur un flan monétaire, d'un poids et titre bien déterminés, l'autorité émettrice garantit ainsi la valeur de ce morceau de métal signé et rend, du coup, inutile l'opération de son pesage dans chaque transaction commerciale ; désormais la monnaie devait être acceptée comptée, et non pesée, dans

---

ont soulevé la question d'éventuels moyens de paiement divisionnaires de substitution, utilisable en lieu et place du fals apparemment défaillant, d'où l'intérêt porté aux objets de verre (rondelles, « jetons »), très abondants en Égypte à la même époque : la nature monétaire desdits objets, suggérée par les uns (Balog, Album), est véhémentement déniée par d'autres (Bates). Une timide reprise de la frappe du bronze est constatée dès la fin du XI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle (Syrie saljukide), puis le phénomène connaît une accélération quantitative spectaculaire au XII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> – peut-être s'agissait-il, dans un premier temps, de pallier le manque persistant d'argent monnayé (Saldjüks de Rûm, « Turcomans ») – avant de se généraliser au XIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> (Ayyûbides, Mamlûks, Mongols...). Sur la question de la controverse Balog-Bates voir en particulier notre travail, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fâtimide et post-fâtimide : sanağât ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au Ve Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.

<sup>1</sup> Shamma S. 1996, p. 19.

<sup>2</sup> . Udovitch I. L., « fals », p. 788. Cette opinion est partagée par Shamma S. 1996, p. 19-20, qui explique que la forte augmentation des prix rendit inutile le recours à une monnaie de faible valeur et à laquelle on substitua le dirham et ses subdivisions. D'ailleurs, il fait observer que la fragmentation du dirham, attestée par de nombreux trésors, a connue durant cette période une forte augmentation.

les paiements<sup>1</sup>. Al-Māwardī (m. 450/1058) précise à cet égard que les métaux précieux portant la marque de la *sikka sultāniyya* (les coins de l'émir), « dont la frappe offre toute confiance et garantit qu'il ne peut y avoir substitution ni fraude, doivent être employés à l'exclusion de fragments d'argent en ou de lingots d'or, car sous ces formes on ne peut y avoir confiance qu'après les avoir fondus et affinés, tandis qu'on peut se fier à la monnaie marquée »<sup>2</sup>.

D'un autre côté, la frappe monétaire procure au souverain un droit de seigneurage<sup>3</sup>. Pour préserver ce bénéfice et éviter de faire subir à son Trésor des pertes substantielles, le souverain était appelé non seulement à constituer la frappe monétaire comme privilège exclusif et par conséquent à interdire « cette activité à d'autres personnes, non autorisées »<sup>4</sup>, mais aussi à prohiber l'usage de la fragmentation de la monnaie, en l'occurrence ici du dirham.

Eu égard à cette double vocation, les monnaies ont acquis au fil du temps une place importante dans la vie des sociétés et des États, tant sur les plans économique et politique que religieux. Dans les États islamiques par exemple, le souci de l'administration centrale était avant tout d'écarter toute fraude monétaire en surveillant le poids des monnaies en circulation. Cette tâche revenait au *muhtasib*<sup>5</sup> qui était chargé de garantir l'exactitude et l'intégralité des poids et titres des monnaies en circulation. Sous les Umayyades et leurs successeurs jusqu'au milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la vérification du poids des espèces en circulation - dīnār, dirham et fals, avec parfois quelques subdivisions - était assurée si besoin est à l'aide de dénéraux. Monnaies et dénéraux islamiques avaient conservé, pendant des siècles, pratiquement la même physionomie, avec un type la plupart du temps épigraphique indiquant surtout l'autorité émettrice et la valeur monétaire. Pourtant, les changements ont été nombreux. Ils ont touché l'aspect intrinsèque, mais aussi l'aspect extrinsèque, en particulier le type de légende. Ces transformations ont obéi surtout aux changements politiques, à la succession des pouvoirs, mais aussi à des considérations économiques, et parfois *religieuses*.

<sup>1</sup> Voir par ex. Hennequin G., « Problèmes théoriques et pratiques de la monnaie antique et médiévale », *AnIsl* 10 (1972), p. 1-51.

<sup>2</sup> Al-Mawardi, *al-Ahkām al-Sultāniyya wa-l-Wilāyāt al-Dīniyya*, éd. Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d., p. 197, voir aussi la trad. par E. Fagnan, Mawardi, *Les Statuts gouvernementaux*, éd. Le Sycomore, Paris, 1982, p. 328 et Chalmeta P., « Monnaie de compte, monnaie fiscale et monnaie réelle en Andalus », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Rāghib, IFAO, Caire, 1991, p. 77.

<sup>3</sup> Voir par ex. Chalmeta P. 1991, p. 80.

<sup>4</sup> Chalmeta P. 1991, p. 79 ; il ajoute à la page suivante que « le fait pour un particulier de frapper monnaie est toujours regardé comme la pire manifestation possible de rébellion et de rejet de l'autorité centrale ».

<sup>5</sup> Sur al-Muhtasib et l'institution d'al-Ḥisba voir par ex. l'ouvrage de Essid Y., *At-Tadbīr Oikonomia ; Pour une critique des origines de la pensée économique arabo-islamique*, éd. T.S., Salammbô, 1993, 2<sup>e</sup> partie « La hisba et le Muhtasib », p. 141-238. Voir aussi Morton A. H., « Hisba and Glass Stamps in Eighth-And Early Ninth- Century Egypt », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Rāghib, IFAO, Caire, 1991, p. 19-42.

## 1. Usage de la monnaie coupée

Si nous avons tenu à rappeler ces données élémentaires, c'est pour insister sur le fait que la fragmentation des monnaies était théoriquement jugée par les États comme un délit sévèrement puni aux premiers siècles de l'islam<sup>1</sup>. Selon certains auteurs, si la fragmentation est « un délit pénalement poursuivi aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles ; elle est très mal vue aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles »<sup>2</sup>. Dans ses *Ahkām*, Al-Mawardi précise en effet que « l'acceptation des dirhems et dinars fragmentés n'est pas obligatoire, car ils sont douteux et susceptibles d'avoir été mélangés ; aussi leur valeur est-elle inférieure à celle des pièces monnayées entières. Les juristes discutent sur le caractère blâmable de la fragmentation. Mâlik et la plupart des juristes de Médine étaient d'avis que cet acte est blâmable, *makrūh*, car il est de ceux qui constituent du désordre dans le monde, et l'auteur en doit être désapprouvé. On rapporte que le Prophète défendit de fragmenter la monnaie des musulmans, *sikka*, ayant cours parmi eux »<sup>3</sup>. Au-delà du fait que du temps du prophète les musulmans n'ont pas frappé de monnaies, la fragmentation des monnaies était en réalité une pratique courante et clairement attestée par des sources textuelles et témoignages archéologiques<sup>4</sup>. Indéniablement, cette pratique sociale, sévèrement puni aux deux premiers siècles de l'islam, était devenue, à partir du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, peu à peu largement tolérée et la position dogmatique et théorique de réprobation des juristes s'adoucie avec le temps ; comme on accordait plus d'intérêt à la valeur pondérale que nominale des monnaies. En pratique, ils acceptaient la fragmentation des monnaies, particulièrement celle d'argent, pour se substituer à la monnaie de cuivre, qui ne jouissait de leur part d'aucune considération dans les transactions commerciales, et remplir ainsi la fonction bien nécessaire de menue monnaie. Au XI<sup>e</sup> siècle le juriste Ifrīqiyyen al-Lakhmi (m. 478/1085-6), interrogé « sur la monnaie émise par le sultan à Kairouan et à Mahdia et autres monnaies (illicites) qui servent à payer la solde et dont, faute de mieux, les gens sont contraints de se servir... émet un avis tolérant en invoquant la nécessité d'utiliser le seul numéraire disponible »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir al-Baladuri, *Futuh*, p. 454-456 où il rapporte quelques exemples du sévère châtement infligé par les califes aux contrevenants. Les peines encourues par tous ceux qui commettent ce délit de fragmentation variaient entre la coupure de la main et trente coups de fouet. Voir Chalmeta P. 1991, p. 84.

<sup>2</sup> Chalmeta P. 1991, p. 84. Selon cet auteur, cette fragmentation ne finira par être « tolérée » qu'au V<sup>e</sup> s.

<sup>3</sup> al-Mawardi, p. 197, trad., p. 329. Voir aussi article «Qorâdah, rognure» dans Sauvaire H., *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, Extraits du *Journal Asiatique* 1879-1882, Paris, 1882, p. 513[199] : « quelques docteurs appliquent la défense faite par le prophète à l'acte de couper des rognures avec les ciseaux ; car, au commencement de l'islamisme les monnaies étaient reçues au nombre et par suite en recevant des parties ('*atrâf*), ou éprouvait un dommage et une perte ».

<sup>4</sup> Voir par exemple Goitien S. D., *A Mediterranean Society: The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza. I, Economic Foundation*, Berkeley-Los Angeles, 1967, p. 229 où les documents de la Geniza attestent de l'usage abondant de fractions de dirham (1/2, 1/3, 1/4, 3/4, 1/6, 1/8, 3/8, 7/8).

<sup>5</sup> Idris H.-R. 1962 II, Idris H.-R., *La Berbérie Orientale sous les Zirides (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Adrien-Maisonnewe., Paris, 1962, t. II, p. 541.

En interdisant par exemple lors de la réforme monétaire de 275/888 l'usage de fragments monétaires (*qita'*), Ibrāhīm II cherchait sans doute à rétablir la *sikka* (les monnaies/coins), qui semble avoir été largement transgressée. Sa détermination à rétablir ce droit régalien, quitte à utiliser la force, visait à la fois le recouvrement des impôts en espèces entières, plus faciles à encaisser, et la préservation des finances par le maintien du profit tiré de la frappe monétaire. Cette réforme de 275/888 nous révèle en tout cas que cette période historique était marquée par l'emploi courant dans les transactions commerciales de fragments monétaires, et que les usagers utilisaient indistinctement pour leurs paiements des fragments de dirham et de métal argent brut non monnayé, pris au pesé.

Les attestations textuelles de l'usage des monnaies coupées durant les périodes postérieures en Ifrīqiya et dans d'autres pays arabo-islamiques sont nombreuses<sup>1</sup>. Ibn Muyassar, indique par exemple qu'« en Égypte, sous al-Azīz, en Rabī' I 382 H/7 mai-5 juin 992, le prix des denrées s'effondra, les dirhams kairaounais valaient 15,5 dirhams au dinār ; leurs morceaux (*darāhim qita'*) atteignirent de 77 à 100 dirhams au dinār. Les prix et le change s'arrêtèrent. Les morceaux (*qita'*) de dirhams furent achetés aux changeurs pour la fonte à raison de cinq dirhams pour un »<sup>2</sup>. Au-delà de ces indications relatives aux prix, au taux de change et aux raisons des fluctuations durant l'année mentionnée, il apparaît clairement d'après ce texte que, durant la période concernée, le dirham d'argent était fragmenté.

Les documents archéologiques attestant aussi cet usage ne sont pas négligeables<sup>3</sup>. En effet les fouilles, les trésors et les découvertes fortuites font apparaître parfois des fragments difformes de monnaies<sup>4</sup> ; selon P. Chalmeta l'analyse des trésors complets fait apparaître entre le tiers et la moitié de leur contenu en fragment de monnaie<sup>5</sup>. Ils permettent aussi de découvrir du métal précieux sous forme brute. Ce matériel numismatique nous amène ainsi à suggérer que, faute de disposer de monnaies divisionnaires en métal précieux ou en métal vil, les usagers, en Ifrīqiya et autres pays du monde arabo-islamique, étaient contraints durant certaines périodes de fragmenter le dirham pour faire office de monnaie divisionnaire<sup>6</sup>. Ainsi, la monnaie

<sup>1</sup> Voir Sauvair H. 1882, articles : *ghallah*, p. 193 (*JA* série 18, 1881, p. 507-8) ; *gorādah*, rognure, p. 199-201 (*JA* série 18, 1881, p. 513-15) ; article *qéta'*, p. 204-206 (*JA* série 19, 1882, p. 25-7) ; article keusoûr, fractions, p. 211-212 (*JA* série 19, 1882, p. 32-3).

<sup>2</sup> Idris H.-R. 1962, p. 641, n. 292.

<sup>3</sup> Voir par exemple Lowick N., « The Kufic coin fragments (National Museum of Ireland Register N. 1982.62-80) », *Viking period hoard at Dysart*, Dublin, 1984, p. 345-350.

<sup>4</sup> Sur la procédure de fragmentation voir Metcalf D. M., « What happened to islamic dirhams after their arrival in the Northern lands ? », *Viking-Age Numismatics* 3, vol. 157, 1997, p. 296-335 ; v. p. 303 sq. Voir aussi Ilisch L., « Whole and fragmented dirhams in Near Eastern hoard », *SigtunaPapers*, éd. K. Jonson & B. Malmer, Stockholm, 1990, p. 121-128.

<sup>5</sup> Chalmeta P. 1991, p. 85. Il ajoute à la page suivante qu'« il est évident que les fragments avaient une valeur, à tout le moins, pour les épargnants ».

<sup>6</sup> Il faudrait dorénavant faire très attention à ces fragments de monnaies et aux morceaux de métaux précieux qui sont indéniablement les témoins numismatiques de certains usages monétaires. De nombreuses fouilles ont exhumé des fragments monétaires : voir par ex. Heidemann St., « Gold-

monnaie d'argent, comme l'avait soutenu jadis H.-H. Abdul-Wahab<sup>1</sup>, était parfois pesée et non comptée. La monnaie d'or, d'une manière générale, ne fut pas affectée par ce nouvel usage, car elle constitue le principal signe de l'autorité et l'instrument essentiel de la fiscalité. Et les rares témoignages archéologiques attestent que le recours à la fragmentation des monnaies d'or est somme toute extrêmement rare.

Ces multiples témoignages, textuels et archéologiques, sont vraiment intrigants. Il est difficile de comprendre les raisons pour lesquelles les usagers privilégièrent ces pratiques monétaires qui font fi du droit régalien, en tenant la monnaie pour un simple morceau de métal, et en rétablissant le recours peu commode au pesage des monnaies, plus particulièrement en argent ? Alors que la frappe monétaire était destinée en toute logique à faciliter les transactions commerciales par le remplacement du pesage par le comptage de la monnaie.

## 2- Dénéaux et monnaie pesée

Rappelons également que les dénéaux islamiques<sup>2</sup>, qui sont de natures et de formes variées, se présentent en Égypte et dans d'autres territoires de l'Islam sous l'aspect de petits disques en verre, fabriqués par l'autorité officielle pour servir à l'ajustage et au contrôle du poids de la monnaie. Depuis l'époque umayyade jusqu'à l'époque fāṭimide, ces objets ont eu, de l'avis de tous les numismates, la fonction de contrôle pour les différentes espèces monétaires en circulation que ce soit en or, en argent ou en bronze. À partir de l'époque fāṭimide toutefois, l'absence de la légende de ces disques en verre d'aucune indication explicite relative aux poids ou aux dénominations a été à l'origine d'une controverse entre les numismates sur la fonction de ces disques légers. S'agit-il de dénéaux, du type de ceux utilisés par les prédécesseurs des Fāṭimides, ou bien ces objets servaient-ils à d'autres usages ? Nous avons traité ailleurs de cette problématique, aussi nous ne reviendrons pas ici sur cette question. Mentionnons simplement que dans ce travail, nous avons soutenu la thèse

---

fragments of the 11th Century found in the Citadel of Damascus », *ONSNL*, n 175, 2003, p. 3 ; Heidemann St., « Economic Growth and Currency in Ayyubid Palestine », *Ayyubid Jerusalem. The holy city in context 1187-1250*, éd. R. Hillenbrand & S. Auld, Londres, 2009, p. 276-300, particulièrement p. 280-281 ; voir aussi Miles G.-C., « Islamic coins », *Antioch on-the-Orontes*, IV, part one : *Ceramics and islamic coins*, éd. F.-O. Waagé, 1948, p. 109-124, illus., fig. 97-101, n° 181, 184, 201, 207 ; Czapkiewicz A., Lewicki T., Nosek S. et Opozda-Czapkie M., *Skarb Dirhemow arabskich z Czechowa*, « Un trésor de dirhams arabes de la fin du IX<sup>e</sup> siècle découvert à Czechow près de Lublin », Warsowie, 1957 ; Kawatuko M., « A port city site on the Sinai Peninsula al-Ṭūr. The 11th expedition en 1994 (A Summary report) », 1995, p. 55. Notons aussi que les fouilles d'Iṣṭabl 'Antar, dirigées par R.-P. Gayraud, ont exhumé un fragment de dirham.

<sup>1</sup> Abdul-Wahab H.-H., *Warakat (Feuilles). Etudes sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrikia (Tunisie)*, t. I, Tunis, 1965, p. 397-466 ; idem. 1968, *al-Nuqūd al-ʿArabiya fī Tūnis*, [Les monnaies arabes de Tunisie], éd. Banque Centrale de Tunisie, Tunis.

<sup>2</sup> La fabrication de ces objets, comme l'attestent les sources arabes, date du règne du calife ʿAbd al-Malik b. Marwān, lorsqu'il présida à la création de la monnaie islamique « la réforme monétaire de 77/697 ». Cette réforme s'insère dans le cadre de l'effort du calife pour réorganiser l'administration en la dotant d'une structure autonome par l'arabisation.

que ces disques en verre fātimide et post-fātimide servaient d'étalon pondéral pour peser non seulement les monnaies en circulation, comme le propose M.-L. Bates et bien d'autres auteurs, mais aussi les métaux précieux bruts, en lingots ou transformés (bijoux, fragments monétaires et autres). Nous avons aussi défendu l'idée que la pratique du pesage du métal, utilisé comme « monnaie », prévalut dans les transactions commerciales et légales des usagers qu'ils soient marchands, changeurs ou simple particuliers, et ne concernait exclusivement que les deux métaux (*al-ma'danayn*).

### III. De l'intervention des juristes dans le domaine monétaire

Aux raisons déjà invoquées expliquant ces différents aspects de la frappe et des usages monétaires - la rareté des frappes du monnayage d'argent en Ifrīqiya post-aġlabide, l'arrêt de toute frappe de monnaie de bronze, la pratique de la fragmentation des monnaies, plus particulièrement d'argent, et de l'usage des dénéraux pour le pesage des monnaies et des métaux précieux -, il faut ajouter l'influence exercée dans ce domaine par les juristes. La consultation des sources textuelles, en particulier juridiques, des témoignages et des études numismatiques nous a conduit à émettre cette hypothèse. Celle-ci nous semble permettre désormais de mieux comprendre la signification de ces émissions monétaires et d'expliquer certains usages monétaires nécessaires aux échanges. Le rôle, jusqu'ici inconnu, des juristes dans le domaine monétaire en Occident islamique est assurément décisif pour certaines pratiques. Il explique, selon nous, le recours des usagers à la fragmentation des monnaies d'argent pour les paiements de faibles valeurs à la place des monnaies de bronze. La suppression de la frappe de bronze quant à elle est aussi due, à notre avis, à l'intervention des juristes. Ceux-ci n'accordaient aucune considération à ce monnayage considéré comme vil car il ne jouait, dans la législation islamique, aucun rôle fiscal.

#### 1. *Al-naqdayn ou les monnaies en métaux précieux face au métal vil*

Nous savons, en particulier grâce aux travaux de R. Brunschvig, que les juristes musulmans ne font pas de distinction nette entre les monnaies en métaux précieux (or et argent) et ces métaux non monnayés ; « le métal précieux brut, en parcelles ou en lingots (*tibr, sabika, nuqra*), n'a pas, le plus souvent, de qualifications juridiques distinctes des « dinars » et « dirhams », qui sont respectivement l'or et l'argent monnayés... L'usage fréquent de peser les pièces au lieu de se fier à leur seule marque devait perpétuer le sentiment d'une différenciation nulle ou imparfaite entre la monnaie proprement dite et les deux métaux précieux ». Cette absence s'observe « notamment dans les grands principes qui régissent les opérations suspectes de *ribā*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Brunschvig R. 1967, p. 116. Il cite aussi un texte du *muhtaṣar* du juriste shafīte du IX<sup>e</sup> siècle al-Muzānī, où il est fait mention que « L'or et l'argent monnayés ont même caractère (*ma'na*) que l'or et

N'est-il pas en effet parfaitement connu que les juristes musulmans, durant le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle ont accordé dans leurs écrits une grande importance à la question des taux d'intérêt ? En se référant à la tradition du prophète (*hadīṭ*), ils réaffirment que le taux d'intérêt est illicite et que par conséquent tout recours à ce procédé est illégal, car « la monnaie ne peut enfanter de la monnaie ». Ils observent aussi que dans l'opération de change (*ṣarf*) seul les deux espèces monnayées en or et argent (*al-naqdayn*) aussi bien que les deux métaux précieux non monnayées (*al-ma'danayn*) sont appelés « fondements (*uṣūl*) des prix », « prix, valeurs » (*aṭmān, qiyam*) des choses »<sup>1</sup>. Seuls ces deux métaux précieux peuvent donc jouer le rôle de monnaie. Leur rareté, leur inaltérabilité et leur acceptation exclusive, en dehors de tout autre métal, dans la *zakāt*, la dîme légale de la fiscalité religieuse islamique, justifient ce choix. Or et argent doivent donc être considérés comme « les constituants de base de la monnaie musulmane – on dit volontiers “les espèces monétaires” (*al-naqdayn*) ? ». R. Brunschvig relève ainsi que « l'habitude persistante du pesage des monnaies ne devait pas être étrangère à cette sorte d'indifférenciation »<sup>2</sup>. Et par conséquent « y a-t-il lieu de traiter les *fulūs* juridiquement comme des monnaies ? ».

Certes la *zakāt* ne s'applique qu'aux métaux précieux et le monnayage de bronze en est normalement exempté. Car, selon al-Maqrizi, « Dieu n'a jamais permis qu'on considérât comme monnaie » les espèces en cuivre, qui « ne sont que l'apparence des choses à l'exclusion de la chose elle-même »<sup>3</sup>. Mais eu égard au fait, comme le rappelle Maqrizi, que « parmi les mises en vente, il en est de valeur modique, qu'on ne peut vendre qu'au prix d'un dirham ou d'une fraction, les gens ont eu besoin pour cette raison, à l'époque ancienne et contemporaine, de quelque chose d'autre que l'or et l'argent, qui corresponde à ces prix modiques. Pourtant on ne parle jamais de cet instrument destiné aux choses modiques comme d'une monnaie, ceci d'une manière absolue dans toute l'histoire connue du monde, et il n'a jamais pris la place de l'une (ou l'autre) des espèces (légales) »<sup>4</sup>. Ainsi, nous relevons que les écoles

---

l'argent non monnayé ». Rappelons de notre côté qu'al-Māwārdī, dans *al-Ahkām al-Sulṭāniyya*, p. 152, nous indique que d'après Abū Ḥanīfā « il n'est pas fait de différence entre l'argent monnayé et l'argent en lingot... sans distinguer [de même pour l'or] s'il est en lingot ou monnayé » dans les prélèvements des aumônes légales. Voir la traduction par E. Fagnan, *Les Statuts gouvernementaux*, éd. Le Sycomore, Paris, 1982, p. 253. Voir aussi Sakr C. et Sharfuddine L., « *Ribā* et monnaie », *AnIsl* 39, 2005, p. 109-130, p. 119, d'après une tradition rapportée par Abū Dawūd : « ... L'échange de l'or contre de l'or qu'il soit en métal brut ou frappé, et l'échange de l'argent contre de l'argent qu'il soit en métal brut ou frappé... sont constitutifs de *ribā* pour celui qui donne ou prend davantage... ».

<sup>1</sup> Brunschvig R. 1967, p. 117.

<sup>2</sup> Brunschvig R. 1967, p. 115 et 118.

<sup>3</sup> Al-Maqrizi, « *Les perles des colliers* » ou *Traité des monnaies*, éd.-trad. Eustache D., dans « Etudes de numismatiques et de métrologie musulmanes » II, *Hespéris Tamuda*, vol. X-fac. 1-2, 1968, p. 134. A la page suivante al-Maqrizi ajoute que « depuis les origines du monde jusqu'aux événements récents... dans les diverses régions de la terre, chez toutes les Nations... que les monnaies, qui étaient utilisées pour prix des ventes et coût des travaux, soient d'or et d'argent exclusivement. Il n'est attesté, d'aucune source avérée ou suspecte, qu'aucune de ces nations ou qu'aucun de ces peuples aient jamais choisi, à l'époque ancienne ou contemporaine, d'autres monnaies que celle-ci ».

<sup>4</sup> Al-Maqrizi, p. 138.

juridiques sunnites n'accordent aucune considération au monnayage de bronze. « En dépit de quelques notes discordantes », les ḥanafites refusent les fulūs « pour constituer le capital », tandis que la tradition shafī'ite « demeure dans une ligne stricte d'attachement aux métaux précieux, frappés ou non, comme numéraire » et al-Shāfi'i « nie sans ambages le caractère monétaire des fulūs »<sup>1</sup>. En somme, les juristes refusent d'octroyer aux espèces en métal vil, à l'inverse des métaux précieux, le caractère de monnaies ou « *sikka* ». Tout au plus ils les considéraient comme « monnaie/*'umla*) « en contrepartie de ces marchandises de peu de valeur », à l'égal, selon Maqrizi, des « œufs, des morceaux de pain, des feuilles et des écorces d'arbre, des coquillages » et autres monnaies fiduciaires employées jadis comme monnaie d'appoint<sup>2</sup>.

## 2. *Al-murāṭala et al-mubādala*

Rappelons que juste avant la naissance de l'Islam et au début de l'époque du prophète, voire après la naissance du monnayage islamique, l'usage du monnayage en or et argent en circulation en Arabie reposait sur le pesage<sup>3</sup>. Le poids des monnaies était l'élément essentiel dans la frappe et l'usage monétaires<sup>4</sup>. D'ailleurs les monnaies métalliques étrangères à l'Arabie avaient par moments suffi aux échanges à la Mecque et dans d'autres lieux du Hijāz ; les Arabes n'avaient pas éprouvé alors le besoin de frapper leur propre monnaie pour leurs paiements. Ce besoin ne s'est fait ressentir qu'avec les conquêtes arabes et la naissance d'un État islamique central et puissant. Car la frappe monétaire, comme l'avait déjà laconiquement évoqué Ibn Khaldūn, nécessite la présence d'un pouvoir central garantissant la frappe et contrôlant la circulation de la monnaie. Or, juste avant la naissance de l'Islam, l'inexistence d'un

<sup>1</sup> Brunschvig R. 1967, p. 138-139.

<sup>2</sup> Maqrizi, p. 138.

<sup>3</sup> Decourdemanche J. A., « Etude métrologique et numismatique sur les misqals et les dirhams arabes », *RN*, t. XII, 1908, p. 208-251. En réalité, avant la naissance de l'islam, à l'époque d'*al-Ġāhiliya* ou la période antéislamique, et même quelque temps après, les Arabes du Hijāz et ailleurs effectuaient leurs paiements principalement en monnaie non métallique et plus particulièrement en chameaux et chamelles. Ils utilisaient aussi dans leurs échanges les métaux précieux, or et argent, au poids « *tibr* », même lorsqu'il s'agissait de métaux frappés, comme le *solidus* et la drachme, qu'ils appellent « *'ayn* » pour les monnaies en or et « *wariq* » pour les monnaies d'argent. Nos sources textuelles nous informent qu'avant de recourir à l'emploi des *sinaġ* sur proposition de Sumayr, les Arabes pesaient les monnaies entre elles (on pesait « une pièce de monnaie en la mettant en balance avec une autre de bonne qualité. Quand un grand nombre de pièces avait été ainsi pesé, ce lot était mis en balance avec un nombre semblable d'autres pièces, et le surplus, s'il y en avait, en était retiré », Walker J., « *Sanadġat* », *EF*<sup>2</sup>, p.3). Toutefois, nous savons que les Arabes connaissaient l'usage des dénéraux fabriqués par les Byzantins et leurs fonctions de réglementation et de contrôle des changes. Voir aussi al-Balāqūrī, *Futūḥ al-Buldān*, chapitre *Amr al-Nuqūd*, texte établi et traduit par Eustache D., « La question des monnaies », dans *Hespéris Tamuda*, Rabat, 1968, p. 76-79.

<sup>4</sup> Selon Babelon J., « Numismatique », *L'Histoire et ses méthodes. Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, 1966, p. 329-389, p. 333, « Cette pratique matérielle engage les peuples dans la conception morale de la justice, engendrée par la pesée, par le poids "juste". L'équité et la légalité sont ici invoquées, car les parties intéressées à la transaction doivent être assurées à la fois du poids et de l'"aloi" du métal qu'elles se passent de main en main ».

pouvoir central en Arabie et la prédominance de la vie tribale et pastorale expliquent l'absence totale de monnayage arabe. Pour les mêmes raisons, cette absence s'est poursuivie au début de l'Islam et favorisa le maintien de l'usage ancestral de la monnaie métallique étrangère, *solidus* et drachme, au poids<sup>1</sup>. Dans un fameux texte, qui reste à commenter, Ibn Khaldun évoque, en définissant *al-sikka* (les monnaies/coins)<sup>2</sup>, exclusivement les deux espèces en métaux précieux (*dīnār* et *dirham*) ; négligeant ainsi la monnaie de cuivre ou le *fals*. Il précise aussi que lorsque le poids de ces deux espèces était bien déterminé, celles-ci étaient utilisées dans les paiements au compté ; qu'en revanche lorsqu'on ne déterminait pas leur valeur, elles étaient utilisées au poids.

Cette pratique de la monnaie comptée remonte en réalité à la réforme monétaire de 'Abd al-Malik<sup>3</sup> ; avant cette période, nous l'avons déjà dit, prévalait l'usage de la monnaie pesée. L'usage de la monnaie comptée s'est poursuivi quelque temps après, probablement jusqu'au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. À partir de là, on passe de la *mubādala* à la *murātala*<sup>4</sup>. Ce changement est dû, nous semble-t-il, à une forte intervention des juristes dans le domaine monétaire. Cette intervention a été prise en compte de plus en plus tant par la population que par l'autorité émettrice. En effet c'est à partir de ce siècle très important dans l'histoire du monde arabo-islamique que le corpus de la tradition prophétique a été mis par écrit. Au siècle précédent « aucun des ouvrages considérés ne nous est parvenu dans sa forme primitive, les textes que nous possédons dépendent de transmissions ultérieurs qui datent seulement du IX<sup>e</sup> siècle »<sup>5</sup>. La compilation dans des recueils canoniques de la tradition prophétique par les célèbres traditionnistes, tels al-Bukhārī (m. 265/870) et Muslim (m. 261/875), et surtout la « publication » de ces recueils a contribué certainement à la vulgarisation

<sup>1</sup> Ces faits historiques incontestables sont attestés par de nombreux textes historiques. Voir par exemple al-Balāḡūrī et Ibn Ḥaldūn.

<sup>2</sup> Ibn Ḥaldūn, *al-Muqaddimā*, p. 288, où il indique, dans un beau texte qui reste à commenter, que le mot *al-sikka* « signifie marquer les [flans] des dīnār-s et dirham-s qui servent dans les transactions des usagers avec un coin de fer, sur lequel sont gravés à rebours des images ou des mots. Lorsqu'on frappe avec ces coins [les flans] du dīnār ou dirham, les empreintes des types gravés apparaissent lisiblement et dans le bon sens. Ceci après avoir au préalable défini l'aloi de la monnaie, en fonction de la nature [de son métal], affinée par la fonte à de nombreuses reprises et après avoir déterminé la valeur intrinsèque des dīnār-s et dirham-s par un poids spécifique et dont est convenue. Ces [deux espèces] étaient alors utilisées dans les paiements au compté ; et lorsqu'on ne déterminait point leurs valeurs elles étaient utilisées au poids. Le terme *al-sikka* avait désigné d'abord les coins, à savoir un outil de fer servant à la frappe [monétaire] ; par la suite il fut donné au fruit de la frappe, à savoir les empreintes gravées en relief sur les dīnār-s et dirham-s. Ensuite, il fut donné à la charge [de la frappe monétaire] et de supervision de ses exigences et règles, à savoir la fonction, et depuis lors [ce mot] est devenu une dénomination usitée universellement. Cet office est indispensable au pouvoir, car elle permet de distinguer, dans les transactions commerciales, la monnaie de bon aloi du billon, et garantit son authenticité de toute fraude par un type connu du souverain, gravé sur les monnaies. »

<sup>3</sup> Voir L. Treadwell, « Abd al-Malik's coinage reforms : the role of the Damascus mint », *RN* 2009, p. 357-381. Voir p. 358.

<sup>4</sup> Le terme *ratāla* signifie « peser », mais aussi « valoir », alors que le terme *mubādala* signifie « échanger ». Cf. Chalmeta P. 191, p. 75.

<sup>5</sup> Schœler G., *Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam*, PUF, Paris, 2002, p. 82 sq.

progressive du droit canonique selon la conception des écoles juridiques orthodoxes.

Dans ce corpus, les juristes ont accordé beaucoup d'importance à la frappe et à l'usage de la monnaie et des monnaies dans les paiements, en raison de la place qu'occupait cet outil de paiement dans les paiements légaux (*zakāt, sadāq*, les actes, etc.). Selon les juristes, la *murāṭala* devait être la règle dans les paiements. R. Brunschvig, a insisté sur l'« importance du pesage chez les ḥanafites dans la notion même de *ribā*. Pour eux, la vocation normale des dirhems est de servir au poids, et s'ils deviennent par l'usage chose dénombrée (*'adadiyya bi-ta'āmul al-nās*), leur « change au nombre » (*mubādala*) n'en demeure pas moins condamné. Chez les ṣafī'ites, pour lesquels le pesage n'est pas un trait fondamental, il n'est pas douteux cependant qu'en dernière analyse la considération du poids est prédominante : le *Kitāb al-Umm* (début du IX<sup>e</sup> siècle) déclare licite l'échange au poids, non à la mesure, d'or contre or, et plus nettement encore il autorise l'échange entre dinars plus lourds d'un côté et de plus de valeur de l'autre, pourvu qu'il y ait égalité totale de poids »<sup>1</sup>.

De son côté, H.-R. Idris rapporte, d'après al-Burzulī et al-Wanṣarīṣī, que le juriste Al-Tūnisī (m. 443 H/1051) « fut interrogé sur la pesée (*murāṭala*) des dirhams hétérogènes, les uns anciens, plus riches en argent, et les autres « qui viennent d'être créés maintenant ». Le jurisconsulte autorise cette pratique en faisant valoir notamment que si les dirhams anciens sont envoyés à la fonte pour en faire des nouveaux, leur propriétaire perdrait le bénéfice de leur plus grande teneur en argent et subirait la taxe du monnayage »<sup>2</sup>.

Quant au texte quelque peu « insolite » d'al-Maqdisī, nous avons tenté ailleurs d'en donner une explication. Il nous apprend en effet que le monnayage fāṭimide en or et en argent « étaient acceptés comme monnaie comptée » et qu'il « était interdit, dans les transactions, d'utiliser des fragments »<sup>3</sup>. Ce témoignage d'al-Maqdisī est « insolite » en raison du fait que de nombreuses « fatwās zīrīdes traitent de la pesée (*murāṭala*) de l'or et de l'argent monnayés ». Il est possible, comme l'avance H.-R. Idris, que « cet auteur ait surtout voulu parler des transactions peu importantes pour lesquelles, au moins un juriste zīrīde, al-Suyūrī, a admis que l'on puisse se dispenser de la pesée (*muwāzana*) »<sup>4</sup>. C'est probablement parce que « les affaires se traitaient couramment en pièces comptées et non pesées » qu'al-Maqdisī précise qu'« on ne tolérerait pas dans les transactions l'usage des morceaux de pièces ». Mais il y a de fortes chances pour que nous soyons en présence d'une opposition entre la théorie

<sup>1</sup> Brunschvig R. 1967, p. 118-119.

<sup>2</sup> Idris H.-R. 1962, t. II, p. 643.

<sup>3</sup> Al-Maqdisī, *Aḥsan al-Taqāsīm fī ma'rīfat al-Aqalim*, éd. Dar Sader, s.d., p. 340. Voir Idris H.-R. 1962, t. II, p. 645.

<sup>4</sup> Idris H.-R. 1962, t. II, p. 645, note 301, où il indique, d'après al-Burzulī, que le juriste al-Suyūrī (m. 460 ou 462 H/1067-1069) « interrogé sur l'échange sans *muwāzana* de dirhams anciens contre des nouveaux, répond que cela est permis pour une petite quantité tout comme pour l'échange d'un dīnār contre un dīnār plus lourd ; il est interdit de la faire pour une grande quantité, étant donnée la différence de nature (*iḥtilāf al-'arḍ*) ».

juridique fondée sur le *fiqh* traditionnel, et la pratique commerciale courante »<sup>1</sup>.

La contrefaçon de la monnaie et surtout le rognage étaient sans doute parmi les raisons qui incitèrent les juristes à favoriser le pesage sur le comptage. Ils avaient interdit le coupage des monnaies (*kasr al-danānīr* et des dirhams) considéré comme « corruption » (*fasād*) sur terre et demandaient la « sanction » (*ḥadd*) pour tous ceux qui usaient de ces pratiques. Cette « différence faible », ou nulle, « entre un lingot de métal précieux et ce même métal monnayé »<sup>2</sup> ne signifie pas pour autant que « la pratique consistant à rogner ou à couper les pièces était mal jugée des docteurs, dans la mesure où elle était facteur de « corruption » (*fasād*) et de tromperie »<sup>3</sup>.

\*

\* \*

*Les monnaies (sikka-nuqūd/coins)*, en tant que pièces de métal d'un poids et d'un titre bien déterminés portant le cachet de l'autorité émettrice pour en authentifier la valeur intrinsèque et plus particulièrement pondérale, servirent aux échanges dans le monde islamique quasi exclusivement jusqu'à la seconde moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Puis, ce fut essentiellement *la monnaie (al-'umla/money)* avec la pratique du pesage des métaux précieux et plus spécifiquement en métal argent qui s'est répandue peu à peu. La fragmentation des monnaies, bien qu'elle ait été désapprouvée par les juristes, et le métal brut servirent dès lors comme monnaie pendant de nombreux siècles. Cet usage n'a pas pour autant rendu obsolète la frappe monétaire et l'usage des espèces entières. Celles-ci, réservées presque exclusivement au monnayage d'or, restèrent d'abord un signe souverain et ensuite une source de bénéfice pour l'autorité émettrice. La fragmentation des monnaies était donc quasi exclusivement réservée aux monnaies d'argent, en l'occurrence le dirham. De plus, les fragments de dirhams étaient exclusivement employés dans les paiements entre particuliers et dans les paiements de faible valeur. Puisque, de toute évidence, une telle « monnaie » n'était pas en principe acceptée dans les paiements fiscaux à l'Etat<sup>4</sup>. Ces observations expliqueraient vraisemblablement le fait que, durant cette période, le monnayage dans le monde islamique en général, se caractérisa généralement par l'absence de toute frappe de monnaie de bronze, par la frappe sporadique de dirhams et par la frappe massive de monnaies d'or. Les changements opérés peu à peu dans ces pratiques monétaires sont

---

<sup>1</sup> Idris H.-R. 1962, t. II, p. 646.

<sup>2</sup> Brunschvig R. 1967, p. 118.

<sup>3</sup> Brunschvig R. 1967, p. 135.

<sup>4</sup> Chalmers P. 1991, p. 86, précise que « la production et l'utilisation des fragments de dirham sera le fait des gagne-petits des marchés (*suqa*) et artisans (*arbab al-san'i*). Ce sont eux les utilisateurs essentiels de monnaies de cuivre-bronze et de coupures d'argent ».

dus, selon nous, en grande partie à l'intervention de plus en plus grande des juristes dans l'activité économique et politique.

### **Bibliographie**

- \* ABDUL-WAHAB H.-H. 1965, *Warakat (Feuillets). Etudes sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrikia (Tunisie)*, t. I, Tunis, p. 397-466 ; introduction reprise dans ABDUL-WAHAB H.-H. et CHABBI M. 1968, *al-Nuqūd al-ʿArabiya fī Tūnis*, [Les monnaies arabes de Tunisie], éd. Banque Centrale de Tunisie, Tunis.
- \* AL-BALADJURI (m. 279/892), *Futūḥ al-Buldān*, éd. Radhwan Muhammad Radhwan, Beyrouth, 1983 ; chapitre *Amr al-nuqūd*, éd.-trad. Eustache D., « La question des monnaies, *Hespéris Tamuda*, Rabat, 1968, vol. X-fac. 1-2, p. 76-79.
- \* AL-MAQDISĪ, *Aḥsan al-Taqāsīm fī maʾrifat al-Aqālim*, éd. Dar Sader, Beyrouth, s.d.
- \* AL-MAWARDI (m. 450/1058), *al-Ahkām al-Sulṭāniyya wa-l-Wilāyāt al-Dīniyya*, éd. Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d. Voir Mawerdi, *Les Statuts gouvernementaux*, trad. Fagnan E., éd. Le Sycomore, Paris, 1982.
- \* BABELON J. 1966, « Numismatique », *L'Histoire et ses méthodes. Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, p. 329-389.
- \* BALOG P. 1955, « Monnaies islamiques rares fatimites et ayoubites », *BIE*, t. XXXVI, Le Caire, p. 327-341.
- \* BALOG P. 1972, « A hoard of 1/16-th dirham fractions of the Fātimid caliph al-Ḥākim bi-Amr Illāh (386-411 AH = 996-1020 AD) in the Vatican coin collection », *Rivista Italiana di Numismatic*, vol. XX – série quinta - LXXIV-.
- \* BALOG P. 1977, « Ayyub divisional currency issued in Egypt by al-Kamil Muhammad I », *Gazette Numismatique Suisse*, 27, p. 62-67.
- \* BRUNSCHVIG R. 1967, « Conceptions monétaires chez les juristes musulmans (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), *Arabica*, t. XIV, fasc. 2, p. 113-143.

- \* CAHEN Cl. 1979, « Contribution à l'étude de la circulation monétaire en Orient au milieu du Moyen âge », *AnIsl* 15, p. 37-46
- \* CAHEN Cl. 1981, « Monetary circulation in Egypt at the time of the crusades and the reform of al-Kamil », *The Islamic Middle East, 700-1900. Studies in Economic and Social History*, éd. A.L.Udovitch, Princeton, New Jersey, p. 315-333
- \* CHALMETA P. 1991, « Monnaie de compte, monnaie fiscale et monnaie réelle en Andalus », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Râghib, IFAO, Le Caire, p. 65-88.
- \* CZAPKIEWICZ A., LEWICKI T., NOSEK S. et OPOZDA-CZAPKIE M. 1957, *Skarb Dirhemow arabskich z Czechowa*, « Un trésor de dirhams arabes de la fin du IX<sup>e</sup> siècle découvert à Czechow près de Lublin », Warsovi.
- \* DECOURDEMANCHE J. A. 1908, « Etude métrologique et numismatique sur les misqals et les dirhams arabes », *RN*, t. XII, p. 208-251.
- \* FARRUGIA DE CANDIA J. 1935, « Monnaies aghlabites du musée du Bardo », *RT*, 23-24, p. 271-287 .
- \* FENINA A. 2009, « À propos de *thawrat al-darahim* ou la « révolte » des dirhams à Kairouan sous le règne de l'émir aghlabide Ibrâhîm II (275/888-9) », *Kairouan et sa région. Nouvelles découvertes, nouvelles approches*, Kairouan, 6-8 mars 2006, textes réunis par A. Bahi, Miskiliani éditions, Zaghouan, p. 171-186.
- \* FENINA A. 2012, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fâtimide et post-fâtimide : *sanağât* ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au V<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.
- \* GOITTIEN S. D. 1967, *A Mediterranean Society :The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza, I, Economic Foundation*, Berkeley-Los Angeles.
- \* HEIDEMANN St. 2003, « Gold-fragments of the 11<sup>th</sup> Century found in the Citadel of Damascus », *ONSNL*, n 175, p. 3.
- \* HEIDEMANN St. 2009, « Economic Growth and Currency in Ayyubid Palestine », *Ayyubid Jerusalem. The holy city in context 1187-1250*, éd. R. Hillenbrand & S. Auld, Londres, p. 276-300.
- \* HENNEQUIN G. 1972, « Problèmes théoriques et pratiques de la monnaie antique et médiévale », *AnIsl* 10, p. 1-51.
- \* HENNEQUIN G. 1977, « Nouveaux aperçus sur l'histoire monétaire de l'Égypte à la fin du Moyen-Âge », *AnIsl*. 13, p. 179-215.
- \* HENNEQUIN G. 2000, « Les monnaies et la monnaie », dans États, Sociétés et cultures du Monde musulman médiéval (Xe-XVe siècle). Tome 2 Sociétés et cultures, J.-C. Garcin et alii, Puf, coll. Nouvelle Clio, Paris, p. 219-243.

- \* IBN <sup>c</sup>IDĀRĪ, *al-Bayān al-Muğrib fī aḥbār al-Andalus wa-l-Mağrib*, éd. G.-S Colin et E. Lévi-Provençal, 4 vol., Beyrouth, 1983 ; trad. Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée al-Bayān al-Mağrib*, Alger, 1901.
- \* IBN KHALDŪN, *al-Muqaddima*, éd. Dār al-Ġīl, Beyrouth, s.d.
- \* IDRIS H.-R. 1962, *La Berbérie Orientale sous les Zirides (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Adrien-Maisonneuve, Paris.
- \* ILISCH L. 1990, « Whole and fragmented dirhams in Near Eastern hoar », *SigtunaPapers*, éd. K. Jonson & B. Malmer, Stockholm, p. 121-128.
- \* KAWATUKO M. 1995, « A port city site on the Sinai Peninsula al-Ṭūr3. The 11<sup>th</sup> expedition en 1994 (A Summary report), p. 55.
- \* LAUNOIS A. 1960, « Le verset “Dieu vous suffira contre eux” sur certains disques en verre, découverts à Suse », *JA*, p. 97-113.
- \* LAUNOIS A. 1964, « Influence des docteurs malékites sur le monnayage zīride de type sunnite et sur celui des Almoravides », *Arabica*, t. XI, fasc. 2, p. 127-150.
- \* LOWICK N. 1984, « The Kufic coin fragments (National Museum of Ireland Register N. 1982.62-80) », *Viking period hoard at Dysart*, Dublin, p. 345-350.
- \* LOWICK N. 1996, *Early <sup>c</sup>Abbāsīd coinage. A Type Corpus 132-218/AD 750-833*, tapuscrit éd. E. Savage, Londres.
- \* MAQRIZI (m. 845/1442), « *Les perles des colliers* » ou *Traité des monnaies*, éd.-tr. Eustache D., dans « *Etudes de numismatiques et de métrologie musulmanes* » II, *Hesperis Tamuda*, Rabat, 1968, vol. X-fasc. 1-2, p. 95-189.
- \* METCALF D. M. 1997, « What happened to islamic dirhams after their arrival in the Northern lands ? », *Viking-Age Numismatics 3*, vol. 157, p. 296-335.
- \* MILES G.-C. 1948, « Islamic coins », *Antioch on-the-Orontes*, IV, part one : *Ceramics and islamic coins*, éd. F.-O. Waagé, p. 109-124, illus., fig. 97-101, n° 181, 184, 201, 207.
- \* NICOL N.-D. 2006, *A corpus of Fatimid coins*, Trieste.
- \* NICOL N.-D. 2009, *Sylloge of Islamic Coins in the Ashmolean. Vol. 2. Early Post-reform coinage*, éd. Spink & Son, Oxford.
- \* RABIE H. 1972, *The financial system of Egypt A.H. 564-741/A.D. 1169-1341*, Londres, 1972, p. 177-184.
- \* SAKR C. SHARFUDDINE L. 2005, « Ribā et monnaie », *AnIsl* 39, p. 109-130.
- \* SAUVAIRE H. 1882, *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Numismatique et de la métrologie musulmanes*, vol. 1, Paris ; étude initialement publié dans *JA* entre 1879 et 1882.
- \* SHAMMA S. 1996, « al-Fulūs al-‘abbāsiyya », *Yarmouk Numismatics*, vol. 8, p. 13-40.
- \* SHAMMA S. 1998, *A catalogue of <sup>c</sup>Abbasid copper coins*, éd. Al-Rafid, Londres.

- \* SHOELER G. 2002, *Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam*, PUF, Paris.
- \* TREADWELL L. 2009, « Abd al-Malik's coinage reforms : the role of the Damascus mint », *RN*, p. 357-381.
- \* TYE R. 2003, « Three interpretations of the Islamic 'Silver famine/Crisis' », *ONSNL*, n° 175, Spring, p. 4.
- \* <sup>C</sup>USH M.-A.-F. 1982, *Monnaies Aglabides, étudiées en relation avec l'histoire des Aglabides*, I.F.D., Damas.

## SÉVILLE, CAPITALE D'AL-ANDALUS À L'ÉPOQUE ALMOHADE. LES TÉMOIGNAGES MATÉRIELS ET LEUR ÉTUDE.

Magdalena Valor-Piechotta  
*Université de Séville*

### **La recherche historique et archéologique sur la Séville almohade**

Jusqu'à aujourd'hui, on a abordé la Séville almohade depuis trois points de vue différents :

1.- *Historique* : Il s'agit ici de considérer l'historiographie présentée par les orientalistes et les médiévistes. La reconstruction historique de cette période est possible grâce à certaines œuvres importantes. Parmi les auteurs arabes il faut citer *le traité de hisba* d'Ibn Abdun, écrit au début du XII<sup>e</sup> siècle et la chronique d'Ibn Sahib al-Sala *Al-Mann bil-Imama*, composée à la fin du même siècle. Cependant les textes écrits par les Chrétiens depuis de la conquête de la ville sont également très importants. Parmi ceux-ci on citera le *Repartimento de Sevilla* qui comprend beaucoup des toponymes de la cité et de ses alentours.

2.- Du point de vue architectural et de l'histoire de l'Art beaucoup d'articles et de chapitres de livres ont été publiés. Le principal problème de ce type de publication et l'absence de références à l'information archéologique produite à partir de l'année 1985. Parmi les chercheurs travaillant sur le sujet on doit citer des architectes comme Leopoldo Torres Balbás, ou plus récemment Alfonso Jiménez Martín et des historiens de l'Art comme José Gestoso et à présent Rafael Cómez.

3.- En ce qui concerne l'archéologie on peut distinguer trois étapes différentes:

- Avant 1985: Il s'agit d'une période que l'on pourra qualifier de « pré-scientifique » au cours de laquelle la plupart des vestiges ont été trouvés fortuitement et simplement datés comme « arabes ».

- De 1985 à 1989, c'est la période durant laquelle les fouilles d'urgence ont commencé à Séville, centralisées par le gouvernement régional qui s'appelle la « *Junta de*

*Andalucía* ». Ces années sont marquées par l'intérêt des archéologues pour la cité romaine d'Hispalis tandis que les restes islamiques sont qualifiés simplement d'arabes.

- A partir de 1989, on a commencé à pratiquer systématiquement la fouille stratigraphique, et on peut dès lors trouver de nombreuses publications présentant une étude soignée des niveaux médiévaux, tant islamiques que chrétiens. Parmi les archéologues il convient de mentionner ici Miguel Ángel Tabales,<sup>1</sup> directeur du chantier du Real Alcazar de 1997 à nos jours. Toutes ces études et publications ont permis la publication de deux catalogues sur Séville à l'époque almohade<sup>2</sup> dont je fus la coordinatrice et simultanément partiellement auteur, en 1995 et 1998, puis finalement une monographie sur Séville almohade en 2008.<sup>3</sup>

La cité almohade de Séville n'est que très partiellement conservée, néanmoins on constate jusqu'à aujourd'hui les traces claires d'une influence de cette période dans le centre historique.

## **La cité islamique de Séville d'après les textes et l'archéologie**

Les limites chronologiques de la cité islamique sont comprises entre 712 et 1248, ces 500 ans peuvent être divisés en deux périodes :

- Avant les Almohades : de 712 à 1147
- Pendant les Almohades : de 1147 à 1248

### ***1.- Le période avant les Almohades*** (fig. 1)

Ce sont 400 ans que nous connaissons très peu en raison du faible nombre de vestiges retrouvés pour cette époque. D'après les textes historiques on peut déduire que l'islamisation de la cité a été très lente, il faudra attendre l'année 214H/829-830 pour que soit construite la mosquée du vendredi. Il semble que cette mosquée ait été construite sur l'emplacement du *forum* romain, mais aujourd'hui seuls sont conservés le minaret et le périmètre du *sahn*, étant donné qu'une église fut construite sur le *haram* au XVII<sup>e</sup> siècle. (fig. 2)

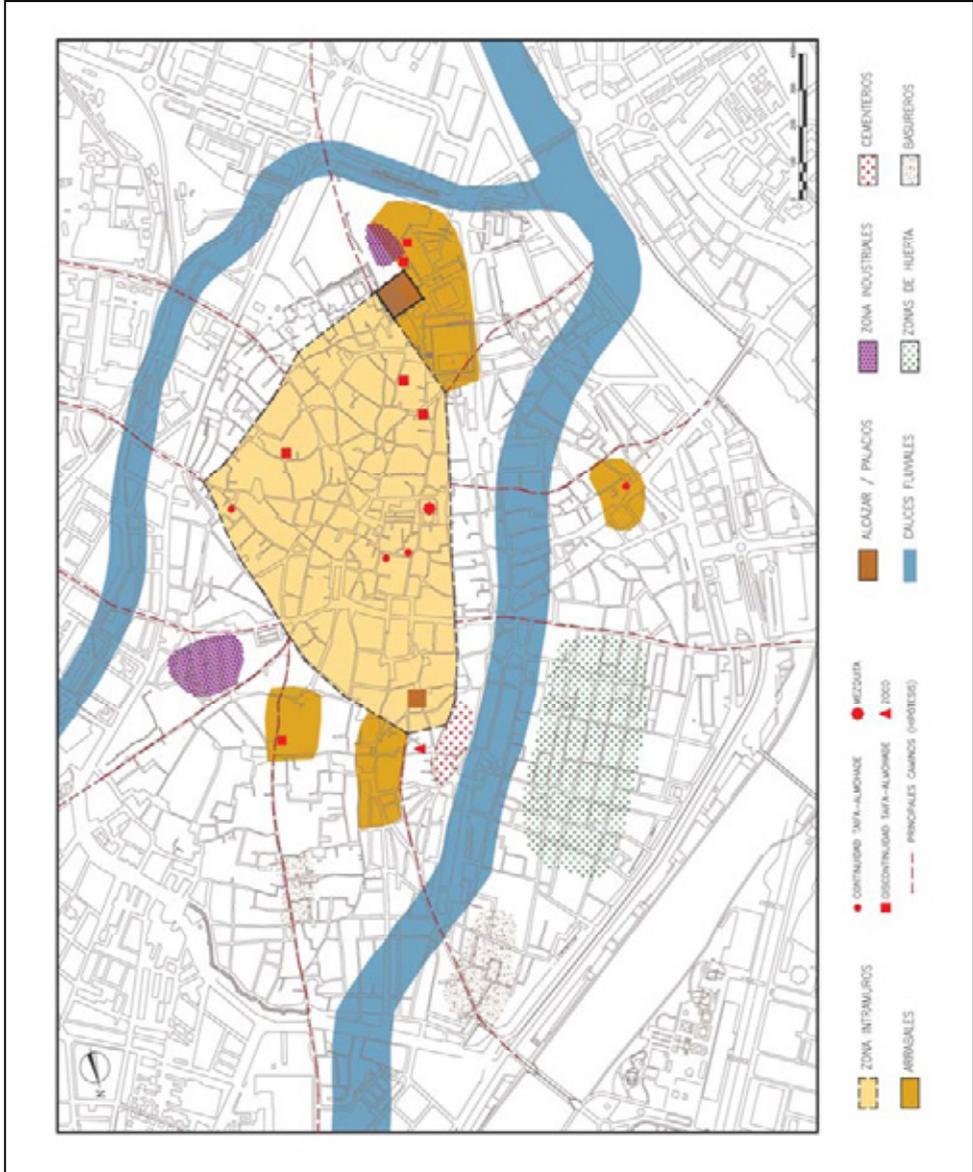
De la période des royaumes de Taifas (1010-1091) on a trouvé ces dernières années quelques vestiges, c'est le cas des deux premières enceintes du *Real Alcazar* qui d'après plusieurs fouilles ont été datées de cette période. Au sud et à l'ouest de cette enceinte on a identifié un quartier avec plusieurs maisons. Donc la cité a connu un développement dans la direction nord-sud.

<sup>1</sup> Parmi autres publications: Tabales (2002); Tabales (2010).

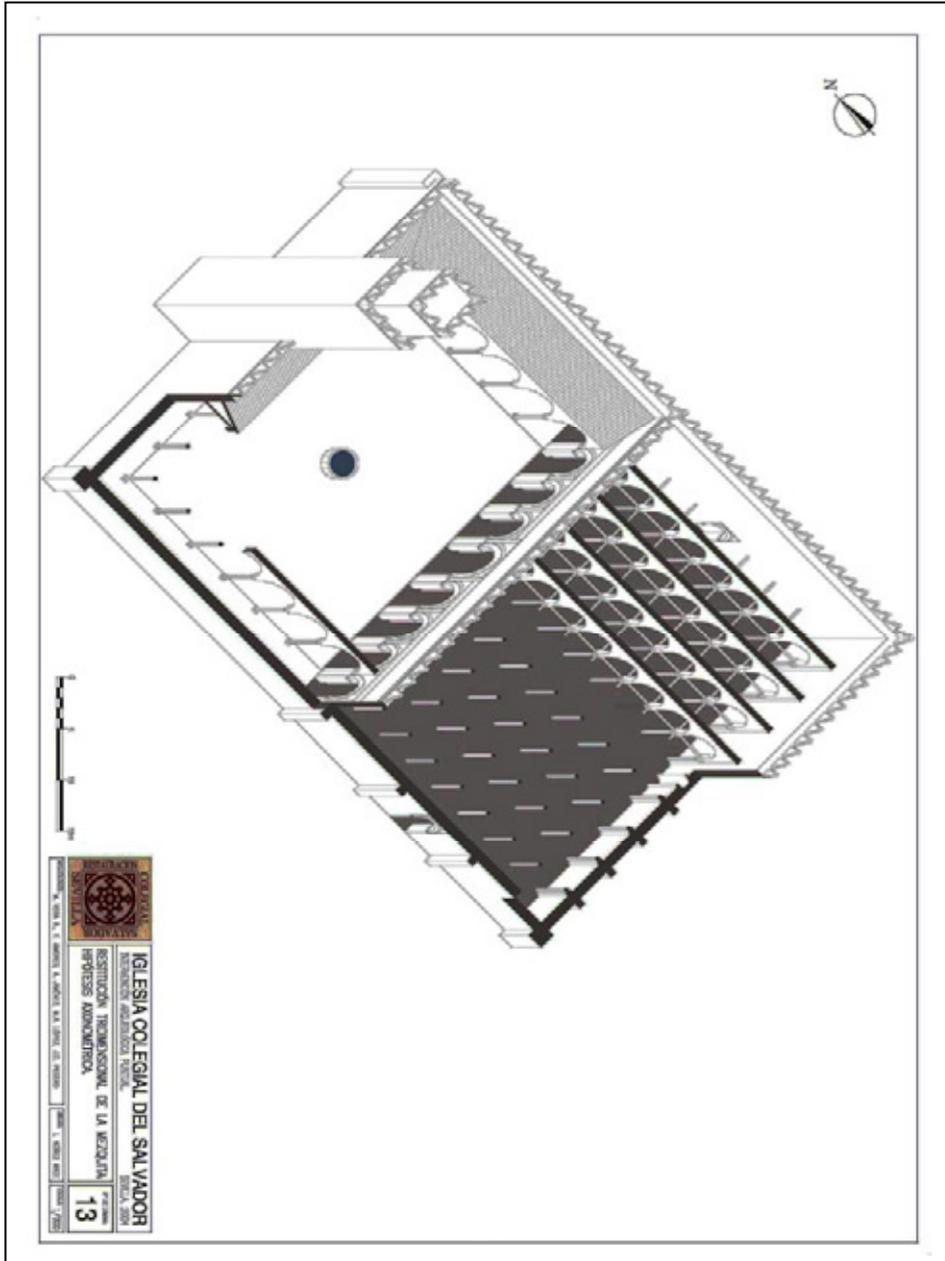
<sup>2</sup> Valor ed. (1995); Valor et Tahiri eds. (1999).

<sup>3</sup> Valor (1991), Valor (2008).

Aucun vestige de l'époque Almoravide (1091-1147) n'a été retrouvé jusqu'à présent, mais le traité qu'Ibn Abdūn a écrit à cette époque nous montre une cité qui est collapsée et débordée.



**fig. 1 - Séville avant les Almohades.**  
**L'espace fortifié à l'époque Omeyyade et l'expansion de l'époque Taifa (siècles IX au XI).**  
*Valor et Tabales (sous presse).*



**fig. 2 - La mosquée de Ibn Adabbas.**  
Axonométrie réalisée d'après les dernières recherches archéologiques de l'année 2004  
d'après Manuel Vera Reina.

## 2.- La période des Almohades (fig. 3)

C'est la période la mieux connue non seulement parce qu'il y a plus de sources écrites, mais aussi parce que beaucoup de vestiges sont préservés. On peut dire qu'à cette époque la cité a été sérieusement rénovée et modernisée et que la structure urbaine créée à ce moment a perduré à Séville avec quelques changements jusqu'au courant du XX<sup>e</sup> siècle (transformations faites en vue de la Féria Internationale Ibéro-américaine de 1929).

La rénovation s'opère spécialement entre les années 1171 et 1198, avec les califes Yūsūf I (1171-1184) et Ya'qūb I (1184-1198). Abū Ya'qūb Yūsūf a été *wali* de Séville dès l'année 1156, puis, après être devenu calife, il propose de faire de cette cité la capitale d'al-Andalus. Leurs œuvres furent nombreuses, on peut mentionner les suivantes :

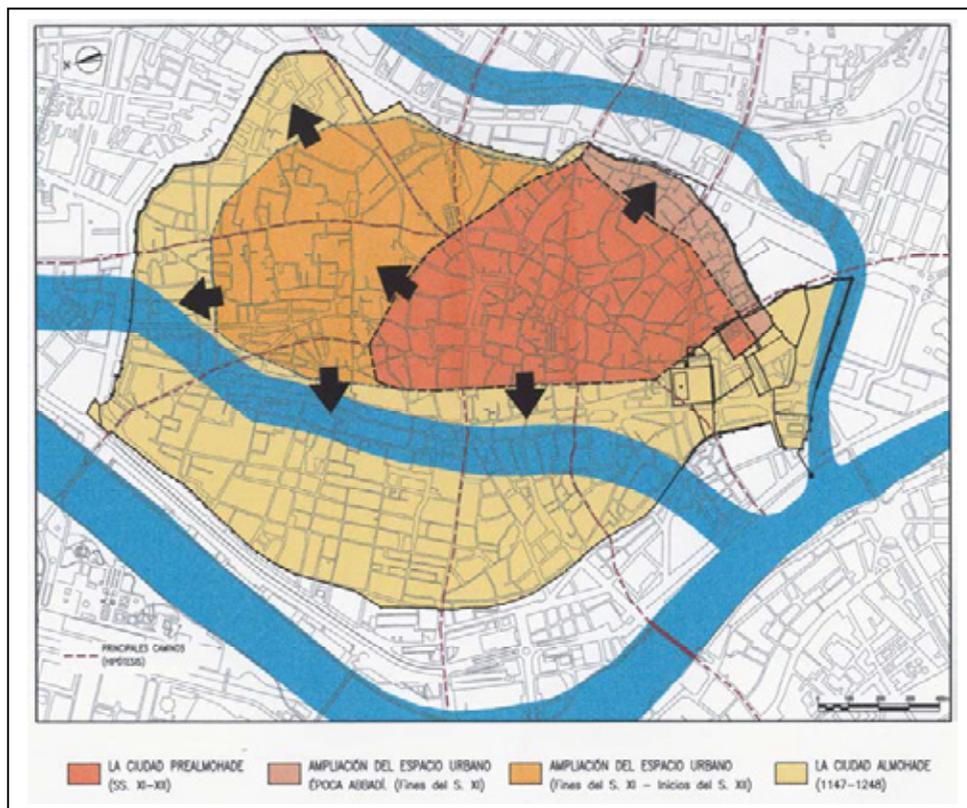


fig. 3 - Séville almohade et l'expansion de l'espace fortifié des l'époque Omeyyade aux Almohades.  
*Valor et Tabales (sous presse)*

- *La médina* (fig. 4) qui fut agrandie au Sud. Au point de contact entre la médina et *l'al-qasr* (la citadelle) fut construite la nouvelle mosquée du vendredi, avec une surface de 8231 m<sup>2</sup> et dix-sept nefs. La construction de cet édifice a nécessité la démolition d'un quartier avec son marché, puis on a construit une plateforme afin d'obtenir une surface totalement plane.

Ya'qūb I a ordonné la construction d'une nouvelle *al-Qaisariyya* au Nord de la mosquée du vendredi, inspirée de celles qui furent édifiées en ce temps en Orient. Il s'agit du type à plusieurs rues, organisées à partir d'un axe et avec quatre entrées. Le complexe occupait 5.575 m<sup>2</sup> et a préservé sa fonction commerciale jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

- *Les remparts palatiaux* précédents, datant de l'époque de Taifas, ont été agrandis avec plusieurs nouvelles enceintes pour occuper finalement une surface de 17,71 ha. *L'al-qasr* (la citadelle) fut quant à lui transformé en une cité dans la cité. Les Almohades ont détruit tous les palais précédents, élevé le terrain d'environ 1m. et construit de nouveaux édifices organisés selon un axe nord-sud.

- *Les défenses*. La muraille urbaine qui est aujourd'hui en partie préservée peut être datée de l'époque almohade. Cette enceinte s'appuie en quelques points sur une muraille antérieure, mais ce que nous pouvons voir actuellement est plus tardif. La cité fortifiée avait une surface de 277 ha et un périmètre de 6.250 m avec douze entrées. Le tout ayant été construit avec la technique de la « *tabiya* ».

A la fin de la période, la muraille urbaine a été renforcée par un avant-mur, un fossé ainsi que la tour de l'Or afin de contrôler la rive du fleuve Guadalquivir et le port.

- *Autres constructions* également importantes :

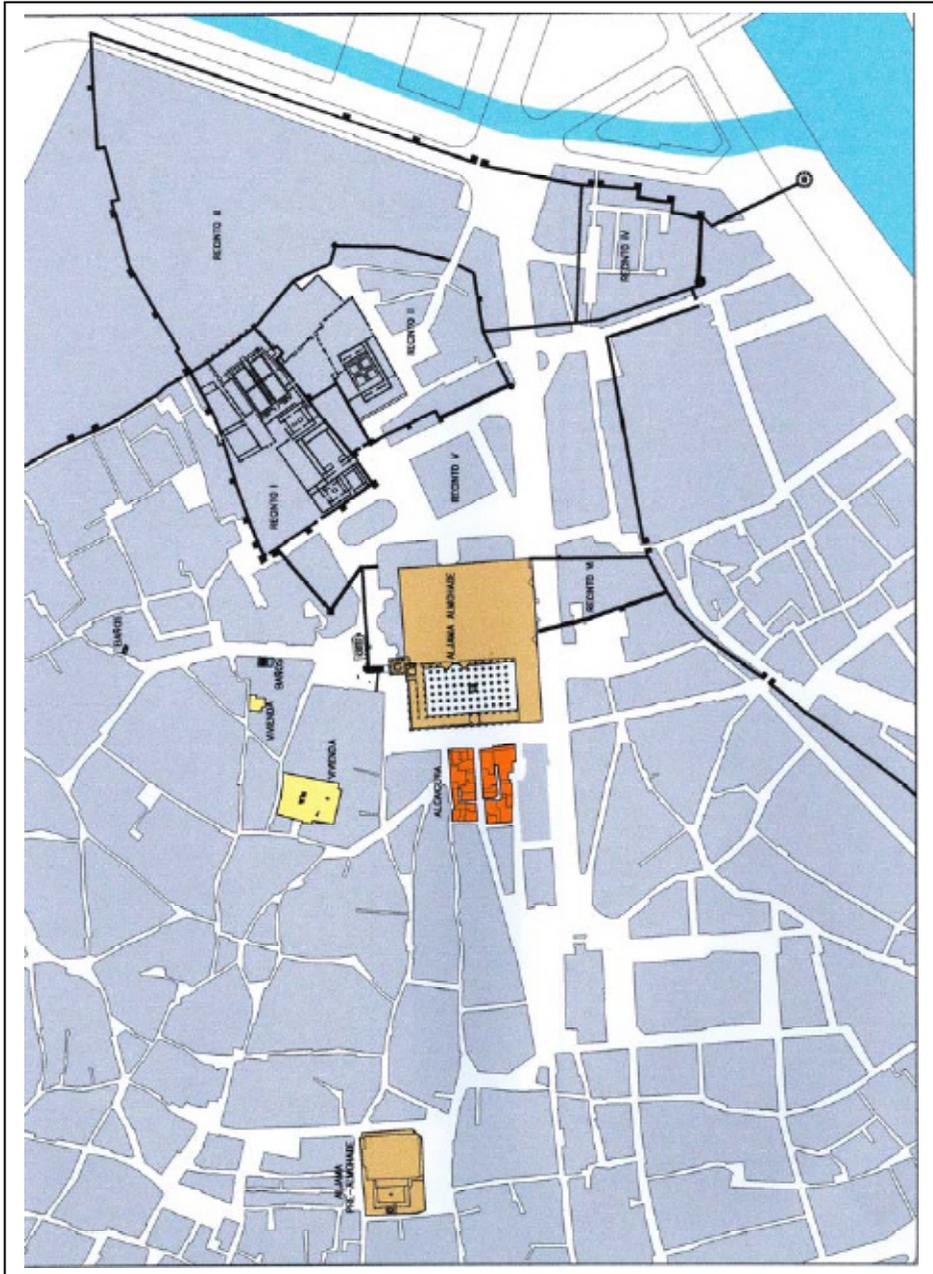
- Le pont de bateaux, constitué de dix-seize bateaux et en service jusqu'en 1852.

- Un aqueduc romain qui fut reconstruit au temps du calife Ya'qūb I, avec 17km. de long, dont 10km. de *qanât*, 5,3 km de canaux puis une partie aérienne de 1,7km. avec des arches.

- *L'al-munya* de La Buhayra, située à 1km. à l'est de la cité. Il s'agit d'une propriété d'agrément qui n'est que très partiellement conservée, mais très bien étudiée.

- Une autre *al-munya* construite par Ya'qūb I en 1195 du nom de *hisn al-Farach* sous la forme d'un château quadrangulaire avec un *al-qasr* (une citadelle), mais qui est actuellement aussi très détruit.

En conclusion, Séville fut pratiquement reconstruite à l'époque almohade et aujourd'hui beaucoup de ces transformations sont connues grâce aux travaux des historiens et des archéologues.



**fig. 4 - La medina à l'époque Almohade.**  
Les différentes enceintes palatines, la nouvelle mosquée du vendredi, al-Qaisariya et quelques témoignages de maisons et de bains sont indiqués.  
*Valor (1995), p.100.*

## Bibliographie

\* Tabales, M.A. *El Alcázar de Sevilla. Primeros estudios sobre estratigrafía y evolución constructiva*, Ayuntamiento de Sevilla, Sevilla, 2002

\* Tabales M.A. *El Alcázar de Sevilla. Reflexiones sobre su origen y transformación durante la Edad Media. Memoria de Investigación arqueológica 2000-2005*, Junta de Andalucía, Sevilla, 2010.

\* Valor, M. *La arquitectura militar y palatina en la Sevilla musulmana*, Diputación Provincial de Sevilla, Sevilla, 1991.

\* Valor, M. ed., *El último siglo de la Sevilla islámica (1147-1248)*, Secretariado de Publicaciones, Universidad de Sevilla, Salamanca, 1995.

\* Valor, M., *Sevilla Almohade*, Sarriá, Málaga, 2008.

\* Valor, M. et Tabales, « Urbanismo y arquitectura almohade en Sevilla. Caracteres y especificidad ». *Los Almohades: Problemas y perspectivas*, P. Cressier, M. Fierro, L. Molina eds., Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2005, I, 189-222.

\* Valor, M. and Tabales (sous presse), « La estructura y evolución del casco histórico de Sevilla en época andalusí: Sevilla de medina a hadira », *La ciudad en el Occidente Medieval Islámico. La medina andalusí*, J. Navarro ed., Escuela de Estudios Árabes de Granada. Granada, 2004, X.

\* Valor, M. et Tahiri, A. eds. *Sevilla Almohade*. Universidad de Sevilla, Fundación Tres Culturas del Mediterráneo. Madrid. 1999.

تازا برج الأمير عبد القادر- حدث تاريخي و واقع أثري.

عزالدين بويحياوي

أستاذ الآثار الإسلامية

معهد الآثار جامعة الجزائر 2

Azzedine Bouyahaoui

Université d'Alger

### *Résumé :*

La communication que nous avons présentée lors du Colloque international « 13 siècles d'histoire partagées », et que nous avons intitulée « Taza –bordj emir Abdelkader :fait historique et réalité archéologique » a pour but de mettre en évidence l'histoire d'un site archéologique et de mettre en lumière un pan de l'histoire de l'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle.

Après la présentation du site et de sa chronologie nous avons insisté sur un fait important qui se rapporte à la réunion du grand conseil de l'émir à Taza le 3 juillet 1839 et qui a abouti à la décision de reprendre le djihad contre l'occupant français. Ceci s'est produit durant la trêve signée grâce au traité de la Tafna et qui a permis à l'émir de bâtir un système défensif composé de trois lignes, dont Taza fut un élément stratégique.

L'autre aspect de cette communication est la présentation des différentes découvertes archéologiques issues des fouilles que je dirige depuis quelques années. Il a été démontré la présence de structures architecturales et autres objets (céramique- monnaies etc..) datant les différentes phases historiques du site (époque romaine et chrétienne comprise – époque médiévale et enfin le XIX<sup>e</sup> siècle)



ولأنها توفر حماية طبيعية للجند والأهالي كونها وفرت هذه العناصر أو الشروط في القرون السابقة. كانت فكرة إنشاء الدولة الجزائرية أو إعادة بعثها من جديد تراود الأمير منذ مدة وكان ربما يتحين الفرصة لتحقيقها، ولكن الظروف المفاجئة وسرعة الاحتلال الفرنسي في ضمّ المنن والأقاليم جعلته يستغل ظروفًا استثنائية لبداية إعادة بناء الدولة الجزائرية.

جاءت معاهدة التافنة لتحقيق إحدى تلك الظروف حيث استغل الأمير عبد القادر "الهدنة" للشرع في إقامة الأحزمة الدفاعية وترتيب أمور الجيش وتوفير المؤسسات الدينية والمدنية إلى غيرها مما تحتاج إليه الدولة في هذا الشأن.

من هذا المنطلق يمكن اعتبار موقع حصن تازا نتيجة من نتائج فترة السلم هذه وأنّ تضاربت الآراء حول أسباب الولاء من عدمه لقبائل كانت تقطن بناحية تازا مثل قبيلتي مطماطة وبلال من الأحداث التي يجب البحث فيها تاريخيا.

#### العامل الجغرافي:

كان من وراء بناء حصن تازا منع العدو الفرنسي من الوصول إلى المناطق الصحراوية، حيث وضع الأمير ضمن استراتيجيته الدفاعية هذا الموقع لما يوفره من خصوصيات طبيعية، وفي هذا الصدد يقول النقيب دوماس (Capitain Daumas): " تقع تازا على سفح جبل حصين منحدر، جنوب شرقي معسكر وعلى بعد يومين منها، يجري في سفحه نهر"<sup>(1)</sup>.

كما يذكر مارسيل إيميريت ( Emerit Marcel ) نقلا عن Garcin أن المنطقة غنية بالغابات وأن بها منبع مائي وأن الأمير بنى حصنه في الناحية الشمالية لهذا الموقع<sup>(2)</sup>.

هذه هي المعطيات نفسها التي أوردها فايست ( Vaysette ) الذي يؤكد أن حصن تازا محاط بمنحدرات صعبة ومسالك وعرة في جهته الشمالية الشرقية التي تقابلها هضاب و يذكر أيضا أنّ هذا الحصن جاء في أسفل جبل الشاون<sup>(3)</sup>.

يتأكد مما سبق أنّ للأمير عبد القادر دراية بتاريخ الجزائر في الفترات القديمة كون تلك الحصون المقامة - ومنها حصن تازا - جاءت متاخمة لليمس الروماني ويعني هذا أن تازا يمكن أن تمثل حلقة متينة في الحزام الدفاعي الذي أقامه الأمير. أما من الناحية الإستراتيجية فيمكن القول أنّ هذه الرغبة وتحقيقها يتأكدان من خلال التخطيط المسبق قبل أن تسند المهمة للخليفة بن علال ويشرف على بنائها بن رويلة.

ما لمسه في إحدى مذكرات النقيب دوماس هو أن الأمير كان يريد أيضا من خلال بناء حصن تازا تعمير المنطقة بأهالي مدينتي الجزائر والبليدة بعد احتلالهما من طرف فرنسا<sup>(4)</sup>.

بالإضافة إلى هذا كله فإن منطقة تازا كانت تزخر بالمناجم المختلفة منها منجم الكبريت ومنجم الرصاص وآخر لملح البارود والبارود

#### التسلسل التاريخي لمنطقة تازا:

يرتبط حصن تازا بأحداث تاريخية هامة تؤكد التواصل التاريخي للاستيطان في هذه المنطقة منذ فترات ما قبل التاريخ إلى يومنا هذا.

لقد تم العثور والتعرف على العديد من اللقى الأثرية والمواقع والمعالم الدالة على انتمائها لمختلف الحضارات السابقة منها الأدوات الحجرية أو المستحاثات (Fossiles) أو تلك الجنّات (Tumulus) الموجودة بالقرب من الموقع أي بعين أشير أو تلك الآثار الرومانية بتيحمات على بعد 4 كلم من تازا برج الأمير عبد القادر.

<sup>1</sup> - Yever (G), Correspondances du Capitaine Daumas, p.192

<sup>2</sup> - Marcel Emerit, L'Algérie à l'époque d'Abdelkader, p.291

<sup>3</sup> - Vaysette, « De Boghar à Tlemcen », *Revue Africaine*, n°06, 1862 ; p.22& ss..

<sup>4</sup> - Yever (G), *op.cit.*, p. 192

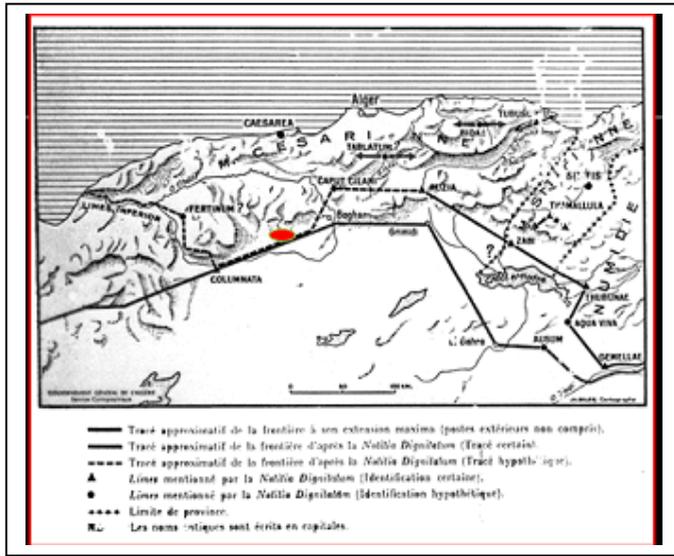
تكمّن صعوبة دراسة هذه المنطقة في غياب النصوص التاريخية من جهة وغياب الأبحاث الأثرية أو قلّتها ولهذا يبقى الاعتماد على النص التاريخي الذي وصلنا فقط من مرحلة الأمير عبد القادر الوسيلة الوحيدة لإبراز المعطيات التاريخية.

أما بالنسبة للمرحلة الكلاسيكية أو الرومانية كما يعرفها المؤرخون فإن موقع تازا كغيره من المواقع الموجودة بدائرة برج الأمير عبد القادر يؤكد هذا التواصل في الاستيطان كما تبرز الأهمية الحضارية للمنطقة بصفة خاصة (وللجزائر بصفة عامة).

لا بد من التأكيد في بداية الأمر أنّ ضمن الاكتشافات العضوية وجد فخار سجيلي ومسكوكات رومانية في كل من موقع تبحمامات وعين أشير تؤرخ للمنطقة في الفترة الرومانية ما بين 306-361م.

ما يزيد من أهمية المنطقة بصفة عامة وموقع تازا بصفة خاصة في الفترة القديمة (الرومانية) هو وجود معالم ضمن الليمس الروماني (ضمن حدوده). انظر الشكل.

إذا رجعنا إلى مختلف الخرائط القديمة نجد أنّ منطقة تازا توجد خلف الخط الروماني المعروف بالليمس وأنها بالقرب من شبكة هامة للطرق القديمة لموريتانيا القيصرية خاصة الطريق الممتد من بوغار إلى تيارت<sup>(1)</sup>.



### موقع تازا من الليمس الروماني

يبقى الحديث عن آثار المرحلة الإسلامية رهين النصوص التاريخية الأصلية وهذا ما تعذّر علينا الحصول عليه (إن وجد) وبالتالي يمكن إدراج تاريخ المنطقة في هذا الإطار من خلال الحدود الإسلامية للدول المتعاقبة على المغرب الأوسط سيما في البداية.

لهذا نجد أن المعطى التاريخي المتميز الذي انفرد به مارسيل اميريت (Emerit, Marcel) و المعطى الآخر الذي انفرد به Vayssette و يؤكدان الحركة التاريخية لمنطقة تازا من القرن 8م إلى القرن 19م مما يدلّ على وجود نصوص اعتمد عليها الكاتبان السالف ذكرهما.

وما دمنّا بصدد الحديث عن موقع تازا فإن مارسيل اميريت (Emerit, M) يذكر أن " تازا مدينة عربية اندثرت سنة 996/385م"<sup>2</sup> (تقريباً)، وهذا ما يعني أنها شهدت حركة عمرانية وتأهيل سكني في فترة الحكم الرستمي الذي امتدت حدوده إلى جبل نفوسة بليبيا. قد نجد ضمن فخاريات تازا ما يؤكد هذا الحدث، وما

<sup>1</sup>- Courtois , *Les vandales et l'Afrique*, p79. ; voir aussi : Salama Pierre, *Les voies romaines....*

<sup>2</sup>-(Emerit,M), *Op.cit*, p.250

يثير انتباهنا لهذا المعطى التاريخي أن المنطقة بقيت أهلة من المرحلة الرستمية رغم زوال الدولة الرستمية (296هـ / 909 م) إلى التاريخ المذكور وهي مدة سبعة وثمانون (87 سنة) و هي مدة كافية لإقامة منشآت معمارية ذات صلة بالحياة اليومية وغيرها.

لقد انفرد فايست الرحالة Vayssette بمعطى تاريخي في غاية الأهمية حيث قال: "في أسفل الهضبة التي بنى عليها الأمير عبد القادر حصن تازا وفي مستوى قليل الانحدار بمقربة من الوادي نشاهد آثار المدينة القديمة لتازا التي أسسها في سنة 1302/هـ700م الأمير جعفر بن عبد الله، وهذا بدليل اللوحة التذكارية الحجرية المكتشفة والتي نقرأ اسم مؤسس المدينة وتاريخ تأسيسها المذكورين سابقا. ونقلت هذه اللوحة إلى ثنية الحد ... فالآثار الموجودة بهذا الموقع ذات أصل عربي لها طراز مماثل لمعالم مدينة تلمسان غير أنها في حالة مندثرة"<sup>(1)</sup>.

رغم غياب مرحلة كاملة من تاريخ المنطقة أي من القرن 10/هـ4 م إلى 8 هـ / 14 م فإن هذه المعلومة تكتسي أهمية بالغة في التعريف بآثار الفترة الزيانية وقد يحصل أيضا على ما يؤكد المرحلة الموحدية التي سبقت بدليل أننا اكتشفنا قطعة نقدية مربعة الشكل تحمل مواصفات المسكوكات الموحدية، والتي تدعم هذا القول وبالتالي يعود الحديث عن الاستيطان والحركة العمرانية ابتداء القرن 8/هـ14م.

كما تتواصل المعطيات التاريخية في إبراز الدور المتميز لموقع تازا بالنسبة للقرنين 16م و17م حيث نمس ذلك في النص الذي أورده (Patorni) باتورني وهو كالتالي: "وجد بموقع تازا الذي بنى فيه الأمير عبد القادر حصنه، مدينة عربية تسمى تازا أو تازا والتي أسست منذ ثلاثة قرون خلت من طرف شيخ يدعى الحاج شاوي، وغير بعيد عن هذه الأخيرة عثر على لوحة حجرية نقش عليها باللغة العربية كلمة -تازا- وهي تتوسط شريطا كتابيا يحمل آيات من القرآن"<sup>(2)</sup>.

نشير في هذا الصدد أن التاريخ المذكور يؤدي إلى تأريخ الأحداث في القرن 16م بدليل أن المتحدث نطق هذا القول في القرن التاسع عشر وبالتالي فهذه طريقة للإدلاء عن حدث تاريخي نسبي التأريخ. أما عن آيات القرآن الكريم فلم يصلنا عنها شيء حتى نتمكن من خلال دراسة الخط أو تحديد تميزها بالنسبة لحكم معين.

هذا هو الوضع التاريخي لموقع ومنطقة تازا قبل أن يحدث فيها الأمير عبد القادر وينشئ حصنا ضمن الخط الدفاعي الفاصل لمنطقة التل في سنة 1234هـ/ 1838م.

### فترة الأمير عبد القادر:

إذا كانت مرحلة المقاومة الوطنية التي عرفتها الجزائر مباشرة بعد احتلالها من طرف الاستعمار الفرنسي تحظى بدراسات تاريخية هامة من طرف باحثين جزائريين في اختصاص التاريخ فإن البحث عنها من حيث شواهد المادية الدالة على حقيقة الحدث التاريخي قليلة جدا و يجب أن نعنتي بالآثار التي خلفتها تلك المرحلة.

لهذه الأسباب وغيرها أردنا (أردت) المساهمة بمقال أتحدث فيه عن حصن من حصون المقاومة إبان فترة الأمير عبد القادر وذلك بتقديم معطيات تاريخية وأخرى أثرية ارتبطت به منذ تأسيسه إلى اندثاره والتعريف بمحاولة إحيائه عن طريق البحث الأثري الميداني.

إن العلاقة الموجودة بين استراتيجية الأمير عبد القادر في المجال الحربي تؤكد أهمية هذا الحصن بما احتواه من هياكل معمارية ووظائف حربية غطت ذلك الفضاء المتميز من 1838م إلى 1841م. إن الآثار الباقية في منطقة تازا كاملة تؤكد الاستيطان البشري بها منذ فترات ما قبل التاريخ وما يهمنها في هذا الصدد هو فقط المعطيات التاريخية والأثرية لفترة الأمير عبد القادر.

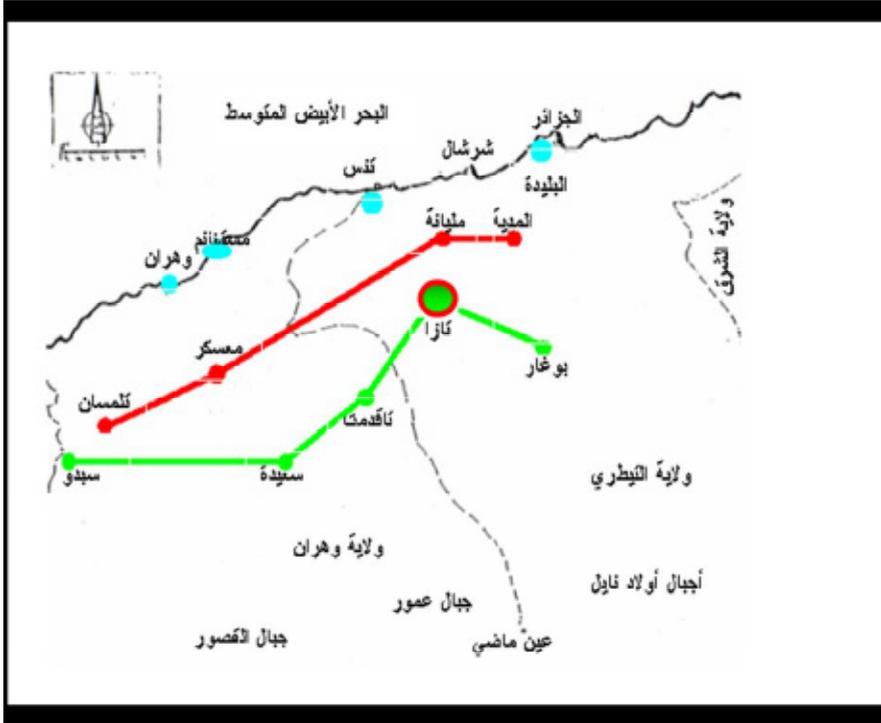
<sup>1</sup>- Vayssette, *Op.cit*, pp. 22-24.

<sup>2</sup> - Patorni, L'Emir Elhadj Abdelkader....p.67

ورغم أننا نجدها متصلة بما سبقها من آثار حيث يذكر المارشال فالي (Valée) في رسالة موجهة إلى وزارة الحرب أن حصن تازا الذي أنشأه الأمير عبد القادر بني على أنقاض مدينة رومانية قديمة<sup>(1)</sup>.

نعلم جيدا أن الأمير عبد القادر أنشأ مراكز دفاعية على الساحل وأقام خطا دفاعيا في مدن تلمسان و معسكر و مليانة و المدينة حيث أنشأ فيها مصانع حربية. كما أنشأ خطا شمل الحصون التالية:

- سبدو (المعروف أيضا باسم تافرأوة) - سعيدة - تاقدمت - مليانة - تازا - بوغار  
مع الإشارة إلى وجود معسكر وسط ما بين مليانة وتازا استغله الأمير كمنطقة تجمع واطداد والمعروف باسم معسكر بوخرشفة<sup>(2)</sup>.



النظام الدفاعي للأمير عبد القادر

أما عن النظام الدفاعي للأمير عبد القادر فإن تخصيصه لثلاثة خطوط دفاعية يؤكد الدور المعماري والعمران الذي أحياه ونشطه الأمير عبد القادر خلال فترة تحديد ملامح الدولة الجزائرية. وفي هذا الصدد يقول إميريت نقلا عن Garcin: "...إن وسائل الدفاع للأمير عبد القادر مصنوعة على ثلاثة خطوط موازية لبعضها البعض وموازية كلها للساحل."<sup>(3)</sup> أما عن الخط الثالث والذي يهمنها هنا فكان مشكلا من منشآت جديدة هي تاقدمت وسعيدة و تازا و بوغار.

<sup>1</sup> - Yever, G, *Correspondances...*p.298&ss..

<sup>2</sup> عن هذا الموقع، أنظر: الجزائري، تحفة الزائر...ص.306 الى 311 أيضا: بوعزيز يحي، مرجع سابق، ص.92

<sup>3</sup> - Emerit,M, *Op.cit*,p.250

من المعطيات التاريخية الهامة التي تؤكد نشاط الصناعة الحربية بتازا أن الأمير أمر بنقل مستودع البارود الموجود بتازا إلى مدينة تاقدمت<sup>(1)</sup>. كما يضيف معلومات هامة: "تازا، في مقاطعة مطماطة، هي على بعد يومين من تاقدمت، وهي عبارة عن حصن بناه الأمير منذ 1838. نقل إليه ثلاثة مدافع عيار 4 و يوجد بها فرن للخبز، وطاحونة للقمح اللين وبعض البيوت يسكنها الجزائريون الذين كانوا يسكنون مليانة. وقد أنشئ هذا الحصن تحت مراقبة وإشراف قدور بن رويلة"<sup>(2)</sup> ويقول ألكسندر بلمار (A)Belemar، أن الأمير أحاط الفرنسيين أنه سوف يتخلى في يوم ما عن الخط الدفاعي الأوسط وهذا يعني أنه كان يعتمد كثيرا على الخط لجنوب التل الذي يحوي حصن تازا. وهذا ما جاء في نصح: "كنت متأكدا أن الحرب سوف تقوم من جديد وأكون مضطرا للإخلاء و ترك مدن الخط الدفاعي الأوسط ولكنكم سوف تجدون صعوبة كثيرة وتطول المدة حتى تصلوا إلى الصحراء"<sup>(3)</sup>.

### المعطيات التاريخية لبناء الحصن:

اتفقت الآراء وتتنوع المعطيات التاريخية حول تاريخ تأسيس حصن تازا في حين انعدمت من قبل المصادر التاريخية الدالة على العمق التاريخي لمنطقة تازا ككل. لا يزال الأمر يحتاج إلى تدقيق أكبر والاعتماد على الشواهد المادية للتأريخ المطلق لحصن تازا، و لو أننا تأكدنا منه من خلال الاكتشافات الأثرية التي عثرنا عليها في الموقع و التي سوف نطرحها في التقرير النهائي للحفريات فإننا نقدم فيما يلي كل تلك الآراء والمعطيات إلى حين تثبيتها أو نفي بعضها أو إعادة قراءتها قراءة علمية موضوعية.

يذكر مارسيل اميريت ( Marcel Emerit ) نقلا عن قارسان Garcin الذي يؤكد أن تازا بنيت في شهر جوان 1838 من طرف الخليفة بن علال<sup>(4)</sup>. هو المعطى نفسه الذي أكده العقيد إسكوت Colonel Escott مع إضافة تحديد الموقع<sup>(5)</sup>. ويذكر ابن التهامي عن تأسيس تازا مؤكدا أن البناء قصر وهي معلومة انفرد بها عن غيره وفيما يلي النص الذي تحدث عن واقعتي موسى الدرقاوي وقضية ترك المدينة إذ يقول: "وبعث بهم إلى مدينته التي اختطها وهي تاقدمت المشروع في بنائها لأربع من تاريخ الولاية ولسبع ابنتي قصر تازة"<sup>(6)</sup>. يصعب هنا تحليل التاريخ المقدم سواء في ارتباطه بتاريخ الولاية 1832م وبالتالي قد يكون يصادف 1839/1838 والمعطى نفسه قد يفسر على أنه تاريخ انتهاء الأعمال بتازا وهو 1840/1839. أما النص الذي نشره كولان (Colin) المأخوذ من الوحة التأسيسية للحصن فيؤكد أن تازا بنيت سنة 1255هـ/1838م<sup>(7)</sup>.

وإذا رجعنا إلى اللوحة التأسيسية للحصن - التي نشرها كولان (Colin) لأول مرة - كشاهد مادي غير قابل للطعن، فنذكر بأن تازا بنيت سنة 1255 هجرية / 1838 ميلادية. وفي هذا الصدد يقول صاحب

<sup>1</sup> - *Idem*,p.253

<sup>2</sup> - *Ibid*,

<sup>3</sup> - Bellemare (A), *Abdelkader, sa vie politique et militaire*, ed. Bouchene, 2003, p.119

<sup>4</sup> - I Emerit, M, *L'Algérie...* p.291

<sup>5</sup>

مذكرات الكولونيل اسكوت عن إقامته في زمالة الأمير عبد القادر

علم ص. 102

<sup>6</sup> - ابن التهامي، مذكرات الأمير عبد القادر، ص.108

<sup>7</sup> - Colin, *Corpus des inscriptions arabes et turques*, p. 279 & ss..

<sup>8</sup> - Colin (G.), *Corpus des Inscriptions Arabes et Turques de l'Algérie*, Département d'Algérie, Ernest Leroux, éditeur Paris, 1901, P.P.279-280

التحفة ما يلي "...ولما دخل عبد القادر "طازة" (كذا)، ورأى تشييدها في أقرب وقت حمد الله وأثنى عليه وقال ارتجالاً:

الله أعلم أن هذا لم يكن  
كلا.. وإن منيتي لقريبة  
منى على الأمل الطويل دليلاً  
منى.. وأصبح في التراب جديلاً  
ورضى الإله هو المنى ليكون من  
بعدي انتفاع الخلق ثم طويلاً<sup>1</sup>

ثم أمر بكتابتها على باب الحصن.

#### المجلس الشوري أو الحدث التاريخي المتميز :

حددت المصادر والنصوص والوثائق الثالث من جويلية 1839م كتاريخ للإجتماع الشوري ويذكر ليون روش (Roches) بهذا الصدد مايلي "تقرر اجتماع تازا في الثالث من جويلية 1839م- وأورد ذلك في العبارة التالية - لقد خلع المبعوث المغربي على عبد القادر في 3 جويلية 1839م قفطان المبايعه الذي يعطيه خليفة مولاي عبد الرحمان سلطان المغرب.(1)<sup>2</sup>

ونفس المعطى قدمه أزان (Azan) كما يلي " عقد اجتماع تازا في 3 جويلية 1839م، وتقرر أن يبدأ الاجتماع بمناقشة الخطة الهجومية على سهل متيجة وتدمير مزارع ومنشآت المعمرين الفرنسيين المستقرين في مقاطعة الجزائر ووهران، غير أن هذا الأمر تقرر أن لا يصدر بذلك إلا إذا ارتكب الفرنسيون مخالفة جديدة تكون واضحة الانتهاك لمعاهدة التافنة " (2)<sup>3</sup>

أورد كاميل روسي (Rousset) بدوره معلومات تؤكد ما ذكره سابقوه ومضيفا معطيات انفراد بها، إذ يقول في هذا الصدد مايلي " كل قادة وخلفاء الأمير عبد القادر اجتمعوا بتازا يوم الثالث من جويلية سنة 1839م في اجتماع شوري، وإن قفطان " الخليفة" بعثه ملك المغرب مع ضابط سام وألبسه بنفسه للأمير عبد القادر.

كما أكد هذا أيضا محمد صادق قائلا " شارك ابن علال يوم 3 جويلية 1839م في اجتماع شرعي بتازا ترأسه الأمير عبد القادر وحضره الخلفاء وأعيان الناحية وقرروا بالإجماع استئناف الجهاد ".

وبالنسبة للصيغة الرسمية لهذا الاجتماع الشوري فقد سجلها الأمير في دفاتره الرسمية بهذه العبارة :  
إن الموت أهون من العار وهدم أساس شرفنا فقد وافقتا الفرنسيين على ما طلبوه منا أولا و ثانيا في معاهدة الجنرال "ديميشال" و معاهدة الجنرال "بيجو" و حملنا أنفسنا ما لا نطيقه، و الآن لما تجاوزوا حدودا ارتضوها و جرى الصلح عليها فلا بد أن يكونوا قد قصدوا باعتدائهم هذا أن يستولوا على بلادنا و يستعبدونا و دون ذلك بذلوا أموالنا و أرواحنا فلا عدول على الحرب و النصر مطلوب من الله القادر الذي لا نقاتل إلا لإعلاء كلمته"<sup>6</sup>

<sup>1</sup> الجزائري (محمد بن عبد القادر)، تحفة الزائر...ص. 313

<sup>2</sup> Roches (L), Trente deux à travers l'islam, p386/387

<sup>3</sup> Azan,(P), *Bugeau et l'Algérie*,p.32à37.

<sup>4</sup> Rousset' (C), *L'Algérie de 1830 à 1840*, p.373

<sup>5</sup> محمد(الصادق)، مليانة ووليها سيدي أحمد بن يوسف، د.م.ج.، ط4، الجزائر، 1964، ص.44.

<sup>6</sup> الجزائري (محمد بن عبد القادر)، المصدر السابق، ص. 355، 361

**الواقع الثري:**

لما قررنا تغيير طبيعة العمل الميداني إلى حفرة منتظمة ترتب عن ذلك تغيير المنهج الأثري باتخاذ طريقة التنقيب المفتوحة "open field" مما أدى بنا أيضا إلى إعادة توزيع مناطق التنقيب وتحديد المساحات الأثرية قصد تنظيم جيد و التحكم في المعطيات الأثرية الجديدة.

و نظرا لأن المقام هنا لا يكفي لسرد كل العمل الميداني و طرح كل الأفكار المرتبطة بالموقع من جهة و كذلك استحاله تقديم كل النتائج الخاصة بالبحث الميداني، نكتفي في هذا الباب بتقديم أهم ما توصلنا إليه من اكتشافات دالة على أن موقع تازا برج الأمير عبد القادر عرف أحداثا تاريخية مرتبطة فيما بينها و أن الأدوات الحضارية لفترة الأمير قد تمّ الكشف عنها و تمييزها عن غيرها من مخلفات المراحل التاريخية السابقة (الأقدم منها اي الفترتين الوسيطة و الرومانية).

**مراحل التنقيب الأثري و أهم المكتشفات:**

على إثر الأعمال الاستكشافية قمنا بتنظيم حفرة إنقاذية بالموقع الأثري(2001) والتي تحولت فيما بعد إلى حفرة منتظمة، بداية من سنة 2002م إلى غاية 2010م ، حيث تحصلنا على نتائج هامة تمثلت في:

**المكتشفات الأثرية الثابتة:**

- هياكل معمارية لحصن الأمير عبد القادر تم رفع مخططه.
  - هياكل معمارية تعود إلى فترات قديمة تم الكشف عنها تحت أساسات الهياكل المعمارية للحصن.
- المكتشفات الأثرية المنقولة:**
- المكتشفات الفخارية والخزفية (أواني كاملة وشقف) والتي يرجع تاريخها إلى فترات مختلفة منها الرومانية بما في ذلك المسيحية و الفترة الإسلامية الوسيطة و فترة الأمير.
  - **المسكوكات (النقود):** هي الأخرى جاءت لتأكيد التسلسل التاريخي للموقع منها:
    - سكة رومانية (أنظر الصورة)
    - سكة وسيطة (موحدية) (قيد الدراسة كونها اكتشفت سنة 2010)
    - سكة الأمير عبد القادر (أنظر الصورة)
    - سكة فرنسية (أنظر الصورة)
  - **الأسلحة تمثلت في:** ماسورة بندقية ذات فوهة واحدة و ماسورة بندقية بفوهتين بالإضافة الى كمية من الكبريت. وقطع أخرى تنوعت بين زجاجية ومعنوية منها ما لم يتم التعرف عليها.

**الخلاصة:**

لا يمكننا الحديث عن المقاومة الوطنية سواء تعلق الأمر بمرحلة الأمير عبد القادر أو أحمد باي أو فاطمة نسومر أو المقراني أو بوعمامة وغيرهم دون ربط تلك الأحداث التاريخية بآثارها الباقية كمعالم واقفة أو تلك الآثار المطمورة التي تتطلب التنقيب والاستكشاف و التي تتطلب منا اعتماد ورقة عمل لإجراء التدخلات الاستعجالية لإنقاذها. أما فيما يخص الآثار فإن الواقع الميداني أفرز معطيات عديدة منها ما ارتبط بالعمارة ومنها ما اتصل بالفخاريات والخزفيات والمسكوكات وغيرها.

هذا ما ملته علي تجربتي البسيطة المتواضعة في مجال البحث الأثري وعيا مني أن الذاكرة الجماعية للأمة الجزائرية تحتاج إلى ما يؤكد الأحداث التاريخية أي كانت كي تستغل استغلالا عقلانيا يزيد في حجم المعارف التاريخية تأكيدا لأهميتها.

ومن ثمة فإن لا عذر لدينا إن لم نستغل أبسط تلك المعطيات خاصة فيما تعلق بالفترات السابقة لبناء حصن تازا.

**المراجع بالعربية:**

- أديب حرب، **التاريخ العسكري و الإداري للأمير عبد القادر**، دار الرائد للكتاب، الجزائر، 2007.
- الجزائري (محمد بن عبد القادر): **تحفة الجزائر في تاريخ الجزائر و الأمير عبد القادر**، شرح وتعليق الدكتور ممدوح حقي، دار البيضة العربية للتأليف و الترجمة و النشر، بيروت، الطبعة الثانية، 1964
- اسكوت (الكولونيل): **مذكرات الكولونيل اسكوت عن إقامته في زمالة الأمير عبد القادر عام 1841**، ترجمه و قدم له و علق عليه اسماعيل العربي، الشركة الوطنية للنشر و التوزيع، الجزائر 1981
- تشرشل شارل هنري، **حياة الأمير عبد القادر**، ترجمة أبو القاسم سعد الله، تونس، 1974.
- شرشل (شارل هنري): **حياة الأمير عبد القادر**، ترجمه و قدم له و علق عليه أبو القاسم سعد الله ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر. 2004.
- بن رويلة قدور ، **وشاح الكتاب و زينة الجيش المحمدي الغالب**، تقديم وتحقيق محمد عبد الكريم، نشرته و.ن.ت، الجزائر، 1968.
- بورويبة رشيد، **"القلاع والحصون و المؤسسات التي أنشأها الأمير عبد القادر"**، **مجلة الثقافة**، عدد خاص، 1983، ص 87-101
- جامعة -ولاية تيسمسيلت- "" ""  
التقارير العلمية لحفرياتازا برج الأمير عبد القادر  
الجزائر، من 2001 الى 2011
- بورويبة ( رشيد ): " القلاع و الحصون و المؤسسات العسكرية التي أنشأها الأمير عبد القادر"، **مجلة الثقافة**، وزارة الثقافة و السياحة، العدد 75، 1983، ص ص
- جامعة الجزائر، قسم - ولاية تيسمسيلت- مشروع حفرياتازا برج الأمير عبد القادر-- بوبحياوي ( عز الدين):  
2001. -الآثار، 2000
- مذكرات الأمير عبد القادر، سيرة ذاتية كتبها في السجن سنة " 1849 ". تحقيق،الدكتور، محمد الصغير بناني، محفوظ سماتي، محمد الصالح الجون، شركة الأمة للطباعة و الترجمة و النشر و التوزيع، 1994.

**ouvrages en français :**

- \*Azan, P., *L'Emir Abd el Kader (1808- 1883) du fanatisme musulman au patriotisme français*, Paris, 1925.
- \* Bellemare, A., *Abd el Kader. Sa vie Politique et Militaire*, Paris, 1854.
- \* Bouchenaki, M., *La Monnaie de l'Emir Abd el Kader*, S.n.e.d., Alger ,1976.
- \* Bourouiba , R., « Places fortes et Etablissements Militaires Fondés par l'Emir Abd el Kader »، *Majalet Et-Tarikh*, 1<sup>er</sup> semestre, Alger, 1983, : p.33-48.
- \* Bouyahiaoui , A., (Meddig.M & Derradji.A), « Prospection Archéologique à Tissemsilt », *Revue Recherches*, Université d'Alger, n°05, Alger, 1998, : p 13-41.
- \* Churchill, C.H., *La Vie d'Abd el Kader*, Entreprise National du Livre, Alger, quatrième édition, 1991.
- \* Colin , G., *Corpus des Inscriptions Arabes et Turques de l'Algérie*, Département d'Algérie, Ernest Leroux éditeur, Paris, 1901.
- \* Emerit , M., *L'Algérie à L'époque d'Abd el Kader*, édition Larose, Paris .1951.
- \* Patorni, F., *L'Emir El Hadj Abd el Kader, règlements militaires*, Imprimerie Fontana, Alger, 1889.

- \* Roches, L., *Dix- Ans à travers l’Islam (1834 –1844)*, librairie de Académique Didier, Paris, 1904.
- Roches, L., *Trente - Deux Ans à travers l’Islam (1832 –1864)*,\_librairie de Firmin Didot, Paris, 1884.
- \* Rousset C., *La Conquête de l’Algérie 1841-1857*, Paris, 1889.
- Rousset C., *L’Algérie de1830 à1840*, deuxième édition, librairie Plan, Paris, 1900.
- \* Salama P., *Les Voies Romaines de l’Afrique du Nord*, éd, Imprimerie Officielle, Alger,1951 .
- \* Vayssette, « De Boghar a Tlemcen », *Revue Africaine*, n°06, Année 1862, p. 22-31.
- \*Vayssette, l’Algérie à L’époque d’Abd el Kader, édition Larose, Paris .1951.
- \* Yever G., *Correspondances du Capitaine Daumas (Consul à Mascara 1837- 1839)*, Paris, 1912
- \* Yever, G., *Correspondances du Maréchal Valée*, édition Larose, Paris, 1954.



## LA MEDERSA TACHAFINIA, UN PARADIGME ARCHITECTURAL

Sidi Mohammed Negadi  
*Responsable de la filière archéologie*  
*Université de Tlemcen*

### Origine du mot Medersa :

Mot d'origine hébraïque, de « *Midrash* » qui signifie « Livre », et par extension, il va admettre le sens de classe ou le lieu où l'on étudie le livre sacré : la Thora. Les Arabes, tout en insistant sur la racine د. ر. س. qui signifie « rechercher le sens caché » vont élargir la signification du terme pour désigner l'entité fondamentale: l'école.

### Ce qu'est une *medersa* dans le monde musulman:

Un établissement public pour la formation supérieure d'une population ayant déjà une base cognitive lui permettant un approfondissement des savoirs. Les enseignements sont dispensés selon un programme établi par les autorités. (C'est donc un enseignement programmé)<sup>1</sup>.

### Le pourquoi d'une *medersa*:

Notons tout d'abord que le besoin d'institutionnaliser l'enseignement par les medersas n'est apparu que très tardivement en occident musulman.<sup>2</sup> Ceci nous amène à rechercher les motifs qui ont créé ce besoin. S'était-il fait sentir parce que la

---

<sup>1</sup> Cette restriction va donner naissance à partir du XV<sup>e</sup> siècle à des *medersas* non officielles. C'est aussi la période où les *zaouïa* vont essaimer, suite à l'affaiblissement du pouvoir central.

<sup>2</sup> La première medersa n'a vu le jour en Ifriqiya (Tunisie) qu'à la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, elle fut suivie par le Maghreb extrême, puis Tlemcen à partir de 1310, tandis que la medersa de Grenade ne fut fondée que vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s.

mosquée ne remplissait plus cette fonction?

Nous ne pouvons que répondre par la négative, puisque la mosquée participait effectivement à l'enseignement, mais avec une finalité différente de celle de la *medersa*. Cette dernière avait pour mission de vulgariser des connaissances pour une formation politico-religieuse de la population aux fins d'asseoir un projet de société, tandis que les efforts de la mosquée étaient surtout tournés vers le côté spirituel en vue de l'accomplissement de l'individu, membre de l'*Umma*. Le savoir était perçu comme un devoir pour tout croyant.

Autrement dit, avec l'enseignement dans la mosquée c'est l'apprenant qui va vers le savoir, dans la *medersa* c'est le savoir qui descend de son piédestal pour aller vers l'apprenant. Cette situation a fait qu'un grand nombre de savants dans tout le monde musulman n'a jamais admis la construction de medersas<sup>1</sup>.

Bien que la mosquée fût dès la période du Prophète Mohammed, un lieu privilégié pour l'enseignement, très vite des interdits vont réduire le domaine des connaissances au Coran et à la Tradition (le savoir strictement religieux). Certains *foukaha* vont même interdire l'étude du calcul, élément essentiel dans la répartition des héritages. Il n'était plus question d'étudier la philosophie, l'astronomie et ses corolaires, de déclamer des poèmes surtout ceux de la période antéislamique... Si l'on ajoute les autres interdits (manger, cracher, roter, dormir, parler, chanter...), les possibilités de la recherche du savoir et de vie, surtout pour les étrangers à la ville, étaient réellement amoindries.

Une autre question demande à être éclaircie: où est-ce que les non musulmans ont-ils appris la langue arabe? Ce n'est sûrement pas ni à l'église ni à la synagogue. Logiquement il devait y avoir d'autres endroits prévus pour l'enseignement des autres disciplines<sup>2</sup> et des *Dhimmi*<sup>3</sup>

Toujours est-il que c'est avec le développement et l'élargissement des connaissances, et surtout l'apparition des schismes, que le besoin des *medersas* s'est fait sentir en Orient d'abord, et ce, pour contrecarrer le projet d'hégémonie chiite.

Pour l'Occident musulman, la *medersa* va intervenir dans le domaine culturel pour combler le vide cognitif, élément décisif pour un développement sociétal harmonieux, et le domaine politique, pour servir d'instrument (de choix entre les mains des autorités), dans le cadre de la mise en place du projet de société souhaitée. Dans cette optique, la *medersa* va être l'outil didactique qui permettra la mise en place :

- d'une conception sunnite de l'Islam selon le rite malékite basée sur la profession de foi *acha'rite*.

<sup>1</sup> C'est l'attitude de tous les savants musulman d'au-delà du Sind. El Abili (1282-1357) déclarait que « *Si la prolifération des livres a faussé la connaissance, la construction des medersas l'a anéanti* ».

<sup>2</sup> Le savant Abou Abdallah Echarif (1310-1371), nous informe, lors de son séjour à Tunis, il donnait des cours sur la philosophie d'Ibn Sina, dans une salle attenante à la mosquée.

<sup>3</sup> Le plus beau poème (*Mouwachah*) andalou est dû à Ibn Sahl (juif, tardivement converti à l'islam).

- de favoriser et d'étendre l'arabisation à toutes les régions du Maghreb.

Bien que les différents Etats maghrébins fussent constamment en conflits, ils ont donné (pour des besoins de stabilité interne), la même configuration politico religieuse à leur entité: ils sont tous d'obédience malékite acha'rite, et ont aussi milité pour l'arabisation des populations autochtones. A ce titre la finalité de la *medersa* est axée surtout vers l'unification spirituelle et langagière du Maghreb<sup>1</sup>.

Pour mener à bien ce projet, et encourager les jeunes à y adhérer les autorités politiques des pays musulmans vont assurer aux étudiants des *medersas* le logis et la nourriture. Libérés de cette contrainte vitale et assurés par une formation diplômante et par delà d'un travail régulier, les *medersas* vont rapidement se multiplier, suite à une demande croissante.

Ainsi, la *medersa* à Tlemcen, tout en étant au service d'une idéologie, va permettre à la ville de devenir un haut lieu culturel au Maghreb<sup>2</sup>. Tlemcen va par l'intermédiaire de ses *medersas* acquérir le titre de cité (Hadira).

Ce qu'il faudrait signaler, c'est que l'élite intellectuelle n'était pas formée par cet enseignement programmé, mais les maîtres avertis puisaient dans cette masse d'étudiants ceux qui pouvaient suivre et réussir leur cursus par un enseignement individualisé et personnalisé<sup>3</sup>.

### **La *medersa* Tachafinia :**

Du nom de son fondateur, Abderrahmane, Abou Tachafine I<sup>er</sup> (1317-1337), cinquième et dernier sultan de la lignée Abdalwadide. Elle fut connue aussi sous le nom de « *medersa Jadida* » (nouvelle) par opposition à la première *medersa* construite en 1310 par Abou Hammou Moussa I<sup>er</sup>, ainsi, elle est la deuxième *medersa* de la ville de Tlemcen. Sa réalisation remonte au début du règne d'Abou Tachafine, mais nous ne pouvons avancer aucune date précise<sup>4</sup>. Ce sultan fut connu pour son amour de l'architecture, il participa activement à l'embellissement de sa capitale. Il fut dit-on pour certaines constructions, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Parmi les fameuses réalisations que lui doit la ville : les *Dar el Moulk*, *Dar Essourour*, *Dar Abou Fihri*<sup>5</sup> (petits palais à l'intérieur du Mechouar), le *Sahrij Em'beda* (grand bassin), et la *medersa* qui porte son nom, son sceau, et son génie architectural.

De forme rectangulaire, elle est située au nord-est du Mechouar, et est séparée

<sup>1</sup> Avec la construction de la Tachafinia, Tlemcen va dans le domaine culturel, dépasser Bejaia.

<sup>2</sup> Ce qui explique l'engouement d'Abou el Hassan le Mérinide (1331-1351) pour la réalisation des *medersas*: l'unification langagière et religieuse est une étape décisive pour une unification territoriale du Maghreb.

<sup>3</sup> Ibn Khaldoun a été formé par El Abili par un enseignement direct et oral durant cinq années consécutives (1348-1352).

<sup>4</sup> Depuis Yaghomracen, fondateur de la dynastie Abdalwadide, aucun sultan n'a signé une œuvre qu'il a commandité; attitude qui rend la datation très ardue à Tlemcen.

<sup>5</sup> Le terme de « Palais » à Tlemcen est inusité on lui préfère le terme de « *Dar* »

de la grande mosquée par une ruelle<sup>1</sup> sa principale porte est dirigée vers l'oratoire de Sidi Belhassan Ettenessi, sa façade occidentale donne directement sur la place des Caravanes tandis que sa façade orientale limitait la place des laveurs publics (El Ghessalin) et n'était pas loin de la Kissaria.

Les documents de *Hisba*<sup>2</sup> nous informent qu'elle était entourée de "*doukana*" de bouchers et d'épiciers. Ces magasins font partie des biens de main-morte dont les revenus servent à l'entretien du bâtiment et le versement des salaires du personnel.

L'aspect général de la façade, telle qu'elle nous est présentée : la forme des fenêtres, leur position, l'exécution des barreaudages, le porche non surélevé (plus large que celui représenté dans l'aquarelle de Danjoy), La réduction de l'avant corps du porche ne peut porter une coupole comme l'indique les écrits, la non juxtaposition des deux portes de la medersa, telle que s'est indiqué sur les différents plans réalisés par le génie militaire Français (1845) et par l'architecte des monuments historiques, Edmond Duthoit (1872); en somme, le caractère banal de la bâtisse nous incite à dire qu'il ya eu erreur d'appréciation : La façade ne peut être celle de la Tachafinia et de ce fait elle ne peut accéder au rang de chef-d'œuvre architectural. La façade de la *medersa* devait avoir une fière allure, ce qui est représenté sur la photo (fig.1) ne devait être que la façade d'un banal fondouk, c'est- à-dire une auberge de l'époque médiévale.

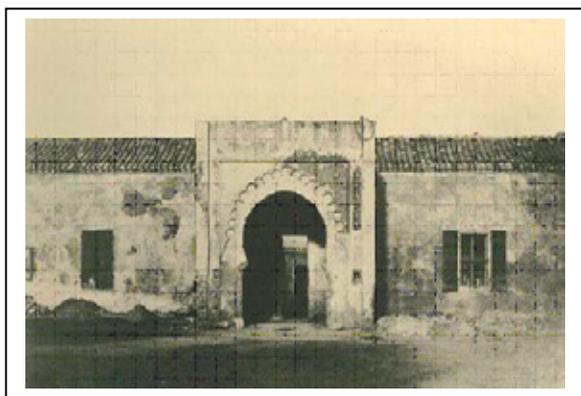


fig. 1a - Façade principale de la Tachafinia

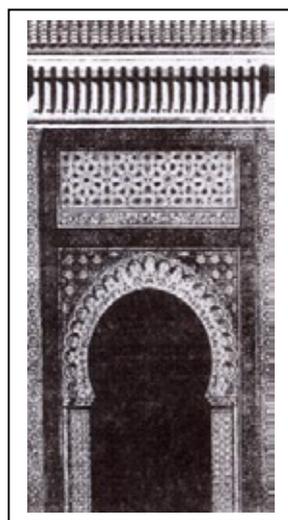


fig. 1b - Aquarelle de Danjoy

Selon l'historien Ettenessi, le sultan Abou Tachafine Abderrahmane I<sup>er</sup>, qui était versé en architecture, voulait réaliser un ouvrage qu'aucun avant lui n'avait réussi. Le pari dit-on a été tenu aussi bien du point de vue de l'architecture que de celui de l'ornementation.

<sup>1</sup> La mairie (1881) n'a pas été construite à l'emplacement de la medersa.

<sup>2</sup> M.Okbani: *Touhfatou eddakir fi hijdi echaair*, Damas 1968. Les *doukanas* : lieu de commerce au détail n'offrant pas la possibilité au client de pénétrer à l'intérieur du magasin. (magasin sans profondeur).

**Du point de vue architectural :**

Tout individu se plaçant sur l'intersection des axes médians de la construction peut admirer les curiosités placées au niveau de la cour, voir le mihrab, et avoir en même temps un aperçu de ce qui se passe à l'extérieur (par le biais des deux portes juxtaposées). (fig. 2)

La cour de forme rectangulaire était entourée d'une galerie à péristyle formé par des arcs plein cintre outrepassés, s'appuyant sur d'élégants chapiteaux zianides, eux-mêmes portés par de fines colonnettes en onyx blanc.

Le plan en notre possession indique que les quatre galeries entourant la cour ne communiquaient pas entre elles. La communication se faisait donc par la cour elle-même et par les extrémités (par le biais du *mihrab* au Sud ou les magasins de stockage au Nord).

Le même plan indique que la partie orientale de la construction est plus profonde que la partie occidentale. L'aile orientale est composée de deux travées d'égales dimensions. On accède à la travée mitoyenne à la façade orientale par deux portes latérales situées de part et d'autre du couloir jouxtant le hall du porche. L'accès à la deuxième travée est moins aisé : on y pénètre par la cour ou par les extrémités sud et nord. Les deux travées sont complètement isolées l'une de l'autre. Quant à l'aile occidentale, elle est structurée en une seule travée et est composée de deux pièces de part et d'autre du couloir donnant sur le porche principal.

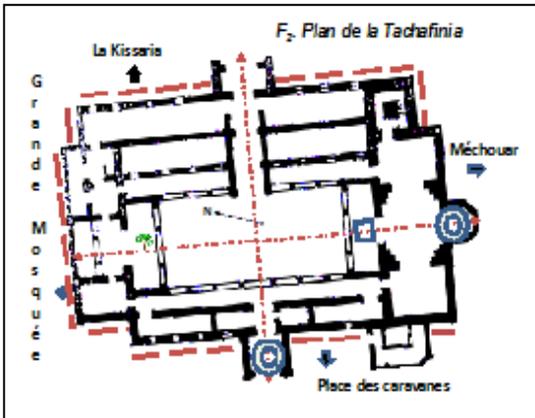


fig. 2a - Plan de la Tachafinia

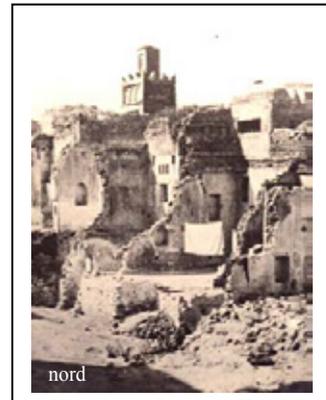


fig. 2b - Minaret de la Tachafinia

La fonctionnalité des différentes parties nous échappent, puisqu'aucune étude approfondie n'a été entamée à ce jour.

La partie sud est occupée par une salle pour cours magistraux dont le fond est occupé par un *mihrab* (nous ne possédons aucune information sur ses détails

architecturaux ou ornementaux). Selon les indications au sol, la salle devait être surmontée d'une coupole. En ouvrant les cloisons latérales donnant sur deux pièces attenantes et de même volume, la salle devait doubler de superficie.

L'angle sud-est est occupé par un minaret<sup>1</sup>, qui par sa masse ressemble à s'y méprendre à celui de Sidi Belhassen ; mais de par sa position et ses caractéristiques, il ne peut d'agir ni du minaret de l'oratoire de Sidi Belhassen, ni de celui de Sidi Ibrahim. Le minaret de la Tachafinia a été effectivement cadré de la rue de la synagogue, en 1864, par M. Pedra, photographe installé à Tlemcen à partir de 1860<sup>2</sup>.

### **Du point de vue ornemental :**

Le même historien (Ettenessi), nous apprend que ce sultan a embelli la *medersa* par deux ouvrages d'art. Le premier un arbre d'argent, il s'agit d'un automate qui, utilisant l'air insufflé à la base du tronc, fait vibrer au fur et à mesure de sa montée, tous les oiseaux placés sur ses branches. Quand l'air arrive au faite de l'arbre où est placé un faucon, celui-ci lance son cri et tous les autres oiseaux se taisent. L'arbre d'argent était placé sur la petite galerie Nord. Le deuxième ouvrage est une vasque en *zellij* polychrome, inscrite dans une frise surélevée de forme carrée où était écrit en calligraphie maghrébine quatre vers dédiés à l'eau et au parterre polychrome fleuri. Ces vers dit-on sont l'œuvre du sultan<sup>3</sup>.

La porte principale<sup>4</sup> est surélevée par quelques degrés afin de résoudre le dénivelé est-ouest de l'assiette de la bâtisse. Elle est la première porte (au niveau du Maghreb) inscrite dans un porche complètement faïencé. Cet élément décoratif fera école chez les Mérinides et leurs successeurs<sup>5</sup>. En terme de grandeur, et bien que c'est une porte monumentale, l'entrée est moins large que celle d'une auberge, et ce afin de marquer la différence entre les deux établissements. Le seuil d'entrée est marqué par un arc lisse doublé à sa frange extérieure par un arc polylobé. Cet arc est supporté par des piles en brique couvertes de *zellij*s. Le décor polychrome de la porte donne une idée sur volonté des artisans à réaliser un chef-d'œuvre jamais égalé : le floral côtoie admirablement le géométrique. On passe avec souplesse du fin rinceau (marron ou bleu) à la tige portant une palmette double (noire et bleu) au bourgeon (bleu), pour aller au niveau des écoinçons pour des applications géométriques où domine le polygone étoilé et avec un regain de couleur.

<sup>1</sup> Non mentionné dans tous les plans. La Tachafinia comme celle d'Ouled El Imam était flanquée d'un minaret.

<sup>2</sup> La photographie m'a été offerte par M. Abadie à Montpellier en Juin 2003. M. abadie est natif à Tlemcen et est auteur de deux livres sur Tlemcen (période coloniale)

<sup>3</sup> Les vers sont rapportés par El Maqqari dans son œuvre monumentale, *Nafh Ettib*, mais lui-même tient l'information de Lissan Eddine Ibn El Khatib. Ce qui veut dire que l'inscription n'existait plus à son époque, ce qui nous laisse à penser la bâtisse a subi des dommages bien avant sa destruction par la colonisation.

<sup>4</sup> Danjoy a dessiné une seule porte. Le deuxième porche n'était-il pas de même facture ?

<sup>5</sup> Voir à ce sujet, Agnès Charpentier, *Un atelier voyageur au bas Moyen Age ibéro-maghrébin entre mondes abd al-wadides et mérinides*, 130<sup>e</sup> congrès du CTHS, La Rochelle 2005.

Au dessus du rectangle de l'entrée, un bandeau épigraphique<sup>1</sup> surélevé par un large bandeau reprenant une série d'étoiles à huit branches inscrites chacune dans un carré. C'est une application qui met en relief plusieurs formes géométriques dont l'aspect final était admirablement rendu par la polychromie.

Le haut de la porte monumentale se terminait par un encorbellement qui prend appui sur de fines consoles recouvertes de tuiles vernissées.

Le trait caractéristique de la Tachafinia est qu'elle est le premier bâtiment à Tlemcen qui est décoré de :

- de *zellij* en lambris.
- de stuc, vers le haut des murs, et les plafonds.

Le modèle lui-même fera école à Tlemcen (mausolée de sidi Ibrahim, palais du sultan à El Eubbad) et ailleurs : de la Bouaninia à Fès, jusqu'à la péninsule ibérique post islamique. Là aussi, les différentes formes se côtoient sans se mêler (un seuil floral à coté parterre géométrique où viennent s'imbriquer plusieurs autres formes décelables par leur couleur). (fig. 3)

La découpe des carreaux de faïence (pour encadrement d'un seuil de porte ou d'un carré de parterre) est un plaisir pour l'œil averti. A ce titre on pourrait avancer que si l'art Zianide a atteint son apogée en stuc par la réalisation de l'oratoire de Sidi Belhassen, il a eu ses lettres de noblesse avec le *zellij* de la Tachafinia.

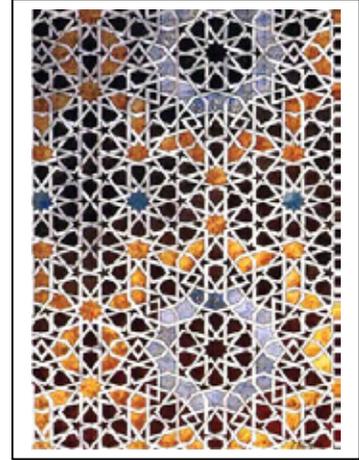


fig. 3 – Détail d'un panneau de *zellij* en lambris

### L'attrait de la Tachafinia :

L'architecte des Monuments Historiques affecté à Tlemcen, Edmond Duthoit, épris par la *medersa* Tachafinia voulu à tout prix la sauvegarder puis la restaurer. Il réussit toute fois à sauvegarder quelques pans de murs et des parterres. Malgré l'appui moral de tous les autres archéologues, les autorités se sont pliées aux exigences de la politique haussmannienne en matière d'urbanisation. La *medersa* Tachafinia fut démolie en 1876. A l'endroit une place fut aménagée (actuellement place Emir Abdelkader). Envoyés en premier lieu en France, les vestiges reviendront au début du XX<sup>e</sup> siècle à Alger, au Musée des Antiquités. Une partie est conservée au musée communal de la ville de Tlemcen.

<sup>1</sup> Toutes les inscriptions épigraphiques des monuments de Tlemcen ont été répertoriées par Charles Brosselard... sauf celle de la Tachafinia

## **Faut-il reconstruire la Tachafinia ?**

Sommes-nous en possession d'un dossier technique nous permettant une réelle reconstitution de l'édifice ? La réponse ne peut qu'être négative ! Il manque un grand nombre de détails nécessaires à une reconstitution adéquate.

Admettons que nous réussissions sa reconstruction, à quoi servira-t-elle ? L'enseignement actuel est différent ! Quelle est la finalité de la reconstitution si elle ne reprend pas sa fonction première ? En faire un musée ? Dans ce cas ne faudrait-il pas construire directement un musée ? L'utilité est donc nulle. Ce sera une perte sèche.

Par contre si nous considérons que l'architecture est l'expression du niveau civilisationnel d'un peuple, ne faudrait-il pas injecter les éléments architecturaux pérennes dans les cursus des nouvelles générations d'architectes et les encourager à innover et par delà pénétrer de plein pied dans la modernité ?

En sus si nous nous battons pour la modernité pourquoi s'imposer une architecture conçue pour et par des Médiévaux ?

Le cadre identitaire n'étant pas figé dans le temps, il ne se réfère pas uniquement au passé, il peut s'exprimer dans une vision au présent ou en devenir.

Notre proposition : une reconstitution virtuelle de la *medersa*, et réalisation du plan de la Tachafinia, *in situ* appuyé par un panneau explicatif.

Cette action qui permettra ainsi une réconciliation avec le passé tout en étant intégré au présent.

## LES FRÈRES MAQQARI NÉGOCIANTS DE TLEMCCEN, MAÎTRES DU COMMERCE AVEC LE SAHARA OCCIDENTAL ET LE SOUDAN AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Ahmed Farouk  
*Institut méditerranéen*

Au XIII<sup>e</sup> siècle Tlemcen était une ville prospère grâce à son agriculture mais surtout à ses activités commerciales vers l'Orient, l'Europe méridionale, le Sahara occidental et le Soudan. Par leur situation la ville et le royaume Tlemcen sont au carrefour des principales lignes de communication entre les Etats du Maghreb et entre ceux-ci et le Sahara par Sidjilmassa. Les objets de commerce sont les produits manufacturés et de l'artisanat des régions méditerranéennes, l'or et les esclaves du Soudan associés à d'autres produits issus de l'agriculture par exemple. Le métal jaune soudanais, désiré par les banquiers des républiques italiennes comme par les négociants du Maghreb et d'Egypte mobilise beaucoup de monde. Son origine reste un mystère et les anecdotes les plus invraisemblables courent à son sujet. La localisation des régions aurifères et la monopolisation de leur exploitation par un quelconque groupe étranger inquièteraient les Etats et les individus intéressés par cette manne soudanaise. L'importance de l'enjeu et les perspectives des bénéfices conséquents ont donné l'idée aux membres d'une famille rompue aux affaires commerciales, les Maqqari, de trouver le moyen de contrôler le transport des marchandises courantes, d'assurer en même temps le convoi de l'or afin d'organiser sa vente à l'intérieur comme à l'extérieur du Maghreb. Par leur action clairvoyante, ces commerçants s'étaient enrichis et participèrent à l'enrichissement de leur ville et du royaume Zayyanide. Leur initiative a fait d'eux les pionniers d'une organisation inédite des échanges entre le Maghreb et le Soudan au XIII<sup>e</sup> siècle.

### **La famille Maqqarie**

L'absence d'archives écrites nous rend tributaires de la littérature de voyage, telle *les Massalik*, qui excellent dans les descriptions géographiques et l'analyse des modes de vie des populations des régions visitées. La plupart des écrits de voyageurs

devenus géographes par la force des choses sont dignes de foi. Les informations qu'ils livrent touchent de vastes espaces. L'intérêt de ces « *massalik wa al-mamalik* » (les routes et les Etats), de des « *akhbar* » (informations, nouvelles), sont d'une grande utilité pour l'histoire régionale, urbaine, le commerce et les relations diplomatiques entre chrétiens et musulmans de part et d'autre de la Méditerranée occidentale. Quand l'apport historique de ces témoignages s'avère insuffisant ou qu'il ne répond faiblement aux contraintes des questions étudiées, on sollicite l'appui de documents similaires mais proches dans le temps et l'espace. En matière de commerce, à l'époque qui concerne ce travail, les Maqqari et les sultans zayyanides, ont établi des contacts avec les Etats étrangers, signé des traités, reçu ou dépêché des ambassadeurs à l'étranger etc. Cela laisse des traces. C'est pourquoi on pense que la documentation diplomatique espagnole et italienne livrerait bien un complément d'information sur la réalité du commerce avec les Etats du Maghreb. Le recours aux documents portuaires européens permettrait aussi de répondre, au moins en partie, à certaines interrogations que la documentation maghrébine ne pourrait résoudre.

Ces rappels et précautions permettent de mieux aborder la connaissance de la famille Maqqarie pour laquelle on dispose de bribes d'information, analysées et amplifiées par les uns ou les autres au fur et à mesure que le temps s'écoule. Les éléments dont on dispose aujourd'hui proviennent en partie d'un lointain descendant, Ahmed Mohammed al-Maqqari, né à Tlemcen en 1578 et mort au Caire en 1632<sup>1</sup>. La lecture de ses écrits fournit de précieux détails sur ses aïeux du XIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Bargès, qui a consulté l'œuvre de ce lettré, nous fait connaître les grandes lignes de l'histoire de cette famille. On apprend que les Maqqari sont des commerçants depuis plusieurs générations. Et de ce fait leur savoir<sup>2</sup>, leur fortune et leur renommée se sont consolidées au fil des générations et ce jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle et au-delà. Le succès dans les affaires les a conduit à élargir progressivement leur aire d'influence commerciale, passant d'un commerce local à un commerce régional puis aux échanges saharo-méditerranéens. Le royaume de Tlemcen avec ses atouts géographiques et ses ports se prête admirablement à l'évolution portée par les Maqqari. Le détenteur des archives familiales (archives transmises oralement ou par écrit) livre quelques détails sur la fondation de la société maqqarie, établissement spécialisé dans les échanges commerciaux entre Tlemcen, le Sahara et le Soudan. Les cinq enfants de Yahia<sup>3</sup> ont mis leurs biens en commun à parts égales et se sont répartis les tâches et les lieux de résidence de la manière suivante :

Abou Bakr et Mohammed s'installent à Tlemcen.

<sup>1</sup> Voir Al-Maqqari - *The history of the mohammedan in Spain*, adapt. P. de Goyangos, London, 1840.

Abbé J.J. Bargès, *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*. Paris, Duprat et Challamel. 1859.

<sup>2</sup> A l'époque les membres de la bourgeoisie de Tlemcen sont cultivés. D'ailleurs Ahmed Mohammed al-Maqqari avoue qu'une grande partie de son héritage consiste en une grande bibliothèque.

<sup>3</sup> C'est le père des fondateurs de l'entreprise. On ne dispose pas d'éléments précis concernant la biographie de ce personnage.

Henri Pérès indique que le père des fondateurs s'appelaient 'Abd ar-Rahmân ibn, Abî Bakf ibn 'Ali. Voir Relations entre le Tafilalet et le Soudan à travers le Sahara, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. *Mélanges de Géographie et d'Orientalisme, offerts à E.-F. Gauthier*, p. 412 Tours 1937,

Abd al-Rahman, l'aîné et frère utérin des deux précédents, se fixe à Sidjilmassa.

Abd al-Oualid et 'Ali fondent la maison succursale à Oualata<sup>1</sup>.

Cette répartition obéit probablement à des impératifs dont on ignore les clefs. Les occupants du poste de la capitale sont responsables de la gestion des stocks et des relations avec la clientèle autochtone et étrangère. Le poste de coordinateur occupé par Abd al-Rahman demande de la maîtrise, la confiance en soi et une grande capacité d'analyser et d'interpréter les informations concernant les situations économiques et politiques dans les régions sahéliennes. Le détenteur de ce poste doit inspirer confiance et être capable de recevoir et garder les confidences d'autres marchands nomades ou sédentaires, sans prendre parti. Il doit essentiellement surveiller les mouvements conjoncturels des prix et des produits. Sidjilmassa étant un lieu de triage de marchandises, un point de passage de caravanes, recommandé par la société maqqarie. Ce point est un des centres de convergence des informations utiles à adresser aux membres de la société. Savait-on déjà que la maîtrise du marché passe par la connaissance de l'état de l'offre et de la demande des besoins des populations saharienne et soudanaise ? En tout cas les Maqqari comprenaient qu'agir avec célérité est le meilleur moyen de mettre à mal les affaires d'un concurrent hésitant par ignorance de la conjoncture.

## Les produits du commerce

Quand on aborde le commerce avec le Sahara-Soudan au Moyen Age on est quasiment contraint d'évoquer le commerce du sel gemme. La raison en est que ce produit est utilisé dans de nombreux pays de l'Afrique occidentale, comme moyen de paiement<sup>2</sup>. On débitait les plaques de sel en fragments de différents poids et taille ayant chacun une valeur c'est-à-dire un certain pouvoir d'échange dans les pays sans tradition de monnaie véritable. Ce sel se trouve en quantité importante dans certains endroits comme à Tégghaza. Et les marchands maghrébins prennent part à ce commerce malgré le contrôle sévère des Arabes nomades qui fréquentent plus facilement les lieux d'extraction.

### *Les exportations maghrébines vers le Sahara-Soudan*

En ce domaine Tlemcen n'a pas le monopole pour introduire tel ou tel article au Sahara et au-delà. Le marché est ouvert à tous ceux qui sont animés par l'ambition de réussir dans l'activité commerciale saharienne et soudanaise si prometteuse. L'engouement des marchands pour ces destinations attire non seulement les hommes

<sup>1</sup> « *A Wâlâten (Oualata) ou ils firent l'acquisition d'enclous (hawa'it) et de maisons, épousèrent des femmes et prirent des esclaves pour avoir un plus grand nombre d'enfants* », H. Pérès, *op. cit.* p. 413

<sup>2</sup> Dans les contrées sahéliennes et soudanaises, à l'époque, le troc était pratique courante. Quand il s'agit de transactions importantes l'usage du commerce muet était la règle.

mais aussi les femmes qui désirent écouler avec un bénéfice convenable « *de petits objets de leur fabrication, [et elles] tiennent tellement à ce voyage [vers le Sahara et le Soudan], que l'on voit la promesse d'en faire partie insérée dans les contrats de mariage*<sup>1</sup> » Avec leur maigre chargement elles suivent à pied la caravane au rythme lent et pesant des dromadaires, bravant la soif et la fatigue. Les Maghrébins comme plus tard les Egyptiens, attirés par l'or, commercialisent les produits quasiment identiques, issus de l'artisanat, destinés à combler les besoins des sahariens et soudanais en matières d'objets d'utilisation courante. Seule la qualité fera la différence. Les articles introduits dans ces régions sont :

-les tissus de fabrication tlemcenienne et italienne<sup>2</sup> (Gênes et Venise),

-les armes : à l'époque des empires (soudanais), les Maghrébins ont eu une grande influence sur les sultans noirs. La plupart de ces derniers ont manifesté le désir de constituer des corps d'armée à l'image de ceux des sultans du Maghreb, et de les équiper de la même manière. Il ne restait plus aux marchands qu'à transformer ce désir en réalité. Et c'est une aubaine pour les Tlemceniens qui passent commande auprès de fabricants à Tolède, Milan, Gênes et Damas. Ils fournissent aux Soudanais des lances, boucliers, poignards, cimenterres, arcs et autres objets de combat. On propose ensuite aux sultans noirs, pour compléter d'équiper leurs soldats, des chevaux hauts de taille et qui donnent fière allure, ainsi que le harnachement qui convient à ces montures (selles, brides, éperons, fabriqués dans la ville des Maqqari bien sûr)<sup>3</sup>. Le bilan pour l'artisanat maghrébin est de ce fait très positif.

-La quincaillerie composée d'objets usuels (couteaux, aiguilles et autres ustensiles).

- De nombreux objets de luxe importés de Venise (verroterie, bijoux en or ou en argent, des parfums), sont débarqués à Honain ou Oran puis expédiés directement au Soudan<sup>4</sup>

### ***Les importations des Tlemceniens.***

Ce registre comporte deux articles principaux: les esclaves et l'or.

Les esclaves sont destinés aux marchés des pays d'Orient et d'Europe. Leur prix varie en fonction de nombreux critères à savoir le sexe, l'âge, l'apparence physique et l'activité qu'ils pourraient exercer. Les eunuques coûtent plus chers. Ce marché est fluctuant car tributaire des prises plus ou moins incertaines et donc soumis à la loi de

<sup>1</sup> Niox : *Géographie de l'Algérie*. Paris, 1890. Cité par A. Coudray, « Relations commerciales de Tlemcen avec le Sahara et le Soudan », *Bulletin de la société de géographie d'Alger*, t. 1 et 2, p.237, 1896-1897.

<sup>2</sup> Les voyageurs dont Ibn Battuta mentionnent la variété des tissus qu'on trouve à Melli. Ils sont frappés par les différents échantillons qui composent la tente royale.

<sup>3</sup> Cette question est intéressante. L'introduction des armes meurtrières a-t-elle contribué à la destruction des anciens empires et particulièrement à l'émergence puis à l'hégémonie de Melli.

<sup>4</sup> Voir J.J Bargès, *op. cit.* p. 210 et Mas-Latrie, *op. cit.* Introduction.

l'offre et la demande<sup>1</sup>.

Le deuxième produit recherché est la poudre d'or. Tégghaza, Melli, Gago, Borno ... sont des centres connus des marchands pour s'approvisionner à bon marché. Arrivé à Tlemcen, une quantité de ce métal est vendu aux Européens dans la ville même ou sur les ports de Honaïn et d'Oran. Les sultans zayyanides prélèvent des taxes importantes sur cette denrée, et cela ce assurait pour l'Etat des rentrées confortables. Les souverains pouvaient aussi augmenter leur stock en métal jaune par achat quand la conjoncture en favorisait l'acquisition. Cependant, on manque de témoignages décrivant l'attitude du peuple du royaume de Tlemcen vis-à-vis de cette richesse qui arrive annuellement du Soudan, mais les rois semblent bien apprécier le retour des caravanes et le chargement de celle-ci. L'affirmation attribuée à un des rois zayyanides, Abou Hamou<sup>2</sup>, en dit long sur l'effet du métal jaune sur les esprits mêmes des têtes couronnées :

*« Si je ne craignais de faire une chose odieuse, je ne souffrirais pas d'autres marchands que ceux qui trafiquent avec le Sahara, car ils exportent des marchandises à vil prix et ils importent de la poudre d'or, métal auquel tout obéi en ce monde ; les autres marchands, au contraire, exportent notre or et nous donnent en échange des objets dont les uns s'usent promptement et disparaissent, dont les autres finissent au bout de quelque temps par n'être plus de mode, ou bien servent à corrompre les mœurs des sots et des imprudents<sup>3</sup>. »*

Enfin les Tlemceniens apportaient du Soudan quelques autres produits mais en quantité limitée à savoir : les pierres précieuses, l'ivoire, la civette, les peaux de lamt (bœuf sauvage), le cuir d'éléphant et les plumes d'autruche.

## Les routes et la sécurité

Les routes transsahariennes sont des chemins mouvants. Leur tracé change au grès de la sûreté, de la présence de l'eau et des situations politiques des pays traversés ou limitrophes, sans oublier bien évidemment les méfaits possibles des tribus nomades. La plupart des cartes de ces itinéraires sahariens ont été réalisées suite aux informations données ou laissées par ceux qui ont visité et décrit ces contrées lointaines. Un inconvénient de la nature de ceux cités précédemment, peut avoir une incidence sur le tracé d'un itinéraire. Et les recueils de témoignages qui sont les sources principales permettant de tracer chemins empruntés<sup>4</sup> pourraient contenir des

---

<sup>1</sup> Pour la capture et l'organisation de la vente des esclaves, voir les témoignages de voyageurs de El-Bekri à Léon l'Africain, qui ont visité le Soudan au Moyen Age.

<sup>2</sup> Il s'agit probablement d'Abou Hamou Musa I<sup>er</sup> (1308-1318). Abou Hamou Musa II a régné de 1359 à 1389.

<sup>3</sup> A. Coudray *op. cit.* p. 428 et suiv.

<sup>4</sup> Les recueils en question sont les témoignages de voyageurs ou géographes arabes. Notre contribution se limite au XIII<sup>e</sup> siècle. On ne peut par conséquent solliciter des auteurs postérieurs que des conditions précises et limitées.

points d'incertitude. Le basculement dans l'espace, d'un itinéraire inconnu peut entraîner des modifications importantes au niveau des descriptions géographiques. Le terme de « route » est donc utilisé ici par commodité et sans charge géographique précise et sans garantie de pérennité. Et pour cette raison nous éviterons, dans ce qui suit d'entrer dans les détails des itinéraires qui sont nombreux, et n'évoquer que ceux dont on a mesuré la fiabilité.

Trois chemins s'offrent aux grandes caravanes<sup>1</sup> de Tlemcen : le Tafilalet, le Touat et le Dra'a. Les distances à parcourir sont plus ou moins longues selon le chemin emprunté. La permanence du danger que présentent les nomades ma'akil et la possibilité ou non de s'approvisionner en eau déterminent le choix du chemin par les caravaniers. Les rois de Tlemcen ont bien pris des mesures pour assurer la sécurité des marchands dans une partie du Sahara mais ils manquent de moyens logistiques pour les mettre totalement en oeuvre<sup>2</sup>. Avant les Maqqari, pour faire le voyage sans trop de crainte de tomber entre les mains de brigands, une caravane avait le choix pour assurer sa sécurité entre payer de multiples rançons à travers le Sahara, se mettre sous la protection d'une ou plusieurs tribus sahariennes ou disposer d'un service privé qui prendrait soin des voyageurs jusqu'au Soudan. Ajoutons toutefois qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle et pendant plusieurs années, le Tafilalet a connu une période de paix sans précédent. Le gouverneur almohade de Sidjilmasa a procédé à l'élimination physique de groupes de bandits malfaisants qui terrorisaient les caravaniers qui se rendaient au Ghana<sup>3</sup>. En ce temps-là la police almohade du désert est très active pour apporter aux voyageurs se rendant au Soudan une protection efficace<sup>4</sup>.

## L'œuvre des Maqqari.

Les données historiques décrites ci-dessus montrent dans quelles conditions les frères Maqqari ont créé leur entreprise. Ces commerçants pionniers dans un genre nouveau d'organisation commerciale avaient un talent exceptionnel dans leur domaine d'activité. Le début de leur aventure transsaharienne débuta vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle selon notre informateur<sup>5</sup> et l'organisation a connu un succès immédiat.

Au moment de mise en route de leur société les Maqqari ont bénéficié de la compréhension des habitants sédentaires des oasis et des centres urbains importants jusqu'au Soudan. Parmi ces sympathisants la maison de commerce disposât à coup sûr

<sup>1</sup> Cette appellation désigne les caravanes destinées au Soudan

<sup>2</sup> Ibn Khaldoun rapportent que les souverains ont accordé aux nomades des terres pour s'installer (des *ikta'*) mais sans résultats. (voir *Berbères*, I, 117 à vérifier).

<sup>3</sup> C'était avant la conquête de ce royaume par le Mali.

<sup>4</sup> H. Pérès, *op. cit.* p. 411.

<sup>5</sup> Voir Bargès, *op.cit.* p.206.

L'approximation dans le temps, milieu du XIII<sup>e</sup> s. n'est pas satisfaisante. Quand on considère les événements politiques qui ont bouleversé le royaume de Ghana, la constitution de l'empire du Mali et surtout la prise de la cité de Tokrou (ou Tokrur), on situerait la présence des Maqqari au Soudan dans les années 1230-1240 voire plus tôt. Cf. infra.

de collaborateurs et d'agents renseignant sur ce qui se passait dans leur secteur. Leurs rôles consisteraient en plus à défendre les intérêts de la maison maqqarie. Car celle-ci n'est pas à l'abri d'un retournement de situation. La surprise pourrait naître au sein de la bourgeoisie tlemcenienne tapie dans la pénombre et attendant le moment favorable une opportunité pour agir. Deux familles intéressées par le négoce transsaharien profiteraient d'un fléchissement des Maqqari pour prendre la relève : ce sont les Oqbani et les Merazka<sup>1</sup>.

Sur les trois points de ralliements de caravanes existant les, Maqqari avaient fixé le leur à Sidjilmassa. Ce lieu est central et commode pour tous. C'est là où on procédait aux derniers préparatifs (on complète ses provisions et on vérifie l'état des armes), et on porte les derniers soins aux bêtes. La grande caravane du Soudan est ouverte à tous les commerçants. Elle est annuelle et s'ébranle généralement dès l'entrée de l'hiver. Son organisation est très stricte, quasiment militaire. Elle est dirigée par un qaïd, une sorte de commandant en chef auquel tout le monde doit obéir. Il dispose d'une milice armée. Le convoi regroupe en son sein les commerçants du Maghreb central, de l'Ifriqiya, du Maghreb occidental et des oasis. Le long du chemin allant vers Oualata les Maqqari ont fait construire des puits et aménagé des lieux de halte. L'entretien de ces équipements est confié aux oasiens, ou aux tribus nomadisant dans les environs. L'importance numérique de la grande caravane exige du qaïd et de ses lieutenants une grande vigilance. Et c'est à peine imaginable de penser qu'on puisse diriger un convoi d'une telle importance dans un désert aussi inhospitalier et aussi vaste. Les conducteurs tonnent de la voix pour annoncer les consignes, battent tambours et font hisser les bannières pour rassurer les voyageurs et dissuader d'éventuels agresseurs de s'approcher de la grande caravane des frères Maqqari<sup>2</sup>.

La réussite de la traversée revient au groupe constitué du qaïd et ses lieutenants mais aussi à la solidarité qui s'instaure entre les individus. Les conducteurs de ce convoi ont l'expérience du milieu saharien, savent interpréter les signes que leur livre cette nature difficile et impitoyable à l'égard des imprudents et de ceux qui veulent la dominer. « Naviguer » dans ces ergs est chose impossible pour les chrétiens qui brûlent d'envie d'atteindre les « sources » de l'or dont on fait tant état à Tlemcen voire à Tétouan et à Fez. Les admirables conducteurs de caravanes, maintes fois comparés aux capitaines de bateaux, sont choisis parmi les hommes du désert, des hommes habitués au nomadisme et reconnaissables à leur litham, ce voile qui protège leur visage de la chaleur torride et des piqûres des grains de sable chaud lors des tempêtes dans ces étendues dunaires. Qui donc mieux qu'eux pouvaient voguer avec aisance dans ces immensités et négocier avec des tribus nomades en quête du moindre butin ? Là les Maqqari ont été bien inspiré pour organiser la grande caravane du Soudan.

---

<sup>1</sup> Voir A. Coudray *op. cit.* p. 247.

<sup>2</sup> D. Jacque-Meunié, *Le Maroc Saharien des origines à 1670*, Paris Librairie Klincksieck, p. 402

La grande caravane arrive à Toghaza après un mois de marche<sup>1</sup>. A ce relais deux directions s'offrent aux voyageurs : un chemin prend la direction de Tombouctou, qui n'était alors qu'un bourg insignifiant, et l'autre se dirige vers Oualata et continue ensuite vers la haute vallée du Niger.

Dans les territoires soudanais des mouvements politiques troublent parfois la bonne marche du commerce au XIII<sup>e</sup> siècle. Les itinéraires et les haltes établis d'avance peuvent être modifiées à cause des désordres. Les guerres qui ont entraîné la chute de certains royaumes comme le Ghana créent le dérèglement de structures commerciales et font naître un climat d'insécurité et de peur. Et Oualata, la fondation commerciale du début du ce XIII<sup>e</sup> siècles est devenue très rapidement un imposant centre d'approvisionnement pour tout le district du Ghana, une halte caravanière et un dépôt pour la maison Maqqari.

Les changements intervenus dans la gestion politique du Ghana vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle donne au sultan du Mali (responsable de ces changements) un immense empire qui englobe les deux importantes cités commerciales de Tokorour et Oualata. Le changement politique a fait vaciller la confiance des commerçants qui mettent en place leurs propres moyens pour protéger leurs biens et leur personne. Les représentants de la maison Maqqarie en place dans la région demandent et obtiennent audience du nouveau souverain afin de bénéficier d'assurances pour de nouvelles orientations de la politique commerciale. Non seulement le nouveau maître maintient et encourage les échanges entre le Mali et Tlemcen dans le même état qu'antérieurement (car les taxes perçues sont élevées) mais il demande aux Maqqari d'être ses chargés d'affaires, commissionnaires et fournisseurs officiels de sa maison. Ces nouvelles attributions de confiance est une aubaine que les représentants des Maqqari ne pouvaient négliger, car en raisonnant à brûle-pourpoint les avantages économiques et le prestige social qui découleraient de ces charges sont énormes. Les marchands tlemceniens deviennent les amis, les confidents, et les familiers du sultan du nouveau Mali. Les cours maghrébines toutes entières espèrent de ce changement de situation au Soudan des retombées fructueuses pour leur commerce.

## Quelques précisions historiques

Nous avons vu comment nous sont parvenus les détails touchant l'organisation du commerce transsaharien par les frères maqqari. Les informations concernant le Soudan, et plus particulièrement le Ghana médiéval, sont connues par les écrits de Ibn Hawqal (X<sup>e</sup> s.), d'al-Bekri (XI<sup>e</sup> s.), d'al-Omari et Ibn Batuta (XIV<sup>e</sup> s.) et Ibn Khaldûn. On ne peut malheureusement citer aucun nom de la trempe de ces auteurs pour le XIII<sup>e</sup> s., c'est-à-dire le siècle des Maqqari, créateurs de la société transsaharienne. D'autre part les événements qui servent de trame à notre question ne sont pas clairement placés dans le temps. Aussi l'absence d'archives incite à consulter d'autres travaux qui

---

<sup>1</sup> La route Sidjilmassa-Toghaza a été emprunté par Ibn Battuta en 1352. La traversée a duré 25 jours.(Voir Giri p. 116)

pourraient combler certains vides. Et naturellement la chronologie des faits historiques touchant le Ghana médiéval et le Mali donnerait des résultats forts intéressants

L'état de guerre permanent entre les petits Etats qui composaient le Soudan s'évanouit dès l'entrée en action du Mali (ou Melli). Ce petit royaume de la haute vallée du Niger commence à déployer ses ailes sur l'ouest afin de subjuguier les territoires situés proches de l'Atlantique dont le Ghana, Tokrou et Oualata. Vers 1240, Soundiata, chef de guerre malien, soumet plusieurs royaumes du sud-ouest soudanais. Les anciens souverains de la région perdent leur indépendance et deviennent par la force des événements les vassaux du nouveau grand empire qu'est devenu le Mali, le nouvel empire de l'or<sup>1</sup>.

La date de cette conquête est précieuse. Elle permet de situer les événements et de mieux les comprendre. Quand Ahmed Mohammed al-Maqqari affirme :

*« Lorsque Tocrou, ville des Youalâten, et les autres districts dépendant de ce peuple eurent été conquis, ceux d'entre les frères Makkariyi qui se trouvaient dans ces contrées, ayant réuni auprès de soi tous leurs combattants, établirent une lutte entre leurs marchandises et les objets de commerce des Youalaten, et l'avantage tourne autour des cinq frères associés. Ensuite les Makkariyi se rendirent auprès du souverain de ce peuple, qui leur fit l'accueil le plus honorable et le plus hospitalier leur accorda l'autorisation de commercer dans toute l'étendue de ses Etats<sup>2</sup>... »*, il reconnaît implicitement l'époque du déroulement des faits.

Et A. Coudray rapporte cette même information de la manière suivante :

*« Ces commerçants [les Maqqari] de génie, faits pour les grandes luttes économiques et même militaires, avaient su se faire voir du sultan de Melli lorsqu'il eu conquis Tocrou et Oualaten<sup>3</sup> »*. Ceci est la preuve que les Maqqari avaient établi leur société au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et non au milieu de ce même siècle.

L'informateur, descendant de cette famille, donne peu de détails sur la durée de vie ou la durée en activité des fondateurs de la société. Son récit traverse le siècle mais ne donne pas de précisions sur les descendants des fondateurs, c'est-à-dire sur la relève.

Voici un autre extrait dont le contenu se prête à des interprétations mais éléments permettent de le situer dans un espace temps assez vague :

*« Lorsque les frères Maqqariyi eurent, à l'aide de pactes et de traités, obtenus de la part des rois aide et protection pour leur commerce, ils parcoururent librement toutes les routes et acquirent des richesses immenses : c'est à peine si on pouvait les calculer et en connaître la valeur. C'est qu'alors les marchands de l'Egypte ne connaissaient pas encore le chemin du Sahara, que le Sahara tirait du Maghreb une quantité*

<sup>1</sup> Voir Jacques Giri, *Histoire économique du Sahel*, Parios, Karthala, 1994, p. 40 ; *Histoire générale de l'Afrique*, t. IV, Paris, Ed. Présence africaine, Edicef, Unesco, 1991, p. 102 et suiv. ; Michael Crowder, *West Africa. An introduction to its history*, Harlow (U.K.), Longman, 1977, p. 31.

<sup>2</sup> A. Bargès, *op. cit.* p. 209-210.

<sup>3</sup> A ; Coudray, *op. cit.* p. 246-247.

*prodigieuse de marchandises, et que les Maghrébins en retiraient le prix qu'ils voulaient, en sorte que ce commerce procurait au trésor du roi Abou-Hammou des sommes énormes et enrichissait ses Etats<sup>1</sup> ... »*

Ce sont les rois de Melli qui sont visés au début de cet extrait. Abou Hammou est bien ce sultan de Tlemcen qui avait une prédilection pour l'or et peu de considération pour les autres marchandises ni pour les marchands, dont l'activité est pourtant nécessaire pour la survie de ses sujets. Il a régné de 1308 à 1318. Il est quasiment contemporain de Mansa Moussa (1312-1337), l'éblouissant sultan du Mali qui a marqué les Orientaux par ses richesses (en or), lors de son pèlerinage. L'exhibition de cette richesse aurifère sur la route de la Mecque a fait naître des convoitises dont celles des Egyptiens. Ils ont eux aussi emprunté les chemins tracés par les Maqqari.

Ces points d'ancrage dans le temps nécessitent, certes, des améliorations. Celles-ci permettraient, une fois établies, de suivre l'évolution de l'entreprise maqqarie au XIII<sup>e</sup> siècle et ses conséquences pour le commerce en Afrique occidentale.

\*

\* \*

L'Afrique occidentale a connu une activité commerciale florissante aux derniers siècles du Mayen Age. La mise en place de l'entreprise maqqarie atteste de l'existence et de la vitalité d'une politique commerciale d'envergure accompagnées d'une forte pensée d'amélioration des relations entre le Maghreb, le Sahara occidental, le Proche-Orient et les pays riverains de l'Europe occidentale sous le contrôle de Tlemcen et de ses ports maritimes et sahariens. L'échange de produits manufacturés du nord ouest méditerranéen contre la poudre d'or soudanais et les esclaves, au XIII<sup>e</sup> siècle, est un marché complètement déséquilibré en terme de valeur. L'incompétence des Soudanais à gérer leur richesse, leur ignorance du monde qui s'élargit, l'absence de système monétaire, de manufactures même sommaires rendent le Sahara et l'Afrique occidentaux très vulnérable. Ils s'exposent à des convoitises de toutes sortes. Et déjà au niveau des voisins européens, s'esquisse l'idée de savoir comment explorer ce vaste continent et connaître ses richesses.

La création des Maqqari est certes une idée sans précédent au Maghreb et en Afrique de l'ouest mais son existence laisse un sentiment d'avoir vécu un acte inachevé et éphémère. L'idée des cinq initiateurs de l'affaire était la mise en place et le maintien de relations durables entre le Maghreb et le Soudan, mais le projet n'a pas survécu à leur disparition. On peut incriminer la désorganisation du marché, les instabilités politiques maghrébines et soudanaises ou les mésententes entre les Etats

---

<sup>1</sup> Texte cité par l'Abbé Bergès, *op . cit.* p. 210.

alors que les causes sont probablement ailleurs. Pour cerner celles-ci d'autres preuves émanant d'autres sources sont nécessaires. En attendant c'est Ahmed Mohammed al-Maqqari qui tranche dans cet extrait qui est une sorte d'aveu d'échec :

*« Après la mort de ces cheikhs [les cinq frères] leurs enfants se mirent à dépenser follement une partie du riche héritage qui leur avait été légué; ils ne s'appliquèrent pas à faire fructifier leurs bien; les guerres continuelles qui agitèrent ensuite les pays de leur résidence vinrent entraver leur commerce, et ils se trouvèrent livrés à la merci des sultans capricieux et oppresseurs. Depuis lors, leur prospérité commerciale est allée en déclinant, et elle décline encore<sup>1</sup> »*

---

<sup>1</sup> J;J. Bargès, *op. cit.* p. 210-211. Remarquons qu'au XVII<sup>e</sup>, au moment où l'auteur fait ce constat, l'entreprise existe encore mais on ignore dans quelles conditions.



## TLEMCCEN ET L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE MÉDIÉVALE AU MAGHREB

Agnès Charpentier  
CNRS-UVSQ & Institut méditerranéen

Avec le développement et l'évolution du monde ibéro-maghrébin, la mosquée d'Occident connaît en trois étapes un nouvel âge de son histoire. Je n'évoquerais ici que d'une manière très limitée ici le problème des *masajid* mais j'aimerais attirer votre attention sur les nouveaux modèles perceptibles dans les grandes mosquées tlemceniennes, signes du rôle de lieu de rencontre entre Orient et Occident qui est au Moyen Age celui de la *madina* puis de son agglomération.

Yusūf ibn Tašfīn fut un fondateur insigne de grandes mosquées le plus souvent dues dans leur état actuel à son fils 'Alī. Mais au Maroc, elles disparurent sous les Almohades — comme celle de Marrakech — ou plus tardivement comme celle de Sabta signalée par al-Ansari<sup>1</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et encore présente au XVI<sup>e</sup> siècle comme le montre une gravure issue du *Civitates Orbis Terrarum* (1576). C'est donc en actuelle Algérie, à Tlemcen, Alger et Nedroma que demeurent des témoins exploitables de l'architecture religieuse almoravide.

### La mosquée du XII<sup>e</sup> siècle

Le modèle de la mosquée du début du XII<sup>e</sup> siècle est caractérisé à Tlemcen comme souvent au Maghreb par un oratoire plus large que profond ; à Tagrart, il; comptait six travées de profondeur, recoupées par une arcade médiane d'une largeur de treize travées. Un accent est mis en son centre avec un groupe de trois travées, celles du vaisseau axial plus large et des vaisseaux qui le flanquent : les arcs lobés qui recoupent ces travées comportent onze et neuf lobes tandis que ceux des autres travées de l'arcade n'en compte que sept. Ce dispositif semble esquisser une manière une zone

---

<sup>1</sup> al-Ansari, *Iḥtišār al-Aḥbar*, trad. Vallve, *Al-Andalus*, XXVII, 1962, p. 399-442.

noble devant le *mihrab* que la présence de deux colonnes au lieu des piliers, au niveau du vaisseau central, souligne (fig. 1). Peut-être faut-il y voir, comme à la grande mosquée de Cordoue l'agrandissement d'al-Hakam II riche au chevet de trois coupoles et d'arcs lobés entrelacés (fig. 2) ou encore comme à la mosquée al-Qarawiyin avec ses grandes coupoles à *muqqarnas* (fig. 3). Comment interpréter ces zones singulières dans la salle de prière et plus spécifiquement devant le *mihrab*. A Tlemcen, la *maqsura* en bois devait sans doute être disposée devant le *mihrab* sous la coupole nervée qui le précède et qui prend sa source elle aussi dans les coupoles nervée cordouanes. Si le plan en T est assez nettement affirmé à la grande mosquée d'Alger ou à la mosquée al-Qarawiyin, il n'est pas aussi nettement caractérisé à Tagrart même si les trois travées proches du *mihrab* présentent des largeurs supérieures à celles des travées plus proches de la cour. Cette disposition peut attester d'une volonté de traiter différemment la zone la plus proche du *mihrab*.

L'état initial de la cour reste une énigme mais on peut penser qu'elle fut d'abord relativement petite avant que les Almohades ne l'élargissent avec sans doute une profondeur de trois travées ce que suggère une rupture au sud-ouest de l'édifice (travées B'-D'9) (fig. 1). A Tlemcen comme à Alger ou à Nedroma, des *riwaqs* multiples flanquaient ce *sahn*.

Il n'est guère à Tagrart de similitude avec la mosquée tlemcénienne telle qu'on la saisit à Agadir que le Professeur Michel Terrasse rapproche avec prudence des états premiers de la mosquée al-Qarawiyin de Fès donc de modèles anciens de mosquées maghrébines. Les émirats de Nakur et Tihert avaient développée des mosquées à poteaux de bois, modèle ignoré des Tlemcénien tout comme les modèles des mosquées andalouses révélés par les fouilles de Basilio Pavón Maldonado à Madinat al-Zahra ou celles qui ont récemment mis au jour la première grande mosquée de Séville masquée par l'église paroissiale de « el-Salvador » (fig. 4). Le format de ces édifices andalous plus profonds ne saurait être comparé à celui de la grande mosquée de Tagrart même si l'orientation des vaisseaux perpendiculaires à la *qibla* également attesté aux mosquées de Nedroma et d'Alger : il laisse supposer une influence plus andalouse que maghrébine. Cependant, l'emploi à Tagrart d'arc plein cintre outrepassé au lieu d'arcs brisés comme à la grande mosquée d'Alger témoignent peut-être, comme il en va à la mosquée al-Qarawiyin de Fès d'une fidélité à des modèles anciens, à la grande mosquée d'Agadir peut-être (fig. 5). Les valeurs d'outrepassement des arcs sont, à Tlemcen, équivalentes à celles qui sont attestées à la mosquée al-Qarawiyin ; la hauteur des pieds droits est égale, pour les arcs ordinaires, à celle de l'arc. En revanche, au *mihrab* de Tagrart (fig. 6), la hauteur des pieds-droits est supérieure à celle de l'arc ce qui confère au panneau des proportions plus élancées qui ne sont pas sans évoquer les rares modèles connus de l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle : on pense au *masjid* de l'Aljaferia de Saragosse où les pieds droits élancés du *mihrab* lui donne un élan en hauteur que l'on retrouvera au XIV<sup>e</sup> siècle.

La grande mosquée de Tagrart témoigne, on l'a vu, d'une architecture originale liée à al-Andalus qui illustre bien les formes nouvelles développées, au XII<sup>e</sup> siècle surtout, par les émirs maghrébins.

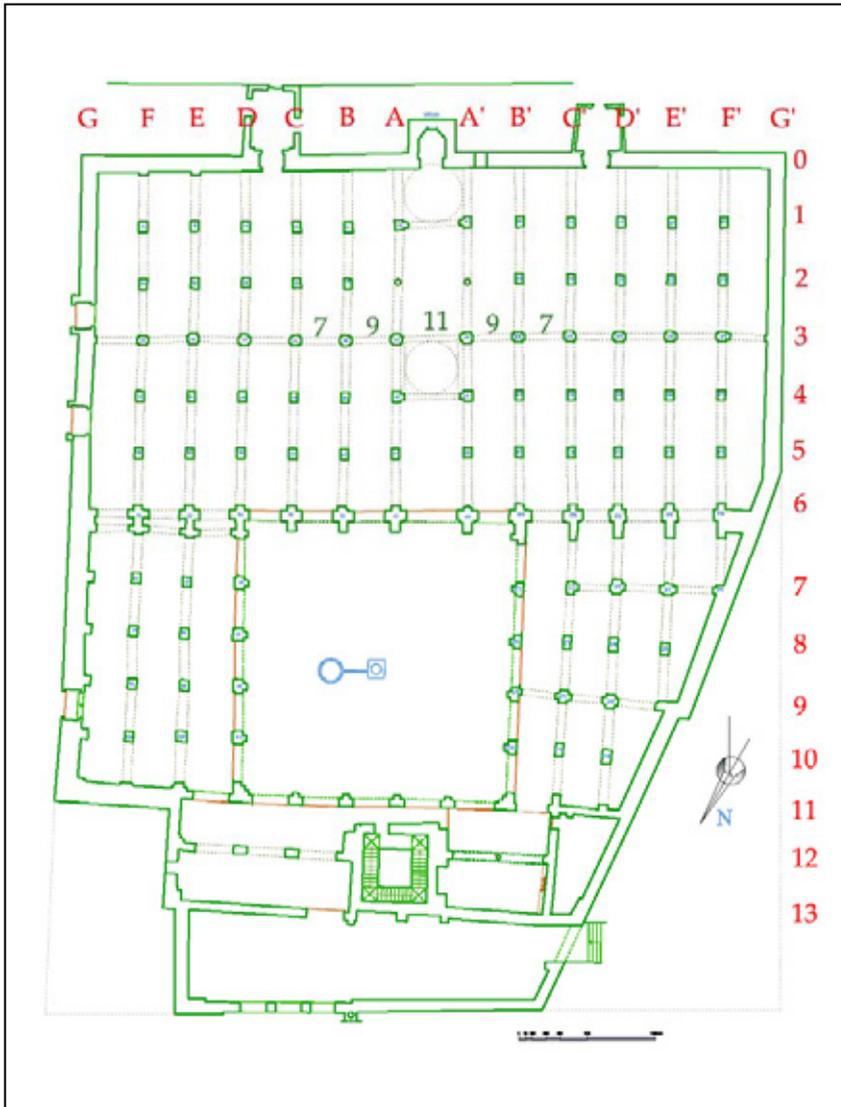
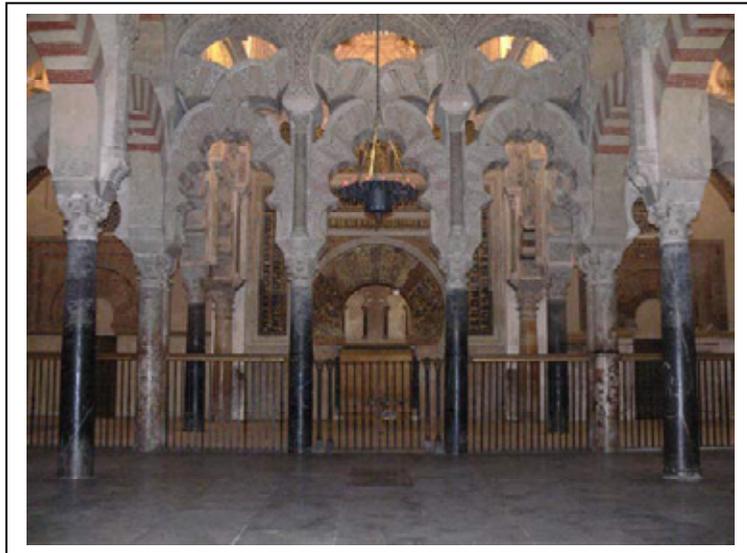
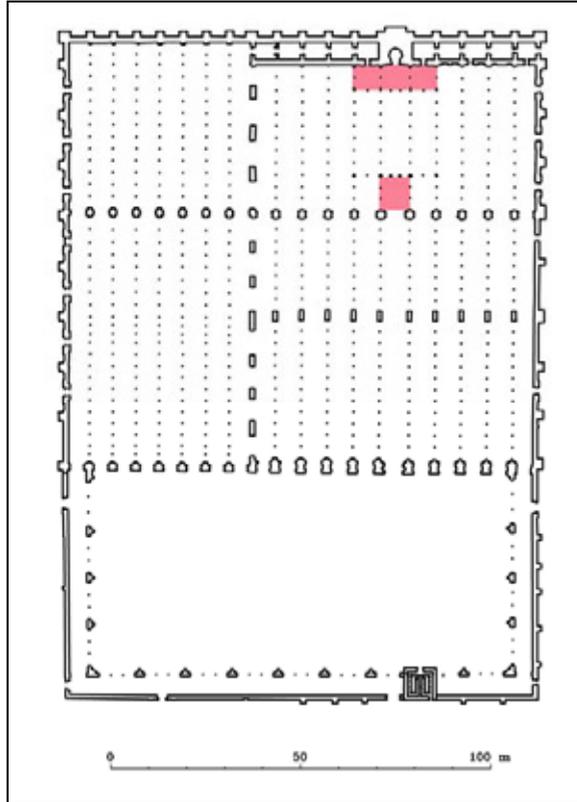
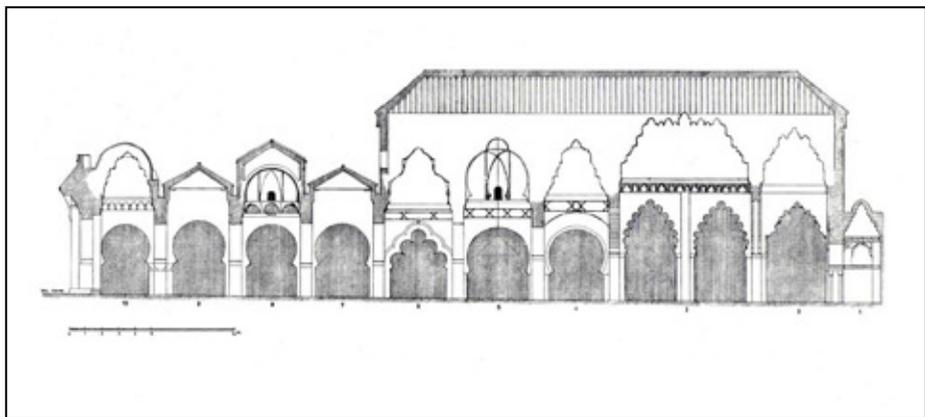
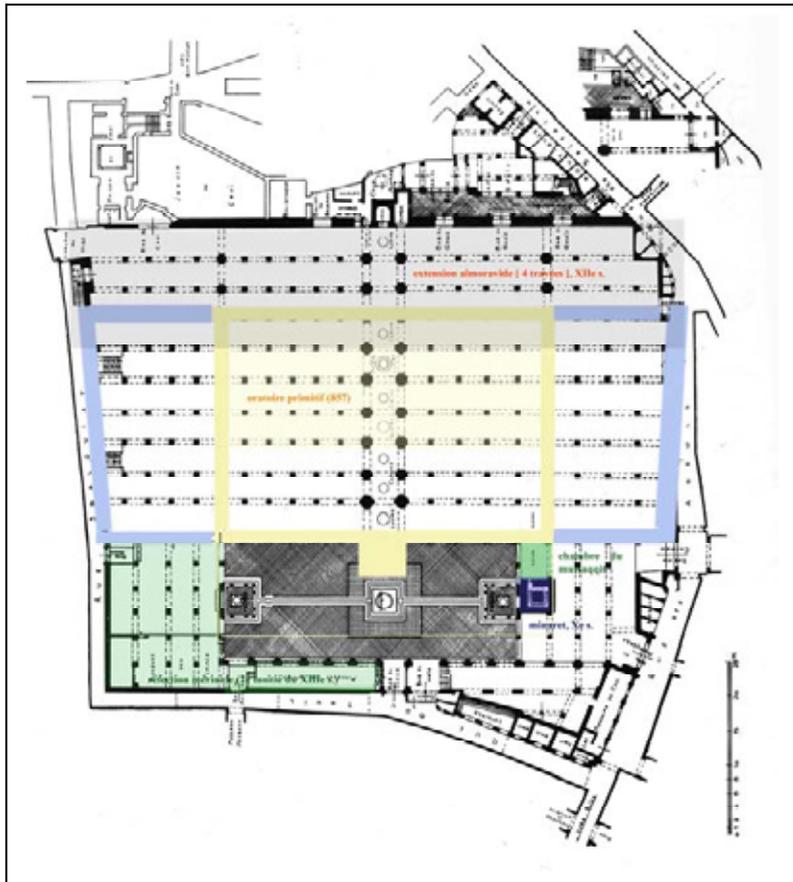


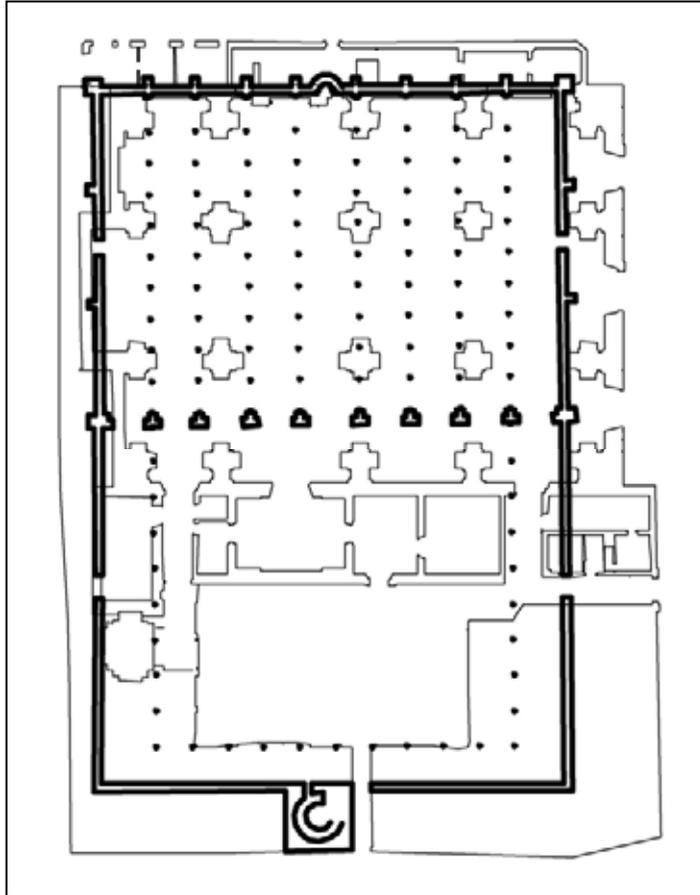
fig. 1 - Plan de la grande mosquée de Tagart et numérotation des travées.  
(Institut méditerranéen)



**fig. 2 - Cordoue, grande Mosquée. en rouge la zone « maqsura » d'al-Hakam II (Antonio Almagro).  
Arc lobés entrelacés qui marquent la zone maqsura (Agnès Charpentier)**



**fig. 3 - Fès Mosquée al-Qarawiyyin.  
Plan et coupe de l'agrandissement almoravide  
(Henri Terrasse, La mosquée al-Qarawiyyin)**



**fig. 4 - Séville - Mosquée d'Ibn Adabbas.  
(Antonio Almagro)**

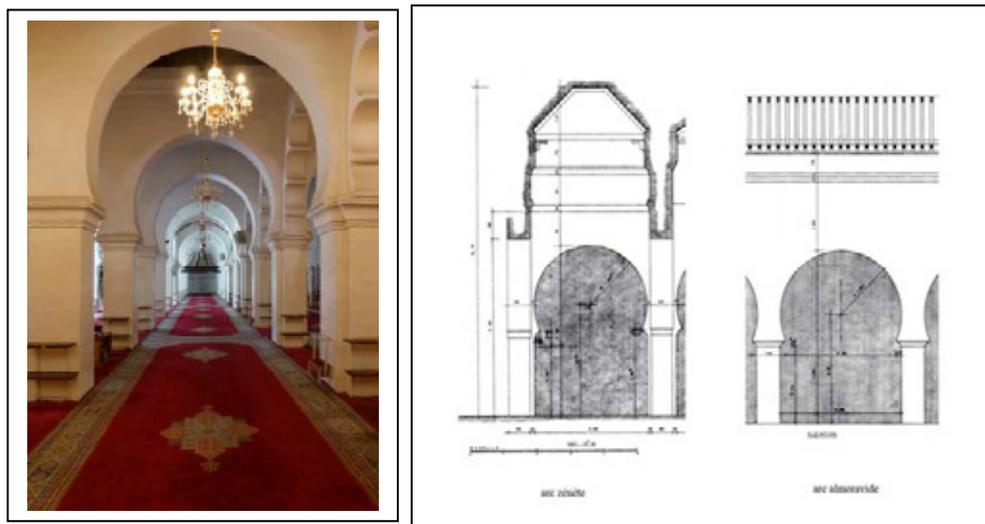


fig. 5 - Arcs plein cintre de Tlemcen (à gauche) et de la mosquée al-Qarawiyyin (à droite)  
(Agnès Charpentier, Henri Terrasse, Mosquée al-Qarawiyyin)

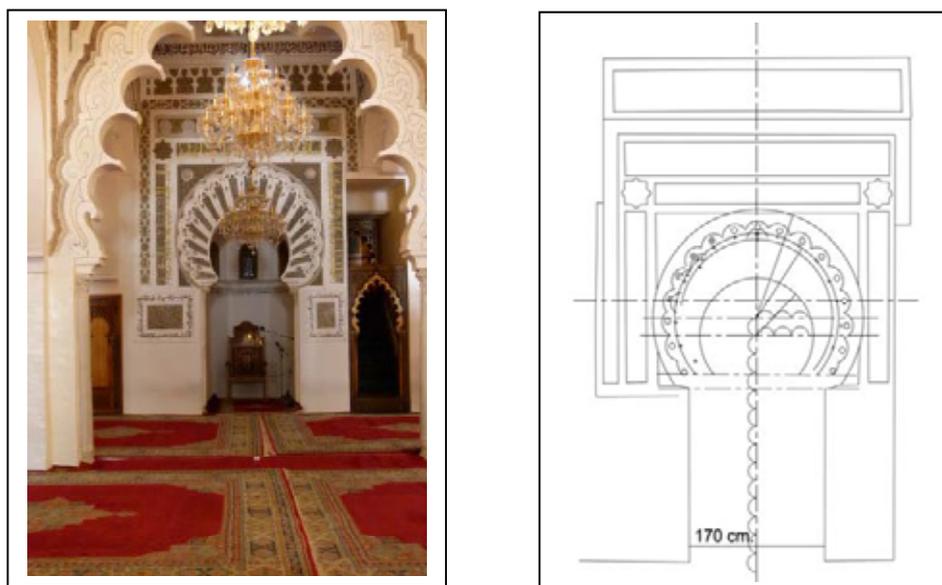


fig. 6 - Tlemcen - Mihrab de la grande mosquée et analyse de son tracé régulateur  
(Agnès Charpentier)

\*

\* \*

## Les modèles du bas Moyen Age

Le bas Moyen Age pose à propos de l'architecture tlemcénienne le problème de la part des Mérinides dans l'évolution de l'art du domaine 'abd al-wadide. Nous pensons que si bon nombre d'œuvres importantes furent financées par les Banū Marīn, les travaux furent le plus souvent confiés à des ateliers tlemcénien. Mais quelle part attribuer aux modèles de chacun des émirats ?

Le premier type présent à Tlemcen au XIII<sup>e</sup> siècle fut la grande mosquée de Tagrart remaniée par Yaghmorasan. L'axe médian qui était signifié par la hiérarchie des arcs, est plus fortement marqué par une coupole nouvelle (fig. 1), supportant un lustre, qui vient amputer le décor almoravide de l'arcade médiane signifiant l'entrée dans la zone *maqsurā* de la mosquée (fig. 7). L'insertion d'un lustre précédant l'entrée de la zone solennisée de la salle de prière est également attestée à la grande mosquée de Fès Jdid en 1276 et au remaniement mérinide de la grande mosquée de Taza<sup>1</sup> qui est de peu postérieur aux transformations de Yaghmurasan à Tagrart.

Tlemcen, voit aussi sa cour totalement remaniée pour présenter un format carré qui rappelle celles de l'Ifriqiya ziride. Yaghmurasan renoue ainsi avec une tradition ziride, en partie seulement andalouse. L'émir ne se contente pas de transformer la cour, il élève en milieu de côté nord ouest, comme à Agadir, un minaret de plan carré. La volonté de se référer à des modèles andalous ne saurait être exclue au moment où le Maghreb après les reconquêtes de Cordoue en 1236 et de Séville en 1248 se veut l'héritier d'al-Andalus. Ainsi, la transformation de la mosquée de Tagrart n'est-elle pas sans évoquer la mosquée de Madinat Gharnata du XI<sup>e</sup> siècle. Le minaret de plan carré lui-même, on le sait, est né à Cordoue sous l'émir Hišām. Mais sa forme classique où la hauteur correspond à quatre fois la base est usuelle depuis le minaret de la mosquée almohade de la *Qasaba* de Marrakech. Si les minarets de Tagrart et d'Agadir se rapprochent des modèles almohades par l'organisation du décor de leurs faces où se déploie un entrelacs losangé issus d'arcs recticurvilignes, le panneau d'arcatures qui couronne le corps du minaret rappelle lui les modèles andalous. Les Zénètes de Tlemcen, on l'a dit, avaient été de fidèles soutiens des Almohades dans leur *jihad* andalou. Cette fidélité conjuguée à l'Andalousie perdue et aux Almohades est un des traits saillants de l'art des 'Abd al-Wadides.

Il semble cependant que les ateliers tlemcénien, financés par Abū l-Hasān puis par Abū 'Inān, aient donné une postérité inattendue à un modèle nostalgique imaginé par les bâtisseurs de la grande mosquée de Fès Jdid en 1276. La volonté de

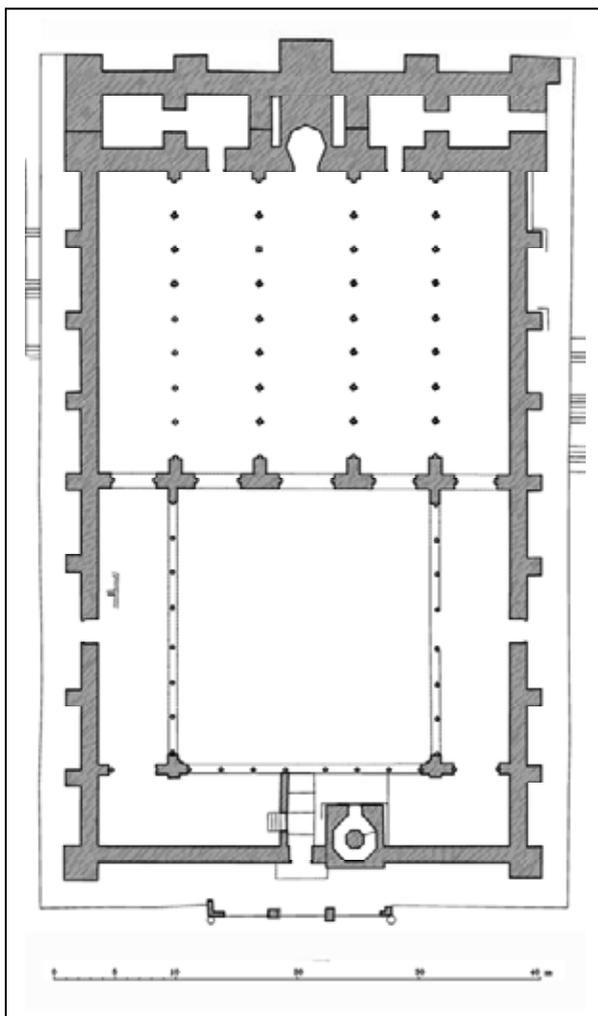
---

<sup>1</sup> Henri Terrasse, *La grande mosquée de Taza*, Paris, 1943, p. 19-20 ; 28-29.



**fig. 7 - Tlemcen - grande mosquée.  
La coupole du lustre (en haut) ampute le décor almoravide  
(Agnès Charpentier)**

faire du siège du pouvoir mérinide une nouvelle Cordoue a été démontrée<sup>1</sup>; cette mosquée qui reprend les dimensions mêmes de celle de Madinat al-Zahra en est un signe (fig. 8). Ce modèle nouveau — et plus sûrement celui de la Jama'a Hamra de Fès Jdid — est à l'évidence repris à la mosquée de Sidi bu Madyan comme à celle de Sidi al-Halwi. L'influence du Maghreb extrême peut être évoquée à propos du bandeau terminal du minaret où un décor polychrome de polygones étoilés se substitue au panneau d'arcatures andalou que l'on retrouve sur les autres minarets tlemceniens. Mais tout un décor, de l'agencement du décor en *zellij* aux chapiteaux composites à bandeaux — typiquement 'abd al-wadide — évoque l'art de Tlemcen. On a démontré que si des architectes mérinide ont pu influencer sur l'architecture religieuse de l'agglomération, des ornemanistes tlemceniens sont intervenus dans deux œuvres majeures de la dynastie mérinide : le sanctuaire de Chella<sup>2</sup> et la mosquée-madrassa Bū 'Ināniya de Fès al-Bali. Ainsi, en rupture avec les grandes mosquées almohades fidèles au schéma almoravide, un nouveau modèle de mosquée ibéro-maghrébine mais de souche andalouse lointaine s'est-il développé à Tlemcen au XIV<sup>e</sup> siècle. Nous le retrouvons sans doute comme modèle interprété en mineur à la mosquée dite de Sidi Brahim élevée par Abū Hammū



**fig. 8 - Plan de la mosquée de Madinat al-Zahra  
(Antonio Almagro)**

<sup>1</sup> Michel Terrasse, *L'architecture ibéro-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris, 1979, p. 181-187.

<sup>2</sup> Agnès Charpentier, *Un atelier voyageur au bas Moyen Age ibéro-maghrébin entre mondes abd al-wadide et mérinide*, 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, (La Rochelle 18-22 avril, 2005).

Musa II vers 1361-1362. Toutefois, à Tlemcen, comme au Maghreb al-Aqsa, ce type d'édifice ne connaîtra pas une grande postérité.

Mais il est enfin un modèle majeur de grande mosquée que possède l'agglomération tlemcénienne après le modèle urbain de Tagrart et le modèle lié aux villes de pèlerinage, celui de la grande mosquée palatine militaire. Il s'agit bien sûr d'un exemple mal daté mais incontournable, celui de Mansura (fig. 9), qui achève une longue série de sanctuaires exceptionnels tels que les grandes mosquées de Kairouan et de Cordoue, la mosquée almoravide de Marrakech puis pour l'époque almohade celles de Séville et de Ribat al-Fath. Nulle part ailleurs ne se manifeste mieux que dans ces vastes sanctuaires rassemblant les troupes avant leur départ en expédition, les synthèses entre Orient et Occident.

Dans cette longue lignée, Rabat semble le prédécesseur immédiat de Tlemcen avec un plan qui s'inspire à la fois de la mosquée abbasside — Abu Dulaf à Samarra — de la mosquée omeyyade andalouse de Cordoue et du nouvel agencement des sanctuaires mené à bien par les Almohades. Mais plusieurs éléments de Mansura innovent : le minaret où l'entrée axiale est ménagée, marque sans doute le terme d'une longue recherche architecturale débutée à Cordoue sous 'Abd al-Raḥman III. Mais le plan en T aux éléments détriplés pose problème de même que la *maqsura* de neuf travées qu'il génère. On pense à coup sûr aux *maqsuras* à coupoles iraniennes débutées par le remaniement de Nizām al-Mulk à la mosquée du Vendredi à Isfahan. Mais, un semblable dispositif apparaît à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dans un édifice d'un tout autre format du Caire, la mosquée de Baybars I<sup>er</sup>. Parallèlement, on ne saurait omettre les tentatives de détriplement esquissés, on l'a vu, sous le règne de l'almoravide 'Alī ibn Yusūf à la grande mosquée de Tagrart. La cour carrée de Mansura enfin n'a d'autres précédents que celle qu'implanta Yaghmurasan à la grande mosquée de Tagrart et à la cour de Grenade que nous avons évoquée à son propos. Les proportions du rectangle où s'inscrit l'édifice évoquent cependant le modèle de Fès Jdid dont on a dit la souche andalouse. Le minaret lui-même s'inscrit dans la lignée des grands minarets almohades de Marrakech, Séville et Rabat<sup>1</sup>. Toutefois si la composition de l'arc d'entrée fait plutôt référence aux portes urbaines almohades, l'ordonnement tripartite du décor qui surmonte le bandeau de muqarnas n'est pas sans rappeler celui de la Giralda de Séville comme le panneau d'arcature lobées qui couronnaient la tour. La présence des *zellijs* dans les fonds de l'entrelacs comme les filets peints qui simulaient des tresses et qui sont mentionnés par les restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> signalent à coup sûr le minaret et la mosquée de Mansura comme une œuvre 'abd al-wadide.

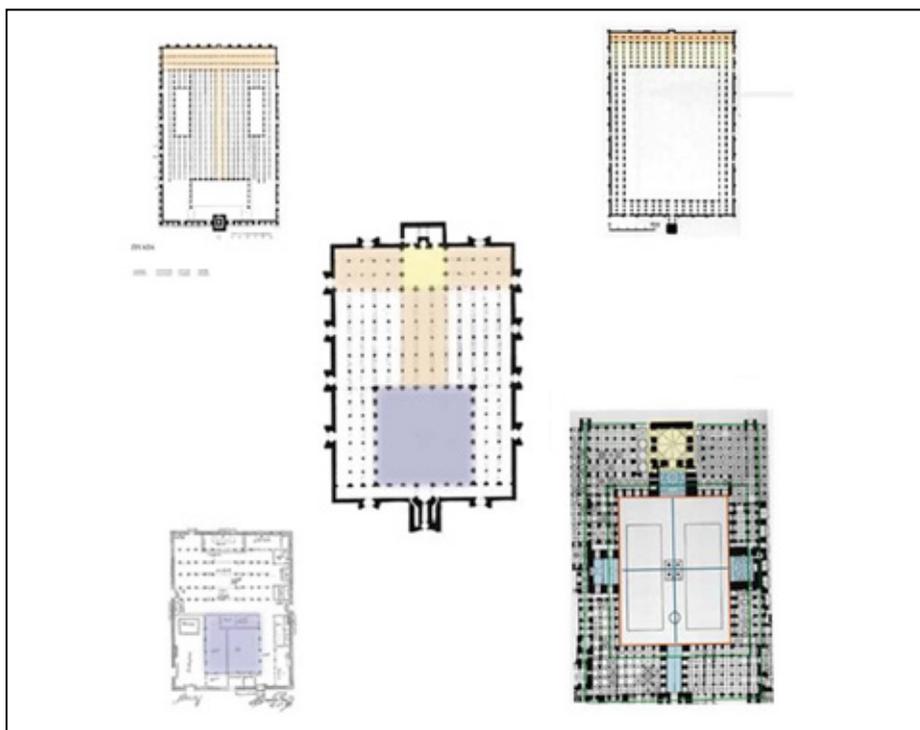
<sup>1</sup> Michel Terrasse, *L'architecture ibéro-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris, 1979, p. 223-224.

<sup>2</sup> MAP 81/99-001 carton 007 dossier 133, rapport de Duthoit, 1876 ; *Image de Tlemcen dans les archives française*, Tlemcen, 2011, p. 107-115.

Ainsi Tlemcen a-t-elle bénéficié d'un monument exceptionnel, qui nous rappelle le rôle de ville de pouvoir et, simultanément, de base de conquête qui fut celui de la ville — Porte de l'Orient vers l'Occident — mais aussi comment cette position stratégique permit à l'agglomération d'être le lieu des plus brillantes synthèses entre al-Andalus et Maghreb mais dans le même temps entre Orient et Occident.

\*  
\* \*

L'analyse du patrimoine tlemcenien nous aide à découvrir, comme j'ai essayé de le démontrer sur trois modèles, comment il a contribué à renouveler les formules de l'architecture religieuse d'Occident au XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle et comment les maîtres d'œuvres tlemcéniens surent puiser dans différents répertoires pour élaborer une architecture originale qui sait mêler l'héritage d'al-Andalus aux influences venues du Maghreb ou des terres plus orientales du monde musulman.



**fig. 9 - Msoquée de Mansura (au centre) et ses sources d'inspiration  
Rabat : en haut à gauche ; Abu Dulaf : en haut à droite ;  
Grenade : en bas à gauche et Isfahan : en bas à droite  
(Michel Terrasse)**

## LE CHAPITEAU TLEMCÉNIEN AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Basma Fadhloun  
*Institut méditerranéen*

Le chapiteau apparaît comme un élément clé — membre d'architecture et œuvre ornementale à la fois — pour appréhender l'art et les techniques du monde ibéro-maghrébin du bas Moyen Age confronté à la poussée chrétienne accentuée du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle. Le chapiteau est sans doute un reflet privilégié de ce nouveau contexte historique et géographique de l'art islamique d'Occident.

Le chapiteau califal forme la base solide pour l'évolution du chapiteau de tradition andalouse au Moyen Age. Les chapiteaux ibéro maghrébin du bas Moyen Age en reflètent la dernière étape.

A partir d'un tronc commun formulé par le legs almohade<sup>1</sup> naît, au XIV<sup>e</sup> siècle sur les deux rives de la Méditerranée, un style propre à chaque émirat ce qui n'exclue en rien des échanges fructueux tout au long de leur histoire. Il dérive comme aux siècles précédents soit du corinthien, soit du composite à bandeau. Il semble désormais que le chapiteau à palmes ait fixé les normes de son vocabulaire formel et ornemental.

Le chapiteau tlemcenien du XIV<sup>e</sup> siècle, ses formes comme son décor reflètent le terme de cette riche évolution médiévale.

---

<sup>1</sup> Pour les chapiteaux almohades voir Terrasse, H, 1932, p. 365-367 ; pl. LXVIII et LXX ; Basset, H, Terrasse, H, 1932, p. 73-77 ; 123 ; 227-233 ; 293-294, fig. 112 p. 295 ; Torres Balbas, 1949, fig. 2, 17, 19 p. 51-52 fig. 42-45, p. 49 ; Marçais, G, 1954 fig. 147 p. 236 ; Ewert, Ch, 1991 ; Ewert Ch, 1990 ; Ewert, Ch, 1985, p. 465-492 ; Marinetto Sánchez, P, 1988, p. 55-70 ; Marinetto Sánchez, P, 1999, p. 177-229. Sur les chapiteaux islamiques de la péninsule Ibérique et du Maroc, de la renaissance émirale aux Almohades voir Cressier, P, Marinetto Sánchez, p, 1993, p. 211-246.

Le plus souvent sculpté dans de l'onxy provenant, comme l'évoquait déjà G. et W. Marçais<sup>1</sup>, de la carrière de Aïn Taqbalet, il témoigne d'une réussite exceptionnelle (pl. I). Nous avons pris le parti de choisir un ensemble homogène, afin de dégager les principales caractéristiques du chapiteau tlemcenien. Nous n'évoquerons donc pas dans cet exposé les chapiteaux de stuc connu à Sidi bel Hasan<sup>2</sup>, qui annonce d'ailleurs ces pièces d'onxy, ni les chapiteaux de plus petites proportions. Nous concentrerons donc notre propos sur les nombreuses pièces d'onxy du XIV<sup>e</sup> siècle qui proviendraient du foyer urbain de Mansoura. Ce corpus de 32 pièces nous présente trois types de chapiteaux qui se distinguent par le traitement de leur corbeille.



pl. I - Carrière d'onxy de Aïn Taqbalet

Le type A est clairement dérivé du chapiteau composite à bandeau agrémenté ou non d'une inscription épigraphique (pl. II, pl. XVI, p.164) tandis que pour le type B un décor de palmes compactes s'organise de part et d'autre d'un arc végétal (pl. III, pl. XVII, p. 165) ; le type C enfin présente un décor de palmes de part et d'autre d'un fleuron (pl. IV, pl. XVII, p.166)<sup>3</sup>.

Il s'inscrit parfaitement dans le courant artistique du XIV<sup>e</sup> siècle et se présente comme le reflet le plus brillant de son évolution. Il nous renseigne à la fois sur une forme du bas Moyen Age et de sa place dans l'Islam médiéval d'Occident.

## Le terme d'une riche évolution

Le chapiteau tlemcenien du XIV<sup>e</sup> siècle possède des formes désormais établies. L'épannelage de ces chapiteaux est constant et peut se définir comme un volume pénétré d'un cylindre, en effet après un astragale lisse, le cylindre supporte un bloc parallélépipédique.

Il présente une forme équilibré entre le cylindre et la corbeille qui s'apparente fortement à celle des chapiteaux califaux<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Marçais, G, Marçais, W, 1903, p.52.

<sup>2</sup> Marçais, G, 1903, p. 176-178, fig. 28 p. 176; Marçais, G, 1954, fig. 211 p. 341 ; Bourouiba, R, 1973, p. 112-113 pl. XVII.

<sup>3</sup> Marçais, W, 1906, pl. VI (1). Les trois types de chapiteaux se trouvent réunis dans la cour à portiques de la Qubba funéraire de Sidi Bu Madyan: Marçais, G, Marçais, W, 1903, p. 223-284 et fig. 41 p. 235 et fig. 44 p. 238 ; Marçais, G, 1954, fig. 210 et 212 p. 341. Brosselard, Ch, juin 1859, p. 336-337 ; Bourouiba, R, 1973, p. 167-170.

<sup>4</sup> A titre d'exemple: Cressier, P, 2004, fig. 2 ; Ocaña Jiménez, M, 1940. pl. 7 (a). Après une phase de tâtonnement, le chapiteau califal propose une opposition de plus en plus grande entre un fût cylindrique et



**pl. II - Chapiteau type A.**  
Musée de Tlemcen



**pl. IV - Chapiteau type C.**  
Qubba de Sidi bu Madyan, Tlemcen



**pl. III - Chapiteau type B.**  
Extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan, Tlemcen

---

un bloc d'abaque parallélépipédique aux volutes d'angles discoïdales. Il existe de grandes différences avec les chapiteaux califaux cordouans mais ce sont en fait les mêmes éléments qui évoluent et qui prennent les caractéristiques propres à chaque période. En effet, jamais jusqu'au bas Moyen Age, pas même à la Kutubiyya, le bloc supérieur n'aboutira à de telles proportions ; cet élargissement poussé à l'extrême atteint parfois des formes caricaturales comme certains chapiteaux de l'Alcazaba de Malaga, voir Torres Balbás, L., 1949, fig. 143 p. 150 ; Cressier, P., 1995, p. 86.

Nous rejoignons ici l'hypothèse émise par Pavón Maldonado<sup>1</sup> selon laquelle il existe peu de différences entre la taille d'un chapiteau califal et celui du XIV<sup>e</sup> siècle. Les techniques usitées pour les chapiteaux andalous de l'époque omeyyade donneraient le mode opératoire de base à la production des chapiteaux en Péninsule ibérique et au Maghreb au Moyen Age finissant.

De plus, la bibliographie sur le chapiteau califal est très florissante, tous les spécialistes s'accordent à démontrer que les tailleurs de pierre ont choisi pour ces chapiteaux des proportions cubiques<sup>2</sup> que l'on retrouve également aux chapiteaux tlemceniens du XIV<sup>e</sup> siècle. A titre d'exemple, j'évoquerai les chapiteaux issus de Mansura aux proportions standardisées comme ceux conservés à l'extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan ou ceux du musée de Tlemcen qui présentent presque tous une hauteur et une largeur au niveau de la corbeille de 56 à 58 cm selon les pièces. Ils s'inscrivent donc dans un cube parfait. Il est vraisemblable par ailleurs qu'ils aient tous été préparés pour un même type de colonne<sup>3</sup>.

Nous pouvons donc admettre que cette nette opposition entre le fût cylindrique et une corbeille parallélépipédique, déjà amorcée sous le califat cordouan et que l'on retrouve timidement pour de nombreuses pièces des chapiteaux almohades, constitue l'un des éléments caractéristiques de l'art des chapiteaux du bas Moyen Age. Le chapiteau de Tlemcen en constitue l'exemple le plus prégnant en nous offrant cette forme spécifique.

L'étude même de l'épannelage de ces chapiteaux nous a conduit à nous interroger sur le processus même de son élaboration.

---

<sup>1</sup> Pavón Maldonado, B, 1977, fig. 2, p. 140.

<sup>2</sup> On peut évoquer Domínguez Perela, E, 1983, p. 123-161 ; Marinetto Sánchez, P, 1987, p. 188 ; Cressier, P, 1995 (1), p. 87.

<sup>3</sup> Toutefois, il est difficile de rendre compte d'une évolution linéaire, de suivre, comme le fil d'Ariane, les méandres de l'évolution entre les chapiteaux almohades et ceux du XIV<sup>e</sup> siècle. On ne peut prétendre pour ces chapiteaux à une claire évolution des proportions ; des corbeilles larges et plus petites cohabitent dans un même édifice comme au Palais des Lions, où les chapiteaux du Patio sont plus sveltes que ceux de la Salle des Rois, Cressier, P, 1995 (2) ; Pour l'évolution des proportions du chapiteau hispano-musulman voir Marinetto Sánchez, P, 1996, p. 185-214. D'autres chapiteaux du XIV<sup>e</sup> s. tels que ceux du mihrab de la Bu 'Inānia sont de facture très différente face à ceux de la salle de prière. On peut encore illustrer notre propos en étudiant les chapiteaux de la madrasa al-Attarin où la corbeille sur un fût cylindrique demeure en faible saillie, l'évasement du chapiteau est ici moins prononcé. Pour les chapiteaux nasrides cf. note 13, pour ceux de la Bu Inānia cf. note 24. Pour les chapiteaux de la madrasa Attarin: Terrasse, Ch, 1928, pl. 23 ; Terrasse, M, 1979, p. 458 ; Ettahir, A, 1996, p. 193-197 pl. 86 a-b, fig. 47.

## Un chapiteau dont on retrouve l'élaboration

L'histoire du chapiteau commence — on l'oublie trop souvent — au bloc dégagé en carrière. Il n'est malheureusement que rarement possible, en face d'œuvres achevées, de remonter du stade de la production du bloc au monument lui-même. En effet, comme le démontrent les études de Madame Eliane Vergnolle<sup>1</sup> pour le chapiteau roman, il conviendrait d'y joindre une réflexion en amont sur l'épannelage et si faire se peut sur les carrières.

L'apport exceptionnel des chapiteaux inachevés d'onyx conservés à l'extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan (pl. V) mettent en lumière de nouveaux éléments. Ils permettent clairement d'appréhender les différentes étapes d'élaboration du chapiteau de la carrière au monument.

L'existence même de ces chapiteaux inachevés nous amène donc à penser que ces œuvres étaient épannelées dans la carrière même. Après l'extraction du bloc cubique, les chapiteaux étaient épannelés sur place, dans la carrière, avant de rejoindre l'atelier de chapiteau du monument pour y recevoir les dernières finitions ornementales<sup>2</sup>. Lors de prospections dans cette carrière avec notre équipe de recherche, nous avons pu retrouver un morceau de fût de colonne étayant ainsi notre hypothèse.

L'exemple des chapiteaux califaux inachevés du Salón Rico de Madinat al-Zahra<sup>3</sup> ou encore ceux d'Almeria trouvés dans une épave du Playazon de Roadquilar — datés comme nasrides<sup>4</sup> — montre bien qu'un premier travail d'épannelage s'effectuait en carrière ; les chapiteaux étaient donc pour certains sculptés à pied d'œuvre. Certains exemples de Cordoue (pl. VI) nous l'illustrent déjà parfaitement<sup>5</sup> ; nous



**pl. V- Chapiteau inachevé.**  
Extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan,  
Tlemcen



**pl. VI -Cchapiteau inachevé.**  
Patio de los Naranjos, Cordoue

<sup>1</sup> Vergnolle, E, 1975, p. 55-79.

<sup>2</sup> Comme le suggère déjà L. Torres Balbas, voir Torres Balbas, L., 1957, p. 668.

<sup>3</sup> Gomez Moreno, fig. 112, p. 81 et fig. 114, p. 83 ; Cressier, P, 1995 (1) p. 99 et fig. 95 ; Cressier, P, 2004, p. 357 et fig.2.

<sup>4</sup> Cressier, P, 2004, p. 357 et fig.1, p. 371 ; Blánquez et al, 1998, p. 105-107 et fig. 35 p.110.

<sup>5</sup> Torres Balbas, L., 1957, fig. 470, p. 667.

voyons ici que l'artiste n'a pas achever sa sculpture, seule une partie est sculptée l'autre demeure ornée de feuilles d'acanthé lisse<sup>1</sup>.

En analysant ces chapiteaux inachevés, nous pouvons très brièvement émettre deux remarques :

1. ces pièces portent toutes déjà sur le cylindre le décor du méandre d'acanthé traité le plus souvent en méplat. Certains laissent même déjà deviner, de part une sculpture plus profonde, les tiges des « caulicoles palmes ». De plus, nous distinguons la présence d'une ébauche de pomme de pin charnue qui permet d'adoucir le passage à l'angle entre le cylindre et la corbeille.

Il semble donc que le premier travail de décor s'amorce par l'esquisse de ce méandre et du traitement de l'angle ; des traces d'outillages sont encore clairement visibles. Le traitement du décor de la corbeille ne s'amorcerait alors que dans un second temps.

2. le traitement du cylindre constituerait donc la dernière partie du travail pour donner forme à un type de chapiteau très original (pl. VII)



pl. VIII - Chapiteau, Musée de Tlemcen

Contrairement au chapiteau nasride<sup>2</sup> qui se caractérise par une totale négation du chapiteau andalou originel et où l'on assiste à une véritable désintégration des éléments constitutifs du chapiteau, ceux de Tlemcen empruntent encore quelques références au monde antique avec une quasi systématisation du chapiteau dérivé du composite à bandeau<sup>3</sup>. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, le chapiteau procède d'une assimilation et d'une refonte des données antérieures.

L'évolution du chapiteau se place donc sous le signe de la continuité, il assume pleinement son héritage almohade ; il connaît une transformation logique tout en se délivrant des surfaces lisses tant prônées par cette dynastie<sup>4</sup>. La découverte de restes de couleurs tant sur les chapiteaux que sur les colonnes, nous conduit à nous interroger sur cette dernière caractéristique.

<sup>1</sup> Torres Balbás, L, 1973, p. 668 ; Cressier, P, 2004, p. 357.

<sup>2</sup> Pour les chapiteaux nasrides voir Marinetto Sánchez, P, 2009, p. 233-279 ; Marinetto Sánchez, P, 1996 ; Cressier, P, 1995 (2) ; Pavón Maldonado, B, 1977.

<sup>3</sup> On retrouve cette même caractéristique pour les chapiteaux mérinides de Fès, notamment à la madrasa al-Attarin. Toutefois il demeure minoritaire à Grenade, distinguant ainsi chaque foyer artistique régional.

<sup>4</sup> Terrasse, H, 1932, p. 342-350, Torres Balbás, L, 1949, p. 48-50 ; Torres Balbás, L, 1955 ; Ewert, Ch, 2005, p. 223-247.

## Forme et couleurs : des formes conçues pour être peintes

Le chapiteau tlemcenien nous présente aujourd'hui un décor de palmes lisses ; il répond à un langage ornemental précis. L'astragale fait partie intégrante du chapiteau qui se compose d'un méandre lisse et plat, dérivé lointain de la feuille d'acanthé, de palmettes en volutes et d'une esquisse de bandeau parfois enrichis d'inscriptions historiques ou poétiques, qui attestent de l'importante maturation de la tradition hispano-maghrébine développée déjà par les ornemanistes almohades. On assiste à une véritable standardisation de la forme et du décor.

Ainsi pour le type B (pl. III), sur le corps cylindrique prend place un méandre de feuilles d'acanthé lisses parfois timbrées d'un fleuron ; les nervures axiales sont marquées par un merlon denté surmonté par un entrelacs rectiligne. Les tiges des caulicoles matérialisées également par un entrelacs rectiligne, prennent naissance dans les interstices du méandre pour s'achever en une palme double asymétrique assurant ainsi la transition entre le corps cylindrique et le parallélépipède. Ces caulicoles palmes servent clairement à adoucir le passage entre le cylindre et la corbeille quadrangulaire tout comme la pomme de pin qui vient marquer l'angle. De ces palmes centrales naît une autre palme double, claire réinterprétation des crosses angulaires et médianes, qui ne se résument qu'à une palme double.

Sur la corbeille parallélépipédique, le décor s'organise autour d'un pseudo bandeau à décor lisse encadré par un arc floral, fruit d'une succession de palmes doubles asymétriques comme déjà à la mosquée des Andalou<sup>1</sup>. De part et d'autre de cet arc floral, s'organise un décor symétrique : on retrouve le même jeu de palmes doubles et de palmes simples à calices stylisés qui achèvent de couvrir le chapiteau. Une palme simple à calice vient se loger au sommet de l'arc floral mordant le registre supérieur. L'espace qui devait être conféré aux volutes d'angles est composé d'un jeu de palmes doubles asymétriques. Au dessus du bandeau, on retrouve deux palmes simples à calices affrontées qui viennent se loger dans la courbe d'une palme double de l'arc floral. Toutefois, la palme simple est fortement creusée pour s'achever en de fines volutes à double involution donnant naissance à un bourgeon ; la terminaison de ces deux palmes et le bourgeon prend alors la forme d'un fleuron. L'abaque se transforme en simple listel lisse comme pour les chapiteaux nasrides.

On constate une étroite association de la structure et de la composition. La disposition du décor assure un évasement continu de la corbeille. Une véritable liaison organique s'instaure entre les deux zones du décor par la multiplication des passages de l'une à l'autre et par le jeu de caulicoles et pommes de pin d'angle. L'imbrication des différents niveaux renforce cette idée de croissance continue.

Les artistes approfondissent l'élaboration de quelques formules particulières représentatives du contexte culturel ambiant : la présence des « caulicoles palmes » a

---

<sup>1</sup> Terrasse, H, 1969, pl. XXV.

sans doute paru essentielle à l'équilibre général car cette disposition est partout reprise pour les chapiteaux ibéro-maghrébins du bas Moyen Age. Le passage d'un registre à l'autre se compose donc toujours avec les mêmes éléments. Seul le talent du sculpteur introduit des différences et confère aux pièces un aspect plus ou moins gracieux.

Même si « *Tlemcen a perdu sa couleur* »<sup>1</sup> l'étude de ces chapiteaux nous a révélé l'existence de restes de couleur bleue ou rouge sur certains chapiteaux et colonnes (pl. II et pl. VIII).

Nous avons alors porté notre regard vers les chapiteaux de l'autre rive, pour lesquels nous pouvons observer de façon plus précise l'utilisation des couleurs sur les chapiteaux. Au regard des pièces de Grenade, nous pouvons conjecturer que ces formes étaient conçues pour être peintes. Si la taille des chapiteaux de marbre au décor standardisé paraît simple et insipide face à celles de stuc comme ceux de la mosquée Sidi bel Hasan, la polychromie semble parfaire cette sculpture comme on le note parfaitement pour certaines pièces de Grenade (pl. IX).

A Grenade, les couleurs utilisées sur les « *yaserias* » ou décors de plâtre sculpté et les voûtes à *muqqarnas* sont diverses et riches. Les artistes utilisent des tons de bleu, rouge, différents verts, noir et doré. Cependant, sur les chapiteaux la palette se réduit au bleu, prédominant, rouge dans certains cas ; le noir est réservé pour les détails du dessin ; le blanc et le doré qui distinguent les palmes mettent en valeur les schémas décoratifs ou les cartels d'épigraphie.

Les rangées de palmes portent de fines incisions matérialisées par la couleur; le décor se subdivise par opposition de couleur qui est alors organisé en une division horizontale tripartite comme à la salle des Rois de l'Alhambra sous Mohammed V<sup>2</sup>. Le méandre lisse était en outre revêtu de différents dessins<sup>3</sup>.

Le décor lisse prôné par les Almohades et leur réforme religieuse a totalement disparu avec ce mélange de superficie lisse et nervurée, avec ses digitations d'acanthé si chères aux Almoravides<sup>4</sup> et l'apparition d'une palette de couleur plus éclatante.

La couleur sur les chapiteaux comme sur d'autres éléments d'architecture a été très tôt utilisée. Elle se maintient sur quelques exemples d'époque émirale<sup>5</sup> comme sur certains chapiteaux califaux de la Grande Mosquée de Cordoue sous al-Hakam II et al-Mansūr<sup>6</sup> (pl. X).

<sup>1</sup> Renan, A, 1893, p.183.

<sup>2</sup> Marinetto Sánchez, P, 1985 ; Marinetto Sánchez, P, 1996, p. 153-174, fig. 98 à 101 p. 159-163.

<sup>3</sup> Marinetto Sánchez, P, 1996, fig. 95 p. 156.

<sup>4</sup> Terrasse, H, 1965, p. 426-435.

<sup>5</sup> Nous pouvons encore le constater sur le chapiteau 1328 du M.N.A.H, voir Marinetto Sánchez, P, 1995, n°61, p. 263 ; ou sur une pièce retrouvée à Séville, Pavon Maldonado, B. 1966, p. 356, pl. 8a.

<sup>6</sup> Ewert, Ch, Wisshak, J. P, 1981 pl. 21 c.; Ewert, Ch, 1985, fig. 33 et 34; Ewert, Ch, 1990, pl. 6(c).



pl. IX - Chapiteau, palais de Comares, Grenade



pl. X Chapiteau, mosquée, Cordoue

monuments jusqu'aux charpentes comme l'ont révélé les études des bois de charpente du sanctuaire de Sidi al-Halwi, ceux de la madrasa Mesbahiya à Fès ou encore pour ceux de la madrasa de Sabta<sup>1</sup>. Il en était de même sur les stucs comme l'affirme la polychromie dans les fonds des compositions décoratives en stuc du *mihrab* de la mosquée Sidi bel Hasan (pl. XI).

La polychromie demeure trop souvent oubliée dans l'étude des architectures. Ainsi, dans l'étude des différentes étapes d'élaboration du chapiteau, le rôle joué par la couleur dans l'œuvre finale prend ici tout son sens ; elle aide ainsi à la compréhension de la sculpture qu'elle enrichit et dont la facture est prévue pour les rehauts de cet ornement complémentaire.

Les effets de couleurs offrent une avancée décorative complémentaire à la taille. Les artistes tlemcéniens auraient donc sculpté ces chapiteaux tout en gardant à l'esprit que ces œuvres devaient, au final, être peintes comme l'ensemble du monument auquel il appartenait, participant ainsi à cette nouvelle esthétique du bas Moyen Age

Le chapiteau tlemcenien empreint de ce nouvel esthétisme occupe de part sa réussite exceptionnelle et de part l'histoire même de la ville une place originale dans l'art de l'Islam d'Occident.

## Le chapiteau tlemcénien dans l'Islam d'Occident

Les artistes du Maghreb central ont clairement choisi leur vocabulaire artistique dans ce répertoire hérité des formes almohades. Le chapiteau possède des formes désormais bien établies qui le différencie des chapiteaux nasrides et de certains mérinides. A travers ce bref exposé nous avons pu observer quelques pièces majeures des différents foyers artistiques du monde ibéro-maghrébin qui tendent au Bas Moyen Age à marquer clairement leur identité.

En ce moment d'entente fragile entre les deux rives de la Méditerranée, le chapiteau tlemcenien apparaît comme un élément socio-historique. Carrefour entre l'Orient et l'Occident, Tlemcen était la porte des provinces à reconquérir pour les Mérinides soucieux de justifier leur titre de calife et donc de restituer l'empire africain



pl. XI - Détail de l'arc du mirhab, mosquée Sidi bel-Hasan, Tlemcen

<sup>1</sup> Terrasse, M, 1969, p 443-449.

des almohades. Le royaume de Tlemcen, outre le fait d'être une proie tentante, constitue la première étape sur la route de Tunis.

Durant cette période particulière de l'histoire de Tlemcen, la production de chapiteaux est étroitement dépendante du pouvoir lui-même. Les chapiteaux conservés de Tlemcen proviennent pour l'essentiel de la ville et grande mosquée « militaire » de Mansoura. Ils témoignent de cette histoire singulière de la ville car il s'agit donc d'ateliers tlemcénien au service des Mérinides. De mêmes ateliers travaillent alors d'une dynastie à l'autre.

Ces mêmes chapiteaux du « *Palais de la Victoire* » furent remployés au sanctuaire de Sidi al-Halwi (pl. XII) érigé par l'émir mérinide Abu 'Inān et à Sidi bu Madyan. Un choix bien précis semble avoir été fait puisque pour les chapiteaux de Sidi al-Halwi<sup>1</sup>, ils portent tous, à la soudure du méandre un fleuron, qui pourrait représenter ici la marque de différents ateliers.

Par leur matériau comme par leur excellente facture, ils relèvent du meilleur art tlemcénien stimulé par les commandes mérinides. Ces œuvres nous permettent ainsi de saisir l'effet d'un tel contexte historique sur la création et les échanges artistiques entre les dynasties ibéro-maghrébines du Moyen Age finissant. En effet, en dépit d'une situation politique extrêmement fragile, nous retrouvons ces mêmes types de chapiteaux sculptés dans un matériau analogue en terre mérinide à la madrasa Bū Inānia de Fès érigé par ce même Abu 'Inān<sup>2</sup> (pl. XIII).

Cette madrasa fasi dénombre quatre chapiteaux et deux demi-chapiteaux qui semblent par ailleurs être le même chapiteau scindé en deux parties sur lesquelles on peut noter au niveau du méandre cette palme double à fleuron. Ces pièces obéissent aux deux principales typologies A et B du chapiteau tlemcénien et laissent apparaître sur leur bandeau une écriture épigraphique<sup>3</sup>.

Si nous ne pouvons pas affirmer ici la présence d'un atelier tlemcénien, il semble toutefois que l'on ait affaire à un transfert de matériau: l'onyx noir (pl. XIV). Ainsi, l'un des chapiteaux, clairement inspiré du dérivé du composite (type A), apparaît moins gracieux, moins équilibré et plus fruste face à son homologue. Ce chapiteau est une claire réinterprétation de ce type de chapiteau que l'on trouve également au musée de Tlemcen comme à Sidi bu Madyan. Un artiste moins doué aurait-il copié et réinterprété ce chapiteau sur de l'onyx noir importé de Tlemcen ? La question demeure pour l'instant à l'étude.

De plus, contrairement au brutal abandon du chapiteau nasride en Espagne, le chapiteau tlemcénien influencera par ses caractéristiques propres à l'air du temps la production postmédiévale. On retrouvera ce même type chapiteaux, identiques mais

<sup>1</sup> Marçais, G, Marçais, W, 1903, p. 290, fig. 71 p. 293 ; Bourouiba, R, 1973, p. 167-170, pl. XXVI, 3.

<sup>2</sup> Terrasse, C, 1928, pl. 44 et 46 ; Marçais, G, 1954, p. 297 ; Ettahir, A, 1996, p. 285-286, pl.165 a-b et pl. 166 a-b.

<sup>3</sup> Bel, A, Journal Asiatique, 1918, p. 374-376; Aouni, L.M, 1991, p. 167-168, Ettahir, A, 1996, p. 286.



**pl. XII - Chapiteau du sanctuaire  
de Sidi al-Halwi, Tlemcen**

**pl. XIII - Chapiteau de la salle de  
prière de la madrasa Bu Inānia, à Fès**



**pl. XIV - Détail d'onyx noir dans  
la carrière d'Aïn Taqbalet.  
Tlemcen**



d'une facture clairement différente à la madrasa de Marrakech<sup>1</sup>.

L'art des chapiteaux du bas Moyen Age évoluera également à travers les productions saadiennes caractérisées par une monumentalisation des dimensions, une exacerbation de l'opposition entre les deux blocs et une miniaturisation des éléments floraux. La taille du méandre se réduit pour laisser place à une multiplication du nombre de couronnes<sup>2</sup> (pl. XV).



pl. XV - Double-chapiteau saadien, palais du Badi, Marrakech

Pour conclure, nous avons pu à travers cette étude appréhender la place du chapiteau tlemcenien qui à l'automne du Moyen Age occidental s'inscrit comme un chapiteau pétri de recherches artistiques de l'époque. Néanmoins, sa forme, aboutissement logique des pièces almohades dont il est issu comme son vocabulaire ornemental, illustrent clairement une recherche d'un art propre au pays tlemcenien. L'apport exceptionnel des chapiteaux inachevés comme les marques de couleurs nous permettent de mettre au jour les tenants et les aboutissants de son élaboration.

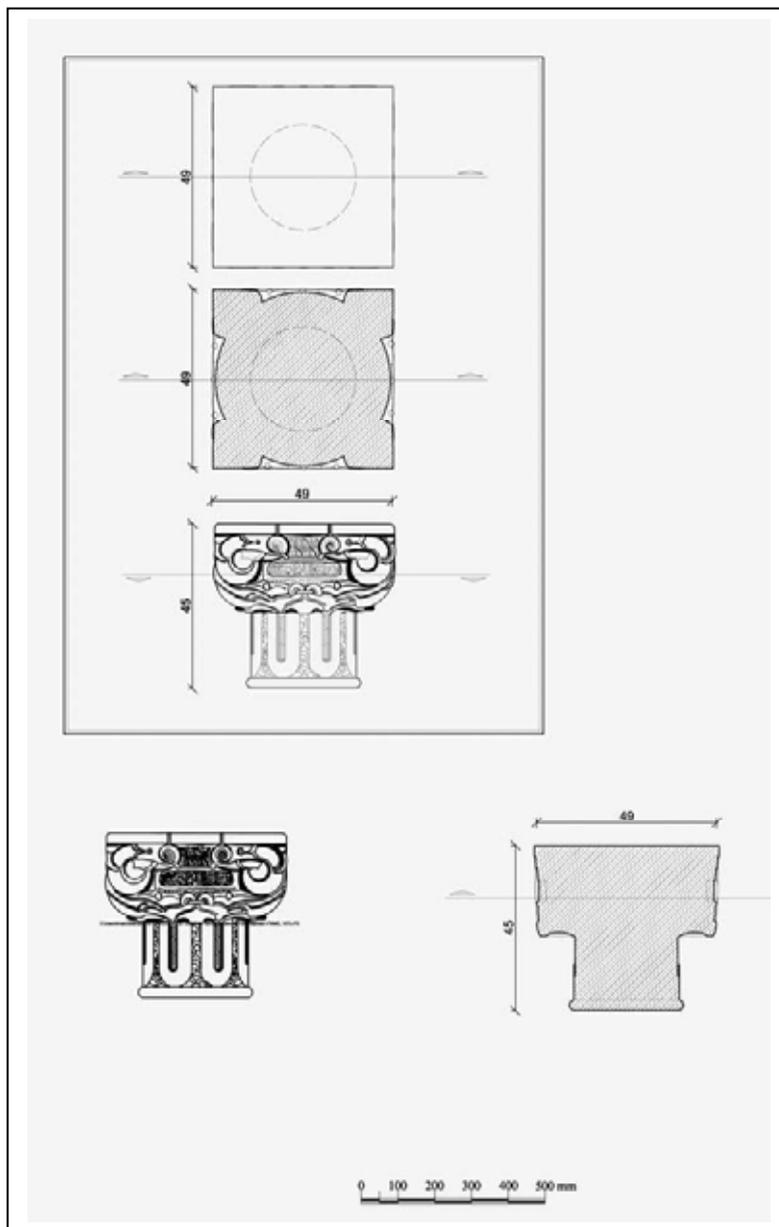
Fruit d'une riche évolution médiévale, il révèle l'excellent savoir-faire de ces ateliers tlemcéniens, vivifiés par les commandes mérinides, qui ont su faire de cet élément l'un des plus beaux reflets de l'art islamique d'Occident. Sa haute valeur esthétique et politique lui vaut d'être réemployé dans de nombreux édifices contemporain et de s'imposer comme l'un des témoins privilégiés des échanges culturels méditerranéens.

Sa structure comme son langage ornemental, révélateur de l'esthétisme du XIV<sup>e</sup> siècle en Islam d'Occident, constituent une source d'inspiration pour la sculpture du chapiteau du Maghreb al-Aqsa.

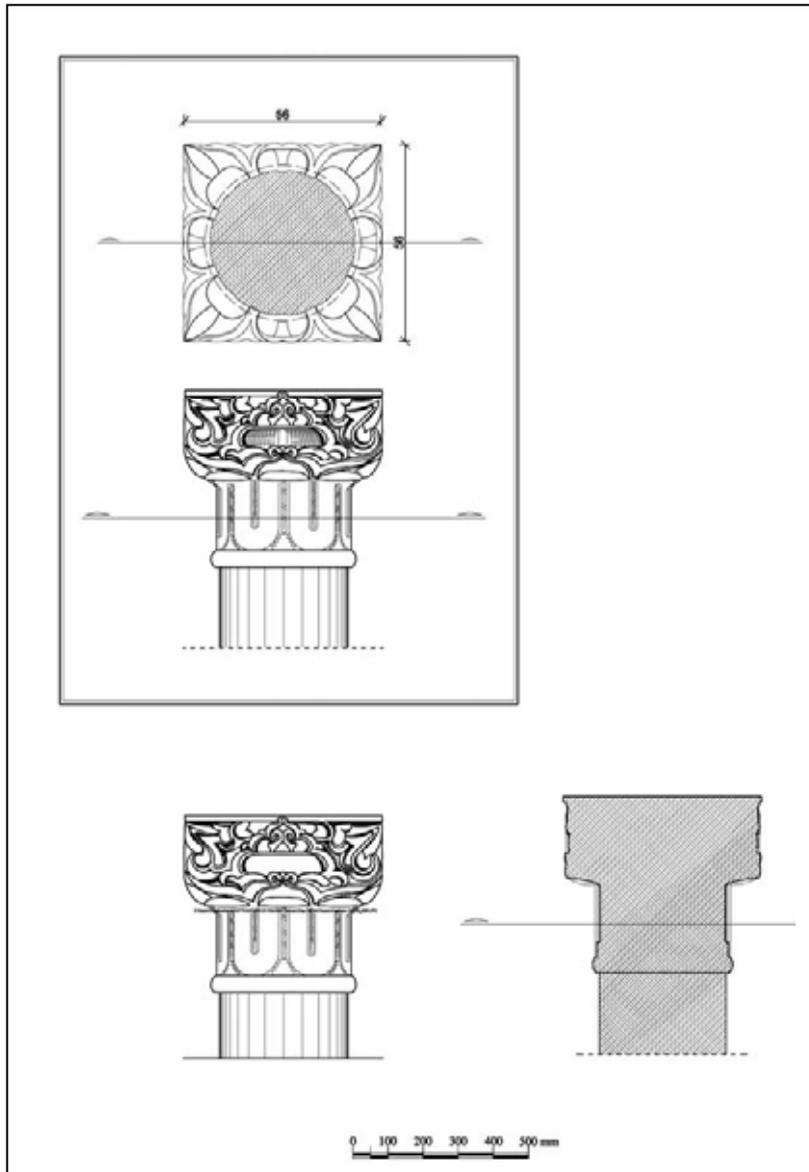
<sup>1</sup> Triki, H. Dovifat, A, 1999, pl. 140-141.

<sup>2</sup> Pour les chapiteaux saadiens voir Barrucand, M, 1976, p. 156-163 pl. XXVIII n°85, pl. XXIX n°88, t pl. XXXI n°92 et pl. LI n°145 ; Barrucand, M, 2004, p. 163-175 ; voir aussi Marçais, G, 1954, fig. 250 p. 434 pour un chapiteau de type saadien à Alger au tombeau de Sidi Abd al--Rahman.

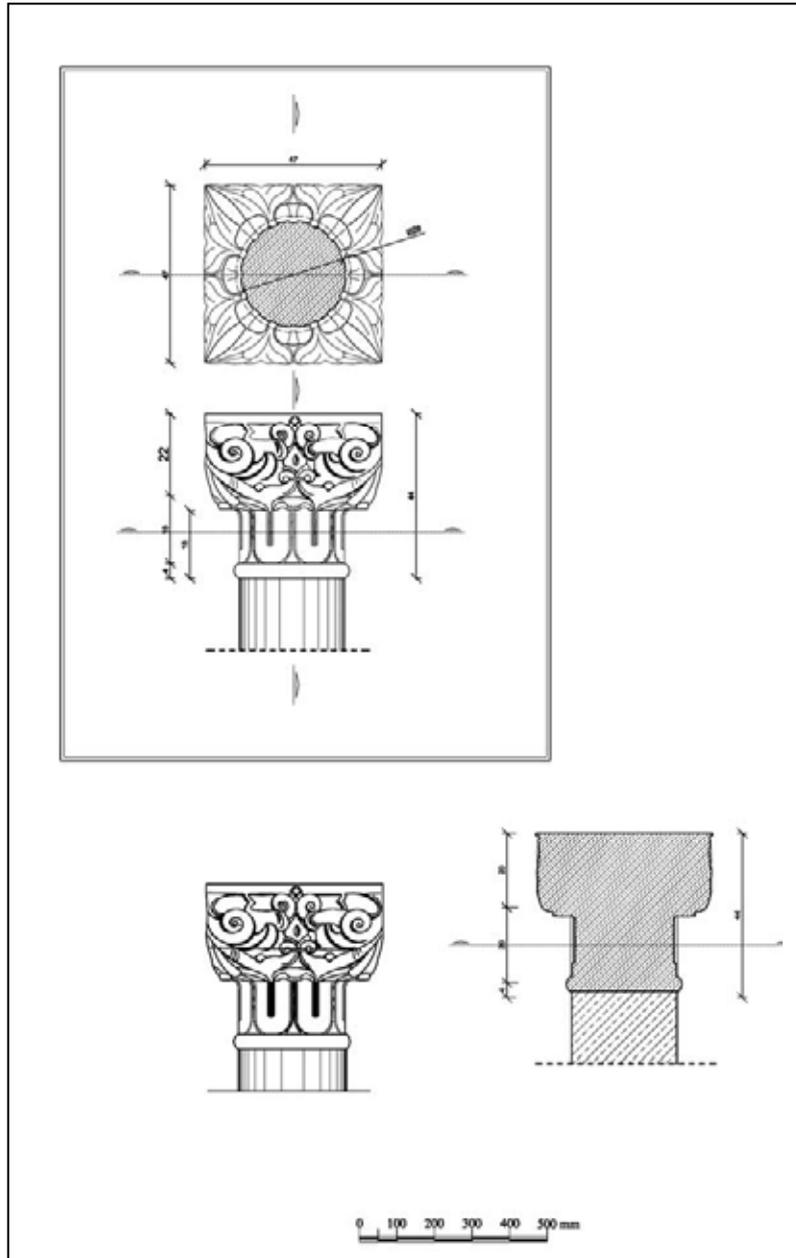
## Exemples d'analyses de chapiteaux



pl. XVI - Analyse du chapiteau de type A. Musée de Tlemcen (pl. II)



pl. XIV - Analyse du chapiteau de type B - Mosquée de Sidi bel Hasan (pl. III)



pl. XVIII - Analyse du chapiteau de type C - Qubba de Sidi bu Madyan  
(pl. IV)

## Bibliographie

- \* AOUNI LAHJ, M, (1991), *Études des inscriptions mérinides de Fès*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- \* BARRUCAND, M, (2004), « Die rezeption spätklassischer spolien in Ägypten und in Maghreb (10.-12. Jahrhundert) », *Al-Andalus und Europa. Zwischen Orient und Okzident*, Düsseldorf, p. 163-175.
- \* BARRUCAND, M, (1976) *L'architecture de la Qasba de Moulay Ismail à Meknès*.
- \* BASSET, H, TERRASSE, H, (1932, ed. 2001) *Sanctuaires et forteresses almohades*, Paris.
- \* BEL, A, (Novembre-Décembre 1918) « Inscriptions arabes des Fès », *Journal Asiatique*, p. 337-399.
- \* BLÁNQUEZ, J, ROLDÁN, L, MARTÍNEZ LILLO, S, MARTÍNEZ MAGANTO, J, SAÉZ F, BERNALD, D(1998), *La carta arqueológica-subacuática de Almería (1983-1992)*, Séville.
- \* BOUROUBA, R, (1973), *L'art religieux musulman en Algérie*, Alger.
- \* BROSELARD, Ch, (Juin 1859), « Les inscriptions arabes de Tlemcen », *Revue Africaine*, p. 321-340.
- \* CRESSIER, P, MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1993) « Les chapiteaux islamiques de la péninsule Ibérique et du Maroc, de la renaissance émirale aux Almohades », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, p. 211-246.
- \* CRESSIER, P, (1995) (1), « Los capiteles del Salón Rico : un aspecto del discurso arquitectónico califal », *Madīnat al-Zahrā'. El Salón de 'a'Abd al Rahmān III, Cordoue*, p. 84-106.
- \* CRESSIER, P, (1995) (2) « El capitel en la arquitectura nazarí », *Arte islámico en Granada. Propuesta para un museo de la Alhambra*, Grenade, p. 82-95.
- \* CRESSIER, P, (2004) « Historia de capiteles. ¿Hubo talleres califales provinciales », *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 5, Cordoue, p 355-375.
- \* DOMÍGUEZ PERELA, E, (1983), « Los capiteles hispano-musulmanes altomedievales (hasta el año 1030). Sistemas de proporciones y metrología. Primeros resultados », *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas*, XIX, p. 123-161.
- \* ETTAHIRI, A, (1996), *Les madrasas mérinides de Fès. Étude d'histoire et d'archéologie monumentale*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris IV.
- \* EWERT, CH, (2005), « El registro ornamental almohade y su revelancia », *Los Almohades, Problemas y perspectivas*, Madrid.
- \* EWERT, CH, (1991), « Forshungen zur almohadischen Moschee, IV: Die Kapitelle der Kutubiya-Moschee in Marrakesch und der Moschee von Tinmal », dans *Madridrer Beitäge*, 16, Maguncia.

- \* EWERT, CH, (1990), « Los capiteles almohades de la Kutubiyya de Marrakech », *Coloquio Internacional de Capiteles Corintios prerománicos e Islámicos*, (ss. VI-XII d. C), Ministerio de Cultura, Madrid, p. 167-182.
- \* EWERT, CH, (1985), « Arte andalusi en Marruecos: los capiteles almohades de la Kutubiyya de Marrakech », *Actas del I Congreso de Arqueología Medieval Española*, 9, Huesca, p. 465-492.
- \* EWERT, CH, WISSHAK, J.P (1981) *Forshungen zur almohadischen Moschee. I: Vorstufen*, Madrider Beiträge, 9, Maguncia.
- \* GÓMEZ MORENO, M, (1951), *El arte árabe hasta los Almohades y arte mozárabe*, Ars Hispaniae III, Madrid.
- \* MARCAIS, G, (1903), *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris.
- \* MARCAIS, W, (1906), *Musée de Tlemcen*, Paris.
- \* MARCAIS, G, (1954) *L'architecture musulmane d'occident. Tunisie. Algérie. Maroc. Espagne. Sicile*. Paris.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1985) « La Policromía de los capiteles del Palacio de los Leones », *Cuadernos de la Alhambra*, 21, p. 79-97.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1987), « Capiteles califales del Museo Nacional de Arte Hispanomusulmán », *Cuadernos de Arte*, XVIII, Grenade, p. 175.204.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1988), « El capitel almoravide y almohade en la Península Ibérica », *Estudios dedicados a Don Jesus Bermudez Pareja*, Grenade, p 55-70.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1995), « Contributions aux notices du catalogue », *Arte Islámico en Granada. Propuesta para un museo de la Alhambra*, Grenade, p. 262-264, 267-268, 271-276, 281, 298-302, 332-336, 359-360, 417, 423-426.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1996), *Los capiteles del palacio de los Leones en la Alhambra*, Grenade.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1999), « El capitel almohade : importancia y consecuencias », *Miscelánea de Estudios árabes y hebraicos*, 48, 1999, p. 177-229.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, (2009), « Las columnas de la Dār al-Mamlaka al-Saīda del Generalife », *Arte y Cultura, Patrimonio hispanomusulmán en al-Andalus*, Grenade, p. 233-279.
- \* MARINETTO SÁNCHEZ, P, *Guía-Catálogo del Museo Nacional Hispanomusulmán (en presse)*.
- \* OCAÑA JIMÉNEZ, M, (1940) « Capiteles fechados del siglo X », *Al-Andalus*, V, p. 437-449.
- \* PAVÓN MALDONADO, B, (1966), « Nuevos capiteles hispano-musulmanes en Sevilla », *Al-Andalus*, 31, p. 353-363.
- \* PAVÓN MALDONADO, B, (1977), « Las columnas en la arquitectura nazarí » dans

*Estudios sobre la Alhambra*, II, Grenade, p. 147-180.

\* RENAN, A, (1893) « Les arts arabes dans le Maghreb- Tlemcen », *Gazette des Beaux Arts*, I, Mars 1893, p. 177-193.

\* TERRASSE, Ch, (1928), *Medersas du Maroc*, Paris.

\* TERRASSE, H, (1932), *L'art hispano-mauresque des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris.

\* TERRASSE, H, (1965) « La reviviscence de l'acanthé dans l'art hispano-mauresque sous les Almoravides », *Al-Andalus*, XXVI, p. 426-435.

\* TERRASSE, H, (1969), *La mosquée des Andalous à Fès*, XXXVIII, Paris, 2 vol.

\* TERRASSE, M, (1969), « Quelques bois sculptés polychromes du musée de Cadiz », *Mélanges de la Casa Velázquez*, V, p. 443-449.

\* TERRASSE, M, (1979), *L'architecture hispano-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris.

\* TORRES BALBÁS, L, (1949), *Arte Almohade, Arte Nazari, Arte Mudéjar*, *Ars Hispaniae* IV, Madrid.

\* TORRES BALBÁS, L, (1955), *Artes Almoravide y Almohade*, Madrid.

\* TORRES BALBÁS, L, (1957), « El arte hispano-musulmán hasta la caída del Califato de Córdoba (711-1031 de J.C) », *Historia de España (R : Menendez Pidal ed.)*, V, Madrid.

\* TRIKI, H, DOVIFAT, A, (1999), *Medersa de Marrakech*, Casablanca.

\* VERGNOLLE, E, (1975), « Recherches sur quelques séries de chapiteaux romans bourguignons », *"l'information d'Histoire de l'Art"*, 20<sup>ème</sup> année, mars-avril, 2, p. 55-79.



## LES ACTIVITÉS MATHÉMATIQUES À TLEMCEN AUX XIV<sup>e</sup> ET XV<sup>e</sup> SIÈCLES

Ahmed Djebbar

*Université des Sciences et des Technologies de Lille I*

Cette modeste étude ne concerne que les mathématiques, un ensemble de disciplines qui a appartenu au vaste domaine des *‘Ulūm al-awā’il* [Sciences des Anciens], selon la terminologie adoptée par les scientifiques et les bibliographes des pays d’Islam. Ces savoirs théoriques correspondent aujourd’hui aux sciences exactes et à la philosophie auxquelles il faudrait ajouter des disciplines ou des pratiques qui leur étaient associées. Certaines d’entre elles étaient des outils, comme la logique pour la philosophie ou la pharmacopée pour la médecine. D’autres étaient plutôt des prolongements sous forme d’applications, comme la science des héritages pour le calcul et l’algèbre, l’astronomie théorique pour la géométrie, les *zīj* (tables astronomiques) et les instruments de mesure et de conversion pour la trigonométrie, ou les technologies de l’eau, des horloges et des miroirs ardents<sup>1</sup>, pour la géométrie et la mécanique.

Une seconde restriction concerne l’espace, très réduit, dans lequel ont été observées les activités scientifiques dont il sera question puisqu’il s’agit d’une seule ville, Tlemcen. En fait il est nécessaire, dans la mesure du possible, de contextualiser ces activités dans un espace beaucoup plus vaste, comprenant le Maghreb, l’Andalus et une partie de l’Afrique subsaharienne, à travers un réseau d’échanges reliant cette ville à d’autres foyers scientifiques de l’Occident musulman.

Tlemcen est l’une des deux villes importantes du Maghreb central (avec Tahert) qui a émergé, après la conquête musulmane, comme une position stratégique, à la fois sur les plans politique, culturel, idéologique et économique. Mais, contrairement à Tahert et à Kairouan, la grande métropole de l’Ifriqiya, il ne nous est rien parvenu au sujet des activités scientifiques qui seraient apparues dans la ville au

---

<sup>1</sup> - Miroirs ardents : appellation grecque désignant des miroirs de formes géométriques diverses sensés concentrer les rayons du soleil en un puissant faisceau dans le but d’incendier, à distance, les forteresses ou les bateaux ennemis.

lendemain des conquêtes, c'est-à-dire après sa fondation en 786 par les Banū Yafran puis sous la gouvernance des Idrisides (790-931). Les pouvoirs fatimides (909-969), almoravides (1071-1147) puis almohades (1147-1269) qui ont intégré la ville à leur zone d'influence ont, à des degrés divers, créé les conditions pour le développement des échanges culturels et scientifiques entre les cités du Maghreb qu'ils administraient. Mais les historiens sont silencieux sur une éventuelle activation ou réactivation des sciences dans la ville. Cela dit, le dynamisme économique de Tlemcen durant cette période et les informations qui nous sont parvenues sur les siècles suivants nous autorisent à conjecturer l'existence de savoir-faire dans au moins quatre domaines : la technologie militaire, l'architecture, l'astronomie appliquée aux pratiques religieuses et les techniques de répartition des héritages. Quant aux savoirs savants, au vu des écrits qui nous sont parvenus (dont le niveau est relativement élevé pour l'époque et pour la région), il est impensable qu'une tradition astronomique et mathématique ait pu naître avec l'avènement de la dynastie ziyânide (1248) sans qu'il y ait eu une longue période de préparation et de maturation.

En attendant de pouvoir disposer de sources nouvelles sur les activités scientifiques à Tlemcen avant le XIV<sup>e</sup> siècle, on peut avancer quelques conjectures. En premier lieu l'existence, dès l'époque idriside, de l'enseignement de matières religieuses, d'abord dans la grande mosquée construite par Idris I<sup>er</sup> en 789 puis dans d'autres établissements plus modestes de la ville<sup>1</sup>. On peut supposer aussi qu'avec l'arrivée des premiers corpus juridiques, et dans le prolongement de leur enseignement, des cours de calcul concernant la répartition des héritages ont été donnés et des manuels ont été diffusés ou rédigés sur place. Puis, avec la circulation des premiers écrits orientaux ou kairouanais, consacrés aux outils de l'astronomie (qui permettaient de répondre aux besoins des pratiques cultuelles), il est raisonnable de penser que des enseignements spécialisés ont été prodigués à certaines personnes : celles chargées de déterminer les moments des prières, celles qui devaient définir la bonne orientation des mosquées et celles qui concevaient et réalisaient les calendriers.

Ces conjectures sont d'ailleurs confortées par ce que nous dit Yahyā Ibn Khaldūn (m. 1379), dans *Bughyat ar-ruwwād*. Dans le chapitre de cet ouvrage consacré aux savants de Tlemcen, il évoque, explicitement, des spécialistes en sciences religieuses ou en Droit dont les plus anciens sont du XI<sup>e</sup> du siècle<sup>2</sup>. Et il laisse entendre qu'à toutes les époques, la ville avait produit une élite dans différents domaines du savoir. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : "*Ceci est ce qui a été possible de rassembler parmi les noms de la communauté [des savants], sans parler de ce qu'elle a produit comme étudiants connaisseurs, comme sages et comme artisans experts dans chaque discipline. Et si nous avions tenté de les évoquer <tous>, les catalogues n'auraient pas suffi pour contenir ceux parmi eux dont il nous est parvenu des informations, ceux des époques révolues étant les plus nombreux*"<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> - Ibn Khaldūn °A., *Kitāb al-ʿibar*, vol. VII, pp. 24-25.

<sup>2</sup> - Ibn Khaldūn, Y., *Bughyat ar-ruwwād*, tome I, 1980, p. 100-102.

<sup>3</sup> - *Op. cit.*, p. 132.

Parmi ces hommes de science antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, il y a toute une catégorie qui a fait carrière loin de Tlemcen, dans des foyers scientifiques plus importants, comme Kairouan, aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, ou Bejaïa et Sebta au XIII<sup>e</sup>. L'un des représentants de cette « diaspora » est Ibrāhīm at-Tilimsānī (m. 1291). C'est un mathématicien, qualifié "*d'éminent en <science du> nombre et en <science des> héritages*" par le biobibliographe Ibn Farḥūn. Il a vécu à Ceuta où il a acquis une certaine notoriété après la publication d'un traité versifié sur les partages successoraux. Son poème, qui a connu un grand succès chez les spécialistes de la science des héritages, a bénéficié de nombreux commentaires de la part de mathématiciens maghrébins postérieurs, comme Ibn Qunfudh (m. 1406), originaire de Constantine, ou comme al-Ḥabbāk (m. 1463) et Ibn Zāghū (m. 1441) des hommes de science de Tlemcen dont les contributions seront évoquées plus loin<sup>1</sup>.

Dans ce qui suit, nous nous limiterons donc à la période qui correspond aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles et aux domaines mathématiques (science du calcul, algèbre, géométrie, théorie des nombres), sans oublier les activités qui ont un lien direct avec eux, comme la science des héritages ou l'astronomie théoriques et appliquée.

### L'état des mathématiques à Tlemcen aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles

Au cours de ces deux siècles, la ville va devenir le pôle scientifique le plus attractif du Maghreb central, devant Bejaïa dont les activités se sont progressivement limitées aux sciences religieuses. Comme illustration de ce fait, nous évoquerons deux hommes de sciences. Le premier est Maṣṣūr az-Zwāwī (m. 1368), un des élèves du savant de Bejaïa, Maṣṣūr al-Mashaddālī (m. 1330). Lorsque le jeune étudiant décida de se perfectionner en mathématique, il quitta sa ville natale pour aller à Tlemcen car, disait-il : "*je désirais <y étudier> les sciences de <la langue> arabe ainsi que les sciences de la géométrie et du calcul*"<sup>2</sup>. Après cette période de perfectionnement, il deviendra, à la demande du prince de Grenade, l'un des premiers enseignants de la madrasa an-Naṣriya qui venait d'être construite et il y restera pendant plus de treize ans. Il laissera le souvenir d'un professeur polyvalent qui "*avait une bonne contribution dans de nombreuses sciences rationnelles et de transmission (...) ainsi que des prétentions en calcul, en géométrie et dans <la science> des instruments*", comme dira de lui le célèbre Ibn al-Khaṭīb<sup>3</sup>.

Le second scientifique est du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du célèbre al-Qalaṣādī (m. 1486). En 1436, alors qu'il a à peine 24 ans, il quitte sa ville natale, dans la province de Grenade, et part étudier à Tlemcen. Il y restera huit ans puis y reviendra après un court séjour en Orient. Dès son arrivée, il commence par fréquenter les cours des grands professeurs de la ville. Il étudie le droit, le Ḥadīth, l'exégèse du Coran et, parallèlement, il suit des cours portant sur différentes disciplines mathématiques, sur

<sup>1</sup> - Ibn Farḥūn : *Ad-Dibāj al-mudhahhab*, p. 90-91.

<sup>2</sup> - Ibn al-Khaṭīb : *Al-Iḥāṭa fī akhbār Gharnāṭa*, vol. III, p. 328.

<sup>3</sup> - *Op. cit.*, p. 325.

l'astronomie et sur la répartition des héritages. D'une manière plus précise, il aura comme professeurs Qāsim al-ʿUqbānī (m. 1450) et ar-Ratimī (ca. 1440) en science des héritages, Ibn Marzūq al-Ḥafīd (m. 1439) en géométrie, Ibn Zāghū (m. 1445) en calcul et az-Zaydūrī (m. 1441) en algèbre. Parallèlement, et compte tenu de ses aptitudes particulières en mathématique, il est chargé d'assurer, à son tour, des cours sur la science du calcul et sur la répartition des héritages. Ces cours seront suivis, en particulier, par le célèbre Muḥammad as-Sanūsī (m. 1489). C'est également au cours de son premier séjour à Tlemcen qu'il publie un commentaire sur le poème d'at-Tilimsānī sur les héritages, un second sur le *Mukhtaṣar* d'al-Ḥūfī (m. 1192) et un manuel de calcul intitulé *at-Tabṣira al-wāḍiha fī masā'il al-a'dād al-lā'iha*.

## L'enseignement mathématique

Malgré la rareté des informations fournies par les ouvrages biobibliographiques qui évoquent les « *savants* » ou les personnalités de Tlemcen, l'impression qui se dégage de leur lecture est que les mathématiques, au sens large, avaient dans la ville, au cours des deux siècles qui nous intéressent ici, un statut honorable. Elles sont présentes dans la formation de l'élite, c'est-à-dire les juges, les juristes, les théologues, les hommes de pouvoir et toute une catégorie d'enseignants. Il est donc raisonnable de penser qu'elles intervenaient relativement tôt dans le cursus de formation des citoyens de la ville et que leur enseignement n'était pas séparé des enseignements de base de cette époque, c'est-à-dire la langue arabe et le Coran.

La ville disposait de nombreux lieux d'enseignement : les *kuttāb*, c'est-à-dire les petites écoles élémentaires de quartier, les mosquées, petites ou grandes, et les madrasas que l'on peut assimiler à des collèges supérieurs. Les noms d'une douzaine de mosquées reviennent régulièrement sous la plume des biobibliographes que nous avons sollicités. La plupart d'entre elles ont été des lieux d'enseignement et certaines possédaient de petites bibliothèques<sup>1</sup>. Nous savons que, dans certaines d'entre elles, on ne se limitait pas à l'enseignement du Coran, du Ḥadīth et du Fiqh. Des générations d'étudiants ont pu y suivre des cours de théologie spéculative (*kalām*), de logique ou même de philosophie. Il est intéressant de noter que, parmi les grands professeurs qui ont assuré ce type d'enseignement, on trouve al-Ābilī (m. 1356) et Abū ʿAbdallah ash-Sharīf (m. 1369) qui étaient aussi des scientifiques<sup>2</sup>.

Nous n'avons pas de données explicites sur un enseignement mathématique dans ces lieux de culte. Mais nous pouvons le conjecturer à partir des informations dont nous disposons. En premier lieu, les sources évoquent un certain nombre de professeurs ayant enseigné dans les mosquées et qui étaient reconnus comme des

<sup>1</sup> - Ibn Khaldūn Y., *Bughyat ar-ruwwād*, op. cit., p. 106-107, 119, 127, 207, 209 ; Ibn Maryam : *Al-Bustān*, p. 33-34, 70, 92, 274-275. En plus de la mosquée « cathédrale », il y avait celles d'al-Ḥalfawiyīn, d'al-Kharrāfīn, de Bāb al-Bunūd, de la zawiya Zāwiyat de Sidi al-Ḥalwī, d'ar-Raḥma, de Bāb Ayman, de Ṣāliḥ, de Satti al-Waṣīla, d'Ibn al-Bannā' et de Sidi aṭ-ṭayyār.

<sup>2</sup> - Ibn Khaldūn A., *At-Ta'rif bi Ibn Khaldūn*, op. cit., p. 33-39, 64-65.

mathématiciens et de bons praticiens de certains aspects appliqués des mathématiques, comme la répartition des héritages ou la détermination des moments des prières. En second lieu, et compte tenu des thèmes philosophiques ou logiques qui étaient enseignées, il paraît difficile que les enseignants de ces disciplines aient pu faire l'impasse sur les questions mathématiques liées à ces enseignements. En troisième lieu, il se dégage des biobibliographies des hommes de science de Tlemccen que leurs enseignements ne dépendaient pas des lieux où ils étaient réalisés mais des profils de ces enseignants et de leur capacité à traiter telle ou telle matière inscrite dans la formation des étudiants. Or la plupart d'entre eux bénéficiait d'un double ou d'un triple profil (juridique, théologique et scientifique). Ce qui leur permettait d'enseigner, dans un même lieu, des sciences « *traditionnelles* » et des sciences « *rationnelles* », comme on avait pris l'habitude de les nommer.

Le dernier argument en faveur de l'enseignement des mathématiques dans certaines mosquées concerne la forte présence de la science des héritages dans le cursus de tous les étudiants. Et nous savons que la maîtrise de ce savoir-faire nécessite une solide formation, en amont, dans deux domaines bien précis : l'arithmétique des entiers et celle des fractions (les quatre opérations classiques, la conversion, les répartitions proportionnelles, la recherche des dénominateurs communs, etc.). A cette formation de base, certains enseignants ajoutaient des cours, encore plus techniques, sur des procédés de résolution, comme la méthode de double fausse position et l'algèbre, même si cette dernière discipline n'intervient que dans des problèmes de donation qui sont plus des exercices pour élever le niveau des futurs « diplômés » que des situations réelles auxquelles pouvaient être confrontés les spécialistes des héritages.

## L'enseignement dans les madrasas

A la suite des initiatives prises, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à Bagdad, par le fameux ministre Nizām al-mulk (m. 1092)<sup>1</sup>, dans le cadre de la consolidation de l'orthodoxie, les rois Ziyānides de Tlemccen ont prôné une politique éducative et culturelle nouvelle à travers la fondation de plusieurs collèges supérieurs qui porteront aussi le nom de *madrasa*. A quelques décennies d'intervalle, les Mérinides du Maghreb extrême imiteront, à leur tour, le pouvoir seldjoukide de l'Est, après leur victoire contre la dynastie almohade et l'élimination de l'idéologie d'Ibn Tumart (m. 1130). Ils financeront un certain nombre de réalisations dont les plus prestigieuses sont la madrasa d'Abū 'Inān et celle d'al-'Aṭṭārīn, à Fez<sup>2</sup>.

Pour la seule ville de Tlemccen, il y eut au moins sept établissements de ce type. Peut-être plus qu'ailleurs au Maghreb, ces collèges supérieurs ont favorisé la préservation ou le développement d'une tradition d'enseignement supérieure ouverte aux disciplines « profanes », comme les mathématiques et l'astronomie. Pourtant, il

1 - Ma'rouf N., *'Ulamā' an-nizāmiya*.

2 - Kably M., *Qaḍiyat al-madāris al-marrīniya*, p. 66-78.

semble que ce nouveau concept d'institution étatique n'ait pas fait l'unanimité parmi les hommes de science. L'un d'eux, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'al-Ābilī, le professeur de mathématique et de philosophie de ʿAbd ar-Raḥmān Ibn Khaldūn (m. 1406), a exprimé ces réticences d'une manière explicite en disant : « *La prolifération des publications a dénaturé la science et la construction des madrasas l'a fait disparaître (...) car les étudiants sont attirés vers ce qui est pourvu de pensions. On accepte ainsi dans <les madrasas> ceux que désignent les gens du pouvoir pour l'enseignement ou bien ceux qui acceptent d'entrer à leur service. Ainsi, elles sont détournées des vrais hommes de science, ceux que l'on ne sollicite pas ou qui, lorsqu'ils sont sollicités, ne répondent pas ou qui, lorsqu'ils répondent, n'offrent pas <comme réponse> ce qu'on demande à d'autres qu'eux* »<sup>1</sup>.

Le plus ancien établissement de ce type a été construit, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le quartier de Bāb Kashūṭ, par le roi Abū Ḥammū I<sup>er</sup> (1308-1318)<sup>2</sup>. Il porte le nom des Ibn al-Imām, deux frères honorés par le roi pour leurs vastes savoirs dans les domaines religieux et juridiques. Ils y enseigneront la logique, les fondements du droit et la théologie spéculative<sup>3</sup>. Parmi les étudiants qui suivront leurs cours, on peut citer al-Ābilī, que nous venons d'évoquer, Abū ʿAbdallah ash-Sharīf et Abū l-ʿAbbās Ibn Marzūq (m. 1340)<sup>4</sup>. La madrasa a fonctionné durant tout le siècle et elle a été fréquentée par de nombreux étudiants parmi lesquels le mathématicien Saʿīd al-ʿUqbānī (m. 1408) qui y enseignera à son tour.

Un second collège supérieur a été construit par Abū Tashfīn (1318-1337), le successeur d'Abū Ḥammū et il portera son nom. Saʿīd al-ʿUqbānī y a enseigné<sup>5</sup>. Les étudiants qui n'étaient pas de la ville, comme ce fut le cas pour le futur mathématicien al-Masmūdī (m. 1401), avaient la possibilité d'y occuper une chambre et leurs frais étaient pris en charge par l'État<sup>6</sup>. Il semble d'ailleurs que le système de l'internat était répandu dans les madrasas. C'est en tout cas ce qui se dégage de la lecture des *fatwas* qui sont rapportées par al-Wansharīṣī (m. 1508) (dont une est prononcée par le mathématicien Saʿīd al-ʿUqbānī) et qui concernent les conditions requises pour prétendre à occuper une chambre dans ce type d'établissement<sup>7</sup>. Parmi les premiers professeurs de cette madrasa, il y a eu ʿImrān al-Mashaddālī (1344), le célèbre savant de Bejaïa qui y a enseigné la grammaire, le droit, la logique, la dialectique et la science des héritages<sup>8</sup>.

En 1363, le roi Abū Ḥammū II (1359-1388) inaugurerait une troisième madrasa, al-Yaʿqūbiya (en hommage à son père) et il nommera à sa tête Abū

<sup>1</sup> - At-Tunbuktī A., *Nayl al-ibtihāj*, p. 246.

<sup>2</sup> - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 137.

<sup>3</sup> - Op. cit., p. 36, 64.

<sup>4</sup> - Op. cit., p. 36, 51.

<sup>5</sup> - Op. cit., p. 70, 97.

<sup>6</sup> - Op. cit., p. 65.

<sup>7</sup> - Al-Wansharīṣī : *Al-Miʿyār al-mughrib*, vol. VII, p. 7.

<sup>8</sup> - Al-Maqqarī : *Nafh at-ṭīb*, vol. V, p. 223 ; A. Ibn Khaldūn : *At-Taʿrīf bi Ibn Khaldūn*, p. 62.

<sup>1</sup> Abdallah ash-Sharīf qui était son propre gendre<sup>1</sup>. Nous savons, grâce au témoignage du mathématicien al-Qalaṣādī, qui y suivra des cours, qu'elle est restée en activité au moins jusqu'à 1441<sup>2</sup>. Même si les témoignages directs sont rares, nous disposons d'un certain nombre d'informations qui nous autorisent à penser que cette madrasa accordait une place importante à l'enseignement des sciences rationnelles et en particulier des mathématiques. Il y a d'abord le profil de son directeur qui est connu pour faire partie de la catégorie des savants du Maghreb qui ont eu une solide formation en philosophie et en mathématique. Il a été l'élève des frères Ibn al-Imām et d'al-Ābilī. Ce dernier lui a enseigné le contenu de certains résumés d'ouvrages d'Aristote réalisés par Ibn Rushd (m. 1198), ainsi qu'une partie du *Kitāb al-Ishārāt* [Livre des directives] et du *Kitāb ash-Shifā'* [Livre de la guérison] d'Ibn Sīnā (m. 1037). Il a également étudié auprès de lui la science du calcul, l'astronomie et la science des héritages<sup>3</sup>. Le second directeur de l'établissement n'est autre que le fils du premier dont le cursus ressemble à celui de son père auprès duquel il a étudié, en plus des ouvrages déjà cité d'Ibn Sīnā, son *Kitāb an-najāt* [Livre du salut] et son livre de logique par l'intermédiaire du *Kitāb al-jummal* [Livre des sommes] d'al-Khunajī (m. 646/1248)<sup>4</sup>.

Cet établissement a conservé le double aspect religieux et profane de ses enseignements au cours du siècle suivant, comme le confirme le mathématicien andalou al-Qalaṣādī qui précise, en parlant de son professeur Ibn Zāghū : "*Je suis resté auprès de lui avec le groupe <d'étudiants> dans la madrasa al-Ya'qūbiya, l'hiver pour l'exégèse, le Ḥadīth, le droit et les fondements <du droit> et, l'été, pour l'arabe, la rhétorique, le calcul, les héritages et la géométrie*"<sup>5</sup>.

En plus de ces trois grands établissements prestigieux, les historiens de la ville, ou les hommes de science qui y ont séjourné, signalent quatre autres madrasas plus modestes : celles de Sidi Laḥsan Abarkān (fondée en 1296)<sup>6</sup>, de Manshār al-jald<sup>7</sup>, de la Zawīya de Sidi al-Ḥalwī<sup>8</sup>, et celle d'al-<sup>c</sup>Ubbād<sup>9</sup> où Ibn Zakrī a suivi les cours d'Ibn d'Ibn Zāghū (m. 1445), l'un des grands spécialistes de la répartition des héritages<sup>10</sup>. Il semble que ces institutions aient bénéficié, comme les premières, d'un financement direct assuré par des bienfaiteurs royaux ou provenant de biens de main morte gérés par des fonctionnaires de l'Etat ziyānide selon les règles régissant le système du *waqf*. Un exemple de financement d'un établissement d'enseignement et de culte est conservé sur deux plaques de marbre du musée de Tlemcen. On y évoque un "*waqf fixe et éternel*" au profit des enseignants et des étudiants et de deux fonctionnaires du

<sup>1</sup> - Anonyme : *Zahr al-bustān* ; At-Tanāsī, *Naẓm ad-durr wa l-<sup>c</sup>iqyān*, f. 62b.

<sup>2</sup> - Al-Qalaṣādī : *Riḥla*, p. 103-104.

<sup>3</sup> - Ibn Khaldūn A., *At-Ta'rif bi Ibn Khaldūn*, op. cit., p. 64.

<sup>4</sup> - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 118.

<sup>5</sup> - Al-Qalaṣādī : *Riḥla*, op. cit., p. 103-104.

<sup>6</sup> - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 15, 240, 273.

<sup>7</sup> - *Op. cit.*, p. 262.

<sup>8</sup> - *Op. cit.*, p. 36.

<sup>9</sup> - *Op. cit.*, p. 38.

<sup>10</sup> - *Op. cit.*, p. 41

culte : un imam et un muezzin. Il y est également précisé que l'activité de l'établissement était financée grâce aux revenus de deux moulins, de trente magasins, d'un four, d'un hammam, d'un hôtel, d'un verger et d'une oliveraie avec son pressoir<sup>1</sup>.

## Le contenu de l'enseignement mathématique

D'après les informations biographiques données par Yaḥyā Ibn Khaldūn et par Ibn Maryam (m. après 1602), complétées par des témoignages et des éléments bibliographiques fournis par les hommes de sciences eux-mêmes, il nous est possible de présenter quelques éléments concernant le contenu de l'enseignement mathématique à Tlemcen au cours de la période qui nous intéresse ici. A la base de tout enseignement mathématique, et comme dans les autres villes de l'espace musulman de cette époque, il y avait les rudiments du calcul et de la géométrie des figures. Mais, nous ne savons pas où ils étaient enseignés et à quel niveau du cursus scolaire d'un enfant. Cela dépendait en fait de la pédagogie qui était appliquée par les enseignants de la ville ou parfois du quartier lorsqu'une majorité d'habitants d'origine andalouse y était installée. Cette remarque est suggérée par les informations donnée par Ibn Khaldūn concernant l'existence, à son époque, de deux pédagogies, celles du Maghreb et celle d'al-Andalus, la seconde privilégiant l'enseignement des mathématiques à un âge précoce<sup>2</sup>. Nous sommes relativement mieux renseignés sur le contenu de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire celui qui était prodigué dans des lieux privés, comme les maisons des professeurs, ou bien dans les madrasas que nous venons d'évoquer. Mais, il faut préciser que les éléments biobibliographiques relatifs à cette question sont très rares, comparés à la masse d'information qui concernent les enseignements juridiques ou théologiques, sans parler des nombreuses anecdotes ou légendes se rapportant aux qualités exceptionnelles des personnes évoquées. Mais les recherches de ces dernières décennies ont permis de lever le voile sur certains aspects de l'enseignement mathématique, grâce à l'analyse du contenu des écrits scientifiques qui ont été exhumés.

Au niveau des disciplines enseignées et de leurs contenus, on constate que Tlemcen n'échappe pas aux conséquences de la lente évolution observée en Andalus puis au Maghreb : rétrécissement des programmes de formation, suite à la suppression de quelques disciplines jugées trop théoriques et n'ayant pas d'applications immédiates, réduction du contenu de l'algèbre au profit de la science du calcul et de la science des héritages.

---

<sup>1</sup> - Baghli M., *Madāris wa masājid Tilimsān qabla ʿahd al-iḥtilāl*, Intervention à l'occasion du sept centième anniversaire de l'ouverture de la madrasa al-Yaʿqūbiya (Tlemcen, 14 novembre 1993), p. 19.

<sup>2</sup> - Ibn Khaldūn : *Kitāb al-ʿibar*, op. cit., vol. II, p. 774.

## La géométrie

Le contenu de l'enseignement de la géométrie était encore basé sur l'étude des *Eléments* d'Euclide mais les chapitres enseignés se limitaient, le plus souvent, aux propriétés élémentaires des figures et à la géométrie du mesurage<sup>1</sup>. Parmi les professeurs de Tlemcen qui enseignaient encore certaines parties de cet ouvrage, il y avait Abū 'Aballah ash-Sharīf<sup>2</sup> et Sa'īd al-'Uqbānī. Ce dernier y fait référence, d'une manière explicite et répétée, dans son commentaire au *Talkhīs* d'Ibn al-Bannā (m. 1321), en insérant des démonstrations justifiant les affirmations de son prédécesseur<sup>3</sup>. D'ailleurs, une étude comparative des textes disponibles et l'exhumation d'autres sources utilisées dans l'enseignement mathématiques de Tlemcen pourraient nous aider à identifier la ou les versions arabes des *Eléments* qui ont été utilisées, parmi celles qui circulaient en Andalus et au Maghreb et qui ont continué à circuler au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

En dehors de l'ouvrage de base d'Euclide, nous n'avons pas encore trouvé d'informations sur l'utilisation de traités géométriques produits en Orient ou en Occident musulman. La même remarque concerne les manuels géométriques d'un niveau plus modeste publiés en Andalus ou au Maghreb avant le XIV<sup>e</sup> siècle, comme le poème d'Ibn Liyūn (m. 1346) ou les opuscules d'Ibn ar-Raqqām (m. 1315) et d'Ibn al-Bannā qui ont circulé au Maghreb au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

## La science du calcul

La science du calcul se limitait à l'exposé du système décimal positionnel et des algorithmes concernant les quatre opérations arithmétiques classiques appliquées aux entiers, aux fractions et aux irrationnels quadratiques. Quant aux méthodes de résolution des problèmes, elles comprenaient la règle de trois, la méthode de fausse position et les six équations algébriques avec les algorithmes permettant de déterminer leurs solutions positives. En fait, cet enseignement était justifié par deux domaines d'application qui étaient en vogue à cette époque : la science des héritages et l'astronomie appliquée aux pratiques religieuses.

---

<sup>1</sup> - Djebbar A., *Quelques commentaires sur les versions arabes des Eléments d'Euclide et sur leur transmission à l'Occident musulman*, p. 104-111.

<sup>2</sup> - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 118.

<sup>3</sup> - Harbili A., *L'enseignement des mathématiques à Tlemcen au XIV<sup>e</sup> siècle à travers le commentaire d'al-'Uqbānī*. Edition critique du Ms. Escorial 905, ff. 54a, 55a, 83b, 95a.

<sup>4</sup> - L'une des copies qui nous est parvenue a été réalisée, en 1605, par le mathématicien Muḥammad Ibn al-Qāḍī (m. 1630). Cf. Ms. Rabat, Ḥasaniya, n° 53, p. 139.

<sup>5</sup> - Ibn Liyūn, *Al-Iksīr fī 'ilm at-taksīr* ; Khattabi M. L., *Risālātān fī 'ilm al-misāha li Ibn ar-Raqqām wa Ibn al-Bannā*, p. 39-47 ; M. L. Khattabi : *Sharḥ al-Iksīr fī 'ilm at-taksīr li Abī 'Abdallah Ibn al-Qāḍī*, p. 77-87.

La première de ces deux disciplines était enseignée par tous les professionnels des mathématiques. Mais, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, elle a connu un certain renouveau avec la diffusion d'une nouvelle technique de calcul, appelée « *méthode des entiers* », par opposition à la « *méthode des fractions* » pratiquée par la majorité des juristes. Cette méthode, attribuée à al-Qurashī (m. 1184), un algébriste d'origine andalouse qui avait enseigné à Bejaïa, sera adoptée par les mathématiciens les plus importants de Tlemcen, comme al-<sup>c</sup>Uqbānī et Ibn Zāghū<sup>1</sup>.

Au niveau des manuels utilisés pour l'enseignement de la science du calcul, il y avait, en premier lieu, le *Talkhīṣ* d'Ibn al-Bannā<sup>2</sup>. Son importance pour l'époque a d'ailleurs amené trois mathématiciens de la ville à lui consacrer des publications. Sa'īd Al-<sup>c</sup>Uqbānī et al-Ḥabbāk ont rédigé, chacun de son côté, un commentaire sur son contenu. Quant à Ibn Marzūq al-Ḥafīd, il en a réalisé une version abrégée sous forme d'un poème<sup>3</sup>.

Certains professeurs, comme az-Zaydūrī, complétaient leur enseignement du contenu du *Talkhīṣ* en exposant des parties du *Raf al-ḥijāb 'an wujūh a'c māl al-ḥisāb* [Le lever du voile sur les opérations du calcul] du même Ibn al-Bannā<sup>4</sup>. Pour les étudiants qui se destinaient à des professions juridiques, ils continuaient à apprendre les mathématiques en les appliquant aux problèmes de répartitions des héritages et de donations. Pour ce perfectionnement, ils avaient à leur disposition le poème d'at-Tilimsānī, le *Mukhtaṣar* [L'Abrégé] d'al-Ḥūfī (m. 588/1192) et le traité d'al-Qurashī<sup>5</sup>. Qurashī<sup>5</sup>. Il y avait également, à leur disposition, des commentaires sur les contenus de ces trois écrits dont certains avaient été publiés par des professeurs de la ville, comme Sa'īd al-<sup>c</sup>Uqbānī<sup>6</sup> et Ibn Zāghū<sup>7</sup>.

## L'algèbre

L'algèbre n'était plus une discipline autonome. Son enseignement était inclus dans celui de la science du calcul à l'image des manuels de *Ḥisāb* qui contenaient un chapitre sur les procédés de résolution par l'algèbre. Mais certains écrits consacrés exclusivement à cette discipline continuaient à circuler et à être utilisés à Tlemcen. C'est le cas de l'*Urjūza* [Poème] d'Ibn al-Yāsāmīn (m. 1204) qui bénéficiera de deux

<sup>1</sup> - Laabid E., La contribution d'al-Qurashī dans la science des héritages.

<sup>2</sup> - Al-Qalaṣādī, *Riḥla*, *op. cit.*, p. 101 ; Ibn Maryam : *Al-Bustān*, *op. cit.*, p. 276.

<sup>3</sup> - Djebbar A. & Aballagh M., *Ḥayāt wa mu'allafāt Ibn al-Bannā al-Murrākushī*, p. 96.

<sup>4</sup> - Al-Qalaṣādī, *Riḥla*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>5</sup> - Laabid E., *Les techniques mathématiques dans la résolution des problèmes de partages successoraux dans le Maghreb médiéval à travers le Mukhtaṣar d'al-Ḥūfī (m. 1192) : sources et prolongements*, Thèse de Doctorat d'Etat d'histoire des mathématiques, Université de Rabat, Faculté des Sciences de l'Éducation, 2006.

<sup>6</sup> - Ms. Paris, BnF, n° 5312 ; M. Zerrouki : *Mathématiques et héritages à travers le commentaire par al-<sup>c</sup>Uqbānī du Mukhtaṣar d'al-Ḥūfī*.

<sup>7</sup> - Ms. Rabat, *Ḥasaniya*, n° 5666.

commentaires : celui de Saʿīd al-ʿUqbānī et celui d’as-Sanūsī<sup>1</sup>. C’est également le cas du *Kitāb al-uṣūl wa l-muqaddimāt fī l-jabr wa l-muqābala* [Livre des fondements et des prémisses en algèbre] d’Ibn al-Bannā qu’al-Qalaṣādī dit avoir étudié auprès d’az-Zaydūr<sup>2</sup>. Mais nous n’avons aucune information sur une éventuelle circulation des classiques de l’algèbre, publiés en Orient aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, et plus particulièrement le *Mukhtaṣar fī l-jabr wa l-muqābala* [L’abrégé du calcul par la restauration et la comparaison] d’al-Khwarizmī (m. 850) et le *Kitāb al-kāmil fī l-jabr* [Livre complet en algèbre] d’Abū Kāmil (m. 930). La même remarque peut-être faite au sujet des écrits algébriques publiés par des auteurs andalous, avant le XIV<sup>e</sup> siècle, et qui sont évoqués à la fois par Ibn ʿAtīq dans son épître<sup>3</sup> et par Ibn Khaldūn dans sa *Muqaddima*<sup>4</sup>. L’un de ses écrits a été réalisé à Bejaïa par al-Qurashī à l’époque où il enseignait dans cette ville. Nous savons qu’il a circulé au Maghreb et qu’il a même été à l’origine d’une polémique puisque Ibn al-Bannā a été accusé, par certains mathématiciens postérieurs, d’avoir plagié son contenu. Comme al-ʿUqbānī qui a évoqué cette polémique dans son commentaire au *Talkhīṣ*, il est possible qu’il ait eu à sa disposition une copie du traité d’al-Qurashī<sup>5</sup>.

## L’astronomie

En Astronomie, le même phénomène de réduction de la matière enseignée est observé dans tout le Maghreb central. Les écrits retrouvés concernent la détermination du temps, l’utilisation d’instruments astronomiques et la confection de tables astronomiques pour les moments des prières, la direction de la Qibla<sup>6</sup> ou la confection des calendriers lunaires. Parmi les scientifiques du XIV<sup>e</sup> siècle signalés par les biobibliographes comme ayant enseigné et publié à Tlemccen aucun d’eux n’est crédité d’ouvrages ou de manuels traitant l’un des thèmes astronomiques que nous venons d’évoquer. Au XV<sup>e</sup> siècle, seul al-Ḥabbāk semble s’être spécialisé dans certains de ces domaines. On lui connaît trois écrits, respectivement sur le principe de l’astrolabe et son utilisation, sur le quadrant-sinus et sur le calendrier lunaire. Ce dernier a fait l’objet d’un commentaire de la part de l’un de ses élèves, as-Sanūsī. Il aurait également versifié un traité d’Ibn aṣ-Ṣaffār (m. 1035) sur l’astrolabe et commenté un ouvrage d’Ibn al-Bannā sur le mouvement des sept planètes visibles<sup>7</sup>. Certaines de ces publications nous sont parvenues, à travers des copies postérieures au XV<sup>e</sup> siècle. Ce qui est une preuve de leur succès et de leur utilisation.

<sup>1</sup> - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 107, 246.

<sup>2</sup> - Al-Qalaṣādī : *Rihla*, op. cit., p. 101.

<sup>3</sup> - Lamrabet D., *Ibn Rashīq et la classification des sciences mathématiques*.

<sup>4</sup> - Ibn Khaldūn ʿA., *Kitāb al-ʿibar*, op. cit., vol. II, p. 898-899.

<sup>5</sup> - Djebbar A., *Les mathématiques dans le Maghreb impérial (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, p. 23.

<sup>6</sup> - King D. A., *An overview of the sources for the history of Astronomy in the medieval Maghrib*.

<sup>7</sup> - Djebbar A. & Aballagh M., Ḥayāt wa muʿallafāt Ibn al-Bannā al-Murrākushī, op. cit., p. 117 ; B. A. Rosenfeld & I. Ihsanoglu, *Mathematicians, Astronomers & Other Scholars of Islamic Civilisation and their Works (7th-19th c.)*, p. 281-282.

## En guise de conclusion

Les éléments présentés dans cette modeste étude nous amène à faire quelques remarques au sujet de notre connaissance actuelle de l'histoire des activités mathématiques à Tlemcen. En premier lieu, nous devons insister sur la faiblesse de la recherche dans ce domaine. Parmi les causes de cette situation, il y a bien sûr le faible intérêt pour l'histoire scientifique du Maghreb en particulier dans les institutions universitaires des pays de la région. Mais, il y a aussi la rareté des documents et la faiblesse de leur exploitation lorsqu'ils existent. A titre d'exemple, il est possible, à défaut de sources mathématiques ou astronomiques, de se tourner vers les *ijāza* [diplômes] et les *Barāmij* [curriculum vitae]. En effet, comme ailleurs, les études à Tlemcen étaient sanctionnées par des diplômes délivrés par les professeurs qui devaient détailler, le contenu de l'enseignement qu'ils avaient prodigué à l'étudiant, en particulier, les titres et les parties des ouvrages qui ont été traités. On peut donc espérer que la collecte systématique de ces documents et l'étude comparative de leurs contenus puisse nous aider à mieux cerner les contours des mathématiques enseignées entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, comme elle pourrait nous aider à écrire l'histoire de cet enseignement.

En second lieu, il y a notre méconnaissance persistante du phénomène de ralentissement de la dynamique scientifique au Maghreb et, pour ce qui nous intéresse ici, du processus qui a abouti, dans un système d'enseignement qui ne connaissait pas d'intervention de l'Etat au niveau de son contenu, à la suppression de chapitres et parfois même de disciplines entières (comme la théorie des nombres, la trigonométrie et l'astronomie théorique), des programmes de formation des futures élites. Nous avons vu que certains professeurs de Tlemcen semblaient résister à cette tendance. Mais les mécanismes du déclin étaient à l'œuvre depuis trop longtemps et à une échelle plus large pour qu'ils puissent être contrariés par des initiatives locales.

En troisième lieu, et malgré le caractère parfois très instable de la situation politique au niveau du royaume, l'activité scientifique à Tlemcen aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles semble avoir connu une relative stabilité avec une continuité dans ses orientations et dans ses méthodes d'enseignement. Ce phénomène découle, à la fois, de la situation générale des sciences au Maghreb, caractérisée par une absence de renouvellement à tous les niveaux, et de l'uniformisation du profil des hommes de sciences. Les informations biographiques que nous avons rassemblées en annexe confirment cet état de fait à travers les filiations de maîtres à élèves que révèlent les sources et à travers les thèmes traités dans les publications des professeurs de cette période.

ANNEXE

**Liste des enseignants de mathématiques de Tlemccen  
et leurs publications connues**

Ābilī Muḥammad (m. 1368)

- Elève d'Ibn al-Bannā

**Ghurbī (al-), Muḥammad ibn Aḥmad ibn al-Ḥasan (m. après 1350)**

- Elève d'al-Ābilī, d'Ibn an-Najjār (m. 1349)

- *Takhṣiṣ ūlī l-albāb fī sharḥ Talkhīṣ a' māl al-ḥisāb* [Livre à l'intention des élites sur le commentaire à l'Abrégé d'Ibn al-Bannā]

**Ḥabbāk (al-) (m. 1463)**

- *Bughyat aṭ-ṭullāb fī ʿilm al-aṣṭurlāb* [Le désir des étudiants sur la science de l'astrolabe]

- *Sharḥ Bughyat aṭ-ṭullāb* [Commentaire sur la Bughya]

- *Sharḥ at-tilimsāniya fī l-farā'id* [Commentaire sur le poème d'at-Tilimsānī sur les héritages]

- *Sharḥ talkhīṣ Ibn al-Bannā* [Commentaire sur l'Abrégé <des opérations du calcul> d'Ibn al-Bannā]

- *Naẓm risālat Ibn aṣ-Ṣaffār fī l-aṣṭurlāb* [Versification de l'épître d'Ibn aṣ-Ṣaffār sur l'astrolabe].

- *Tuḥfat al-ḥussāb fī ʿadad as-sinīn wa l-ḥisāb* [La parure des calculateurs sur le nombre des années et sur le calcul]

- *Subk al-ʿibāra fī alfāẓ al-Yassāra* <d'Ibn al-Bannā>

- *Nayl al-maṭlūb fī l-ʿamal bi rubʿ al-juḡūb*

**Ibn Abī Yaḥyā (XV<sup>e</sup> s.)**

**Ibn an-Najjār Muḥammad ibn Yaḥyā ibn ʿAlī (m. 1348)**

- Elève d'al-Ābilī

**Ibn Marzūq al-Ḥafīd (m. 1439)**

- Elève de Saʿīd al-ʿUqbānī, de Qāsim al-ʿUqbānī et de ʿAbdallah at-Tilimsānī

- *Naẓm Talkhīṣ Ibn al-Bannā* [Versification de l'Abrégé d'Ibn al-Bannā]

- *Al-Muqniʿ ash-shāfī fī ʿilm al-miqāt* de 1700 vers.

**Ibn Qāsim at-Tilimsānī (XV<sup>e</sup> s.)**

- Calcul, héritages, carrés magiques, géométrie

**Ibn Zāghū, Aḥmad (m. 1441) :**

- Elève de Sa<sup>°</sup>id al-<sup>°</sup>Uqbānī
- *Muntahā at-tawqīfīl-fīl-farā'id min al-wāḥidi aṣ-ṣaḥīḥ*
- *Sharḥ at-tilimsāniya*

**Ibn Zakrī (m. 1494)**

- Elève d'Ibn Zāghū et d'Ibn Marzūq al-Ḥafid

**Mashaddālī (al-), Muḥammad (m. 1461)**

- Elève d'Ibn Marzūq al-Ḥafid et de Qāsim al-<sup>°</sup>Uqbānī

**Qalaṣādī (m. 1486) :**

- Elève d'Ibn Marzūq al-Ḥafid, d'ad-Dalīmī (m. 1488), d'Ibn Dāwūd (ca. 1488), d'Ibn Abī Yahyā (XV<sup>e</sup> s.), d'ar-Ratīmī, de Qāsim al-<sup>°</sup>Uqbānī, d'az-Zaydūrī, d'Ibn Zāghū

**Ratīmī (ar-) Amazyān, <sup>°</sup>sā (ca. 1440) :**

- A enseigné « *al-Hawfīfīl-farā'id* » selon les deux méthodes : celle des entiers et celle des fractions

**Salkasīni (as-) (XV<sup>e</sup> s.)**

**Sanūsī (as-), Muḥammad (m. 1490)**

- Elève d'al-Ḥabbāk et d'Ibn Qāsim at-Tilimsānī
- *Sharḥ al-Yāsamāniya*
- *Sharḥ Tuḥfat at-tullāb d'al-Ḥabbāk*
- *al-Muqarrib al-mustawfīfīl-farā'id al-Ḥawfī*

**Tilimsānī (at-) ash-Sharīf (m. 1370)**

- Elève d'al-Ābilī en mathématique

**Tilimsānī (at-) <sup>°</sup>Abdallah (m. 1390)**

- A étudié les *Eléments* d'Euclide auprès de son père ash-Sharīf at-Tilimsānī

**Tilimsānī (at-) Ibn Qāsim (XV<sup>e</sup> s.)**

- Calcul, héritage, carrés magiques, géométrie

**<sup>°</sup>Uqbānī (al-), Qāsim (m. 1450)**

**<sup>°</sup>Uqbānī (al-), Sa<sup>°</sup> id (m. 1408):**

- Elève d'al-Ābilī (m. 1368)
- *Sharḥ al-Hawfiya fīl-farā'id* [Commentaire sur <le livre> d'al-Ḥawfī sur les héritages]
- *Shaḥ Talkhīṣ Ibn al-Bannā* [Commentaire sur l'Abrégé <des opérations du calcul> d'Ibn al-Bannā]

- *Sharḥ urjūzat Ibn al-Yāsamin fī l-jabr* [Commentaire du poème d'Ibn al-Yāsami sur l'algèbre]

- *Mukhtaṣar fī l-farā'id* [Abrégé sur les héritages] (commenté par al-Qalaṣādī)

**Wajdī (al-), Muḥammad ibn Mūsā (m. 1536)**

- Héritage et calcul

**Al-Wansharīsī (m. 1508):**

- Elève d'Abū l-Qāsim al-<sup>c</sup>Uqbānī

- *Risāla fī ḥād dhawāt al-asmā' wa l-munfaṣilāt* [Épître sur la détermination des binômes et des apotomes]

- *Sharḥ at-Tilimsāniya* [Commentaire de la *Tilimsāniya*]

**Zaydūrī (az-) (m. 1441)**

- A enseigné quatre ouvrages d'Ibn al-Bannā : *Talkhīṣ a<sup>c</sup>māl al-ḥisāb* [Abrégé des opérations du calcul], *Raf' al-ḥijāb an wujūh a<sup>c</sup>māl al-ḥisāb* [Lever du voile sur les opérations du calcul], *Kitāb al-uṣūl wa l-muqaddimāt fī l-jabr wa l-muqābala* [Livre des fondements et des prémisses en algèbre] et *al-Maqālāt al-arba<sup>c</sup>* [Quatre épîtres].

**Zwāwī (az-), Maṣṣūr (m. après 1368)**

- Calcul, géométrie

- A enseigné à la Madrasa de Grenade

- S'est installé à Tlemccen en 1363